

Ce volume fait suite à un volume
précédent dont les inscriptions sont du n.
387 de l'année 1918 au n. 213 de l'année 1919.

Ce que nous certifions.

Lausanne, le 27 mai 1919.

L'officier de l'état-civil:

H. Schaub



47

Manque la page1

Manque la page 2

Registre des mariages A.

No 211
Belet
et
Henny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet, Gustave - Auguste
célibataire
sous-secrétaire au Département de l'Agriculture
originaire de Mont au Lausanne domicilié à
Lausanne né
au Mont le vingt-neuf juillet

mit huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Ulred - Jules - Louis Belet, agriculteur et de
Lig - Françoise née Thuillard, au Mont

2. Henny, Yvonne - Suzanne
célibataire
institutrice
originaire de Grenchen, Berne domiciliée à
au Mont née
au Mont le vingt juillet

mit huit cent quatre-vingt-seize fille de
Ernest - Auguste Henny, agriculteur et de
Louise - Henriette née Bredatz, au Mont

Comme témoins : } 1. Charles Progeaud, employé C. F. F., à Lausanne
2. William Pilet, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, au Mont,
le 3, et à Grenchen, le 4 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Le Mont et
Grenchen.

Les époux :

Gustave Belet
Yvonne Belet

Les témoins :

William Pilet
Charles Progeaud

L'officier de l'état civil :

Fucel

Par jugement du Tribunal de
Lausanne rendu
en date du 11 septembre 1930 déclaré
définitif et exécutoire le 17 octobre
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 17 octobre 1930.
Lausanne, le 23 octobre 1930.

L'officier de l'état civil :

Dauz

Communiqué à l'état civil de
Trilly et de Grenchen.

Registre des mariages A.

N^o 215
Bieri
Pernet

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bieri, Jean-Frédéric
célibataire
employé de commerce
originaire de Schangnau (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le dix-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jean Bieri, tonnelier et de
Anna-Elisabeth née Schweizer, à Roudfingen

2. Pernet, Sophie-Alyse
célibataire
lingère
originaire de Ormont-dessus domiciliée à
Lausanne née à
Ormont-dessus le dix-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Eugène-Frédéric Pernet, agriculteur et de
Louise-Alyse née Habel, à Ormont-dessus

Comme témoins :
1. Jules Giddey, employé de commerce, à Lausanne
2. Joseph Ballaman, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Schangnau
et à Ormont-dessus, le 7 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Schangnau et Ormont-
dessus.

Les époux :
Jean Bieri
Sophie Bieri

Les témoins :
Jules Giddey
Joseph Ballaman

L'officier de l'état civil :
Jucel

Communiqué à l'état civil de
Schangnau et d'Ormont-
dessus.

N^o 216
Coquerand
et
Trincard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coquerand, Emile - François - Julien
célibataire

agent de police
originaire de Bercher domicilié à
Lausanne né à

Morsavin en Bonnemain (Vlle le cinq septembre
de Melaine) mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Ulysse Coquerand, négociant et de
Marie née Gautier, à Bercher

2. Trincard, Lucie - Emma
célibataire

originaire de Terey domiciliée à
Bercher née à

St Saphorin (Lausanne) le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jules - Frédéric Trincard et de
Fanny née Cherpillod, décédée

Comme témoins : 1. Gustave Robert, employé de commerce, à Lausanne
2. Charles Drapel, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Terey, le 8,
et à Bercher, le 10 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bercher et Terey.

Les époux :

Coquerand
Lucie Coquerand

Les témoins :

J. Robert
J. Drapel Ch.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de St-
Cierges et de Terey.

Registre des mariages A.

N^o 217
Groux
Boillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux, Emile - Edouard

Célibataire

monteur au téléphone

originaire de Giez et Novalles

domicilié à

Lausanne

né à

Grandson

le premier février

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Jules - César Groux, forgeron

et de

Louise née Pothoy, à Grandson

2. Boillod, Fernande

Célibataire

lingère

originaire de Cernux - Péquignot (Neuchâtel)

domiciliée à

Lausanne

née à

au Locle

le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Fritz - Armand Boillod, menuisier

et de

Pauline - Emilie née Richard, à Neuchâtel

Comme témoins :

1. Julien Tauxe, chauffeur-mécanicien, à Lausanne

2. Emma Jaquier (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Giez, le 16, à Novalles et à Cernux - Péquignot, le 17 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Giez, Novalles
et Cernux - Péquignot.

Les époux :

Groux
Fernande Groux

Les témoins :

Julien Tauxe
Emma Jaquier

L'officier de l'état civil :

Jaquier

Communiqué à l'état civil de Grandson, de Giez et de Cernux - Péquignot.

Registre des mariages A.

N^o 218
Déglise
Koehler

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Déglise, Albert - François

célibataire

agent de police

originaire de Gessen, domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois septembre

mit huit cent quatre-vingt-treize fils de

François Déglise, manoeuvre à Lausanne et de

Elisa Mugnier née Perrin, décédée

2. Koehler, Marie - Eugénie

célibataire

cuisinière

originaire de nationalité française domiciliée à

Kienheim (Haut-Rhin), Alsace née à

Kienheim le vingt-un avril

mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Theodore Koehler, vigneron et de

Josephine née Schmitt, à Kienheim

Comme témoins : 1. Emile Lugin, agent de police, à Lausanne

2. Victor Chiroud, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Kienheim, le 13 mars, à Lau-
sanne et à Gessen, le 7 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Consentement des père et mère de la fiancée.
- Certificat de nationalité de la fiancée.
- Déclaration du Vice-Consul de France.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Gessen et Kienheim.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Lettre du Vice-Consul de France.
- Lettre du Département, n^o 3842 I.
- Communiqué à l'état civil d'Ursins et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

A. Déglise

M. Déglise

Les témoins :

Lugin

Chiroud, 2

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 219
Jäger
et
Meuwly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jäger, Jakob
célibataire
magasinier
originaire de Peist (Grisons) domicilié à
Lausanne né à
Peist le vingt-six juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Margrith Jäger née Lavacida, décédée et de

2. Meuwly, Maria
célibataire
employée d'hôtel
originaire de Guemels et Cressier / Nord (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Guemels le onze juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Johann Meuwly, employé au téléphone et de
Elisabetha née Weisbaum, à Guemels

Comme témoins : } 1. Berthe Blumenthal (dame), à Lausanne
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Cormondres, le
8, à Peist et à Cressier, le 9 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Peist, Cormondres
et Cressier.

Les époux :

Jacob Jäger
Maria Jäger

Les témoins :

Blumenthal Berthe
Gantin

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de
Peist, de Cormondres et de
Cressier.

Registre des mariages A.

No 220
Berchten
et
Benz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berchten, Ernest - Walter

célibataire

employé de banque

originaire de St Etienne (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf janvier

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Charles-Frédéric Berchten, mécanicien et de

Anna-Marie née Loosli, à Lausanne

2. Benz, Marie-Elisabeth

célibataire

couturière

originaire de Thierachern (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-sept décembre

mit huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Alfred-Emile Benz, typographe et de

Marie-Rosalie née Schmocker, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Berchten, mécanicien, à Lausanne
2. Emile Benz, télégraphiste, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à St Etienne
et à Thierachern, le 23 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, St Etienne et
Thierachern.

Les époux :

Walter E. Berchten
Marie Berchten

Les témoins :

Ch. F. Berchten
E. Benz

L'officier de l'état civil :
P. Lucet

Communiqué à l'état civil de St Etienne
et de Thierachern.

Registre des mariages A.

No 221
Schoch
Kluge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schoch, Ernst-Gottlieb
célibataire
coiffeur
originaire de Berghem (Wurtemberg) domicilié à
Lausanne né à

Berghem le vingt-cinq août
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Wilhelm Schoch, négociant et de
Johanna-Luise née Linn, à Berghem

2. Kluge, Hedwig-Liddy
célibataire
coiffeuse
originaire de Bautzen (Saxe) domiciliée à
Lausanne née à

Bautzen le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Gustav-Otto Kluge, concier-maître et de
Anna-Amalie-Flora née Ude, à Olten

Comme témoins : 1. Albert Schenkel, représentant, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Berghem,
le 17, et à Bautzen, le 27 avril 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne, Berghem et
Bautzen.
Certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.

Les époux :

Ernest Schoch
Liddy Schoch

Les témoins :

A. Schenkel
M. Emery

L'officier de l'état civil :
P. Uccelli

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne (en
deux exemplaires).

Par jugement du Tribunal Landquart
(Chambre civile) à St. Gallen rendu
en date du 16 mars 1907, déclaré
définitif et exécutoire le 21 avril
1907, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l'_____
ne peut contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 4 mai 1907
L'officier de l'état civil :

P. Uccelli
R. au 13.10.27.

Registre des mariages A.

222
Verrey
et
Redmayne

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 31 Mars 1913 déclaré définitif et exécutoire le 24 Avril 1913 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce Lausanne, le 11 Mai 1913

9-146
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Verrey, Jules - Henri
célibataire
architecte
originaire de Lausanne et Vevey domicilié à Lausanne né à Lausanne le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-deux fils de Henri Verrey architecte, à Lausanne et de Suzanne née Metzger, décédée

2. Redmayne née de Sinner, Catharina-Henriette-Emilie-Emma-Anna
veuve de Ralph-Cecil-Francis-Frinstall Redmayne fils originaire de Nouvelle Britannique le 28 janvier 1815 domiciliée à Lausanne née à Michoud le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-sept fille de Friedrich-Johann-Rudolf de Sinner et de Franziska-Emma née Wolff, les deux décédés

Comme témoins : 1. Udo de Sinner, juge informateur, à Montreux
2. Gaston Dutoit, ingénieur C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, et à Vevey, le 14 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Vevey.
Acte de décès du premier mari de la fiancée.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :
J. H. Verrey
Anna Verrey

Les témoins :
M. Sinner
Gaston Dutoit

L'officier de l'état civil :
P. H. P.

Communiqué à l'état civil de Vevey

Registre des mariages A.

N° 233
Pache
Volmi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Jean
c'libataire
employé de commerce
originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Jul. Pache, maçon, à Lausanne et de
Hermine née Thuillard, décédée

2. Volmi, Albertine - Marguerite - Valentine
c'libataire
employée de commerce
originaire de Graglia (Furin), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Michel - Jean - Laurent - Ange Volmi, décédé et de
Angèle - Marie - Catherine née Canova, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Maurice Richard, technicien, à Lausanne
2. Osimi Maier, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Epalinges,
le 5, et à Graglia, le 16 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Epalinges, et Graglia,
avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Jean Pache
A. Pache

Les témoins :

Th. Thuillard.
A. Maier

L'officier de l'état civil :

Pache

Communiqué à l'état civil d'Epalinges et à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 6 juillet 1933,
déclaré définitif et exécutoire le 25
septembre 1933, le mariage inscrit
ci-contre, a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 5 octobre 1933.

Officier de l'état civil: AD INT.

[Signature]

224
Favre
Montillet

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Andée' - Charles-Louis
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Goumoëns-la-Ville et Genève domicilié à
Mainpalais né à
Genève le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Jules-Louis Favre, employé postal et de
Marie-Louise nie Bonnard, décédée

2. Montillet, Marie-Antoinette
 célibataire
 brodeuse
 originaire de Lyon (France) domiciliée à
Lausanne née à
Lyon (5^e arrt) le vingt-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Marie Montillet, hôtelière, à Marseille et de

Par décision du J. A. Schaller le 11 septembre 1933,
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-contre, en ce
 sens qu'« l'époux est non
 pas célibataire, mais bien
 "divorcé" dès le 12 mai
 1917, de Mathilde née
 Anz. de Russel »

Lausanne, le 11 septembre 1933.
 Officier de l'état civil,
J. A. Schaller

Ed. Schaller est
 Genève (B.C.).

Comme témoins :
 1. Eduard Baerard, éditeur, à Lausanne
 2. Reni Prangi, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mainpalais, le 20 août, à Genève, le
10^e, à Goumoëns-la-Ville, à Lausanne et à Lyon, le
2 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autrization de l'état civil
de Mainpalais.

Les époux :
André Favre
Marie Favre

Les témoins :
E. Baerard
R. Prangi

L'officier de l'état civil :
J. A. Schaller

Communiqué à l'état civil d'Edel-
 lens, de Genève (B.C.) en l'arr.
 et à la Chancellerie d'Etat, à
 Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 225
 Weitnauer
 Mack

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Weitnauer, Fritz-Alexander**
 divorcé de Thérèse - Andée née Lemaire, dès le 23 avril 1917
 négociant
 originaire de Bâle domicilié à
 Lausanne né à
 Bâle le quinze mai
 mil huit cent dix-huit fils de
 Johann - Adolf Weitnauer, décédé et de
 Rosalie - Wilhelmine née Hubel, à Bâle

2. **Mack, Georgette**
 célibataire

originaire de Vevey domiciliée à
 Lausanne née à
 aux Bruns (Hospitel) le sept mai
 mil huit cent quinze fille de
 Louis - Jules Mack, médecin et de
 Marie - Emilie née Brevet, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Ernest Weitnauer, commerçant, à Bâle
 2. Gaston Mack, commerçant, à New-York

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Bâle et à
 Vevey, le 20 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Extrait de jugement de divorce pour
 le fiancé.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Bâle et Vevey.

Les époux :
 F. Weitnauer
 G. Mack

Les témoins :
 E. Weitnauer
 G. Mack

Communiqué à l'état civil de Bâle
 et de Vevey.

L'officier de l'état civil :
 [Signature]

N^o 226
de Neuron
de Cerjat

Par jugement du Tribunal...
en date du 23 mai 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 26 juin
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an... le
délai pendant lequel l'_____
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 24 juin 1927
L'officier de l'état civil:
H. Lichaut
R. du 20. 10. 27.

1-259
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Neuron, Marcel - Robert
célibataire
médecin
originaire de St Sulpice et Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à
Madrid (Espagne) le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Robert - Louis de Neuron, Banquier et de
Marie - Louise née Marcel, à Lausanne

2. de Cerjat, Elisabeth - Marguerite - Henriette
célibataire

originaire de Lausanne, Moudon et Berne domiciliée à
Lausanne née à

Curityba (Brésil) le dix-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Gaston - Charles - Gustave de Cerjat, ingénieur et de
Henriette née van der Berg, à Paris

Comme témoins : 1. William Grand d'Hauteville, à Vevey
2. André de Perrot, ingénieur, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Neuchâtel,
Moudon et Berne, le 10, à St Sulpice, le 11 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé,
avec traduction.
Pour celui de la fiancée, voir vol.
B. 3, fol. 41.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, St Sulpice, Neu-
châtel, Moudon et Berne.

Les époux :
Marcel de Neuron
Elisabeth de Neuron

Les témoins :
W. Grand d'Hauteville
A. de Perrot

Communiqué à l'état civil de
St Sulpice, de Neuchâtel,
de Moudon et de Berne.

L'officier de l'état civil :
Pucet

N^o 227
Bovey
Châpuis

Par décision du 18 novembre 1931
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le mari, ~~citoyen suisse~~,
originaire de Chaneaz

Lausanne, le 19 novembre 1931.
L'officier de l'état civil:

L. Bauff
à qui a donné acte de
Prilly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Alexandre - Emile
veuf de Marie Bovey née Hering, dès le 1^{er} juin 1917
flleuriste

originaire de citoyen américain domicilié à
en Amérique, en séjour à Lausanne né à
Moudon le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Emile-Alexandre Bovey, horticulteur, à Paudex et de
Josephine née Hofmann, décédée

2. Châpuis, Suzanne
célibataire

originaire de Romanet Lausanne domiciliée à
Moudon née à
Moudon le vingt-un juin
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Louis Châpuis, secrétaire municipal, à Moudon et de
Rosine-Louise-Augustine née Fauchère, décédée

Comme témoins : } 1. Alexandre Bovey, horticulteur, à Paudex
2. Francis Gétaz, horticulteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Romanet
et à Moudon, le 22 mai 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Dispense de production de l'acte de
décès de la première femme du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Moudon et Romanet.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.

Les époux :
Emile Bovey
Suzanne Bovey

Les témoins :
A. Bovey
Metay

L'officier de l'état civil :
Maer

Communiqué à l'état civil de Prilly
et de Moudon.

Registre des mariages A.

N^o 228
Ischi
Tritten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ischi, Louis-Henri
célibataire
employé de commerce
originaire de Rumisberg (Berne) domicilié à
Tully né à
Romainmôtier le quatorze octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Emile Ischi, employé de bureau et de
Marie-Françoise née Tournon, à Tully

2. Tritten, Berthe-Marguerite
célibataire
originaire de Lenk (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Tully le vingt-deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Jean-Gottfried Tritten, décédé et de
Julie-Henriette née Regamey, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ernest Tritten, facteur au télégraphe, à Lausanne
2. Henri Ischi, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tully, le 3, à Lenk et à
Lausanne, le 5, à Oberbipp, le 6 mai 1919
Registre des familles vol. 16 fol. 138

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Cinq juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Tully.

Les époux :
Louis Ischi
Berthe Ischy

Les témoins :
Ernest Tritten
Louis Henri Ischy

L'officier de l'état civil :
Pucelet

Communiqué à l'état civil d'Ober-
bipp, de Tully et de Lenk.

Registre des mariages A.

No 229
Lang
et
Groux

Par décision du 24 septembre 1937,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à la mention *frabrony*
miqne de l'époux et de son
père soit orthographié
Lang, soit avec une
sur la s.

Lausanne, le 24 septembre 1937.

L'officier de l'état civil:

Signé à Utzenstorf et
Payerne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lang, Emile-Oswald
célibataire

pâtissier

originaire de Utzenstorf (Deum)
Lausanne

domicilié à

né à

Lausanne

le seize décembre

mit huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Jean-Charles Lang, boulanger

et de

Rosina née Meister, à Lausanne

2. Groux, Rose-Albertine

célibataire

cuisinière

originaire de Payerne

domiciliée à

née à

Yverdon

le dix-neuf mars

mit huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Althue Groux, employé C. F. F.

et de

Rosine née Jaquet, à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Robert Visinand, employé, à Lausanne
- 2. Ernest Kasser, receveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Utzenstorf et Pa-
yerne, le 7 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Utzenstorf et
Payerne.

Les époux :

Emile Lang

Rose Lang

Les témoins :

Robert Visinand

Ernest Kasser

L'officier de l'état civil :

Juce!

Registre des mariages A.

N^o 230
 Jordan
 et
 Cantin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Eugène-Robert
 célibataire
 ouvrier de ville
 originaire de Ormont-dessus domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Eugène Jordan, ouvrier de ville et de
Rosine-Bertha née Hennard, à Lausanne

2. Cantin, Marie-Angèle
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Rueyres-les-Prés (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Rueyres-les-Prés le onze janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Marie-Céline Cantin, à Lausanne et de

Comme témoins :
 1. Eugène Jordan, ouvrier de ville, à Lausanne
 2. Ernest Curtz, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Rueyres-les-Prés, le 14, et à Ormont-dessus, le 15 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ormont-dessus
et Rueyres-les-Prés.

Les époux :

E. Jordan
A. Jordan

Les témoins :

Eugène Jordan
Ernest Curtz

L'officier de l'état civil :

Guat

Communiqué à l'état civil d'Ormont-dessus et de Rueyres-les-Prés.

Registre des mariages A.

N^o 231
Thuillard
Wetli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard, Gustave

divorcé de Marie-Matrine Perroud, dès le 29 avril 1919
mancoume

originaire de Froiderville domicilié à

Lausanne né à

Eschens / Lutry le vingt-un mars

mil huit cent soixante-dix fils de

Jean - Samuel Thuillard et de

Hermette - Amélie vic Perroud, les deux décédés

2. Wetli, Rosa - Anna

célibataire

mineure

originaire de Männedorf (Zürich) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt fille de

Robert Wetli, décédé et de

Marie - Anna vic Friedli, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Constant Lavanchy, cafetier, à Lausanne
2. Alors Emery, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Männedorf,
le 15, et à Froiderville, le 16 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Froiderville et

Männedorf.

Pour l'acte de mariage du fiancé,

avec divorce, voir vol. 21, fol. 110.

Communiqué à l'état civil de

Yverdon et de Männedorf.

Les époux :

Gustave Thuillard

Rosa Thuillard

Les témoins :

St-Lavanchy Ram

Alors Emery

L'officier de l'état civil :

Pucci

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 232
Perréard
et
Borgognon

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perréard, Henri - Paul
célibataire
ouvrier de ville
originaire de Chêne - Bourg (Genève) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trente juillet
mit huit cent quatre-vingt - seize fils de
Henri - Marc Perréard, décédé et de
Roine - Euphrasie - Charlotte née Guyard, à Lausanne

2. Borgognon, Lina - Alice
célibataire
cuisinière
originaire de Riez et Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Vallorbe le huit octobre
mit huit cent quatre-vingt - dix fille de
Aime Borgognon, agriculteur, à Lutry et de
Anne - Marie née Fenthouy, décédée

Comme témoins :
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne
2. Marcel Dérolz, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 avril, à Lutry,
le 1^{er}, à Chêne - Bourg et à Riez, le 2 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Chêne - Bourg, Riez
et Lutry.

Les époux :
Paul Perréard
Lina Perréard

Les témoins :
M. Emery
Marcel Dérolz

Communiqué à l'état civil de
Cully et de Lutry et
de Genève (D.C.S.)

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Registre des mariages A.

No 233
 Pontet
 et
 Chenevard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pontet, Edouard-Henri

célibataire

garde-frontière

originaire de Oron-le-Châtel domicilié à

St-Cergue

né à

Lausanne

le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Joseph Pontet, agriculteur

et de

Caroline-Adèle-Rosémère née Leopold, à Corcelles-le-Rorat

2. Chenevard, Adèle-Olga

célibataire

minegère

originaire de Corcelles-le-Rorat domiciliée à

Corcelles-le-Rorat

née à

Corcelles-le-Rorat

le trois juin

mil neuf cent fille de

Lucien-Auguste Chenevard, agriculteur

et de

Elisa née Porchet, à Corcelles-le-Rorat

Comme témoins :

1. Egar Mellet, garde-frontière, au Locle

2. Marius Heryse, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Cergue et à Corcelles-le-Rorat,

le 14, à Oron-le-Châtel, le 16 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de St-Cergue

Les époux :

E. Pontet

Olga Pontet

Les témoins :

Mellet Egar

Heryse M^s

L'officier de l'état civil :

Jucet

Communiqué à l'état civil d'Oron-le-Rorat, de St-Cergue et de Repray.

N^o 234
Wirtz
et
Perroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wirtz, Gustave-Louis-Antoine**
veuf de Julie née Verly, déc. le 15 août 1917
typographe

originnaire de Gossens _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-et-un mai

_____ mil huit cent dix-neuf _____ fils de

Jean-Louis Wirtz _____ et de

Louise-Henriette née Fazzan, les deux décédés

2. **Perroud née Troillet, Marie-Madelaine-**

Antoinette, veuve de Jules-Naurice Perroud, déc.

le 22 juillet 1916, ménagère

originnaire de Collombey-Muraz (Valais) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

riège Sion (Valais) _____ le vingt-sept mai

_____ mil huit cent dix-neuf _____ fille de

Jean-Ignace Troillet, facteur _____ et de

Marie-Louise née Rudaz, à Salins (Valais)

Comme témoins : } 1. François Pettinardi, typographe, à Lausanne

2. Léon Anker, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gossens, le 16, à

Collombey, le 17 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du premier mari

de la fiancée.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Gossens et Collombey.

Page l'acte de décès de la première

femme du fiancé, voir vol. 49,

fol. 112.

Communiqué à l'état civil d'Ussens

et de Collombey-Muraz.

Les époux :

Gustave Wirtz

Marie Verly

Les témoins :

François Pettinardi

Léon Anker

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Registre des mariages A.

No 235
Mussy
et
Gamon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mussy, Jules-Louis-Henri
célibataire
commis au service d'hygiène
originaire de Ecublens domicilié à
Lausanne né à
St Sulpice le neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jules Mussy, décédé et de
Clémence née Foyet, à Lausanne

2. Gamon, Charlotte-Marie
célibataire
téléphoniste
originaire de Villars-le-Ferroie domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Justin-Henri Gamon, fabricant, à Renens et de
Marie-Elise née Margueat, décédée

Comme témoins : } 1. Henri Gamon, industriel, à Renens
2. Albert Noverez, employé B. C. V., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ecublens et Villars-le-Ferroie, le 25 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Ecublens et Villars-le-Ferroie.

Les époux :

J. Mussy
Charlotte Mussy

Les témoins :

H. Gamon
Noverez

Communiqué à l'état civil
d'Ecublens et d'Ecchallem.

L'officier de l'état civil :

J. Vuille

Registre des mariages A.

N^o 235
Hofer
Ruchti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hofer, Fritz-Adolphe

célibataire

technicien

originaire de Priglen (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

au Lock (Neuchâtel) le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Adolphe Hofer

et de

Louise-Emma née Fybach, les deux décédés

2. Ruchti, Jeanne

célibataire

originaire de Cosaffolten-Rappeswil (Berne) et Neuchâtel domiciliée à

Lausanne

née à

Neuchâtel le trente janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Gottfried Ruchti

et de

Louise née Savet, les deux décédés

Comme témoins :

1. Octave Flaction, employé, à Lausanne

2. Philippe Gugy, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Priglen, Rappeswil et Neuchâtel, le 8 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Priglen et Rappeswil et Neuchâtel.

Les époux :

Hofer
Jeanne Hofer

Les témoins :

O. Flaction
Ph. Gugy

L'officier de l'état civil :

Mucchi

Communiqué à l'état civil de
Priglen, de Rappeswil et de
Neuchâtel.

Registre des mariages A.

No 237
Gindraat
et
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gindraat, Anatole

Célibataire

typographe

originaire de Framelan-dessus (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Framelan-dessus le dix-sept mai

mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de

Oleide Gindraat, décédé et de

Elisabeth née Flüchiger, à Framelan

2. Dubois, Mathilde

Célibataire

femme de chambre

originaire de Henniez domiciliée à

Lausanne née à

Henniez le dix-huit avril

mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de

Louis Dubois, menuisier et de

Alice née Gudit, à Henniez

Comme témoins :

1. Jean Angst, cafetier, à Lausanne

2. Eugène Eich, distillateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Framelan, le 15, et à Henniez, le 16 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Framelan et Henniez.

Registre des familles vol. 23 296.

Communiqué à l'état civil de Framelan et de Granges.

Les époux :

Anatole Gindraat

Mathilde Gindraat

Les témoins :

Jean Angst

Eug. Eich

L'officier de l'état civil :

Muehl

Registre des mariages A.

N^o 238
Teeck
Solman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Teeck, Robert

célibataire

industriel

~~originaire de~~ d'origine prussienne

domicilié à

Lausanne - Ouchy

né à

Pétrograd

le trente-un mai

mil huit-cent quatre-vingt-dix

fils de

Heinrich Teeck, industriel

et de

Amélie née Muser, à Pétrograd

2. Solman, Yvonne - Jeanne - Alice

célibataire

étudiante

~~originaire de~~ d'origine belge

domiciliée à

Lausanne

née à

Berlin

le trois janvier

mil neuf-cent un

fille de

George - Félix Solman, banquier, à Berlin

et de

Alice née Friedmann, à Lausanne

Comme témoins :

1. Comte Konrad von Frankenberg, à Ouchy

2. Otto Egli, Directeur, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance, avec une traduction.

Consentements des père et mère de la fiancée.

Acte de publication de mariage à Lausanne.

Certificat de capacité du fiancé.

Certificat de nationalité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Les époux :

Robert Teeck

Yvonne Teeck

Les témoins :

Comte Konrad von Frankenberg

Otto Egli

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué

Registre des mariages A.

No 339
Schlecht
et
Fraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlecht, Ernest
veuf de Mathilde - Blanche née Maury, née le 2 décembre 1918
solitaire ne glacié
originaire de Radelfingen (Berno) domicilié à
Lausanne né à
Heerlenbalm (Berno) le trois décembre

mit huit cent quatre-vingt-dix fils de
Friedrich Schlecht, agriculteur à Küttighofen et de
Margaritha née Hurni, décédée

2. Fraud, Clémence - Olga
célibataire
brideuse
originaire de Protters domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le cinq février

mit huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Louis-Alfred Fraud, commissionnaire à Lausanne et de
Jeanne-Constance née Prot, décédée

Comme témoins :
1. Albert Déglise, agent de police, à Lausanne
2. Louis Zolamdt, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Protters,
le 3, et à Dettligen, le 4 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Dettligen et
Protters.
Copie l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 51,
fol. 166.

Les époux :

Schlecht Ernest
Olga Schlecht

Les témoins :

Zolamdt
Déglise

L'officier de l'état civil :

Fraud

Communiqué à l'état civil de
Dettligen et de Protters.

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 15 juin 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 30 septembre
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage (à dater du 30 septembre 1925).
Lausanne, le 21 octobre 1925.

L'officier de l'état civil:

P. Bauf

Registre des mariages A.

N^o 240
Martignier
Büttikofer

Par jugement du Tribunal... du district de Pienne (Berne) rendu en date du 27 avril 1927, déclaré déjultif et exécutoire le 27 avril 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an(s), le délai pendant lequel _____ ne pourra _____ contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 27 mai 1927.

L'officier de l'état civil:

Baiff

R. au 13/10.27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martignier, Hypolite-Marius
divorcié de Marie-Anne née Le Fiblec, dès le 6 octobre 1917, hôtelier
originaire de Eclépens et Taulion domicilié à Lausanne né à

Kiomatz (Palais) le dix-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Daniel-Jules Martignier, agriculteur et de
Marie-Anne-Léontine née Delbeth, à Kiomatz

2. Büttikofer, Rosa
célibataire
employée d'hôtel
originaire de Kessenerried (Berne) domiciliée à Lausanne née à

Riggisberg (Berne) le vingt-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Karl Büttikofer, décédé et de
Rosina née Ufer, à Riggisberg

Comme témoins :
1. Charles Frank, secrétaire d'hôtel, à Montreux
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eclépens, Taulion et Kirchberg, le 16 mai 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec mention du divorce.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Eclépens, Taulion et Kirchberg.

Les époux :
M. Martignier
Rose Martignier

Les témoins :
Carto Brand
M. Emery

Communiqué à l'état civil de Lausanne de Taulion et de Kirchberg.

L'officier de l'état civil :
Baiff

Registre des mariages A.

N^o 241
 Caspar
 Pella

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Caspar, Franz**
 veuf de Victoria - Olivia Neuweith, dès le 4 octobre 1918.
 commerçant

originaire de Schmitten (Grisons) domicilié à
 Lausanne

Schmitten le dix-huit février
 mil huit cent soixante

fils de
 Johan - Paul Caspar et de
 Maria - Katharina née Müller, les deux décédés

2. **Pella née Domenjot, Berthe-Rose-Henriette**
 veuve de Giuseppe - Anselmo - Luigi Pella, dès le 11 juillet
 1917

originaire de Pully domiciliée à
 Lausanne

Lausanne le dix décembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de
 Charles - Benjamin Domenjot, géomètre et de
 Virginie - Piatica née Romanens, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Alfred Maximann, menuisier, à Morgny
 2. Jean Gay, employé C. F. F., à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pully, le 30 avril,
 à Schmitten, le 1^{er} mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès du premier mari
 de la fiancée.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Schmitten et
 Pully.

Pour l'acte de décès de la précitée
 femme du fiancé, voir vol. 57,
 fol. 8.

Communiqué à l'état civil de
 Schmitten et de Pully.

Les époux :

Franz Jos. Caspar
 Berthe Caspar

Les témoins :

Gay Jean
 Maximann Alfred

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 242
 Fausse
 et
 Gaudard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fausse, Joseph

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Leyrin et Ormont-dessous domicilié à

Lausanne né à

Plainpalais (Genève) le vingt-huit février

mil huit cent septante-deux fils de

Jean-Emmanuel Fausse et de

Marie-Uranie née Steinegger, les deux décédés

2. Gaudard, Marie-Rosa

célibataire

employée d'hôtel

originaire de Sâles et Paulruz (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

riège Prognon (Fribourg) le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Uppolinnaise Gaudard, agriculteur, à Paulruz et de

Marie née Germaind, décédée

Comme témoins :

1. Escaz Hiet, cafetier, à Lausanne

2. Louis Hodler, romandier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Leyrin, le 7,
 à Sâles et à Paulruz, le 8, à Ormont-dessous, le
 9 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Leyrin, Ormont-

dessous, Sâles et Paulruz.

Les époux :

Joseph Fausse

Marie Fausse

Les témoins :

Escaz Hiet

L. Hodler

L'officier de l'état civil :

J. F. F.

Communiqué à l'état civil de
 Leyrin, d'Ormont-dessous,
 de Sâles et de Paulruz.

Registre des mariages A.

243
Pittet
et
Strahl

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Jean-Henri-Antoine
célibataire

employé postal
originaire de Chapelle près Surpierre (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Granges (Fribourg) le vingt-un avril
mil huit-cent septante-huit fils de

Jean-Alexandre Pittet et de
Marie-Louise née Panchaud, les deux décédés

2. Strahl, Julia
célibataire

fille de salle
originaire de Perwissau (Königsberg), Prusse domiciliée à
Lausanne née à

Frauenfeld (Thurgovie) le dix juillet
mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de

Auguste-Hermann Strahl et de
Wilhelmine née Lenk, les deux décédés

Comme témoins :
1. Honoré Fracheboud, cordonnier, à Lausanne
2. Henri Plumetta, appareilleuse, à Cour

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Chapelle,
le 29 décembre 1918, et à Königsberg, le 14 janvier
1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chapelle et Königs-
berg.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Jean-Henri Pittet
Julia Pittet

Les témoins :

Fracheboud H.
Plumetta

L'officier de l'état civil :

Fruch

Communiqué à l'état civil de
Surpierre et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 244
Golay
et
Gross

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay, Henri-Oscar

célibataire

limonadier

originaire de Breigny Nevers

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Henri-Louis Golay, décédé

et de

Marie-Léa née Platon, à Lausanne

2. Gross, Stanislas-Marie

célibataire

brodeur

originaire de Fribourg

domiciliée à

Lausanne

née à

Fribourg

le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Henri-Pictor Gross, maître-couvreux

et de

Marie née Brevet, à Fribourg

Comme témoins :

1. Emile Golay, employé de bureau, à Lausanne

2. Louis Belet, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne le 19, à Fribourg

le 20, et à Breigny le 21 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Breigny et Fribourg.

Les époux :

Golay Henri
Golay Marie

Les témoins :

Emile Golay
Louis Belet

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué à l'état civil de Breigny et de Fribourg.

Registre des mariages A.

N^o 245
Suttner
Holland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suttner, Johann-Baptist

célibataire

rédacteur

originaire de Baiernmain (Bavière) domicilié à
Lausanne né à

Baiernmain le vingt-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
reconnu de Josef Suttner, industriel et de

Reina Strobl, à Munich

2. Holland, Barbara

célibataire

originaire de Ochshelm, Augsburg, Bavière domiciliée à
Lausanne née à

Furich le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Martin Holland, négociant et de

Barbara née Giesl, à Augsburg

Comme témoins : } 1. Eugène Brot, agent de police, à Lausanne
2. Karel Ferret, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Certificats de capacité.

Acte de publication de mariage

à Lausanne.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
(en 2 exemplaires).

Les époux :

M. H. Suttner

Betty Suttner

Les témoins :

Jules March

E. Brot

L'officier de l'état civil :

Pruch

Registre des mariages A.

N^o 246
Raccoursier
Briod

devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raccoursier, Jean
célibataire
instituteur
originaire de Pusigny "Oron" domicilié à
Chorannes "Aoudon" né à
Mozines le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Allois Raccoursier, décédé et de
Léonie née Gillieron, à Lausanne

2. Briod, Marie-Lydie
célibataire
sténo-dactylographe
originaire de Aoudon, Lucens et Farel ne Lucens domiciliée à
Lausanne née à
Brestornaz "Lyon" le vingt octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Ami-Abram - David - Louis Briod, décédé et de
Thérèse - Lucie née Crauzat, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean Kreye, détenteur de brasserie, à Lausanne
2. Louis Briod, agriculteur, à Donatjyre

Les publications ont eu lieu à Chevannes, Aoudon & Lucens
le 20, à Lausanne, Pusigny et Farel, le 21
mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Aoudon.

Les époux :
Jean Raccoursier
Marie Raccoursier

Les témoins :
Jean-Robert Kreye,
Louis Briod

Communiqué à l'état civil d'Oron-
la-Grille, de Aoudon et de
Lucens.

L'officier de l'état civil :
Pruet

Registre des mariages A.

N^o 247
Meyer
et
Giorgi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Charles-Jules
célibataire
employé postal
originaire de Bowil (Beane) domicilié à
Lausanne né à

Payeme le trente janvier
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Charles-Edouard dit Philippe Meyer, veuf et de
Fanny née Dutte, à Lausanne

2. Giorgi, Severina
célibataire
couturière
originaire de Montecatini (Valdinievole), Lucca (Italie) domiciliée à
Lausanne née à

Montecatini le seize novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Oreste Giorgi, menuisier et de
Erminia née Giovannini, à Montecatini

Comme témoins : } 1. Georges Berner, garçon de bureau, à Lausanne
2. Louis Fuchs, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Grosshöchstetten,
le 21 mars, à Montecatini, le 1. 3 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Grosshöchstetten et
Montecatini, avec certificat de
capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Meyer, Ch.
Giorgi

Les témoins :

Georges Berner
L. Fuchs

L'officier de l'état civil :

J. Fuchs

Communiqué à l'état civil de
Grosshöchstetten et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

248
Wylor
et
Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wylor, Francis
célibataire
marchand-foirain
originaire de Oberendingen (Ségovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le premier mars

mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de
Léopold Wylor, pêcheur et de
Jenny née de Kennen, à Esclimont/Merges

2. Magnin, Augusta
célibataire
femme de chambre
originaire de Cudrefin domiciliée à
Lausanne née à
Fayens le dix-huit avril

mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Auguste-Philippe Magnin, couvreur et de
Julie-Caroline née Jeannin, à Fayens

Comme témoins : } 1. Fritz Thüler, représentant, à Lausanne
2. Louis Boëx, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberendingen et
Cudrefin, le 5 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Oberendingen et
Cudrefin.

Les époux :

Francis Wylor
Augusta Wylor

Les témoins :

Fritz Thüler
Louis Boëx

L'officier de l'état civil :

Jacques

Par jugement du Tribunal d...
district de Lausanne rendu
en date du 28 avril 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 2 juillet
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 24 juillet 1924.

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à l'état civil de
Oberendingen et de Cudrefin.

Registre des mariages A.

N^o 249
Duruz
Wagnière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duruz, Edouard
célibataire
marichal
originaire de Cronay domicilié à
Pridley - Magnoux né à
Mézery le douze mars
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Eugène Duruz, décédé et de
Elise née Héritier, à Pridley - Magnoux

2. Wagnière, Clara-Eugénie
célibataire
ménagère
originaire de Orzens domiciliée à
Orzens née à
Orzens le vingt-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Constant-Louis-Théophile Wagnière, décédé et de
Lina née Wagnière, à Orzens

Comme témoins :
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne
2. Henri Pöschel, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pridley - Magnoux et à Cronay,
le 23, à Orzens, le 24 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Extrait de l'état civil
de Colombier.

Les époux :
Duruz Edouard
Duruz Clara

Les témoins :
H. Pöschel
M. Emery

Communiqué à l'état civil de
Colombier et d'Herimont

L'officier de l'état civil :
Puccini

Registre des mariages A.

No 250
Fiaux
Pittet

10
244

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiaux, Louis-Robert

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Prayeire

le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Jean-Louis Fiaux

et de

Jenny-Louise-Marie née Beldan, les deux décédés

2. Pittet, Marie-Alphonine

célibataire

originaire de Villars-le-Terroir

domiciliée à

Lausanne

née à

Villars-le-Terroir

le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Nathieu-Casimir Pittet décédé

et de

Marie-Isabelle née Turion, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Dombald, fonctionnaire postal, à Lausanne

2. Léon Pittet, employé d'hôtel, à Orchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, et Villars-le-Terroir, le 24 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Villars-le-Terroir

Les époux :

L. Fiaux
Marie Fiaux

Les témoins :

C. Dombald
Léon Pittet

L'officier de l'état civil :

J. Guet

Communiqué à l'état civil d'Échel-les-Bains.

Registre des mariages A.

N^o 251
Kriesi
Bucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kriesi, Karl
célibataire
cuisinier
originaire de Grünningen (Zürich) domicilié à Lausanne
né à Antel-Eggingen, Baden le vingt-cinq août
mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de
Heinrich Kriesi, verrier, à Baden (Requie) et de
Anna-Maria née Roth, décédée

2. Bucher, Katharina
divorcée de Ernst Hofer, dès le 30 septembre 1915
modeste
originaire de Weil (Lörrach), Baden domiciliée à Lausanne
née à Lucerne le vingt mars
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
Balthasar Bucher, jardinier et de
Katharina née Schacher, à Lucerne

Comme témoins : } 1. Alfred Demont, marchand de cycles, à Lausanne
2. Charles Somme, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Grünningen,
le 14, et à Weil, le 16 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée,
avec mention du divorce.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Grünningen et Weil.
Autorisation du Conseil d'Etat

Les époux :
Charles Kriesi
Katharine Kriesi

Les témoins :
Alfred Demont
Somme Jean

Communiqué à l'état civil de Grünningen et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Par jugement du Tribunal... rendu en date du 23 février 1918, déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1918, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel les femmes ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 23 septembre 1918. Lausanne, le 15 novembre 1918. L'officier de l'état civil: H. Lochant

N^o 352
Lahmann
Schott

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lahmann, Gustav-Heinrich
célibataire
docteur phil., chimiste
originaire de Colmar domicilié à
Zurich né à
Brumath (Bas-Rhin) le vingt septembre
mil huit cent seize fils de
Johann-Peter-Heinrich Lahmann, décédé et de
Maria-Franziska née Mutschler, à Hambourg

2. Schott née Udry, Madeleine-Cécile
veuve de Félix-Richard-Otto Schott, dès le 24 juin 1915

originaire de Yverdon domiciliée à
Yverdon née à
Aubonne le sept avril
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Octave-Alphonse-Aurice Udry, professeur et de
Emma-Elise née Girardin, à Yverdon

Comme témoins : } 1. Louis Bard, professeur, à (Yverdon)
2. Elise Bard (dame), à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Zurich, le 20, à Colmar et à
Yverdon, le 21, à Yverdon, le 23 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autourantion de l'état civil de
Zurich

Les époux :

G. H. Lahmann,
Mademoiselle Lahmann

Les témoins :

L. Bard,
Elise Bard-Girardin

L'officier de l'état civil :

P. B.

Communiqué à l'état civil de Colmar,
de Zurich et de Gimel.

Registre des mariages A.

N^o 253
Cruchon
Boulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cruchon, Henri**
célibataire
ouvrier à la condouerie de Bercher
originaire de Bercher domicilié à
Boulem né à
Fey le deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jules Cruchon, agriculteur et de
Louise Adeline née Cruchon, à Boulem.

2. **Boulet, Hélène**
célibataire
couturière
originaire de Eret - s - Champrent domiciliée à
Eretines - s - Yveidon née à
Lausanne le vingt-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Bertha Boulet, décédée et de

Comme témoins :
1. Lucien Guex, agriculteur, à Boulem
2. Fernand Cruchon (L'elle), à Boulem

Les publications ont eu lieu à Bercher, Boulem, Eret - s - Champrent et Eretines - s - Yveidon, le 14 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
St-Cierges.

Les époux :
Cruchon Henri
Hélène Boulet

Les témoins :
Guex Lucien
Fernand Cruchon

Communiqué à l'état civil de St-Cierges, de Champrent et de
Maurin.

L'officier de l'état civil :
Guex

Registre des mariages A.

N^o 254
Rapin
Breitling

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin, René-Albert

célibataire

Directeur technique

originaire de Payerne

domicilié à

Lausanne

né à

Payerne

le quatre mois

mil huit-cent quatre-vingt-quinze

fils de

César-David Rapin, négociant

et de

Anna-Johanna-Catharina née Staudt, à Lausanne

2. Breitling, Angèle-Oly

célibataire

originaire de: Ponts-de-Martel (Neuchâtel)

domiciliée à

Nyon

née à

St-Jmier (Berne)

le six décembre

mil huit-cent quatre-vingt-onze

fille de

Jéon Breitling, délégué

et de

Marie-Lina née Theurillat, à Nyon

Comme témoins :

1. Gaston Breitling, fabricant, à La Chaux-de-Fonds

2. René Favre, industriel, à Payerne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 14, à Payerne,
Ponts-de-Martel et Nyon, le 20 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Payerne, Ponts-
de-Martel et Nyon.

Les époux :

René Rapin
Angèle Rapin

Les témoins :

G. Breitling
R. Favre

L'officier de l'état civil :

J. F. J. J.

Communiqué à l'état civil de
Payerne, des Ponts-de-Martel
et de Nyon.

Registre des mariages A.

N^o 255
 Noverraz
 et
 Schärer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Noverraz, Albert**

célibataire

restaurateur

originaire de **Cully et Lutry** domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le vingt-un août
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Auguste-Abram Noverraz (décédé) et de
Helène née Humi, à Lausanne

2. **Schärer, Paul-Emma**

célibataire

ménagère

originaire de **Busswil & Melchnau (Berne)** domiciliée à
Lausanne née à

Villeret (Berne) le vingt-un janvier
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Jacob Schärer, décédé et de
Louise née Wirth, à St. Imier

Comme témoins : } 1. **Alfred Rochat, Teinturier, à Lausanne**
 2. **Charles Host, négociant, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 28, à Cully, le 29,**
à Lutry et à Melchnau, le 30 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à **Lausanne, Cully, Lutry**
 et **Melchnau**.

Les époux :

Noverraz
Emma Noverraz

Les témoins :

Rochat
Host

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de **Cully,**
Lutry et de Melchnau.

Registre des mariages A.

N^o 256
Sachiche
Wäkerlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Sachiche, Fernand-Louis**
divorcé de Léonie Ifiga, veuve Laffont, dès le 14 novembre 1913
chef du secrétariat du service des Travaux de la Compagnie du Canal de
origine de Rouille (Doubs), France domicilié à
Ismailia (Egypte) né à
St-Maurice (Valais) le douze octobre
mil huit-cent dix-huit-quatre fils de
Alexis-Justin Sachiche, décédé et de
Reine-Alexandrine née Dumont, à Ismailia

2. **Wäkerlin née Duruz, Anne-Marie**
veuve de Louis-Alexandre Wäkerlin, dès le 25 janvier 1914

originaire de Orully (Genève) domiciliée à
Lausanne née à
Port-Saïd (Egypte) le vingt-huit août
mil huit-cent dix-huit-douze fille de
Louis-Henri Duruz et de
Françoise née Kuntus les deux décédés

Comme témoins :
1. Auguste Ravemoud, caïmer, à Lausanne
2. Louis Blanc, fabricant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ismailia le 13 avril, à Lau-
sanne, le 26 mai, et à Orully, le 29 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec divorce.
Acte de décès du premier mari de la fiancée.
Certificat de nationalité du fiancé et fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
à Ismailia et à Orully.
Certificat de capacité des fiancés.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.
Communiqué à l'état civil d'Orully
et à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Les époux :

H. Sachiche
A. Wäkerlin

Les témoins :

A. Ravemoud
L. Blanc

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Registre des mariages A.

No 257
Anderegg
et
Veyre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anderegg, Jean-Frédéric
célibataire

veuveur
originaire de Wangen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne

le douze janvier
mil huit-cent quatre-vingt-dix

fils de
Jean-Frédéric Anderegg, veuveur et de
Anna née Dieterle, à Lausanne

2. Veyre, Blanche-Marguerite
célibataire

cuisinière
originaire de Chapelles (Moudon) domiciliée à
Lausanne née à
Montelice (Fribourg)

le onze juin
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept

fille de
Jules Veyre, décédé et de
Louise née Crauwatz, à Morat

Comme témoins :
1. Charles Jeannet, jardinier, à Lausanne
2. Constant Mercier, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Wangen, le
6, et à Chapelle, le 8 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Wangen et Cha-
pelle.

Les époux :

Jean Anderegg
Blanche Anderegg

Les témoins :

C. Jeannet
C. Mercier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des familles vol. 25 fol. 115

Communiqué à l'état civil de
Wangen et de Chapelle

Registre des mariages A.

N^o 258
Taton
Perruchoud

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taton, Lucien

célibataire

machiniste

originaire de Pèrey-le-Borat domicilié à Lausanne né à

Corcelles-le-Borat le vingt-neuf mars

mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de

Henri Taton, menuisier et de

Elisa née Jordan, à Lausanne

2. Perruchoud, Odile-Virginie

célibataire

ménagère

originaire de Chalais (Valais) domiciliée à Lausanne née à

Chalais le quatorze août

mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de

Emélien Perruchoud, agriculteur et de

Virginie née Zuber, décédée

Comme témoins : 1. Henri Taton, charcutier, à Lausanne

2. Lucien Denys, employé T.-L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Pèrey-le-Borat et à Chalais, le 24 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pèrey-le-Borat
et Chalais.

Les époux :

Taton Lucien
Virginie Taton

Les témoins :

H. Taton
L. Denys

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Reposz et de Chalais.

Registre des mariages A.

259
Widmer
et
Blondel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Widmer, Alfred-Henri**
 célibataire
 fondeur de porcelaines
 originaire de Heimiswil (Berne) et Cudrefin — domicilié à
 Lausanne — né à
 Cudrefin — le seize avril
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze — fils de
 Emile Widmer, propriétaire, à Cudrefin — et de
 Emma née Tschalon, décédée

2. **Blondel, Suzanne**
 célibataire
 originaire de Rice — domiciliée à
 Lausanne — née à
 Lausanne — le vingt-un janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept — fille de
 Adrien-Jules Blondel, confiseur — et de
 Elise née Golaz, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Jules Blondel, confiseur, à Lausanne
 2. Frédéric Michaud, pharmacien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Heimiswil et
 Cudrefin, le 16, à Rice, le 17 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
 Actes de naissance des
 fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Heimiswil,
 Cudrefin et Rice.

Les époux :
 A. Widmer
 J. Widmer

Les témoins :
 Jules Blondel,
 Fred. Michaud

Communiqué à l'état civil de
 Heimiswil, de Cudrefin et
 de Cully.

L'officier de l'état civil :
 Jucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 260
Destroz
Perdrizat

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Destroz, Paul
célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Emertes domicilié à
Lausanne né à
Pully le dix-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Louis-Edouard Destroz, retraité B.C.V. à Lausanne et de
Emma-Louise née Dupont, décédée

2. Perdrizat, Léa
célibataire
couturière
originaire de Novalles et Ennens domiciliée à
Lausanne née à
Novalles le dix décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Léon Perdrizat, décédé et de
Fanny-Lydie née Day, à Lausanne

Comme témoins :
1. Auguste Moraz, droguiste, à Lausanne
2. Constant Mayor, fonctionnaire postal, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Emertes,
Novalles et Ennens, le 31 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance de fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Emertes, Novalles et Ennens.

Les époux :
Paul Destroz
Léa Destroz

Les témoins :
A. Moraz
C. Mayor

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Communiqué à l'état civil d'Oron-la-Ville, de Fiez et de Corsier.

Registre des mariages A.

N^o 261
Crausaz
Barone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Crausaz, Martial-Alexis**
célibataire
employé au télégraphe
originaire de Lutry et Hermenches domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Charles-Uram-Samuel Crausaz, diocésain et de
Victorine-Marie-Louise née Turian, à Lausanne

2. **Barone, Modeste-Marguerite**
célibataire
couturière
originaire de Cesara (Norrve), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Joseph-Clement Barone, cimenteur et de
Louise-Louise-Frédérique née Arviolat, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Louis Kret, employé postal, à Lausanne
2. Alfred Crausaz, expéditeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Lutry et
à Hermenches, le 13, à Cesara, le 23 mars 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry, Hermenches
et Cesara ; avec certificat de capa-
cité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Crausaz
M. Crausaz

Les témoins :

Kret
A. Crausaz

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état civil de Lutry
de Moudon, ainsi qu'à la Chan-
cellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 262
Nivelaz
Säuberli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nivelaz, Jean-Pierre

celibataire

mécanicien

originaire de Fribourg domicilié à

Lausanne né à

Fribourg le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jean-Félix Nivelaz, serrurier, à Fribourg et de

Marie-Madeleine née Neuhaus, d'ici

2. Säuberli, Marie-Marguerite

celibataire

originaire de Mörigen (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Rodolphe Säuberli, menuisier et de

Maria née Hartmann, à Lausanne

Comme témoins : 1. Fritz Säuberli, menuisier, à Lausanne

2. Albert Poffet, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Fribourg et

à Mörigen, le 30 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre juin mil neuf cent dix quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fribourg et
Mörigen

Les époux :

Jean Nivelaz
Marie Nivelaz

Les témoins :

Säuberli
Poffet Albert

L'officier de l'état civil :

Pfeiffer

Communiqué à l'état civil de
Mörigen et de Fribourg.

Registre des mariages A.

N^o 263
Thommen
Imhof

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thommen, Auguste
célibataire
chauffeur
originaire de Oboldswil (Baïle-Campagne) domicilié à
Lausanne né à
Ziefen (Baïle-Campagne) le dix-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jakob Thommen, décédé et de
Prinna nie Buser, à Liestal

2. Imhof, Marie-Thérèse dite Albertine
célibataire
lingère
originaire de Goppisberg (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Chalais (Valais) le onze septembre
mil neuf cent fille de
Léon Imhof, menuisier et de
Philomène née Vaudan, à Chalais

Comme témoins : } 1. Gaspard Pütscher, hôtelier, à Lausanne
2. Ernest Hieschy, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Ziefen, le
5, et à Goppisberg, le 6 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère de la
fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ziefen et Goppis-
berg.

Les époux :

Aug. Thommen
Albertine Thommen

Les témoins :

Pütscher Gaspard
Hieschy

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de
Ziefen et de Movel.

Registre des mariages A.

N^o 264
Santschy
et
Carrard

Par décision du 25 mars 1948
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
"Santschy" soit orthographié

"SANTSCHI"

Lausanne, le 6 avril 1948

L'officier de l'état civil;

Cqué à Mollens, Sigriwil et
Poliez-le-Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Santschy, Charles-Ami

célibataire

gendarme

originaire de Mollens (Vaud) et Sigriwil (Berne) domicilié à
Lausanne

Rolle le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Ami-Georges Santschy, agent de police, à Rolle et de
Laurie-Louise née Pointet, décédée

2. Carrard, Berthe-Blanche

célibataire

couturière

originaire de Poliez-Pittet domiciliée à
Lausanne

Yverdon le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Félix-Théodore Carrard, mécanicien C.F.F. et de
Marie-Louise née Miliquet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Théodore Carrard, mécanicien C.F.F., à Lausanne

2. Auguste Guery, caporal de gendarmerie, à Les
Pâquis

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Mollens,

Sigriwil et Poliez-Pittet, le 14 mai 1948

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mollens, Sigriwil et
Poliez-Pittet.

Les époux :

Ch. Santschy
Blanche Santschy

Les témoins :

Th. Carrard
Aug. Guery

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à l'état civil de
Mollens, de Sigriwil et de
Poliez.

Registre des mariages A.

N^o 265
 Conne
 et
 Comoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Conne, Jean-François**
 célibataire
 boulanger
 originaire de Guidoux domicilié à
Lausanne né à
Essites le vingt octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
François Conne et de
Jeanne-Marie née Destraz, les deux décédés

2. **Comoz, Joséphine**
 célibataire
 domestique
 originaire de St-Gervais-les-Bains (H^{te} Savoie) domiciliée à
Lausanne née à
St-Gervais-les-Bains le cinq mars
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Marie Comoz, à St-Paul les-Monestier (H^{te}) et de

Comme témoins : } 1. Oubrien Conne, agriculteur, à Forel
 2. Robert Conne, agriculteur, à Essites.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, et à Guidoux,
 le 20 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Consentement de la mère de la fiancée.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne et Guidoux.
 Certificat de capacité de la fiancée.
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Conne François
Joséphine Comoz

Les témoins :

A. Conne
R. Comoz

L'officier de l'état civil :

J. Ducu

Communiqué à l'état civil de Chablais
 et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

No 266
Négroz
et
Bolomey

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 8 mars 1928, déclaré définitif et exécutoire le 10 avril 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 10 avril 1928. Lausanne, le 27 avril 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Paquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Négroz, Albert
célibataire
Chapentier
originaire de Ferrey-le-Forat domicilié à Lausanne né à Montblénon, Lausanne le vingt-deux juillet

mit huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de Adrien Négroz manoeuvre-Chapentier et de Ida-Elisa-Clémentine née Géroch, à Lausanne

2. Bolomey, Henriette
célibataire
femme de chambre
originaire de Lutry et Forel domiciliée à Lausanne née à Belmont,ully le trente septembre

mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de Félix-François Bolomey décédé et de Camille-Emma née Guignet, à Lutry

Comme témoins: 1. Louis Bonjour, concierge, à Lausanne
2. Secondo Piana, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Ferrey-le-Forat, Lutry et Forel, le 24 mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à Lausanne, Ferrey-le-Forat, Lutry et Forel.

Les époux:

Négroz Albert
H. Négroz

Les témoins:

Bonjour
Piana Secondo

L'officier de l'état civil:

Paquier

Communiqué à l'état civil de Ferrey-le-Forat, Lutry et de Forel.

No 267
 Eyacher
 et
 Spagnol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eyacher, Robert - Oscar
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Eriz (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit août

mit huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jean Eyacher et de
Catherine née Ton Bergen, les deux décédés

2. Spagnol, Jeanne - Marie
 divorcée de Ulfon Huber, dès le 2 avril 1918
 ménagère
 originaire de Zürich et Oberdorf domiciliée à
Kallorbe née à
Kallorbe le quatre juillet

mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jadore Spagnol, maître serrurier et de
Marie-Eugénie née Pont, à Kallorbe

Comme témoins :
 1. Emile Meyer, tailleur, à Lausanne
 2. Ferdinand Meyer, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberdorf et
Kallorbe, le 28, à Schwarzenegg et Zürich, le 30
mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Promesse de la fiancée.
Acte de mariage de la fiancée, avec divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Schwarzenegg, Zürich,
Oberdorf et Kallorbe

Les époux :
R. Eyacher
Jeanne Eyacher

Les témoins :
Emile Meyer
F. Meyer

Communiqué à l'état civil de
Schwarzenegg, de Zürich, de
Oberdorf et de Kallorbe.

L'officier de l'état civil :
Juce!

Par jugement du Tribunal...
 des... de Lausanne, rendu
 en date du 3 janvier 1921, déclaré
 définitif et exécutoire le 12 mars
 1921, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an, le
 délai pendant lequel la femme
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.
 Lausanne, le 2 mars 1921.
 L'officier de l'état civil:
Juce!

Registre des mariages A.

N^o 268
Basset
Rieben

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Basset, Edmond-Edouard
célibataire
marchand-tailleur
originaire de Goumoëns-la-Ville domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze septembre

mit huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Edouard-Henri Basset, marchand-tailleur et de
Louise née Dematraz, à Lausanne

2. Rieben, Constance-Alvine
célibataire

originaire de Epalinges et La Lenk (Suisse) domiciliée à
Lausanne née à
Epalinges le trente mars

mit huit-cent quatre-vingt-trois fille de
Emile-Louis Rieben, entrepreneur, à Orfèvres-sous-le-Monts (France) et de
Marguerite née Unreled, décédée

Comme témoins : 1. Edouard Chollet, employé de bureau, à Lausanne
2. Edurige Chollet (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Goumoëns-la-Ville et à La Lenk, le 4, à Epalinges, le 5 février 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Goumoëns-la-Ville,
Epalinges et La Lenk.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 16, fol. 108.

Les époux :

E. Basset

C. Basset

Les témoins :

Chollet

Edurige Chollet

L'officier de l'état civil :

Muret

Communiqué à l'état civil d'Échalens, d'Epalinges et de Lenk
L. G.

Le jugement du Tribunal de Lausanne en date du 17 mars 1937 déclaré définitif et exécutoire le 20 septembre 1937. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le Tribunal a fixé à an, dès le le délai pendant lequel il est permis de contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 27 septembre 1937.

L'officier de l'état civil :

Muret

Registre des mariages A.

N^o 269
Cailler
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cailler, Samuel - Charles - Louis**

célibataire

cocher

originaire de **Dailens et St Saphorin Morge**, domicilié à
Lausanne né à

Orbe le premier mai

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Albert - Henri - Clément Cailler et de

Jenny, née Dezencon, les deux légitimes

2. **Richard, Hélène**

divorcée de **Eugène - Louis Ruchat, dès le 27 mai 1917**

ménagère

originaire de **Grandcour** domiciliée à
Lausanne née à

Ormont-dessus le sept juillet

mil huit cent septante-cinq fille de

François - Jean Richard et de

Jeanette née Baret, à Ormont-dessus

Comme témoins :
1. **Emile Cuchon, ouvrier, à Lausanne**
2. **Marguerite Golliez (dame), à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 30 mai, à Dail-**
lens et à Grandcour, le 1^{er}, à St Saphorin, le 2
juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de mariage de la fiancée,
avec mention de divorce.

Actes de publication de mariage
à Lausanne, Dailens, St-
Saphorin et Grandcour.

Les époux :

Sr **Cailler**
Hélène Cailler

Les témoins :

Emile Cuchon
Marguerite Golliez

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Dailens, de Villiers et de
Grandcour.

Registre des mariages A.

N^o 270
Cossy
et
Blanc

Par Jugement du Tribunal de...
de Lausanne, rendu
en date du 14 février 1929, déclaré
définitif et exécutoire le 28 mars
1929... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le marié...
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 28 mars 1929.
Lausanne, le 28 mars 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cossy, Ernest

célibataire

jardinier

originaire de Puidoux domicilié à
Lausanne né àMontblançon de Lausanne le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Félix Cossy, agriculteur, à Pully et de

Anna née Flühmann, à Chilly

2. Blanc, Angèle-Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Belmont de Lausanne domiciliée à
Lausanne née àLausanne le neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Charles-Henri Blanc, décédé et de

Louise-Françoise née Besset, à Chilly

Comme témoins : } 1. Arni Péclard, conducteur-typographe, à Lausanne
2. Alfred Dérioz, laboureur, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Puidoux et à
Belmont, le 5 juin 1929Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à
Lausanne, Puidoux et Belmont.

Les époux :

Ernest Cossy
Angèle Cossy

Les témoins :

Péclard Arni
Dérioz Alfred

L'officier de l'état civil :

Péclard

Communiqué à l'état civil de
St-Jasprovin et de Pully.

Registre des mariages A.

N^o 271
Trivelli
et
Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trivelli, Victor - François

célibataire

droguiste

originaire de Morges domicilié à

Lausanne né à

Morges le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Clément - Jean - Antoine Trivelli et de

Catherine - Henriette née Linder, les deux décédés

2. Desponds, Olga - Lydie

célibataire

pédicure

originaire de Luxery domiciliée à

Lausanne née à

Percy le trente-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Henri - Charles Desponds et de

Sophie - Louise née Fache, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Louis Schmid, constructeur, à Lausanne
 - 2. Charles Trivelli, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Morges et à Luxery, le 7 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Morges et Luxery.

Les époux :

Trivelli
Olga Trivelli

Les témoins :

L. Schmid
Ch. Trivelli

L'officier de l'état civil :
Jude

Communiqué à l'état civil de Morges
et de La Sarraz.

Registre des mariages A.

272
 Pehud
 et
 Vauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pehud, André

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Egenz domicilié à

Lausanne né à

Carrouge près Hérisières le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Samuel-Jean Pehud, délégué et de

Lucie née Dutoit, à Lausanne

2. Vauthey, Marie-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Sugrens domiciliée à

Lausanne née à

Sugrens le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Edouard Vauthey, charbon et de

Elix née Mermod, à Sugrens

Comme témoins : 1. Alexis Farraud, employé T.-L. à Lausanne

2. Max Pehud, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Sugrens, le

6, et à Egenz, le 7 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Egenz & Sugrens

Les époux :

Pehud André

Louise Pehud

Les témoins :

Max Pehud

Alexis Farraud.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de

S. Cigyes et de Fey.

Registre des mariages A.

No 273
Richard
Mettraux

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Henri-Alfred
célibataire

employé postal

originaire de Crisier domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Louis-Alfred Richard, employé postal, à Lausanne et de

Marie-Octavie née Corbaz, décédée

2. Mettraux, Lina-Elise

célibataire

cuisinière

originaire de Chessel domiciliée à

Lausanne née à

Roche le trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Henri-Louis Mettraux, décédé et de

Henriette-Isaline née Bernard, à Vevey

Comme témoins :

1. Paul Bavin, instituteur, à Chânoz

2. Henri Poterat, chauffeur C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 mai, à Chessel, le 1^{er}, et à Crisier, le 2 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Crisier et Chessel.

Les époux :

H. Richard

Lina Richard

Les témoins :

P. Bavin

Poterat H.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Trilly et de Villeneuve.

Registre des mariages A.

N^o 274
Apothélosz
Rebillet

Rectification

Par décision du 16 septembre 1982, l'autorité de surveillance a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux est originaire d'Onnens (VD) et de Romairon. Lausanne, le 23 septembre 1982.

L'officier de l'état civil:
320

Copie aux états civils de Concio, de Champagne à Bonvillars, et de Gingins à Duillier (2).

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Apothélosz, Charles-Alfred
célibataire
commerçant
originaire de Onnens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq février

mil huit cent quatre vingt-onze fils de
Charles Apothélosz, employé de banque et de
Cécile-Louise née Will, à Lausanne

2. Rebillet, Caroline-Marie
célibataire
téléphoniste
originaire de Grens et Signy domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre vingt-onze fille de
Jean-Marc Rebillet, décédé et de
Marie-Julie-Hélène née Quiblier, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Albert Tappy, employé de commerce, à Lausanne
2. Charles Forney, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Onnens,
le 5, à Grens et à Signy, le 6 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Onnens, Grens
et Signy.

Les époux :

A. Apothélosz
Marie Apothélosz

Les témoins :

A. Tappy
C. Forney

L'officier de l'état civil :

Rebillet

Communiqué à l'état civil de Concio
de Gingins.

Registre des mariages A.

N^o 275
Monod
Pouly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Monod, Gustave**

divorcé de **Angèle-Emilie** née **Bovey**, dès le 3 janvier 1918
instituteur

originaire de **Ballens** domicilié à

Yverdon né à

Lausanne le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Henri-Jean Monod, décédé et de

Henriette-Charlotte Kapp, ménagère, à **Lausanne**

2. **Pouly, Louise-Pulie-Catherine** dite **Theliette**
célibataire

employée de magasin

originaires des **Cullayes** et de **Montpreveyres** domiciliée à

Lausanne née à

Echallens le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Edouard-Louis-Vincent Pouly, décédé et de

Cécile née **Fahud**, ménagère, à **Lausanne**

Comme témoins : 1. **Berthe Monod** (d'elle), à **Lausanne**

2. **Charles Pouly**, commerçant, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Yverdon** et à **Montpreveyres**, le
31 mai, à **Ballens**, le 1^{er}, à **Lausanne** et aux **Cullayes**
le 2 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Authorisation de l'état civil
de Fey.

Les époux :

G. Monod
J. Pouly

Les témoins :

Berthe Monod
C. Pouly

L'officier de l'état civil :
P. P. P.

Communiqué à l'état civil de **Mollens**,
de **Fey**, de **Mézières** et de
Ropraz.

Registre des mariages A.

270
David
et
Buri

Par décision du 18 avril 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu' le nom patronymique
que "Buri" soit orthogra-
phie:

"BURI"

Lausanne, le 22 avril 1952
L'officier de l'état civil:

Copie à Yverdon, Belmont sur Yverdon
et Boltigen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. David, Maurice - Louis
célibataire
boucher
originaire de Yverdon et Gressy domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Auguste - Charles - Louis - François David, mécanicien, et de
Johie - Marie née David, décédée

2. Buri, Olga - Blanche
célibataire
repassuse
originaire de Boltigen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Escherin / Lutry le dix-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jean Buri, décédé et de
Rosine née Haugster, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Jules Magnin, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Robert Buri, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon, Gressy et
Boltigen, le 17 mars 1952

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent cinquante-deux

Pièces déposées:
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Yverdon, Gressy et
Boltigen

Les époux:
Maurice David
Olga David

Les témoins:
J. Magnin
Robert Buri

Communiqué à l'état civil d'Yverdon,
de Belmont et de Boltigen.

L'officier de l'état civil:
Fucet

No 277
De Francesco
et
Megert

Par jugement du Tribunal dist. de Lausanne, rendu en date du 13 février 1922, déclaré définitif et exécutoire le 22 avril 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 3 mai 1922.

L'officier de l'état civil:

Puce!

R. du 5.22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. De Francesco, François-Joseph
divorcé de Blanche-Henriette née Ferret, dès le 1^{er} juin 1917
négociant

originaire de Augio (Grisons) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le deux mars
mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Joseph-Emanuel De Francesco, décédé et de
Henne-Françoise-Marie née Boret, à Lausanne

2. Megert, Elisabeth
célibataire

originaire de Wattenwil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Berne le vingt-cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Elisabeth Megert, décédée et de

Comme témoins: } 1. Edouard Wehli, négociant, à Lausanne
2. Marcel Jeanrenaud, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Wattenwil,
le 5, et à Augio, le 7 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Augio et Wattenwil.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 4, fol. 48.
Pour l'acte de mariage du fiancé,
avec mention du divorce, voir vol.
26, fol. 147.
Communiqué à l'état civil d'Augio
et de Wattenwil.

Les époux:
J. De Francesco
F. De Francesco

Les témoins:
E. Wehli
M. Jeanrenaud

L'officier de l'état civil:
Puce!

Registre des mariages A.

No 278
Stepankowski
et
Santere

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Stepankowski, Vladimir**
célibataire
directeur du bureau ukrainien de presse
originaire de Tchernokozinty (Podolie), Ukraine domicilié à
Lausanne né à
Tchernokozinty le treize janvier
mil huit cent quatre vingt-cinq fils de
Jacob Stepankowski, propriétaire à Tchern (Podolie) et de
Eugénie Stepankowski née Kondratski, décédée

2. **Santere, Marguerite**
célibataire
originaire de Questembert (Morbihan), France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six mai
mil neuf cent fille de
Guillaume-Marie Santere, maître d'hôtel à Berna et de
Marie née Undelfinger, à Lausanne

Comme témoins :
1. Hélène Santere (dlle), à Lausanne
2. Iwiatoslaw Romanowski, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de notoriété pour le fiancé.
Acte de naissance de la fiancée.
Consentements des père et mère de la fiancée.
Déclaration du prêtre orthodoxe.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.
Engagement à mariage religieux.
Communiqué à la Chancellerie l'Etat
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

W. Stepankowski
M. Santere

Les témoins :

Hélène Santere
S. Romanowski

L'officier de l'état civil :

Rece

Registre des mariages A.

No 279
Gevisiez
Käiser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage

1. Gevisiez, Xavier - Fiminz

célibataire

chauffeur d'auto

originaire de Fenioux (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Fenioux

le vingt-deux mars

mil huit cent septante-six

fils de

Christoph Gevisiez, décédé

et de

Delphine née Fatschplan, à Fenioux

2. Käiser, Clotilde dite Clara

célibataire

cuinière

originaire de Guin et Fribourg

domiciliée à

Lausanne

née à

Chandon (Fribourg) le dix-huit juillet

mil huit cent septante-neuf

fille de

François-Pierre Käiser

et de

Elisabeth née Thormaehlen, à Alterswil (Fribourg)

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Didingen, le 9, à Fribourg et à Fenioux, le 10 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fenioux, Didingen
et Fribourg.

Les époux :

Les témoins :

Communiqué à l'état civil
d'Ecublens, de Didingen et
de Fribourg.

L'officier de l'état civil :

279
N^o ~~250~~
Grandjean
et
Duc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Jules-Auguste

Célibataire

manoeuvre

originaire de Buttes et La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jules-Auguste-Gorges Grandjean, horloger et de
Nélina née H. Lambert, à Gorgier

2. Duc née Burnand, Louise-Julie

divorcée de Jean-Hermann Duc, dès le 26 juillet 1906

journalière

originaire de Gorgier domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Emma-Julie Burnand, à Lausanne et de

Comme témoins :

1. Emma Waridel (dame), à Lausanne

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Buttes et

à La Côte-aux-Fées, le 20, à Gorgier, le 21 dé-
cembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

Acte de mariage de la fiancée,
avec mention du divorce.

Actes de publication de mariage
à Lausanne, Buttes, La Côte-
aux-Fées et Gorgier.

Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 8, fol. 269.

Communiqué à l'état civil de Buttes,
de La Côte-aux-Fées et
d'Urssins.

Les époux :

Jules Grandjean

Louise Grandjean

Les témoins :

Emma Waridel

M. Emery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

280
N^o ~~281~~
Jayet
et
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jayet, Auguste
célibataire
employé C. F. F.
originaire de Hermenches et Moudon domicilié à
Lausanne né à
Hermenches le vingt-six mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Augustine Jayet à Buchillon et de

2. Regamey, Blanche-Violette
célibataire
ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à
Vers-chez-les-Blanc / Lausanne née à
Vers-chez-les-Blanc le douze mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Thiophile Regamey, agriculteur et de
Anna née Bauri, à Vers-chez-les-Blanc

Comme témoins :
1. Alcide Magnian, employé C. F. F. à Lausanne
2. Marcel Nicollin, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Moudon, le 3, et à Hermenches, le 4 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lausanne, Hermenches et Moudon.

Les époux :
Jayet Auguste
Jayet Blanche

Les témoins :
Magnian Alcide
Nicollin Marcel

Communiqué à l'état civil de Moudon.

L'officier de l'état civil :
Pruet

Registre des mariages A.

281

No 282

Rossier
et
Mazelin

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Jean-Robert
divorcé de Rose-Marguerite née Dufey, dès le 30 septembre 1912
employé de banque
originaire de Vevey et Rougemont domicilié à
Lausanne né à

Vevey le neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Jules-Louis Rossier et de
Caroline-Suzanne née Desplands, les deux décédés

2. Mazelin, Blanche
célibataire
artiste-dramatique
originaire de Toulouse (Hte Garonne), France domiciliée à
Lausanne née à

Toulouse le dix février
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Louise-Mathilde Mazelin, décédée et de

Comme témoins :
1. Alexandre Bergeaud, comptable, à Lausanne
2. Emile Blanc, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Vevey et à
Rougemont, le 20 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention du divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Vevey et Rougemont.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Rossier
Blanche Rossier

Les témoins :

E. Blanc
Alex. Bergeaud

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état civil de Vevey
et de Rougemont, ainsi qu'à la
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

282

No 282

Götschin
et
Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Götschin, William - Félix

célibataire

employé de bureau

originaire de Riehen, Bâle-Ville domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Gustave Götschin, pharmaceutique, à Lausanne et de

Marie-Henriette-Joséphine Meynet née Daybach, décédée

2. Lavanchy, Blanche - Marie

célibataire

lingère

originaire de Lutry et de Riez domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Charles Lavanchy et de

Marie-Madeleine-Joséphine née Haymoz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gustave Götschin, pharmaceutique, à Lausanne

2. Marie Lavanchy (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Lutry, le

10, à Bâle et à Riez, le 11 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bâle, Lutry et
Riez.

Les époux :

Götschin
Blanche Götschin

Les témoins :

G. Götschin.
Marie Lavanchy

L'officier de l'état civil :
Fuef

Communiqué à l'état civil de Bâle,
de Lutry et de Cully.

283

No 284

Girod
et
Panchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girod, Louis-Urich

divorcé de Albertine-Elise Mermard, dès le 1^{er} décembre 1915
coiffeur

originaire de Romont (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt

fils de M Henri-François-Labier Girod, décédé et de
Marie-Cristiane née Böchel, à Lausanne

2. Panchaud, Marie-Julie

célibataire
lingère

originaire de Poliez-le-Grand et Avenas domiciliée à
Lausanne née à

Poliez-le-Grand le vingt-neuf août

mil huit cent septante

fille de Samuel Panchaud, maréchal, à Poliez-le-Grand et de
Louise née Caussin, décédée

Comme témoins : 1. Julien Forelay, employé de bureau, à Lausanne
2. Hermann Roth, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Romont
et à Poliez-le-Grand, le 12, à Avenas, le 13
juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Romont, Poliez-
le-Grand et Avenas.

Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 5, fol. 342.

Pour son acte de mariage, avec la
voce, voir vol. 23, fol. 271.

Communiqué à l'état civil de
Romont, de Protters et
d'Eschallens.

Les époux :

Girod Louis
Julie Girod

Les témoins :

J. Forelay
H. Roth

L'officier de l'état civil :

Pucci

Registre des mariages A.

284

~~285~~
Boller
et
Stauss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boller, Paul

célibataire

architecte

originaire de Zurich domicilié à

Lausanne né à

Zurich le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Hermann Boller, décédé et de

Maria - Elizabetha née Fäs, à Zurich

2. Stauss, Maria

célibataire

originaire de Schömberg (Rottweil), Württemberg domiciliée à

Lausanne née à

Schömberg le dix-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Heinrich Stauss, maître forgeron et de

Maria née Faulhaber, à Schömberg

Comme témoins :
1. Kaspar Müller, étudiant, à Lausanne
2. Heinrich Bühler, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Zurich, le 12 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de publication de mariage à Lausanne et Zurich.
- Certificat de capacité de la fiancée.
- Lettre de fiancé.
- Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Paul Boller
Maria Boller

Les témoins :

Müller Kaspar
Bühler, Heinrich

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'état civil de Zurich et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

285

N^o ~~286~~

Bornhauser
Hürlimann

Par jugement du Tribunal... de...
diab... de... rendu
en date du 10 mai 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 10 mai
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel l... mari
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 13 juin 1924.
L'officier de l'état civil:

L. Faug

R. du 27.6.24.

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornhauser, Joachim

célibataire

valet de chambre

originaire de Weinfelden (Thurgovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Weinfelden

le dix-sept mars

mil huit-cent quatre-vingt-huit

fils de

Joachim Bornhauser

et de

Elisabetha née Keller, le deux précédés

2. Hürlimann, Maria - Olga

célibataire

repasseuse

originaire de Bäretswil (Zürich)

domiciliée à

Lausanne

née à

Bäretswil (Zürich)

le vingt-trois juillet

mil huit-cent quatre-vingt-seize

fille de

Jakob Hürlimann, mécanicien, à Langnau (Zürich) et de

Maria - Ida née Stebbli, précédée

Comme témoins : } 1. Othue' Nenoud, conducteur-typographe, à Lausanne
2. Hans Döbeli, serurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Weinfelden
et à Bäretswil, le 7 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Weinfelden et
Bäretswil.

Les époux :

Bornhauser
Olga Bornhauser.

Les témoins :

Nenoud Othue
Hans Döbeli

Communiqué à l'état civil de
Weinfelden et de Bäretswil.

L'officier de l'état civil :
Faug

Registre des mariages A.

286

N^o 287
Borioet
Caccia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borio, Michele - Umberto

célibataire

chaudronnier

originaire de Ronco Canavese (Tessin), Italie domicilié à

Lausanne

né à

Ronco Canavese le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Domenico Borio, chaudronnier et de

Caterina née Perucca, à Ronco Canavese

2. Caccia, Lucie - Marguerite

célibataire

minajère

originaire de Ronco Canavese (Tessin), Italie domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le douze mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Deno-Michel Caccia et de

Marie-Thérèse née Giaccolotto, les deux légitimes

Comme témoins :
1. Joseph Formica, maître charcutier, à Lausanne
2. Albert Haller, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, et à Ronco Canavese, le 25 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère du fiancé.

Actes de publication de mariage à Lausanne et Ronco Canavese, avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Borio Umberto
Lucie Borio.

Les témoins :

Formica Giuseppe
Haller

L'officier de l'état civil :

Fucal

Registre des mariages A.

287

288

Fischer
Charbonnet

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischer, Emile-Louis-Jean

célibataire

commis C. F. F.

originaire de Neisteschwandan (Svevrie) domicilié à

Lausanne né à

rue Esertins n° Rolle le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean Fischer, cocher et de

Clémence-Alice née Taccoud, à Lausanne

2. Charbonnet, Louise-Marcelle

célibataire

contrainte

originaire de Divonne-les-Bains (Ain), France domiciliée à

Céligny (Genève) née à

Céligny le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Léon-Ufred Charbonnet, décédé et de

Julie née Février, à Céligny

Comme témoins :

1. Ufred Charbonnet, serrurier, à Céligny

2. Ernest Charvet, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Céligny, le 20, et à Neisteschwandan, le 22 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du père de la fiancée.

Certificat de la mère.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Neisteschwandan et

Céligny.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de

Neisteschwandan et de Céligny,

ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat,

à Lausanne.

Les époux :

Fischer

Marcelle Fischer

Les témoins :

Charbonnet

Charvet Ernest

L'officier de l'état civil :

Pucet

Registre des mariages A.

288

N^o 289
Wörner
Berthel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wörner, Marcel-William

célibataire

ouvrier au téléphone

originaire de Morges

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Gottlob-Christian dit Théophile Wörner, mécanicien et de

Théophile-Julie-Fanny née Rapaz, à Lausanne

2. Berthel, Philomène-Josephine-Albertine

célibataire

femme de chambre

originaire de Roanne (Loire), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Antoine Berthel, agriculteur et de

Marie-Louise née Boreaud, à Brottons

Comme témoins :
1. Antoine Berthel, tisserand, à Brottons
2. Théophile Wörner, chauffeur-mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, et à Morges, le 10 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Copie de l'acte de mariage des père et mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne et Morges.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Morges et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Albert Wörner

Alb. Wörner

Les témoins :

Ant. Berthel

Th. Wörner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

289
N^o 290
Jacques
et
Brun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacques, Albert-Henri

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Ste-Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Jules Jacques, employé C. F. F.

et de

Louise née Dupuis, à Lausanne

2. Brun, Alice-Yvette

célibataire

ménagère

originaire de Culens pr. Echallens

domiciliée à

Lausanne

née à

Culens

le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Constant-Charles Brun, agriculteur, à Culens

et de

Eugénie née Stoudermann, décédée

Comme témoins :

1. Jules Jacques, employé C. F. F., à Lausanne

2. Alfred Perrin, caissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Ste-Croix,

Grange-de-Ste-Croix et Culens, le 3 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ste-Croix, Grange-
de-Ste-Croix et Culens.

Les époux :

Jacques Albert
Yvette Jacques

Les témoins :

J Jacques
Perrin

Communiqué à l'état civil de
Ste-Croix et d'Echallens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

290

No 291

Duckert
et
Siordet

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duckert, Gaston - Joseph - Gustave
celibataire

ingénieur

originaire de Genève - ville domicilié à

au Locle né à

Cartes (Tram), France le deux janvier

mil huit cent quatre vingt - quatorze fils de

Clemand - Gustave - Joseph Duckert, pasteur et de

Habette - Erline - Lucie née Mospero, à Genève

2. Siordet, Anne - Elisabeth

celibataire

originaire de Genève - ville domiciliée à

Lausanne née à

Exe le vingt - trois novembre

mil huit cent quatre vingt seize fille de

James - Ernest Siordet, pasteur et de

Julia - Fanny - Marie née Moreillon, à Lausanne

Comme témoins : 1. Blanche Siordet (d^{elle}), à Lausanne

2. Richard Moreillon, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Locle, le 6, à Lausanne, le

9, et à Genève - ville, le 11 - juin 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'état civil
du Locle.

Les époux :

Gaston Duckert,

Anne Duckert

Les témoins :

Blanche Siordet

Richard Moreillon

Communiqué à l'état civil de Genève
et du Locle.

L'officier de l'état civil :

Puce!

291

No 292
Maillard
et
Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Oscar
célibataire
chauffeur d'autos
originaire de Chesalles sur Oron domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize novembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Victor Maillard, chef de train retraite et de
Elix née Kuhn à Lausanne

2. Berger, Agathe
célibataire
ménagère
originaire de Eclépens domiciliée à
Lausanne née à
Eclépens le dix-sept mars
mil neuf cent fille de
Charles-Louis Berger, menuisier et de
Hélène-Eugénie née Gaston, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Rouge, employé, à Lausanne
2. Albert Fuchs, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chesalles et Eclépens,
le 9 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Chesalles et Eclépens.

Les époux :
Maillard Oscar
Maillard Agathe

Les témoins :
Rouge Louis
Albert Fuchs

Communiqué à l'état civil d'Oron et de La Frazz.

L'officier de l'état civil :
Fuchs

Registre des mariages A.

292
No 293
Chapuis
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chapuis, Charles-Eugène**
célibataire
jardinier
originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt décembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Henri-Frédéric Chapuis, décédé et de
Mariette-Fanny née Bolomey, à Lausanne

2. **Favre, Jeanne-Elisabeth**
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Provence domiciliée à
Lausanne née à
Colombier (Souchâtel) le seize avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Edouard-Henri Favre, chef de chantier et de
Anna-Elisabeth née Dubuisson, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Albert Michoud, dominant, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Epalinges, le
12, et à Provence, le 13 juin 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de publication de mariage
à Lausanne, Epalinges et
Provence.
Actes de naissance des fiancés.

Les époux :

Charles Chapuis
Jeanne Chapuis

Les témoins :

Albert Michoud
M. Emery

L'officier de l'état civil :

P. Lucet

Communiqué à l'état civil d'Epalinges et de Provence.

Registre des mariages A.

71597.

N^o 293
Bucher
et
Chaubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucher, Frédéric

célibataire
architecte

originaire de Malters (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à

Plainpalais (Genève) le cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jost Bucher et de
Marie-Madelaine née Stuki, les deux décédés

2. Chaubert, Marguerite-Valentine-Elise
célibataire

originaire de Cornier domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Oscar-Henri Chaubert, négociant, à Lausanne et de
Marie-Louise née Gamboni, décédée

Comme témoins : } 1. Oscar Chaubert, anc. négociant, à Lausanne
2. Edouard Boy-de-la-Tour, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Cornier, le
10 et à Malters, le 11 juin 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Malters et Cornier.

Les époux :

F. Bucher

M. Bucher

Les témoins :

Ochaubert

E. Boy-de-la-Tour

L'officier de l'état civil :

J. Uccel

Communiqué à l'état civil de
Malters et de Cornier.

Registre des mariages A.

N^o 294
Bridel
Dubrit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bridel, Gaston-Philippe-Charles-Ernest
célibataire
secrétaire

originaire de Moudon et Genève domicilié à
Berne né à
Clarens le premier décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Eugène-Charles Bridel, pasteur et de
Elise-Elon-Annette Boiceau, à Lausanne

2. Dubrit, Simone-Carlotta-Louise-Françoise-
célibataire Augusta

originaire de Moudon et Gotten domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Frédéric-Henri-Daniel Dubrit, décédé et de
Suzanne-Mary-Emma Beauverd, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Agéno Kraft, étudiant, à Lausanne
2. Frédéric Dubrit, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 13, à Moudon, Genève,
Gotten et Lausanne, le 16 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Berne.

Les époux :
Gaston Bridel
Simone Bridel

Les témoins :
Agéno Kraft.
Frédéric Dubrit

Communiqué à l'état civil de Genève,
Moudon, de Berne et de
St-Cierges.

L'officier de l'état civil :
Guell

Registre des mariages A.

N^o 295
Dance
et
Stauffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dance, Charles
divorcé de Marquise - Elise Resarmey, dès le 19 janvier 1918
garde
originaire de Fillette et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Oron le deux septembre

mil huit - cent septante - quatre fils de
Pierre - Louis Dance, décédé et de
Suzanne - Françoise - Gerline née Parissod, à Lausanne

2. Stauffer, Margaritha
célibataire
gouvernante
originaire de Safnern (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Berne le six mai

mil huit - cent quatre - vingt - trois fille de
Margaritha Stauffer, décédée et de

Comme témoins : { 1. Eugène Pelloux, publiciste, à Lausanne
2. Léon Depont, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le
6, à Fillette et à Orpund, le 7 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Fillette, Lutry
et Orpund.
Pour l'acte de mariage du fiancé,
avec mention de divorce, voir vol. 79,
fol. 340.

Les époux :

Charles Dance
M. Dance

Les témoins :

E. Pelloux,
Léon Depont

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Cully,
de Lutry et d'Orpund.

Registre des mariages A.

N^o 296
Ramelet
et
Ferret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramelet, Charles-François
célibataire
commis C. F. F.
originaire de Orbe domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatre février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Antoine-Louis-Pierre-Rames Ramelet, fabricant et de
Louise-Jenny née Böhy, à Lausanne

2. Ferret, Karthe-Alice
célibataire
originaire de Emmetines / Yverdon domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze octobre
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Edouard Ferret, concierge et de
Lina née Chappuis, à Lausanne

Comme témoins :
1. Antoine Ramelet, fabricant, à Lausanne
2. Edouard Ferret, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Orbe, le 7,
et à Emmetines, le 8 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Orbe et Emmetines.

Les époux :
Ramelet
et
Ferret

Les témoins :
A. Ramelet
E. Ferret

Communiqué à l'état civil d'Orbe
et de Lausanne

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 297
Camélique
et
Besse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Camélique, Emile-Joseph

célibataire

laïc

originaire de Courmourens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Penthaux (Fribourg) le trois février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Isidore Camélique, décédé et de
Alexandrine née Chassot, à Romont

2. Besse, Sophie

célibataire

ménagère

originaire des Clés et L'Abbergement domiciliée à
Lausanne née à

Bernez (Hte Savoie) le deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

François Berne, agriculteur et de
Louise née Guéhenne, à Vevay

Comme témoins :

1. Richard Leuba, comptable, à Lausanne

2. Oscar Genier, boulanger, à Moudon

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Courmourens et
L'Abbergement, le 13, aux Clés, le 14 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Courmourens, Les
Clés et L'Abbergement.

Les époux :

Camélique Emile
Camélique Sophie

Les témoins :

Leuba Richard
Genier Oscar

L'officier de l'état civil :

Guat

Communiqué à l'état civil de
Courmourens, de Romainmôtier
et de Signerolle.

N° 298
Perréard
et
Courvoisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perréard, Edmond-Maxcol
célibataire
employé de bureau
originaire de Chêne-Bourg (Genève) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Henri-Marc Perréard, décédé et de
Rosine-Euphrasie-Charlotte née Guyard, à Lausanne

2. Courvoisier, Hélène-Henriette
célibataire
femme de chambre
originaire de Monthorod et du Lode domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Emile Courvoisier, jardinier, à Ecublens et de
Henriette née Müller, décédée

Comme témoins : }
1. Georges Bellet, employé de bureau, à Lausanne
2. Marius Hélyse, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, au Lode, le
5, à Chêne-Bourg, le 6, et à Monthorod, le 7
juin 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chêne-Bourg,
Monthorod et Le Lode.

Les époux :

M. Perréard
Hélène Perréard

Les témoins :

Bellet
Hélyse

L'officier de l'état civil :

Préal

Communiqué à l'état civil de
Chêne-Bourg, de Givrol
et du Lode.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 9 décembre 1935
déclaré définitif et exécutoire le 24
février 1936
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans dès le 24
février 1936, le délai pendant
lequel l'homme
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 3 mars 1936

Officier de l'état civil :
Préal

Par décision du 11 mars 1939
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'au nom patrony-
mique de la famille Cour-
voisier, soit ajouté celui de
"la laiment" pour former
le nom complet de
Courvoisier-Clement
Lausanne, le 3 mars 1939

L'officier de l'état civil :
Préal

Signé à Genève le 6.1.36, Gimel
et Le Lode.

Registre des mariages A.

N^o 299
Mayer
Bandelier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, André-Etienne

célibataire

religieux

originaire de Brenets (Neuchâtel)

domicilié à

Lausanne

né à

Charolles (Seine et Loire), France le vingt-quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Alfred Mayer, religieux

et de

Marie Hennion, à Thonon-les-Bains

2. Bandelier, Marie

célibataire

employée de commerce

originaire de Tornetan (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Tornetan (Berne)

le vingt-neuf octobre

mil huit cent septante-quatre

fille de

Fédéric-Adhémar Bandelier, horloger, à St Imier et de

Marguerite née Schärer, décédée

Comme témoins :

1. Emil Hultmayer, ingénieur, à Lausanne

2. Arthur Ruffel, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne et aux Brenets, le 30 avril, à Tornetan, le 1^{er} mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Les Brenets et
Tornetan.

Les époux :

André Mayer
Marie Mayer

Les témoins :

Emil Hultmayer
Arthur Ruffel

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil des
Brenets et de Tornetan.

Registre des mariages A.

No 300
Fortwengler
et
Giesser

Par Jugement du Tribunal de...
Schubrich de Lausanne, rendu
en date du 11 mai 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 21 septembre
1931, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel l'ex marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 25 septembre 1931.
L'officier de l'état civil:

Bauffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fortwengler, Charles-Etienne
célibataire
employé de bureau
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six septembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Henri Fortwengler et de

Aldèle-Françoise née Richard, les deux légitimes

2. Giesser, Marie-Elix
célibataire
couturière
originaire de Altishausen (Furgovie) domiciliée à
Lausanne née à
Corcia le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Jean-Jacques Giesser, serrurier à Lausanne et de
Henriette-Elise née Boulenger, décédée

Comme témoins : 1. Jacques Giesser, serrurier, à Lausanne
2. Albert Fortwengler, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, et à Altishausen,
le 20 mai 1939

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne & Altishausen.

Les époux :
Ch. Fortwengler
Elix Fortwengler

Les témoins :
J. Giesser
A. Fortwengler.

Communiqué à l'état civil de
Altishausen.

L'officier de l'état civil :
Pruca

Registre des mariages A.

no 301
Belet
et
Dombald

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet, Louis
célibataire
domicilié à
originaire de Mont / Lausanne domicilié à
Lausanne né à
au Mont le vingt-neuf juillet
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de
George-Alfred Belet, journalier et de
Marie-Louise née Hännny, à Lausanne

2. Dombald, Cécile-Estelle
célibataire
couturière
originaire de Moudon domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le vingt-huit décembre
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Julien-Louis Dombald, peblantier et de
Marie-Elise née Guisard, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Edouard Dombald, typographe, à Lausanne
2. Edouard Buffat, chef de bureau, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Moudon, le
16, au Mont, le 17 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Le Mont et
Moudon.

Les époux :

Louis Belet
Cécile Belet

Les témoins :

Edouard Buffat
Edouard Dombald

Communiqué à l'état civil de Pully
et de Moudon.

L'officier de l'état civil :

Pluch

Registre des mariages A.

No 302
Jordan
et
Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Emile-Fritz-Emmanuel
célibataire
veuf
originaire de Mézières
Lausanne domicilié à
Morges né à
le vingt-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Fritz-Emmanuel Jordan, épaveilleux, à Lausanne et de
Marie-Elix-Félicie née Lépini, en France

2. Gay, Alice-Suzanne
célibataire

ménagère
originaire de Torre Pellice (Turin), Italie domiciliée à
Lausanne née à

au Petit-Lacornex (Genève) le six juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Ami Gay et de
Suzanne née Gay, les deux décédés

Comme témoins :
1. Fritz Jordan, chauffeur, à Lausanne
2. Ami Gay, encaisseur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Mézières, le
7, et à Torre Pellice, le 25 mai 1939.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mézières et Torre
Pellice, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat

Les époux :

Emile Jordan
Alice Jordan

Les témoins :

Jordan Fritz
Ami Gay

L'officier de l'état civil :
Lucet

Communiqué à l'état civil de
Mézières et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Par jugement du Tribunal de première
instance de Genève
rendu en date du 21 janvier 1939
déclaré définitif et exécutoire le 11
mars 1939.
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 11
mars 1939, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 15 mars 1939.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 303
Effront
Vittoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Effront, Jean-Yvan-Auguste

célibataire
étudiant

originaire de nationalité pure Lausanne domicilié à
né à

Txelles (Belgique) le trente-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Jol-Jules Effront, charriste, en Rumic et de
Marie-Françoise-Perle-Thérèse Wittot, à Bruxelles

2. Vittoz, Anna-Louise dite Anny
célibataire

originaire de Froideville domiciliée à
Lausanne née à

Esverdor le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Edouard-Samuel Vittoz, professeur et de
Caroline-Anna-Clara née Schneider, à Chailly

Comme témoins : 1. Edouard Vittoz, professeur, à Lausanne
2. Paul Vittoz, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, et à Froideville, le 12 juin 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne & Froideville.
Dispense de produire le consentement du père du fiancé, ainsi que le certificat de capacité. Déclaration du pasteur Vittoz.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.
Engagement à mariage religieux.
Communiqué à l'état civil de Pétion.

Les époux :

Jean Effront
Anny Effront

Les témoins :

J. Vittoz
E. Vittoz

L'officier de l'état civil :

Juce!

Par lettre de bourgeoisie reçue de
Rusillon, notaire, à Lausanne,
le 21 mai 1920, et visée par
le Conseil d'Etat dans le délai légal,
Effront, Jean-Yvan-Auguste,
mentionné ci contre,
a été reçu, avec sa famille, au nombre
des bourgeois de la commune de
Pully.

Inscrit le 2 juillet 1920.
L'officier de l'état civil :

Loqui à Pully et Poliez-le-Grand.

Par jugement du Tribunal d'arrondissement de Rotterdam (Hollande), rendu en date du 26 juin 1933 - transcrit au registre des mariages et divorces de La Haye (Hollande), le 13 juillet 1933 - le mariage inscrite ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit au registre des départements de Justice et Police, le 15 août 1933.

Officier de l'état civil AD INT.

Loqui à Pully et Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

No 304
Forney
et
Grezzi

RECTIFICATION

Par décision du 3 juillet 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'intéressé soit désigné comme étant originaire de Romont (Fribourg) et Chavannes-le-Fort (Fribourg) et non de Romont (Fribourg) seulement.

Lausanne, le 16 juillet 1956.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, et aux offices de l'état civil de Romont (Frib.) et Siviriez (Frib.)

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Forney, Marcel - Ernest

célibataire

employé postal

originaire de Romont (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

François-Louis dit Ernest Forney peintre à Lausanne et de Fanny née Guillard, décédée

2. Grezzi, Annita - Marie

célibataire

couturière

originaire de Turzo (Novare), Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Torino le vingt-trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Joseph-George Grezzi, négociant, à Turzo et de Angélique-Rose-Doniphine née Savaglio, décédée

Comme témoins:

1. Ernest Forney, plâtrier-peintre, à Lausanne

2. Edwige Bettes (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Romont, le 3 avril, et à Turzo, le 1^{er} mai 1956

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Romont et Turzo, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux:

Marcel Forney
Annita Forney

Les témoins:

Ernest Forney
Edwige Bettes

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Romont et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 305
Haldy
et
Marquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haldy, Auguste - Jules
divorcé de Héta - Léona - Emilie née Lanneux, dès le
17 juillet 1916, bijoutier
originaire de Châtel (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit mai

mil huit cent dixante - treize fils de
Jules - Samuel Haldy et de
Augustine - Louise Déperroz née Dubroz, décédée

2. Marquerat, Marguerite - Marie
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Lutry et Forêt domiciliée à
Lausanne née à
Cully le deux janvier

mil huit cent quatre - vingt - dix - huit fille de
Louis - Henri Marquerat, décédé et de
Lina - Agnès née Gloor, à Tourens

Comme témoins : 1. Marcelin Grosjean, horloger, à Lausanne
2. Hélène Maccaboz (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 11,
à Gsteig b. S. et à Forêt, le 12 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Gsteig b. S.,
Lutry et Forêt (le 12
juin 1919).
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 21, fol. 325.
Pour son acte de mariage avec
divorce, voir vol. 24, fol. 112.
Communiqué à l'état civil de Gsteig
b. S., de Lutry et de
Forêt (Lausanne).

Les époux :

Haldy
M. Haldy

Les témoins :

M^{me} Hélène Maccaboz
M Grosjean

L'officier de l'état civil :

Pucelet

R. au S. I. 26

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 11^o octobre 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 11 décembre
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel l'ex-mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage. *dès le 11 décembre 1925.
Lausanne, le 29 décembre 1925.
L'officier de l'état civil:
H. Lohant
scrif.

Registre des mariages A.

N^o 306
Hirt
Coste

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hirt, Jean - Xavier

célibataire
chef de bureau

originaire de Füscher (Berne) et Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à

Neuchâtel le trente-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean - Xavier Hirt et de

Caroline née Nyffenegger, à Neuchâtel

2. Coste, Rose - Madeleine
célibataire

originaire de Boudry (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à

Neuchâtel le quinze juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Henri - Louis Coste, en Amérique et de

Henriette - Josephine née Barbey, à Neuchâtel

Comme témoins : 1. Charles Rosenbusch, chef de bureau, à Lausanne
2. Albert Gachet, secrétaire-comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Neuchâtel,
Boudry, Coz, à Trivam, le 9 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Trivam, Neuchâtel
et Boudry.

Les époux :

Hirt.
R. Hirt

Les témoins :

Rosenbusch
Gachet

L'officier de l'état civil :

Quast

Communiqué à l'état civil de
Trivam, de Neuchâtel et de
Boudry.

Registre des mariages A.

N^o 307
 Borle
 Vuilleumier

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 3 février 1927, déclaré définitif et exécutoire le 14 mars 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an(s) le délai pendant lequel l'_____ ne pourr_____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 23 mars 1927.

L'officier de l'état civil:

L. Bauf

R. du 13.10.27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borle, Eugène
 célibataire
 fonctionnaire postal
 originaire de Renan (Berne) domicilié à Lausanne né à Lausanne le huit-décembre mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de

Louis-Ulysse Borle, ancien pasteur, à Lausanne et de Marie née Weber, décédée.

2. Vuilleumier, Marguerite - Lucie
 célibataire
 employée de bureau
 originaire de La Sagne, Neuchâtel et Tramelan-dessus domiciliée à St-Imier (Berne) née à St-Imier le neuf octobre mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Léon-Ulysse Vuilleumier horloger et de Marie-Louise née Bugli, à St-Imier

Comme témoins :
 1. Robert Frick, fonctionnaire postal, à Lausanne
 2. Marcel Vuilleumier, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Renan, La Sagne, Tramelan et St-Imier, le 30 mai 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Renan, La Sagne, Tramelan et St-Imier.

Les époux :

E. Borle
 Marguerite Borle

Les témoins :

R. Frick
M. Vuilleumier

L'officier de l'état civil :

L. Bauf

Communiqué à l'état civil de Renan, de La Sagne, de Tramelan et de St-Imier.

Registre des mariages A.

N^o 308
Siegenthaler
et
Besse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegenthaler, Théophile - Auguste
divorcé de Maria-Mercedes Thomson, dès le 4 juin 1914
secrétaire à la Direction des Finances,
originaire de Schangnau (Bern) domicilié à
Lausanne né à
Corsier sur Lutry le premier novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Gottlieb-Simon Siegenthaler, décédé et de
Barbara née Meier, à Lausanne

2. Besse, Yvette - Eugénie
célibataire
couturière
originaire de L'Abbergement et Les Clés domiciliée à
Lausanne née à
Troy le onze février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Léon-Edouard Besse, décédé et de
Emma-Eugénie née Navondaz, à Troy

Comme témoins :
1. Georges Allaz, comptable, à Lausanne
2. Henri Poirion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Schangnau,
le 17, à L'Abbergement et aux Clés, le 18 juin
1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Schangnau, L'Abber-
gement et Les Clés.
Pour l'acte de mariage du fiancé,
avec divorce, voir vol. 28, fol. 271.

Les époux :
Théophile Siegenthaler
Yvette Siegenthaler

Les témoins :
G. Allaz
H. Poirion

Communiqué à l'état civil de
Schangnau, de Lignerolle
et de Romainmôtier.
Registre des familles vol. 24 fol. 138.

L'officier de l'état civil :
F. Uccel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

309
Pernet
Habisreitingen

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet, Ernest - Rodolphe
célibataire
mécanicien - artiste
originaire de Ormont - desus domicilié à
Lausanne né à
Sâles - Montroux le douze octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Charles - Henri Pernet et de

Anna - Elisabeth née Ryser, les deux décédés
2. Habisreitingen, Elix - Lucie
célibataire
relieuse
originaire de Weissenhorn (Bavière) domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le vingt-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Max - Antoine Habisreitingen, décédé et de
Martha née Brackinoyl à Lausanne

Comme témoins :
1. Etienne Nicola, peintre en bâtiments, à Lausanne
2. Jules Flückiger, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Ormont-
desus, le 7, et à Weissenhorn, le 12 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Certificat de capacité de la fiancée
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Ormont - desus et
Weissenhorn.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :
Ernest Pernet
Elix Pernet

Les témoins :
Etienne Nicola
Jules Flückiger

Communiqué à l'état civil d'Ormont-
desus et à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Lucie

Registre des mariages A.

N^o 310
Reymond
et
Chablotz

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Louis-Albert
veuf de Frida née Keller, dès le 5 janvier 1913
coiffeur C.F.F.
originaire de Chenit et de L'Abbaye domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize novembre
mil huit-cent soixante-douze fils de
Marie Reymond, décédée et de

2. Chablotz née Bernard, Lydie
veuve de Felix-Allyre Chablotz, dès le 18 août 1911
couturière
originaire de Château-d'Œx domiciliée à
Lausanne née à
Œx le dix-sept avril
mil huit-cent soixante-douze fille de
Pierre-Louis Bernard et de
Susanne-Marie née Jaquerod, décédée

Comme témoins :
1. Osimé Bernard, employé de bureau, à Lausanne
2. Albert Jaquillard, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Lenthier, le 21,
à L'Abbaye et à Château-d'Œx, le 22, au Prussia, le 23 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Le Lenthier et
Prussia, L'Abbaye et Château-d'Œx.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 21, fol. 203.
Pour l'acte de décès de la fiancée, voir
vol. 42, fol. 295.
Pour l'acte de décès du fiancé, voir
vol. 41, fol. 59.

Les époux :

Reymond
L. Reymond

Les témoins :

Sturand
O. Jaquillard

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

No 311
Forney
Gonthier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Forney, François-Louis dit Ernest**
veuf de Fernand née Guillard, dès le 30 novembre 1918
plâtrier-peintre
originaire de Remont et Chavannes-les-Forts (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Remont le vingt-cinq septembre
mil huit-cent vingt-cinq fils de
Jean-Baptiste Forney et de
Jeanne-Sylvie née Blanc les deux décédés

2. **Gonthier née Etienne, Louise-Jenny**
veuve de Léon-Emile Gonthier, dès le 19 mai 1915
ménagère
originaire de Ste Croix domiciliée à
Norges née à
Ste Croix le quinze septembre
mil huit-cent vingt-quatre fille de
Léon Etienne et de
Jenny-Ernodie née Sœur, les deux décédés

Comme témoins :
1. Marcel Forney, employé postal, à Lausanne
2. Emile Barbatz, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Remont, Ste Croix
et Les Granges-le-Ste Croix, le 12, à Chavannes-les-
Forts, le 13, à Norges, le 14 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des précédents conjoints.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Remont, Chavannes-
les-Forts, Ste Croix, Les Granges
et Norges.

Les époux :

Forney Louis
Louise Forney

Les témoins :

M. Barbatz
M. Forney

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Remont,
de Givrier, de Ste Croix et de
Norges.

Registre des mariages A.

N^o 312
Chamet
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamet, Jules-Alfred
célibataire

manœuvre

originaire de Morrens domicilié à

Lausanne né à

Neuchâtel le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jules-François Chamet, décédé et de

Anna née Favre, absente

2. Martin, Jeanne-Marie
célibataire

repasseuse

originaire de Neuchâtel et Pexus domiciliée à

Lausanne née à

Valangin le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

James-Frédéric-Auguste Martin et de

Rose née Fierot dit Jurgin, les deux décédés

Comme témoins : 1. Armand Juslin, agent de police, à Lausanne

2. Julien Chevalley, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Morrens, Neuchâtel,

et Pexus, le 18 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Morrens, Neuchâtel
et Pexus.

Les époux :

Chamet Jules
Jeanne Chamet

Les témoins :

Juslin A.
Chevalley Julien

L'officier de l'état civil :

Favre

Communiqué à l'état civil de
Morrens, de Neuchâtel et
de Pexus.

Registre des mariages A.

N° 313
Lafond
Gala

7560
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lafond, Edouard-Jean
célibataire
employé de commerce
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jules-Louis Lafond, typographe et de
Constance-Kathilde née Elienen, à Lausanne

2. Gala, Rose-Louise
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Macugnaga (Novare), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Giacomino-Antonio Pala, négociant, à Lausanne et de
Julie-Hélène née Gubmann, décédée

Comme témoins : } 1. Jean Lafond, concierge, à Lausanne
2. Edouard Pernet, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3 et à Macugnaga,
le 23 mars 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lausanne et Macugnaga,
avec certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat

Les époux :
E. Lafond
R. Gala

Les témoins :
J. Lafond
E. Pernet

Communiqué à la Chancellerie
l'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :
J. Leclerc

Registre des mariages A.

No 314
Dubied
et
Charbonnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubied, Paul-Emile

célibataire

nettoyeur

originaire de Boyeresse (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Charles-Renold Dubied, contre-maître-nettoyeur et de

Claudine née Laplace, à Lausanne

2. Charbonnier, Gabrielle-Germaine

célibataire

originaire de Gingins domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Henri-Antoine-François Charbonnier, décédé et de

Albertine née Cordier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Dubied, nettoyeur, à Lausanne
2. Jules Dornand, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Boyeresse et à Gingins,
le 11 juin 1891

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariages à Lausanne, Boyeresse et Gingins

Les époux :

Emile Dubied
Gabrielle Dubied

Les témoins :

Ch^s Dubied
J. Dornand

L'officier de l'état civil :

J. Duc

Communiqué à l'ébéniste de
Boyeresse et Gingins

Registre des mariages A.

N^o 315
 Dudan
 et
 Gardel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dudan, Maurice-Lucien

celibataire

fonctionnaire postal

originaire de Grandcour domicilié à

Lausanne né à

aux Charbonnières (Sion) le vingt-trois octobre

mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de

Henri Dudan, instituteur et de

Sydie Susanne née Rochat, à Lausanne

2. Gardel, Nelly-Louisa

celibataire

professeur de piano

originaire de St. Croix domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le deux octobre

mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de

Constant-Louis Henri Gardel, secrétaire au Département et de

Marie-Emma née Rane, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Marcel Gardel, instituteur, à Moudon
 2. Alex Dudan, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Grandcour, à

St. Croix, aux Granges de St. Croix, le 17 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil-neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Grand-
cour, St. Croix et Granges
de St. Croix

Les époux :

Maurice Dudan

Nelly Dudan

Les témoins :

M. Dudan

M. Gardel

L'officier de l'état civil :

M. Uccel

Communiqué à l'état civil de
Grandcour et St. Croix

Registre des mariages A.

No 316
Monachon
et
Diserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon, Joseph
celibataire
agriculteur
originaire de Partherenges domicilié à
Bursins né à
au Pont sur Lausanne le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt fils de
Nules Monachon, décédé et de
Esther dite Augustine Porchet, sa veuve, à Lausanne

2. Diserens, Hermance Flora
celibataire
mineure
originaire de Savigny domiciliée à
Lausanne née à
Savigny le treize mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Paul Diserens, ouvrier, à Genève et de
Félicie née Freymond

Comme témoins : { 1. Lucien Cayin, brigadier de police, à Lausanne
2. Henri Huguet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bursins, le 23, à Savigny, le 24,
à Lausanne, le 26 et à Partherenges, le 27 mai 1899

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'établi de Gilly

Les époux :
Joseph Monachon
H. Monachon

Les témoins :
Clavin brig.
Huguet Henri

Communiqué à l'établi de
St-Luc, Gilly et Savigny.

L'officier de l'état civil :
Jucel

Registre des mariages A.

N^o 317

Maurx

Billand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurx, Simoncélibataireemployé de commerceoriginaire de Poncharlier (Doubs), France domicilié àLausanne né àCossonay le dix-neuf marsmil huit cent quatre-vingt-cinq fils deAlphonse Maurx décédé et dePauline née Seligmann, à Lausanne2. Billand, Paulinecélibataireoriginaire de Domeloye domiciliée àYverdon née àYverdon le quatorze septembremil huit cent quatre-vingt-cinq fille deGeorges-Rodolphe Billand, poète et deEmma-Adèle née Seyvaillant, à YverdonComme témoins : {
1. Lucien Nordmann, négociant, à Lausanne
2. Ernest Maggi, comptable, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Yverdon, le 3, à
Domeloye, le 5 et à Poncharlier, le 6 juin 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.Actes de publication de mariage à Lausanne, Yverdon,Domeloye et Poncharlier. Cer-tificats de capacité des fiancés.Substitution de conseil d'état.Formis de mariage

Les époux :

Simon MaurxPauline Mary

Les témoins :

WattmannMaggi

L'officier de l'état civil :

PreceCommuniqué à l'état civil de
Domeloye et Yverdon, ainsi
qu'à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne

Registre des mariages A.

N° 318
Sinniger
et
Valel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sinniger, Robert-Laurent-Wilhelm

celibataire

hôtelier

originaire de Niedererlinsbach (Soleure) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Robert Sinniger et de

Marie-Françoise née Perrin, décédée

2. Valel, Rose-Emilie

celibataire

originaire de Nex domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Emile Valel, propriétaire et de

Lina née Codrery, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Joseph Fahn, fonctionnaire C. F. F., à Pâle
 - 2. Commande Druaz, chef de bataillon C. F. F., à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Erlinsbach et à Nex, le 18 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Erlinsbach et
Nex. Pour l'acte de naissance
du fiancé, voir vol. 20, fol. 164.

Les époux :

R. Sinniger

Rose Lemercier

Les témoins :

J. F. Fahn

A. Druaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à Niedererlinsbach et Sullens.

Registre des mariages A.

N^o 319
Wöhrendorff
et
Secco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wöhrendorff, Richard

celibataire

docteur-médecin

originaire de Fienne (Aubriche) domicilié à

Fienne, actuellement à Crosa (Grisons) né à

Fienne le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Salomon Weinraub, décédé et de

Camilla née Weinraub, à Fienne

2. Secco, Aspasia

celibataire

originaire de Belgrade (Serbie) domiciliée à

Belgrade, actuellement à Crosa née à

Belgrade le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Demetrius Secco et de

Leposawa née Paritsch, décédée

Comme témoins : 1. Felix Heyse, concierge, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Crosa

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'évêque civil
d'Evros. Engagement à
mariage religieux.

Les époux :
Richard Wöhrendorff
Aspasia Wöhrendorff

Les témoins :
Felix Heyse
M. Emery
L'officier de l'état civil :
P. H. H.

Communiqué à l'évêque civil d'Evros
et à la Chancellerie d'état
à Lausanne (en 2 exp.)

N° 320
Taccoud
et
Rod

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne de Genève, rendu en date du 14 juillet 1921, déclaré définitif et exécutoire le 4 septembre 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an... le délai pendant lequel l'... ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 7 septembre 1922.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taccoud, François-Georges-Auguste
célibataire
seruier
originaire de Chexbres domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Émile-François-Julie Taccoud à Lausanne et de

2. Rod née Berger, Marie-Louise
veuve de Eugène Rod, dès le 22 août 1915
ménagère
originaire de Mézières, Carouge, Ropraz et Corcelles domiciliée à
Lausanne née à
Ecublens le quatorze octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Charles-Louis Berger, manoeuvre et de
Hélène-Eugénie Quérel née Nasson, à Lausanne

Comme témoins :
1. Emile Brummer, cafetier, à Lausanne
2. Henri Baud, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chexbres, Mézières, Carouge, Ropraz et Corcelles-le-Roat, le 23 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Chexbres, Mézières, Carouge, Ropraz et Corcelles-le-Roat.
Pour l'acte de décès du premier mari de la fiancée, voir vol. 46, fol. 272.

Les époux :

G. Taccoud
M. Rod

Les témoins :

E. Brummer
H. Baud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. du 11.9.22

Registre des mariages A.

No 321
Zbinden
et
Kohli

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 25 avril 1929, déclaré définitif et exécutoire le 3 septembre 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an., le délai pendant lequel _____ ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 11 septembre 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Bouisy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Zbinden, Albert - Auguste
célibataire
artiste

originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Auguste Zbinden, retraite C. F. F. et de
Adèle, née Ruefli, à Lausanne

2. Kohli, Antoinette - Eva
célibataire
artiste

originaire de Lenk (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Subonne le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Jules - Arnold Kohli, employé de bureau et de
Louis - Pauline, née Boette, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Jules Kohli, géant d'immeubles, à Lausanne
2. Laura Kohli (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Guggisberg et
à Lenk i. S., le 5 juin 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Guggisberg et Lenk
i. S.

Les époux:

Albert Zbinden
Antoinette Zbinden

Les témoins:

Le Bouisy
Louis Kohli

L'officier de l'état civil:

Puce!

Communiqué à l'état civil de Guggisberg et de Lenk i. S.

Registre des mariages A.

No 322
Grigoriu
et
Sanchez de Lozada
Trigoyen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grigoriu, Georges
Célibataire
avocat
originaire de Odobesti (Putna), Roumanie domicilié à
Lausanne né à
Odobesti le premier août
mil huit-cent quatre-vingt
fils de
Shita Grigoriu, décédé et de
Polixenia née Flour, à Odobesti

2. Sanchez de Lozada Trigoyen, Caro-
lina, célibataire
originaire de Cochabamba (Bolivie) domiciliée à
Lausanne née à
Cochabamba le treize mai
mil huit-cent quatre-vingt-douze
fille de
Raimundo Sanchez de Lozada, décédé et de
Raquel Trigoyen de Sanchez de Lozada, à Lausanne

Comme témoins : 1. _____
2. _____
Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Lausanne, le seize juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé, avec traduction.
Déclaration consulaire, tenant lieu d'acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.

Les époux : _____
Les témoins : _____
L'officier de l'état civil : _____

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Mariage non célébré.
Fiancés malades.
Lausanne, le 16 juillet 1919.
L'officier de l'état civil,
Puce!

Registre des mariages A.

322
 No 323
 Favrat
 et
 Gauthey

6-107

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Favrat, Jules-Louis-François**
 veuf de Louise-Anne Widmann, de le 12 octobre 1918
 Menuisier
 originaire de Lausanne domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le premier octobre

mil huit cent soixante-dix fils de
François Favrat et de
Marie-Louise née **Hugli**, les deux décédés

2. **Gauthey, Eugénie-Henriette**
 divorcée de Charles Favre, de le 5 février 1917
 ménagère
 originaire de Goumoens-la-Ville domiciliée à
 Lausanne née à
 Renens le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Henri Gauthey, journalier et de
Julie-Lydia née **Contesse**, à Orbe

Comme témoins :
 1. **Wilhelm Helg**, peintre en voitures, à Lausanne
 2. **Charles Favrat**, chauffeur au gaz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, et à Goumoens-la-Ville, le 22 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
 Acte de mariage de la fiancée, avec
 mention du divorce.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne et Goumoens-la-Ville.
 Pour l'acte de naissance de la fiancée,
 voir vol. 20, fol. 63.
 Pour l'acte de décès de sa première
 femme, voir vol. 57, fol. 48.
 Communiqué, à l'état civil
 d' Echallens.

Les époux :

Favrat Jules
Favrat Eugénie

Les témoins :

W. Helg
Favrat Ch.

L'officier de l'état civil :

Favrat

323

No 324

Légeret
et
Zbinden

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 8 juin 1922, déclaré définitif et exécutoire le 10 juillet 1922, le mariage inscrite ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 27 juillet 1922.
L'officier de l'état civil:

Jucel

R. du 27. 7. 22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret, César - Adrien
célibataire
manœuvre
originaire de Chexbres domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jean - Samuel Légeret, employé retraité, à Lausanne et de
Charlotte - Jeanne - Marie née Burde, décédée

2. Zbinden, Martha - Louise - Marie
célibataire
couturière

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Epalinges le premier août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Auguste Zbinden, retraité C. F. F. et de
Adèle née Ruefli, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Légeret, jardinier, à Lausanne
2. Samuel Caillet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Chexbres, le 27, à Guggisberg, le 28 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chexbres et Guggis-
berg.

Les époux :

Adrien Légeret
Martha Légeret

Les témoins :

Légeret Henri
Caillet Samuel

Communiqué à l'état civil de Chexbres
et de Guggisberg.

L'officier de l'état civil :
Jucel

Registre des mariages A.

324

No 325

Rossier
et
Chesaux

Pas devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Alfred-Emile

célibataire

jardinier

originaire de Rougemont et de Châtillons domicilié à

Bremblens

né à

Tevcy

le trois juillet

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Alfred-Louis Romer et de

Marie-Sophie née Barolet, décédée

2. Chesaux, Germaine-Edmée

célibataire

ménagère

originaire de Tavey-Morcles domiciliée à

Lausanne

née à

Tancy (Genève)

le vingt-six juillet

mit huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Henri Chesaux, charpentier et de

Lydie née Dupétris, à Genève

Comme témoins :

1. Louis Romer, commerçant, à Lausanne

2. Edouard Givel, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bremblens, Lausanne, Tavey et
Rougemont, le 27, à Châtillons, le 28 juin 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Lonay.

Les époux :

Alfred Rossier
Germaine Rossier

Les témoins :

H. Jossin-Lube
Ed. Givel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Rougemont, d'Oron, de
Lonay et de Bex.

Registre des mariages A.

325

No 326

Eggimann
Rohr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eggimann, Jean
célibataire
employé C. F. F.
originaire de Gondiswil (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le vingt-deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
André Eggimann et de
Anna-Elisabeth née Favre, les deux décédés

2. Rohr, Paula-Nathilde
célibataire
employée de commerce
originaire de Staufen (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le quatre avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Louis-Michel Rohr, décédé et de
Elisabeth née Anderregg, à Lausanne

Comme témoins :
1. Auguste Genillard, commissionnaire, à Lausanne
2. Jacob Schaffner, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Gondiswil et à Staufen, le 16 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Gondiswil et
Staufen.

Les époux :
Eggimann Jean
Rohr Paula-Nathilde
Les témoins :
A. Genillard
J. Schaffner

Communiqué à l'état civil de
Gondiswil et de Staufen.

L'officier de l'état civil :
Pillet

326

327
Walther
Mettral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Walther, Charles-Arthur**
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Chigny domicilié à Lausanne
Brutigny né à Brutigny le huit octobre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jean-Marc Walther, jardinier à La Sarraz et de
Julie-Louise-Aimée née Curichod, Tende

2. **Mettral, Germaine**
 célibataire
 employée de bureau
 originaire de Yers, Curanens et Obbles domiciliée à Lausanne
 née à Lausanne le neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Kuma-Albert Mettral, résidant et de
Uice-Marie-Charlotte née Brelaz, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Marc Walther, jardinier, à La Sarraz
 2. Robert Grec, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yers, le 1-3, à
à Chigny et à Curanens, le 14, à Obbles, le 15 juin
1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chigny, Yers, Curanens et Obbles.

Les époux :

Walther
Walther

Les témoins :

Walther Marc

Grec

L'officier de l'état civil :

Grec

Communiqué à l'état civil de
Monnaz, de Villars-Yers,
de Laôle et d'Obbles.

Registre des mariages A.

327

No 328
Blanc

et
Deprez

Les fiancés ne se sont pas présentés.

Lausanne, le 19 juillet 1919

L'officier de l'état civil:

Jucez!

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Louis - Emile

célibataire

chauffeur d'autos

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt - six décembre

mit huit cent quatre - vingt - quatre

fil de

François Blanc, manoeuvre

et de

Jenny - Emma née Blanchard à Lausanne

2. Deprez, Agathe

célibataire

employée de commerce

originaire de Lutry et Forel

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix - neuf juin

mit huit cent quatre - vingt - dix - huit

fille de

Théophile Deprez, assermenté, à Paris

et de

Thérèse - Françoise - Charlotte née Lavanchy, décédée

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Lutry et Forel

le 9 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry et Forel.

Les époux :

Les témoins :

Communiqué à l'état civil de
Lutry et de Forel.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

327
No 334
Auberson
et
Waldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson, André-Georges

célibataire

peintre

originaire de Evatines et de Gressy

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le douze novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Emilie Auberson, décédée

et de

2. Waldi, Rosalie

divorcée de Charles-Edouard Baldauf, dès le 24
décembre 1913

originaire de nationalité française

domiciliée à

Lausanne, précédemment à Hegenheim (Alsace) née à

Hegenheim

le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt

fille de

Louis Waldi

et de

Catherine née Kaijflin, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Auberson, peintre, à Bâle
2. Charles Rouffy, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Evatines
et à Gressy, le 14, à Hegenheim, le 16 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec
traduction.

Acte de mariage de la fiancée avec
mention du divorce.

Actes de publication de mariage à
Lausanne, Evatines, Gressy et
Hegenheim.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Lausanne
de Belmont, Verdun, ainsi qu'à
la Chancellerie d'Etat, à Lau-
sanne.

Les époux :

A. C. Auberson

R. T. Auberson

Les témoins :

H. C. Auberson

C. Rouffy

L'officier de l'état civil :

J. Wal

Registre des mariages A.

328

N^o 530
Vautier
Decollogny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vautier, Edouard - Marc - Auguste

célibataire

étudiant en médecine

originaire del Châtelard et des Planches domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le deux mai

mit huit cent quatre-vingt seize

fils de

Paul - Marc - Joseph Vautier, pasteur

et de

Marie - Elisabeth née Bridel, à Lausanne

2. Decollogny, Jeanne - Marguerite

célibataire

originaire de Apples et Reverolle domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-cinq novembre

mit huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Ernest - Edouard Decollogny

et de

Marie - Emma - Elise née Bourgeois, les deux décédés

Comme témoins : 1. William Decollogny, ingénieur, à Lausanne

2. Ernest Vautier, chimiste, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, au Châtelard
et aux Planches, le 21, à Apples, le 22, et à
Reverolle, le 23 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Le Châtelard, Les
Planches, Apples et Reverolle.

Les époux :

Signature

Jeanne Vautier

Les témoins :

W. Decollogny

E. Vautier

L'officier de l'état civil :

Signature

Communiqué à l'état civil de
Montreux, d'Apples et de
Vullyens.

329
331
Vanlede
Kionas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vanlede, Daniel-Constant-Joseph**
célibataire

directeur commercial

originaire de nationalité belge domicilié à

Gand (Belgique), en séjour à Lausanne né à

Ludenaerde, Flandre orientale le vingt-neuf

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Achille-René-Joseph Vanlede, professeur et de

Thérèse-Marie-Cathilde née Bombeke, à Gand

2. **Kionas, Sophie**

célibataire

originaire de sujette hellène domiciliée à

Lausanne née à

Bourgas (Bulgarie) le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Néon Kionas, décédé et de

Cléoniki Kionas née Pandorineou, à Bourgas

Comme témoins : 1. Louise Chenev - Thavin (dame), à Lausanne

2. Jean Cosmetto, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 juin 1914, et

à Gand, le 25 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance et acte de notoriété.

Actes de publication à Lausanne et Gand.

Certificats de célibat.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Les époux :

D. Vanlede

Sophie Vanlede

Les témoins :

L. Chenev-Thavin

J. Cosmetto

L'officier de l'état civil :
P. J. J.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne, en 2 exemplaires.

330

N^o 332

Neuenschwander
Ryser

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 10^{juin} 1930, déclaré définitif et exécutoire le 19^{juillet} 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an, le délai pendant lequel l'..... ne pourr..... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 8^{août} 1930.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Neuenschwander, Carl
divorcé de Martha - Gertrude - Jeanne Gaschney, dès le 25
avril 1919, bisoutier
originaire de Langnau (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Furich - Ausserühl le quinze janvier
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Carl Neuenschwander et de
Felippina née Schilling, les deux décédés.

2. Ryser, Rosa dite Olga
célibataire

originaire de Berne domiciliée à
Lausanne née à
Bucarest (Roumanie) le quatorze novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Arthur Ryser, commerçant, à Lausanne et de
Hélène - Julienne née Blorimayer, à Bucarest

Comme témoins: } 1. Dr. Emile Treuthardt, médecin, à Lausanne
2. Arthur Ryser, commerçant, à Bucarest

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Langnau
et à Berne, le 17 juin 1930.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage des fiancés, avec
traduction.
Déclaration de divorce pour le fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Langnau et
Berne.

Communiqué à l'état civil de
Langnau et de Berne.

Les époux:

Mr. Neuenschwander
Olga Rosa Neuenschwander

Les témoins:

Dr. E. Treuthardt
Arthur Ryser

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 331
Dormond
et
Gerster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dormond, Charles-Eugène**

célibataire

peintre en bâtiments

originaire de **Olon** domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le **douze janvier**

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Charles-Eugène Dormond, décédé et de

Anna-Marie-Louise née Favre, à Lausanne

2. **Gerster, Blanche-Suzanne**

divorcée de **Jules-Louis-Auguste Favre, d. le 16**

janvier 1918, garde-malade

originaire de **Villars-1^{er}-Yver** domiciliée à

Lausanne née à

Morges le **premier décembre**

mil huit cent septante-sept fille de

Jacques-François-Samuel Gerster et de

Catherine-Louise née Bide, les deux décédés

Comme témoins :

1. **Charles Favre, cimenteur, à Lausanne**

2. **Anna Dormond (delle), à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 7, à Olon et**

à Villars-1^{er}-Yver, le 8, à Mécimoz, le 9 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.

Acte de publication de mariage à

Lausanne, Olon, Mécimoz,

Villars 1^{er}-Yver.

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir

vol. 25, fol. 113.

Pour l'acte de mariage de la fiancée

avec divorce, voir vol. 18, fol. 472.

Communiqué à l'état civil d'Olon

et de Villars-1^{er}-Yver.

Les époux :

C. Dormond.

B. Dormond

Les témoins :

Ch. Favre

A. Dormond

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 332
Favre
et
Verucchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Charles - Arthur - Samuel

célibataire

manoeuvre

originaire de Villars-sous-Yens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jules - Louis - Auguste Favre et de

Blanche - Suzanne née Ferster, à Lausanne

2. Verucchi, Emica - Angiolina

célibataire

femme de chambre

originaire de Pavullo nel Frignano (Modena), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Montecuccolo - Pavullo le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Domenico Verucchi, mineur, et de

Beatrice née Venturilli, à Montecuccolo

Comme témoins : 1. Anna Dormond (delle), à Lausanne

2. Eugène Dormond, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Villars-sous-Yens,

le 23 avril, à Pavullo, le 11 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication du mariage

à Lausanne, Villars-sous-Yens et

Pavullo, avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Ch. Favre

Emica Favre

Les témoins :

E. Dormond

A. Dormond

Communiqué à l'état civil de
Villars-sous-Yens et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Reuch

N^o 333
 Savanthy
 et
 Rappaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Savanthy**, Charles-François
 veuf de Marie-Séraphine née Chapron, dès le 1^{er} juin 1916
 agriculteur
 originaire de Lutry et de Pillotte domicilié à
 Lausanne né à
 Lutry le trois juillet
 mil huit cent soixante-cinq fils de
 Victor-Juste Savanthy et de

Augustine née Daccord, les deux décédés

2. **Rappaz**, Louise-Emma
 célibataire

originaire de Bex domiciliée à
 Lausanne née à
 St Maurice (Valais) le premier août
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Osimé Rappaz, chef de quai C. F. F. et de
 Louise née Rappaz, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Favre, chef de bureau, à Lausanne
 2. Osimé Kelly, agriculteur, à Matran

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Pillotte
 et Bex, le 2 juillet 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès de la précédente femme
 du fiancé.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Lutry, Pillotte
 et Bex.

Les époux :

C. Savanthy
 Emma Savanthy

Les témoins :

H. Favre
 Osimé Kelly

L'officier de l'état civil :

Favre

Communiqué à l'état civil de
 Lutry, de Pully et
 de Bex.

Registre des mariages A.

N^o 334

Grigoriu
Sanchez de Lozada
Trigoyen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grigoriu, George

Célibataire

avocat

originaire de Odobesti (Putna), Roumanie domicilié à

Lausanne né à

Odobesti le premier août

mil huit cent quatre-vingt et de

Ghita Grigoriu, née à Odobesti et de

Polixenia née Figue à Odobesti

2. Sanchez de Lozada Trigoyen, Carolina, célibataire

originaire de Echerbamba (Pologne) domiciliée à

Lausanne née à

Echerbamba le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Raimundo Sanchez de Lozada, née à Odobesti et de

Raquel Trigoyen de Sanchez de Lozada, à Lausanne

Comme témoins : 1. Constantin Grigoriu, rentier, à Lausanne

2. Umberto Lozada, comptable, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec une traduction.

Acte de publication de mariage à Lausanne.

Certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,

à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

George G. Grigoriu

Carolina Grigoriu

Les témoins :

C. Grigoriu

U. Lozada

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Registre des mariages A.

No 335
Cujean
et
Gygli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cujean, Edouard - Georges - Samuel**

célibataire

charpentier

originaire de **Orzier-le-Muids** domicilié à

Le Muids né à

Le Muids le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Marc - Julien - Ulysse Cujean, décédé et de

Marie - Alice - Jenny née Cujean, à Le Muids

2. **Gygli, Marguerite**

célibataire

originaire de **Utzenstorf (Berne)** domiciliée à

St-Légier-la-Chaux née à

Leval le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jean Gygli, décédé et de

Sydie - Odine née Borlog, en Belgique

Comme témoins : 1. **Emile Cujean, fermier, à Lausanne**

2. **Marius Heuffé, concierge, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Orzier**, le 13, à **St-Légier** et
à **Utzenstorf**, le 14 mai 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autrivation de l'état civil
d'Orzier.

Les époux :

Cujean Edouard
Cujean Marguerite

Les témoins :

E. Cujean
Heuffé M^r

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de
St-Légier, d'**Utzenstorf** et de
St-Légier.

Registre des mariages A.

No 336
Wüthrich
et
Bundi

Par jugement du Tribunal du district de Ellenbögen (Suisse), rendu en date du 18 janvier 1928 déclaré définitif et exécutoire le 22 janvier 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l.e. marié ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 30 janvier 1928.

L'officier de l'état civil:

L. Baugy

R. du 6.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Wüthrich, Ferdinand

célibataire
notelia

originaire de Trub (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Bollodingen (Berne) le onze juin

mil huit cent quatre vingt fils de

Jacob Wüthrich et de

Anna-Barbara née Fiffel, décédée

2. Bundi, Maria-Barbara

célibataire

jeune femme originaire de Somvie (Grisons) domiciliée à

Lausanne née à

Somvie-Pal le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Nikolaus-Joseph Bundi, marié et de

Paulina née Manetsch, à Diemtigen

Comme témoins: 1. Emile Flüchiger, commerçant, à Lausanne
2. Jean Wüthrich, maître d'hôtel, à Chambrey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Trub et à Somvie, le 21 juin 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Trub et Somvie.

Les époux:

F Wüthrich
M Bundi

Les témoins:

Emile Flüchiger
J Wüthrich

L'officier de l'état civil:

J Baugy

Communiqué à l'état civil de Trub et de Somvie.

N^o 337
 Mc Kean
 von Schützenau-
 Trenck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mc Kean, James-Fitz-James**
 célibataire
 propriétaire
 originaire de l'Irlande domicilié à
 Castleblayney, Garagh House, Monaghan (Irlande) né à
 Castleblayney le quatre juin
 mil huit cent dix-sept et de
 James Mc Kean et de
 Helen née Tyndall, décédée

2. **von Schützenau-Trenck, Emmy-
 Mariane**
 célibataire
 originaire de Graz (Styrie) domiciliée à
 Porz-Port (Mantchou-Montoux) née à
 Graz le douze juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
 Markus von Schützenau-Trenck et de
 Hélène née Baronne Enobloch, à Graz

Comme témoins :
 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne
 2. Marius Helber, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mantchou, le 7, et à Graz, le 14
 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Montoux.

Les époux :

James Fitz James Mc Kean
 Emmy Mc Kean

Les témoins :

M. Emery
 H. Helber

L'officier de l'état civil :

Fucell

Communiqué à l'état civil de
 Montoux et à la Chancellerie
 d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 338
Blanc
et
Logoz

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 15 février 1914, déclaré définitif et exécutoire le 15 mars 1914, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 21 mars 1914.

1-87
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Blanc, Charles-Louis
célibataire
employé de banque
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-deux juin mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Charles-François Blanc, employé postal et de Fanny née Morel, à Lausanne

2. Logoz, Berthe-Céline
célibataire
téléphoniste

originaire de Grenchens-la-Ville domiciliée à Lausanne née à Vers-chez-les-Blanc le dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jouis Logoz, instituteur et de Tada née Martin, à Lausanne

Comme témoins: 1. Louis Logoz, instituteur, à Lausanne
2. Charles Blanc, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Grenchens-la-Ville, le 27 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Lausanne et Grenchens-la-Ville.

Les époux:
C. Blanc
B. Logoz

Les témoins:
L. Logoz
Ch. Blanc

L'officier de l'état civil:
P. J. [Signature]

Communiqué à l'état civil d'Échalens.

Registre des mariages A.

339
Fuchs
et
Stuby

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fuchs, Robert**
veuf de **Augusta - Marie - Louise** née **Perret**, des le 5 mars
1818, menuisier-ébéniste
originaire de **Vevevey (Berne)** domicilié à
Lausanne né à
St. Maurice (Palais) le vingt-sept-mai
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Jean Fuchs, manoeuvre à **L'Etive à gorge** et de
Louise née **Reichenbach**, à **Lausanne**

2. **Stuby, Anne-Marie**
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de **Schryz** domiciliée à
Lausanne née à
Roment (Fribourg) le six-juillet
mil neuf-cent-un fille de
Philippe Stuby, retraite C.F.F. et de
Marie née **Badoux**, à **Lausanne**

Comme témoins : } 1. **Philippe Stuby**, employé retraite C.F.F., à **Lausanne**
2. **Jean Fuchs**, manoeuvre, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 23, à **Vevevey**,
le 24, et à **Schryz**, le 26 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Certificat des père et mère de la
fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, **Vevevey** et **Schryz**.

Les époux :

R. Fuchs
M. Stuby

Les témoins :

P. Stuby
J. Fuchs

Communiqué à l'état civil de **Vevevey**
et de **Schryz**.

L'officier de l'état civil :

P. Fuchs

Registre des mariages A.

N^o 340
Diserens
et
Gaydu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Marius - Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Lutry domicilié à
Lausanne né à
Belmont Pully le six août
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Auguste Diserens, agriculteur et de
Marianne née Bähler, à Montblenny.

2. Gaydu, Mathilde - Louise
célibataire
ménagère
originaire de Givrin domiciliée à
Lausanne née à
Givrin le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Jules - Georges - Louis Gaydu, agriculteur et de
Hannif - Louise née Elbord, à Givrin.

Comme témoins :
1. Maurice Perrin, agriculteur, à Pully
2. Gustave Favre, agriculteur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et
Givrin, le 30 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry et Givrin.

Les époux :
M. Diserens
M. Diserens

Les témoins :
M. Perrin
Gustave Favre

Communiqué à l'état civil de Lutry
et de Givrin.

L'officier de l'état civil :
Favre

Registre des mariages A.

No 311
Hofmann
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hofmann, René-Victor
célibataire
ouvrier confiseur - chocolatier
originaire de Kirchdorf (Berne) domicilié à
Clarens (Néuchâtel) né à
La Chaux-de-Fonds le vingt-neuf août
mil huit cent septante-sept fils de
Louis-Albert Hofmann, décédé et de
Emilie Steulet, à Clarens

2. Dubois, Marthe-Hélène
célibataire
tailleuse
originaire de Locle (Néuchâtel) domiciliée à
La Chaux-de-Fonds née à
La Chaux-de-Fonds le sept avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Achille-Ulvide Dubois et de
Julie-Adèle née Bachof, décédés

Comme témoins : 1. John Hofmann, représentant, à Lausanne
2. Georges Kutterer, fondeur, à La Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu au Néuchâtel, le 3, au Locle, à Kirchdorf et à La Chaux-de-Fonds, le 4 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Montreux

Les époux :

R. Hofmann
Hélène Hofmann

Les témoins :

Hofmann
Kutterer

L'officier de l'état civil :

Uebel

Communiqué à l'état civil de
Kirchdorf, de Montreux, de
Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Registre des mariages A.

N° 342
Bourquin
Galland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourquin, William
célibataire
vigneron
originaire de Corcelles - Cormondrèche et Neuchâtel domicilié à
Leux - Morges né à
Leux - Hauts - Gerrevays le vingt-un novembre
mil huit cent septante-deux fils de
Samuel - Henri Bourquin horloger à Cormondrèche et de
Cécile - Anna née Jeanning décédée

2. Galland, Fanny
célibataire
repassave
originaire de Uvernier et Neuchâtel domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jules Galland vigneron, à Neuchâtel et de
Marie - Sophie - Égoline née Gérard, décédée

Comme témoins : } 1. Jules Vidoudez, agriculteur, à Clamont
2. Oscar Noverraz, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leux et Uvernier, le 3, à
Corcelles - Cormondrèche, Neuchâtel et Lausanne, le 4
juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-nix juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Connaz

Communiqué à l'état civil de
Corcelles de Neuchâtel, de
Connaz et d'Uvernier

Les époux :
William Bourquin
Fanny Galland

Les témoins :
Jules Vidoudez
O. Noverraz

L'officier de l'état civil :
J. P. [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 343
Dubois
Gailloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dubois, Ami-Louis**
veuf de Louise née Weber, dès le 14 juillet 1917
professeur au Technicum
originaire de Locle domicilié à
au Locle né à
au Locle le vingt-huit octobre
mil huit-cent quatre-vingt-un fils de
Emile-Auguste Dubois, au Locle et de
Lina née Jeanmichel-dit-Bressel, décédée

2. **Gailloud, Berthe-Hélène-Eugénie**
célibataire
professeuse de musique
originaire de Villeneuve, Renmaz et Noirille domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf novembre
mil huit-cent quatre-vingt-quatre fille de
Jean-Philippe Gailloud, décédé et de
Marie née Sigmy, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marie Gailloud (dame), à Lausanne
2. Hélène Gailloud (d^{lle}), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Locle, le 25, à Lausanne,
Villeneuve, Renmaz et Noirille, le 27 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Locle.

Les époux :

L^r Dubois
Berthe Dubois

Les témoins :

M. Gailloud
H. Gailloud

L'officier de l'état civil :

Juce!

Communiqué à l'état civil du Locle
et de Villeneuve

Registre des mariages A.

N^o 344
 André
 et
 Rod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. André, Henri-Alfred
 célibataire
 veuf
 originaire de Yens domicilié à
 Lausanne né à
 Lavigny le onze avril
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
 Louis-Emile André, agriculteur et de
 Julie-Henriette née Fesay, à Lavigny

2. Rod, Félicie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Peney-le-Boat domiciliée à
 Lausanne née à
 Brotten le seize mai
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Constant Rod, agriculteur et de
 Antoinette née Nason, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Emile Rod, agriculteur, à Lausanne
 2. Nadia Grisel (Lelle), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Yens et à
 Peney-le-Boat, le 9 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication du mariage
 à Lausanne, Yens et Peney-le-
 Boat.

Les époux :
 André Henri
 Rod Félicie

Les témoins :
 Emile Rod
 Nadia Grisel

Communiqué à l'état civil de
 Villars-sous-Yens et le Ropraz.

L'officier de l'état civil :
 Jucier

Registre des mariages A.

345
Blanc
et
Déprez

1-1967
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Blanc, Louis-Emile**
célibataire
chauffeur d'autos
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-six décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Francis Blanc, manoeuvre et de
Jenny-Emma née Blandard, à Lausanne

2. **Déprez, Agathe**
célibataire
employée de commerce
originaire de Lutry et Forcl domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Théophile Déprez, rebouilleur, à Paris et de
Thérèse-Françoise-Charlotte née Lavandry, d'Odde

Comme témoins :
1. Francis Blanc, charcutier, à Lausanne
2. Adrien Blanc, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lutry et Forcl
le 9 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Lutry et
Forcl.

Les époux :

Louis Blanc
A. Blanc

Les témoins :

Blanc Francis
Blanc Adrien

Communiqué à l'état civil de Lutry
et de Forcl.

L'officier de l'état civil :

Fucet

Registre des mariages A.

N^o 346
Moriggia
et
Blondel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moriggia, Etienne - Jean - René
célibataire
professeur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Etienne Moriggia, représentant et de
Nathilde - Esther née Pieschumbert, à Lausanne

2. Blondel, Gabrielle - Adrienne
célibataire
originaire de Riez domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Adrien - Jules Blondel, Confiseur et de
Elix née Solars, à Lausanne

Comme témoins :
1. Robert Dentan, professeur, à Lausanne
2. John Viret, correspondant, à Riez

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, et à Riez,
le 5 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Riez.
Sous l'acte, la naissance du fiancé, voir
vol. 20, fol. 310.

Les époux :
E. Moriggia
G. Blondel
Les témoins :
R. Dentan
J. Viret

Communiqué à l'état civil de
Cully.

L'officier de l'état civil :
P. Jurel

N^o 347
Kyriacou
et
Hagmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kyriacou, George
célibataire
représentant de commerce
originaire de Nest hellène domicilié à
Lausanne né à
Constantinople le huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Hercule Kyriacou négociant et de
Kathilde née Papadaki à Constantinople

2. Hagmann née Pasche, Jeanne-Louise
divorcée de Ernest Hagmann, dès le 4 juillet
1910

originaire de Tuttwilien (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Besançon (Doubs), France le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Henri Pasche décédé et de
Emma née Burnand, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ernest Molles, ingénieur, à Pully
2. François Turremann, viticulteur, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7 et à Tuttwilien, le 11 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Déclaration consulaire, concernant l'acte de naissance et de certificat de capacité du fiancé.
Acte de naissance de la fiancée.
Acte de mariage de la fiancée, avec divorce.
Certificat des pasteurs grecs orthodoxes.
Acte de publication du mariage à Lausanne et Tuttwilien.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage. Engagement religieux.
Communiqué à l'état civil de Moudon.

Les époux :
Kyriacou
J. Kyriacou
Les témoins :
Molles
Turremann
L'officier de l'état civil :
Pucco

Par arrêt des Juges de 1^{re} instance d'Athènes (Grèce) rendu en date du 13 février 1929, confirmé par l'archevêque d'Athènes, le mariage inséré ci-dessus a été dissous par le divorce.
Inséré sur ordre du Département de Justice et Police, le 27 juin 1929.
L'Officier de l'Etat civil

Le Bailli
à Hüttwilen

Par décision du 8 août 1930, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'épouse soit désignée comme suit : Pasche épouse Hagmann, Jeanne-Louise, divorcée de Ernest Hagmann, dès le 4 juillet 1910.
Lausanne, le 11 août 1930.

L'officier de l'état civil :
Le Bailli
à Hüttwilen

Registre des mariages A.

N^o 348
Brocher
Bertrand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Brocher, Edmond**
veuf de Caroline née Légar, dès le 13 avril 1917
célibataire
originaire de Carouge (Genève) domicilié à
Lausanne né à
aux Eaux-Vives (Genève) le seize décembre
mil huit cent quarante-cinq fils de
Jacques - Louis Brocher et de
Elisabeth - Antoinette née Wolff, décédés

2. **Bertrand, Louise - Anna**
célibataire

originaire de Grenoble (Isère), France domiciliée à
Lausanne née à
Grenoble (Isère) le sept août
mil huit cent septante-huit fille de
Louis - Auguste Bertrand et de
Jeanne - Augustine née Milhan, à Lausanne

Comme témoins :
1. Paul Vautier, pasteur, à Lausanne
2. Charles Michoud, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, et à Carouge, le 26 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la précédente femme du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Carouge.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Edmond Brocher
Louise Brocher

Les témoins :

P. Vautier
C. Michoud

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Carouge et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 349
Paschoud
et
Suter

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paschoud, Maurice
célibataire
professeur
originaire de Lutry et Forel domicilié à
Lausanne né à
Lutry le vingt-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
François-Louis-David Paschoud Directeur du C.F.V. et de
Ida-Félice-Emma née Turin, à Lausanne

2. Suter, Rosa-Nelly
célibataire
originaire de Zurich et Leon (Argovie) domiciliée à
Schaffhouse née à
Zurich le vingt-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Heinrich-Adolf Suter décédé et de
Johanna-Margaretha née Friedrich à Schaffhouse

Comme témoins :
1. André Paschoud, cand. jur., à Lausanne
2. Robert Mercanton, ingénieur, à Cluses

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Forel
et Zurich, le 30 juin, à Leon, le 3, et à
Schaffhouse, le 4 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Forel,
Zurich, Leon et Schaffhouse.

Les époux :

M. Paschoud
Nelly Paschoud

Les témoins :

Paschoud
Mercanton
ing.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de
Lutry, de Forel, de Zurich,
de Leon et de Schaffhouse.

N^o 350
Schauffelberger
et
Zbinden

RECTIFICATION Complément
Par décision du 2 février 1960
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
complément
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'intéressé soit
désigné comme étant originaire
de Stäfa (Zurich) et Lancy (Genève)
et non de Lancy (Genève) seule-
ment.

Lausanne, le 2 février 1960.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué aux offices de l'état civil
de Stäfa et Payerne et au bureau can-
tonal de l'état civil à Genève.

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. *Schauffelberger, Georges - Frédéric*
célibataire
médecin-dentiste
originaire de *Lancy (Genève)* domicilié à
Lausanne né à
Genève le *sept* avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Auuste - Henri Schauffelberger, 'd'écule' et de
Elisa née Gardy, à Genève
2. *Zbinden, Cécile - Hélène - Pauline - Louise*
célibataire

originaire de *Bayerne* domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le *cing* août
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Victor - Henri Zbinden, agriculteur au Département et de
Elisa - Elmire née Zumbach, à Lausanne

Comme témoins: } 1. *César Zbinden, médecin-dentiste, à Lausanne*
2. *Frank Schauffelberger, tailleur, à Genève*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 31 juin, à Lancy*
et à *Payerne, le 1^{er} juillet 1960*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *vingt-un juillet mil neuf cent dix-neuf*

Pièces déposées:
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lancy et Payerne.

Les époux:
Georg Schauffelberger
Cécile Schauffelberger

Les témoins:
S. Zbinden
Schauffel

Communiqué à l'état civil de *Lancy*
et de *Payerne*.

L'officier de l'état civil:
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 351
Favre
et
Ray

devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Louis-Eugène

célibataire

mécanicien

originaire de Ecoteaux et Château-d'Orbe domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Aldric Favre, réticion

et de

Elix née Ducret, à Lausanne

2. Ray, Lucie

célibataire

tenaille de magasin

originaire de Villars-Burquin domiciliée à

Lausanne

née à

Bugelle-la-Boche

le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

François-Victor Ray, bickiste, à Orbe

et de

Elix née Jaccard, célibataire

Comme témoins :

1. Emile Decker, confiseur, à Lausanne

2. Fernand Ray, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Orbe

et Villars-Burquin, le 7, à Ecoteaux, le 8 juillet

1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ecoteaux, Château-
d'Orbe et Villars-Burquin.

Les époux :

Louis Favre
Lucie Ray

Les témoins :

Emile Decker
Ray Fernand

Communiqué à l'état civil de
Falavier de Château-d'Orbe
et de Fiez.

L'officier de l'état civil :

Jacquet

Registre des mariages A.

N° 352
Aegerter
Iff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aegerter, Emil-Oskar
célibataire
chef d'expédition
originaire de Gueszelen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Leftigen (Berne) le dix-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Gottfried Aegerter, agriculteur, en Allemagne et de
Bertha née Müller, décédée

2. Iff, Lina
célibataire
couturière
originaire de Nuswil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Kohlen (Berne) le dix-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Ulrecht Iff, ancien fermier à Steffisburg et de
Elisabeth Lingg née Rohrbach, décédée

Comme témoins :
1. Charles Brönnimann, étudiant, à Lausanne
2. Emile Buekhalter, chef de chantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Rohrbach,
le 8, et à Gueszelen, le 9 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Gueszelen et Rohrbach.

Les époux :
Oskar Aegerter
Lina Aegerter

Les témoins :
C. Brönnimann
Emile Buekhalter

Communiqué à l'état civil de
Gueszelen et de Rohrbach.

L'officier de l'état civil :
Fuehl

Registre des mariages A.

No 353
Schünemann
et
Dumoulin

5-28
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schünemann, Richard - Carl - Walther

célibataire

comptable

originaire de Noosleerau (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Wimingen (Russie) le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Bernhard Schünemann, négociant et de

Emma née Heue, à Hildesheim (Hanovre)

2. Dumoulin, Germaine - Emma

célibataire

négociante

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Ellois Dumoulin, contre-maître au gaz et de

Lina-Rosa née Riffer, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ellois Dumoulin, chef d'atelier au gaz, à Lausanne
2. Jules Fflich, directeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, et à Noosleerau, le 15 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Noosleerau.

Les époux :

Schünemann
et
Dumoulin

Les témoins :

A. Heue
J. Fflich

L'officier de l'état civil :

U...

Communiqué à l'état civil de
Noosleerau.

Registre des mariages A.

N^o 354
Gredig
Guillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gredig, Etienne - Constantin
celibataire
origine de Fiesch (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-troise fils de
Etienne - Adalbat Gredig, décédé et de
Jenny - Louise née Néroz, à Lausanne

2. Guillard, Férida
celibataire
sage-femme
origine de Bex domiciliée à
Lausanne née à
Bex le vingt-neuf
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Uram - François Guillard et de
Lina - Marguerite née Orsermoz, les deux décédés

Comme témoins :
1. Hermann Borel, Ebéniste, à Lausanne
2. Marie Gredig (d'elle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Fiesch, le 9, à
Bex, le 10 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fiesch et Bex.

Les époux :

Etienne Gredig
Férida Gredig

Les témoins :

Hermann Borel
Marie Gredig

L'officier de l'état civil :

Borel

Communiqué à l'état civil de Fiesch
et de Bex.

Registre des mariages A.

No 355
Mayer
et
Mansola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Charles - Pierre

célibataire

courcier

originaire de Grandcour

domicilié à

Berne

né à

Fayens

le vingt-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Louis Mayer, employé de fabrique à Fayens

et de

Marie-Ferdine L'onney, décédée

2. Mansola, Calliope

célibataire

originaire de de nationalité grecque

domiciliée à

Lausanne

née à

Andros (Grèce)

le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Stéolidas Mansola

et de

Marie Mansola, décédée

Comme témoins :

1. Raoul Aubée, valet de chambre, à Lausanne

2. François Boret, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 21, à Grandcour et à

Lausanne, le 23 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de

Berne.

Engagement à mariage religieux.

Les époux :

Charles Mayer
Calliope Mansola

Les témoins :

R. Aubée

F. Boret

L'officier de l'état civil :

R. Uccelli

Communiqué à l'état civil de Grandcour
et de Berne ainsi qu'à la Chan-
cellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 356
Goumaz
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goumaz, Charles

célibataire

journalier

originaire de Sédilles et Romens domicilié à
Lausanne né à

Montblénon le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Emile Goumaz, journalier et de

Adèle née Durin, à Montblénon

2. Bolomey, Jenny-Lina

célibataire

lingère

originaire de Lutry et Forcl domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Louise-Rosine Bolomey, née de et de

Comme témoins : } 1. Henri Pavillard, maçon, à Lausanne
2. Emile Boss, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Lutry
et à Forcl, le 17, à Sédilles et à Romens, le 19 juin
1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Sédilles,
Romens, Lutry et Forcl.

Les époux :

Goumaz Charles
Goumaz Jenny

Les témoins :

E. Boss.
H. Pavillard

Communiqué à l'état civil de
Villars-de-Lutry
et de Forcl.

L'officier de l'état civil :

Puech

Registre des mariages A.

N^o 357
Safond
et
Spöri

1-38

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Safond, Oscar-Alfred**
célibataire
comptable
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne
né à Lausanne le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-neuf
fils de Jules-Louis Safond industriel et de Emmanuelle-Athilde née Ziegan à Lausanne

2. **Spöri, Berthe-Alice**
célibataire
employée de bureau
originaire de Wettingen (Argovie) domiciliée à Lausanne
née à Lausanne le huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept
fille de Jean-Louis Spöri et de Ursula - Louise née Dupont, les deux décédés

Comme témoins :
1. Louis Reymond, manoeuvre, à Lausanne
2. Robert Kaisey, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 juin, et à Wettingen, le 2 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication du mariage
à Lausanne et Wettingen.

Les époux :
Safond
Oscar-Alfred

Les témoins :
Reymond Louis
Kaisey

Communiqué à l'état civil de Wettingen.

L'officier de l'état civil :
Rouff

Registre des mariages A.

N^o 358
Savanchy
et
Forster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savanchy, Albert - Ernest
célibataire
marchand - fripier
originaire de Lutry et Forêt domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le premier juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Loui. - Olivier Savanchy, décédé et de
Anne - Marie née Brunner, à Lausanne

2. Forster, Albertine - Emma
célibataire
ménagère
originaire de Neunkirch (Schaffhouse) domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux-de-Fonds le vingt-deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Arnold - Albert Forster, décédé et de
Emma - Félicie née Pache, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne
2. Henri Bodequin, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Forêt
et Neunkirch, le 30 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry, Forêt
et Neunkirch.

Les époux :

A. Savanchy
A. Savanchy

Les témoins :

M. Emery
H. Bodequin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Lutry, de Forêt et de
Neunkirch.

Registre des mariages A.

No 359
Mérinat
Gambelet

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mérinat, Charles - Félix
célibataire
conducteur - typographe
originaire de Olon domicilié à
Lausanne né à
Olon le huit août
mil huit cent quatre-vingt-tize fils de
Charles - Auguste Mérinat, décédé
et de
Elise - Eugénie née Exquis, à Lausanne

2. Gambelet, Jeanne - Fanny
célibataire
plieuse
originaire de Cully domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le deux février
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Fanny Gambelet, à Cully et de

Comme témoins : } 1. Alfred Gambelet, concierge, à Lausanne
2. Jean Waldburger, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Olon, le
3, à Hémme et à Cully, le 4 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Olon, Hémme
et Cully.

Les époux :

Mérinat Charles
Jeanne Mérinat

Les témoins :

A. Gambelet
Waldburger Jean

L'officier de l'état civil :

Jean

Communiqué à l'état civil d'Olon
et de Cully.

Registre des mariages A.

No 360
Aeberhard
et
Grosjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Aeberhard, Jean - Justin**
célibataire
retraitant
originaire de **Tegenstorf (Suisse)** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le **quinze avril**
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jean Aeberhard et de
Marie - Anna née Guatier, les deux décédés.

2. **Grosjean, Hélène - Eugénie**
célibataire
médecine
originaire de **Sons-le-Tournier (Suisse), France** domiciliée à
Lausanne née à
Sons-le-Tournier le **neuf avril**
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Henri - Adolphe Grosjean, décédé et de
Clotilde - Marie - Melonienne Broey, à Sons-le-Tournier

Comme témoins : } 1. **Francis Piquet, employé de bureau, à Lausanne**
2. **Madeleine Burgy (d'elle), à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne et à Tegenstorf, le**
11 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **deux août mil neuf cent dix-neuf**

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Tegenstorf.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :
J. Aeberhard,
H. Grosjean

Les témoins :
F. Piquet,
M. Burgy

Communiqué à l'état civil de **Tegenstorf** et à la Chancellerie
d'Etat, à **Lausanne.**

L'officier de l'état civil :
J. Juce!

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 351
Turuvanni
et
Renaud

110
5' Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turcovanni soit Turuvanni, Ange-Sens
célibataire
viteux
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
André-Sen-Ludovic Turcovanni soit Turuvanni et de
Louise-Sophie née Barrière, à Lausanne

2. Renaud, Lucie-Louise
célibataire

originaire de Gimel et de St-George domiciliée à
au Day près Pallorie née à
Lubonne le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Henri-Samuel-Alfred Renaud, électricien et de
Roline-Louise née Filletta, au Day

Comme témoins : 1. François Turuvanni, viticulteur, à Montbana
2. Henri Renaud, agriculteur, à Thoiry (arg.)

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pallorie, le
4, à Gimel et à St-George, le 5 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage à
Lausanne, Gimel, St-George
et Pallorie.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 24, fol. 292.

Les époux :
Turuvanni
Louise Turuvanni

Les témoins :
Renaud Henri

Communiqué à l'état civil de
Gimel, de Longirood et de
Pallorie.

L'officier de l'état civil :
Pucel

Par décision du 14 février 1941
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'« le nom patrony-
mique de l'époux soit
orthographe Turcovanni
au lieu de Turuvanni
soit Turuvanni
+ et de son père -

Lausanne, le 16 février 1941
Officier de l'état civil :

Signé à Gimel et Longirood

No 362
Morel
et
Girardin

Par arrêt du 1^{er} juillet 1938, le Tribunal fédéral a déclaré dissous par le divorce le mariage inscrite ci-dessus.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 1^{er} juillet 1938, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 29 septembre 1938
L'officier de l'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Fernand - Arnold
célibataire
écuyer
originaire de Nèzires (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Nèzires le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Amédée Morel et de
Marie-Antoinette dite Stéphanie née Blanc, décédée

2. Girardin, Alice - Laurence - Maria
célibataire
caissière

originaire de Bémont (Genève) domiciliée à
Joncbeuz (Genève) née à
Saignelégier (Genève) le treize janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Florian Girardin et de
Ulriche de L'Annat, les deux décédés

Comme témoins :
1. Alexis Toffel, marchand, à Lausanne
2. Charles Morel, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nèzires, Saignelégier
et Joncbeuz, le 9 juillet 1938

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Nèzires, Saignelégier
et Joncbeuz.

Les époux :
Morel Arnold
Laurence Morel

Les témoins :
Toffel Alexis
Morel Charles

Communiqué à l'état civil de
Nèzires (Fribourg) de Saignelégier
et de Joncbeuz.

L'officier de l'état civil :
Puce!

Registre des mariages A.

No 363
Bellanger
Heimlicher

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellanger, Charles-Henri

célibataire

employé de commerce, sergent au 17^e rég^t d'infanterie

originaire de Gap (Hautes-Alpes), France domicilié à

Anges (Maine-et-Loire); actuellement mobilisé à né à
Gap le huit janvier 1914

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Charles-Félix Bellanger et de

Clair-Aurélien née Roussotte, les deux décédés

2. Heimlicher, Marguerite-Barthe

célibataire

couturière

originaire de Neuhausen (Schaffhouse) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le premier décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Albert Heimlicher, menuisier et de

Louise-Amélie née Dugnon, à Lausanne

Comme témoins :
1. M^{lle} Marguerite Rapp, à Lausanne
2. Adèle Sinner (d^{lle}), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Neuhausen, le 4
à Anges, le 4, et à Lyon, le 5 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des père et mère du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Anges, Lyon et Neuhausen.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Neuhausen
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Bellanger
M^{lle} Bellanger.

Les témoins :

Loise M. Rapp
A. Sinner

L'officier de l'état civil :

Picre

Registre des mariages A.

N^o 364
Jaun
et
Dür

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaun, Adolf**
célibataire
employé d'hôtel
originaire de St. Beatenberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Wilderswil (Berne) le vingt novembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Friedrich Jaun, décédé et de
Margaretha née Fögeli, à Wilderswil

2. **Dür, Maria-Luisa**
célibataire
employée d'hôtel
originaire de Burgdorf (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Columbus (Nebraska) Amérique le vingt-huit novembre
vingt de l'ord
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Emil-Eduard Dür, médecin, à Berthoud et de
Luisa-Friederike née Gross, décédée

Comme témoins : } 1. Jean Cariezel, portier, à Lausanne
2. Willy Schulze, contre-maître, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Berthoud, le
12, et à Beatenberg, le 14 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Beatenberg et
Berthoud.

Les époux :
Jean Adolphe
Louise Jaun

Les témoins :
Cariezel Jean
Willy Schulze

Communiqué à l'état civil de
Beatenberg et de Berthoud.

L'officier de l'état civil :
Fucal

Registre des mariages A.

No 365
Moriss
La Fontaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moriss, Gerald-Thomas-Goodman
célibataire

comptable

originaire de Londres (Angleterre) domicilié à

Berne né à

Londres le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Thomas Moriss, comptable, à Londres et de

John Goodman, décédé

2. La Fontaine, Kathleen-May
célibataire

originaire de Suisse britannique domiciliée à

Lausanne née à

Moda Kadikien (Constantinople) le premier mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Charles-Harry La Fontaine et de

Emily-Mary Barrow, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles La Fontaine, rentier, à Lausanne

2. Emilie La Fontaine (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 15, et à Lausanne, le 16 juillet 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autourisation de l'état civil de Berne

Les époux :

Moriss

Kathleen Moriss

Les témoins :

Charles La Fontaine

Emily La Fontaine

Après l'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Berne

Registre des mariages A.

N^o 366
Gacon
et
Cuennet

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 10 mars 1949
déclaré définitif et exécutoire le 22
mars 1949
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 22
mars 1949, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 3 mai 1949

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gacon, Georges - Emile
Célibataire

Typographe

originaire de Neuchâtel et Fressens domicilié à

Lausanne

né à

Chavannes /orges le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Charles - Albert - Emanuel Gacon, instituteur et de

Pauline - Valine née Forestier, à Foug

2. Cuennet, Flavie - Elisabeth

Célibataire

originaire de Grolley, Cornimbroeuf et Courmilleon (Fribourg) domiciliée à
aux Eaux-Vives (Genève) née à

Léchelles (Fribourg) le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Joseph - Aimé Cuennet, électicien et de

Marie - Eugénie née Fauchard, à Biron (France)

Comme témoins :
1. Paul Cuennet, employé C.F.F., à Fribourg
2. Charles Fache, conducteur-typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Neuchâtel,
St-Aubin, Grolley et Eaux-Vives, le 24, à Cor-
minbroeuf et à Courmilleon, le 25 juin 1949

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Neuchâtel, St-
Aubin, Grolley, Cornimbroeuf,
Courmilleon et Eaux-Vives.

Les époux :

Gacon Georges
Flavie Gacon

Les témoins :

Cuennet Paul
Fache Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Neu-
châtel, de St-Aubin, de Grolley,
de Delémont et de Courmilleon et
de Genève (B.C.).

Registre des mariages A.

N^o 357
 Chanson
 Malherbe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson, Robert

célibataire

agent d'affaires

originaire de Noiry

domicilié à

Lausanne

né à

Corronay

le vingt-trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Jean-Marc Chanson, horloger

et de

Emma-Elisabeth née Martinet, à Corronay

2. Malherbe, Jeanne

célibataire

originaire de Chavornay

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Ulred Malherbe, diocèse

et de

Julie-Hortense née Rebillet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Alois Brunet, directeur, à Lausanne

2. Théophile Sigenthaler, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 9, à Chavornay,
 le 10, et à Noiry, le 11 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
 Cotes de publication de mariage
 à Lausanne, Noiry et
 Chavornay.

Les époux :

Jeanne Chanson

Les témoins :

A. Brunet.

Th. Sigenthaler.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
 La Sarraz et de Chavornay.

No 368
Sauthier
Rutschmann

Par jugement du Tribunal des districts de Payerne rendu en date du 22 février 1924 déclaré définitif et exécutoire le 28 février 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à an, le délai pendant lequel l'..... ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 18 avril 1924.

L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Sauthier, Alfred-Jean
célibataire
connaissant
originaire de Tréables (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le 16 septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean-Léon Sauthier rentier à Payerne et de
Geneviève née Monnet, décédée
2. Rutschmann, Julie
célébataire

originaire de Oron-le-Château domiciliée à
Lausanne née à
Vevay le dix-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Oswald Rutschmann et de
Julie-Gabrielle née Georgier les deux de Vevay

Comme témoins: } 1. André Tapis, technicien, à Lausanne
2. Jean von Allmen, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Tréables, le 17, et à Oron-le-Château, le 18 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:
Acte de naissance de la fiancée
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Tréables et
Oron-le-Château.
Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 16, fol. 16.

Les époux:
Sauthier Jean Alfred
Julie Sauthier

Les témoins:
M. von Allmen
A. Tapis
L'officier de l'état civil:
Bauf

Communiqué à l'état civil d'Oron-le-Château et d'Oron.

Registre des mariages A.

N^o 369
Gilbert
 et
Stainsberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gilbert, Abraham**
 célibataire
 typographe
 originaire de nationalité ~~russe~~ polonaise. domicilié à
 Lausanne né à
 Varsovie le dix mai

mil huit cent soixante-dix-neuf fils de
Chaimoff Gilbert, avocat et de
Stata née Andzeltik, en Russie

2. **Stainsberg, Sarah**
 célibataire
 couturière

originaire de nationalité roumaine domiciliée à
 aux Eaux-Vives (Genève) née à
 Tulcea (Roumanie) le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
David Stainsberg, décédé et de
Melba née Grinberg, à Genève

Comme témoins :
 1. **Felix Stainsberg, tailleur, à Genève**
 2. **Felice Stainsberg (dame), à Genève**

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, et aux Eaux-Vives, le 26 juin 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
 Actes de notoriété par les fiancés.
 Certificat de capacité de la fiancée.
 Déclaration du Grand Rabbin.
 Promesse de la fiancée.
 Actes de publication de mariage à Lausanne et Eaux-Vives.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Feuilles de mariage.
 Engagement à mariage religieux.
 Communiqué à Genève (B. C.).

Les époux :
Abraham Gilbert
Sarah Gilbert

Les témoins :
Felix Stainsberg
Felice Stainsberg (dame Stainsberg ne sachant pas écrire l'appose son croix)

L'officier de l'état civil :
F. Lucet

Par décision du 15 octobre 1916, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'époux se désigne sous le nom et le prénom de **Gilbert Abram**, et non **Gilbert Abraham**, et comme étant de nationalité polonaise et non russe.

Lausanne, le 16 octobre 1926.

L'officier de l'état civil :

L. Prunier

R. du 24. 1. 27.

Registre des mariages A.

N^o 370
Chapuis
et
Stücki

Par jugement du Tribunal d'arrondissement de Lausanne, rendu en date du 15 mai 1930, déclaré définitif et exécutoire le 23 septembre 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 23 septembre 1930. Lausanne, le 24 octobre 1930

L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Chapuis, Jules-Auguste**
veuf de **Clara-Fophie Keller née Jantz**, dès le 21 mai 1914
manœuvre
originaire de **Epalinges** domicilié à
Lausanne né à
Epalinges le vingt-un mai
mil huit cent vingt-sept fils de
Rose Chapuis née Fache, décédée et de

2. **Stücki, Marie-Marguerite**
célibataire
ménagère
originaire de **Oberviechtach (Bavière)** domiciliée à
Lausanne née à
Ecublens le dix mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jean Stücki, décédé et de
Marie née Lorel, à Ecublens

Comme témoins: } 1. **Félicie Curchod**, auxiliaire de police, à Lausanne
2. **Samuel Siegiest**, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 7, à **Oberviechtach**, le 8, et à **Epalinges**, le 9 juillet 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:

Cotes de mariage des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Epalinges et
Oberviechtach.
Copie de l'acte de décès de la première
femme du fiancé, vol. 45,
fol. 101.

Communiqué à l'état civil d'Epalinges
et de Oberviechtach.

Les époux:

Chapuis Jules Auguste
Marie Chapuis

Les témoins:

Curchod Félix
S. Siegiest

L'officier de l'état civil:

Fucel

Registre des mariages A.

N^o 371
Porchet
et
Galay

Par jugement du Tribunal de...
des... de Lausanne, rendu
en date du 26 juin 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 11 août
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à — an — le
délai pendant lequel l'—
ne pourr— contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 16 août 1930.

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

suppl.

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Alexis

célibataire

instituteur

originaire de Corcelles-le-Roat domicilié à

Lausanne

né à

Ecoteaux

le vingt-huit décembre

mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de

M. Henri-Louis Porchet, ébéniste et de

Elise veuve Cardinaux, à Lausanne

2. Galay, Elise-Mathilde

célibataire

infirmière

originaire de Chigny domiciliée à

Lausanne

née à

Lutry

le deux août

mil huit-cent quatre-vingt-cinq fille de

Edouard-Marc-Louis Galay et de

Marc-Elise veuve Chauvy, diocèse

Comme témoins :

1. Louis Porchet, menuisier, à Lausanne

2. Charles Blanc, géomètre officiel, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Corcelles et

à Chigny, le 19 juillet 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Corcelles-le-Roat
et Chigny.

Les époux :

Alexis Porchet.
Elise Porchet

Les témoins :

Blanc
L. Porchet

L'officier de l'état civil :

Leclercq

Communiqué à l'état civil de Rozoy
et de Nonnay.

No 372
Schneiter
et
Regamey

Par jugement du Tribunal...
en date du 11 janvier 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 31 mars 1923...
le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 10 avril 1923.

L'officier de l'état civil:

H. Lühmann

1-18.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneiter, Jules
célibataire
coiffeur
originaire de Amoldingen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Froidville le quinze août

mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Emile-Louis Schneiter, agriculteur et de
Emilie-Renée née Thuillard, à Lausanne

2. Regamey, Victoire-Emme
célibataire
steno-dactylographe
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf janvier

mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Rodolphe Regamey, concierge et de
Cécile née Doriel, à Lausanne

Comme témoins :
1. Emile Schneiter, agriculteur, à Lausanne
2. Rodolphe Regamey, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, et à Amoldingen,
le 9 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 26 août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Amoldingen.

Les époux :

Jules Schneiter
Emme Schneiter

Les témoins :

Emile Schneiter
R. Regamey

L'officier de l'état civil :

H. Lühmann

Communiqué à l'état civil d'Amol-
dingen.

R. du 1. 6. 23.

N^o 373
Seitert
G^e Eplattenier

Par jugement du Tribunal civil de la Seine (France), rendu en date du 10 mars 1927, transcrit le 16 août 1927, le mariage inscrit ci contre a été dissous par le divorce
Lausanne, le 16 juin 1944
de l'Etat civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seitert, Pierre - Eugène - Julien

célibataire

employé de banque

originaire de nationalité française

domicilié à

au Crotoy (Somme), France

né à

St-Quentin (Aisne), France le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Antoine Seitert, décédé et de

Marie - Lucie née Piellart, au Crotoy

2. G^e Eplattenier, Germaine - Christine

célibataire

originaire de : Genèveys-sur-Coffrane (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Armand - Emile G^e Eplattenier et de

Louise née Coldridge, les deux décédés

Comme témoins :

1. Paul Seitert, industriel, à Paris, XI^e arr^t

2. Anthelme Boucher, ingénieur, à Trilly

Les publications ont eu lieu, à u Crotoy, le 15 juin, à Lausanne le 4, et à Coffrane, le 5 juillet 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.

Actes de naissance des fiancés.

acte de décès du père du fiancé et consentement de sa mère.

Actes de publication de mariage à Lausanne au Crotoy et à Coffrane.

Certificat de capacité du fiancé.

Autrinité du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Coffrane

et à la Chancellerie d'Etat, à

Lausanne.

Les époux :

Seitert
Germaine Seitert

Les témoins :

Seitert
A. Boucher

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Registre des mariages A.

12.301

No 374
Schreiner
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schreiner, Rodolphe-Eugène
célibataire
photographe
originaire de La Ferrière (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Paul-Eugène Schreiner, cultivateur et de
Marianne-Caroline-Elise née Dittli, à Lausanne

2. Blanc, Louise-Elisabeth
célibataire
tricoteuse
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Elie-Louis Blanc, ferblantier et de
Rosine-Louise née Dony, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Paul Schreiner, cultivateur, à Lausanne
2. Elie Blanc, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1, et à La Ferrière,
le 2 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et La Ferrière.

Les époux :
Rodolphe Schreiner
L. Schreiner

Les témoins :
F. Schreiner
E. Blanc

Communiqué à l'état civil de
La Ferrière.

L'officier de l'état civil :
J. F. Juchet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 375
Gavillet
Weidmann

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet, Paul-Emile

célibataire

employé de bureau

originaire de Porey-le-Vrai et Richerens domicilié à

Lausanne né à

Requins le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Elie-François Gavillet, décédé et de

Caroline née Lin, à Lausanne

2. Weidmann, Elise

célibataire

originaire de Dielsdorf (Zurich) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le six décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Gabriel Weidmann, décédé et de

Elise née Freiburghaus, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ernest Rothacher, électricien, à Lausanne

2. Charles Weidmann, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Dielsdorf

le 15, à Porey et à Richerens, le 16 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Porey-le-Vrai,
Richerens et Dielsdorf.

Les époux :

P. Gavillet
E. Gavillet

Les témoins :

E. Rothacher
Ch. Weidmann

Communiqué à l'état civil de Porey
de Richerens et de Dielsdorf

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 376
Ries
Dietlicher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ries, André
veuf de Julia Casanman, d. le 20 juillet 1912
employé C. F. F.
originaire de Staffelbach (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Neudon le vingt-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Adolphe Ries, décédé et de
Marie née Gelay, à Lausanne

2. Dietlicher, Elise
célibataire
couturière
originaire de Liel (Mulheim), Bade domiciliée à
Lausanne née à
aux Monts-de-Pully le douze juin
mil huit cent septante-sept fille de
Charles-Frédéric Dietlicher, décédé et de
Hanne née Oth, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Elie Allaz, portier C. F. F., à Lausanne
2. Paul D'ognon, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Staffel-
bach, le 20, et à Liel, le 21 mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première
femme du fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Staffelbach
et Liel, avec certificat de capacité
Autrisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Ries André
Elise Ries

Les témoins :

D'ognon Paul.
Allaz Elie

L'officier de l'état civil :

Ries

Communiqué à l'état civil de
Staffelbach et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 377
Czaplicki
de Madeyska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Czaplicki, Jean - Léopold
veuf de Marie - Jeanne Czaplicka née Okon, des
le 30 septembre 1916, Consul de Pologne
~~originaire~~ de nationalité polonaise domicilié à
Lausanne né à

Varsovie (Pologne) le vingt-sept mai
mil huit cent soixante-cinq fils de
Wincenty Czaplicki, décédé
et de
Constancya née Stenglewska, à Varsovie

2. de Madeyska née Tyszkowska, Sophie
veuve de Stanislas Madeyski, des le 4 mars 1917

~~originaire~~ de nationalité polonaise domiciliée à
Lausanne née à

Ryżanówka (Kiew), Russie le quinze janvier
mil huit cent soixante-trois fille de
André Tyszkowski et de

Alexandrine dite Aline née Tscharkowska, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Léon Hoenowski, propriétaire, à Lausanne
2. Léonard Glabisz, privat-doxent, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de propriété pour les fiancés.
Attestation de décès du premier mari
de la fiancée, avec traduction.
Acte de décès de la première femme du fiancé.
Certificat de capacité et de libération par le Conseil
de la commune de Lausanne.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.
Engagement à mariage religieux.
Communiqué

Les époux :

Jaulrapide 4
Sophie Tyszkowska

Les témoins :

Charles Hoenowski
Léonard Glabisz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 378
Emery
et
Schwab

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne... rendu
en date du 12 juin 1933... déclaré
définitif et exécutoire le 10 juillet
1933... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à 10 jours
délai pendant lequel l'un
ne pourra... contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 18 juillet 1933
L'officier de l'état civil int.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, Jules

célibataire

journalier

originaire des Cullayes

domicilié à

Tolochenaz

né à

aux Cullayes

le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Rodolphe Emery, agriculteur, des Cullayes

et de

Rosette, née Jordan, décédée

2. Schwab, Emma-Rosa

célibataire

femme de chambre

originaire de Walperswil (Berne)

domiciliée à

Morges

née à

Méchatel

le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Frédéric Schwab

et de

Catherine, née Steiner, décédée

Comme témoins :

1. Hector Emery, agriculteur, aux Cullayes

2. Marguerite Emery (sœur), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tolochenaz, Morges et
Walperswil, le 7, aux Cullayes, le 10 juin 1933

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autrinité de l'état civil
de Morges.

Les époux :

Jules Emery
Emma Emery

Les témoins :

Hector Emery
Marguerite Emery

Communiqué à l'état civil de Mézières,
de Morges et de Walperswil.

L'officier de l'état civil :

Pruce

Registre des mariages A.

N^o 379
 Sauer
 et
 Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Sauer, Auguste-Louis**
 célibataire
 employé C. F. F.
 originaire de **Nézery** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le **quatre mai**
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Henri - Auguste Sauer et de
Louise - Fanny née **Amy**, les deux décédés

2. **Meylan, Rachel-Louise**
 célibataire
 demoiselle de compagnie
 originaire de **Lieu** domiciliée à
Bevotte née à
Bevotte le **dix-huit février**
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Léonard - Meylan, cultivateur et de
Emilie - Henriette née **Favet**, à **Rolle**

Comme témoins :
 1. **Jules Amy**, négociant, à **Lausanne**
 2. **Louis Pamblanc**, négociant, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le **16**, au **Lieu**
 et à **Bevotte**, le **17**, à **Nézery** le **20 juin 1919**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **quatorze août mil neuf cent dix-neuf**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
Lausanne, Nézery, Le Lieu
 et **Bevotte**.

Les époux :

Aug. Sauer
Rachel Sauer

Les témoins :

J. Amy
Louis Pamblanc

L'officier de l'état civil :

J. Amy

Communiqué à l'état civil de
Colondin, Le Lieu et de
Nézery.

Registre des mariages A.

N^o 380
Zahnd
Blanc

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon
jugement du tribunal du district
de Lausanne, définitif et exécutoire dès le 4^e
novembre 1957.
Lausanne, le 11 novembre 1957

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zahnd, Alfred-Gottlieb

célibataire

mécanicien

originaire de Rüschegg (Berno) domicilié à
Lausanne né à

Verdon le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Gottlieb Zahnd et de

Justine-Mina née Nicolice, décédée

2. Blanc, Olga-Kamille

célibataire

couturière

originaire de Nivy domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-neuf décembre

mil neuf cent

fille de

Louis-Charles Blanc, décédé et de

Rose née Bonny, à Lausanne

Comme témoins :

1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

2. Marcel Corbaz, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Rüschegg, le

25, à Nivy, le 26 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement de la mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rüschegg et Nivy.
Acte de décès du père de la
fiancée, voir vol. 51, fol. 8.

Les époux :

Alfred Zahnd

Olga Zahnd

Les témoins :

M. Emery

Corbaz Marcel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Rüschegg et de Grandson.
Registre des familles vol. 43 fol. 35.

No 381
Wells
Ritter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wells, Noël-Barr

célibataire

Directeur commercial

originaire de ruet viciniana domicilié à

Pernambuco (Brésil) né à

Beckenham (Hert) Angleterre le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

James-William Wells, décédé et de

Emily née Reynell, à Pernambuco

2. Ritter, Sybil-Laura-Bertha

célibataire

originaire de d'origine brésilienne domiciliée à

Lausanne née à

Rio-de-Janeiro (Brésil) le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

John Ritter et de

Dina-Amélie née Loney, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ernest Grau, professeur, à Oranches
2. René Piscuola, lieutenant, à Trieste

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- Promesse du fiancé.
- Actes de naissance des fiancés.
- Certificats de capacité et de nationalité.
- Acte de publication du mariage à Lausanne.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage.

Communiqué

Les époux :

N. Barr. Wells
Sybil Wells

Les témoins :

Ernest Grau
René Piscuola
Officier de l'état civil

Registre des mariages A.

N° 382
Golay
Grobety

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay, Jules - Henri

célibataire

ouvrier en limes

originaire de Chenit

domicilié à

Tallorbe

né à

au Marchaux

le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Louis - Ami - Constantin Golay

et de

Marie - Laure née Raymond, du Brames

2. Grobety, Lina - Marie

célibataire

ménagère

originaire de Tallorbe

domiciliée à

Tallorbe

née à

Tallorbe

le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Jules - Emile Grobety

et de

Marie - Amélie née Magninat, à Tallorbe

Comme témoins :

1. Henri Grobety, limier, à Lausanne

2. Jean Bleck, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Tallorbe, le 12, au Sentier et
au Brames, le 14 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Subrovision de l'état civil de
Tallorbe

Les époux :

Golay Jules
Lina Golay

Les témoins :

Grobety Henri
Jules

Communiqué à l'état civil du
Sentier et de Tallorbe.

L'officier de l'état civil :

Jean

Registre des mariages A.

No 383
Fiaux
Desmeules

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fiaux, Edouard**
veuf de Marie-Louise Favre, dès le 30 mai 1915
agriculteur
originaire de Hermenchas domicilié à
Palézieux né à
Villars-Mendraz le douze novembre
mil huit cent soixante-troise fils de
Constant Fiaux et de
Juline née Durand, décédée.

2. **Desmeules, Alice**
célibataire
ménagère
originaire de Ropraz domiciliée à
Palézieux née à
Colombier le vingt-six février
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Louis Desmeules, agriculteur et de
Ida née Jacquemont, à Ecublens.

Comme témoins :
1. Lucien Cavin, brigadier de police, à Lausanne
2. Henri Sernet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Palézieux, le 25, à Hermenchas
et à Ropraz, le 26 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Palézieux.

Les époux :

Ed. Fiaux
Alice Fiaux

Les témoins :

Cavin Lucien
Sernet Hermann

L'officier de l'état civil :

Fiaux

Communiqué à l'état civil de
Moudon, de Palézieux et de
Ropraz.

Registre des mariages A.

74-195

N^o 384
Kaiser
et
Demont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaiser, Camille - Henri
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Leuzigen (Berne) domicilié à
Yverdon né à
Yverdon le sept juillet
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Henri - George Kaiser et de
Marie Balci née Pagnières, les deux décédés

2. Demont, Elvène - Angèle
 célibataire

originaire de Pully-lez-Lausanne et de Grancy domiciliée à
Lausanne née à
Pully-lez-Lausanne le quinze mai
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Félicie - Samuel - Louis Demont et de
Elix - Marie née Borgeaud, à Pully-lez-Lausanne

Comme témoins : } 1. René Vionnet, agent de police, à Lausanne
 2. Laurent Demont, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 17, à Leuzigen,
Pully-lez-Lausanne, Grancy et Lausanne le 18 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
d'Yverdon.

Les époux :

Kaiser Camille
et Kaiser

Les témoins :

Vionnet René
Demont Laurent

L'officier de l'état civil :

Reuel

Communiqué à l'état civil de
Leuzigen, de Pully-lez-Lausanne et
de Grancy et d'Yverdon.

Registre des mariages A.

No 385
Delessert
et
Senn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Delessert, Edouard-Louis**
veuf de Marie-Henriette Fersin née Kellox, dès le 20
novembre 1910, mécanicien-mécanique
originaire de Lutry, Forêt et Percy-le-Grand domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze septembre

mil huit cent dix-neuf fils de
Frédéric-Daniel Delessert et de
Jeanne-Suzanne née Buxet, les deux décédés

2. **Senn, Jenny-Henriette**
célibataire

ménagère
originaire de Belpberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Paul-François-Samuel Senn, décédé et de
Rosalie née Wyle, à Vevey

Comme témoins :
1. Adrien Vittoz, cafetier, à Lausanne
2. Marius Heysse, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Forêt,
Percy-le-Grand et Belp, le 2 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 119, fol. 164.

Pour celui de la fiancée, voir
vol. 23, fol. 110.

Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 57, fol. 147.

Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Forêt, Percy
et Belp.

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Forêt, de Percy-le-Grand et de
Belp.

Les époux :

E. Delessert
H. Senn

Les témoins :

Adrien Vittoz
Marius Heysse

L'officier de l'état civil :

J. F. [Signature]

Par jugement du Tribunal de
distric de Vevey, rendu
en date du 3 juillet 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 25 septembre
1924 : le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 9 octobre 1924.
L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Registre des mariages A.

No 386
Klaváček
Sindelařova

12/79

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Klaváček, Joseph
célibataire
condemnié
originaire de Tchécoslovaquie domicilié à
Lausanne né à
Lesclapart (S. Jébon), Tchéco- le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
François Klaváček, charbon et de
Pétronille née Huna, à Lesclapart

2. Sindelařova, Anna
célibataire
ménagère
originaire de Tchécoslovaquie domiciliée à
Lausanne née à
Rohrbrunn-le-Bas (Sic) le douze janvier
Tchécoslovaquie mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Joseph Sindelař, condemnié et de
Thérèse née Hloda, à Hloda Boleslav

Comme témoins : } 1. Frédéric Kostucha, docteur, La Chaux-de-Fonds
2. Lora Kostucha (dame), à La Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés,
avec traductions.
Certificat de capacité.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.

Les époux :
Klaváček prof
Anna Klaváček

Les témoins :
Frédéric Kostucha
Lora Kostucha

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en 2 exemplaires).

L'officier de l'état civil :
J. Uebel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 387
 Sevriuk
 et
 Santerre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sevriuk, Alexandre

célibataire

attaché au service diplomatique ukrainien

originaire de Rossochi' (Kiev), Ukraine

domicilié à

Lausanne

né à

Rossochi'

le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-treize

fil de

Alexandre Sevriuk', décédé

et de

Fekla Sevriuk' née Dmoukhouski, en Ukraine

2. Santerre, Maria-Dulie

célibataire

originaire de Chazé (Inde et Loire), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Chazé

le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Guillaume Santerre, maître d'hôtel, à Berne

et de

Maria née Undelfinger, à Lausanne

Comme témoins :

1. Sviatoslav Romanovski, étudiant, à Lausanne

2. Hélène Santerre (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de notoriété sur le fiancé.

Acte de naissance de la fiancée.

Consentement des père et mère de la fiancée.

Acte de publication de mariage à Lausanne.

Certificat du pasteur de Genève.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
 à Lausanne (en un exemplaire).

Les époux :

Alexandre

Maria Sevriuk

Les témoins :

Hélène Santerre

Sviatoslav Romanovski

L'officier de l'état civil :

F. U...

Registre des mariages A.

N^o 388
 Martin
 et
 Hampp

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Fernand - Louis
 célibataire
 coiffeur
 originaire de Froidville domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Louis Martin, décédé et de
Elizabeth née Kramme, à Lausanne

2. Hampp, Hilda
 célibataire
 coiffeuse
 originaire de nationalité baugoise domiciliée à
Trilly née à
Kribrun en Basgau le treize mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Victoria Hampp, à Trilly et de

Comme témoins : } 1. Gaetan Castellano, négociant, à Lausanne
 2. Rodanis Appolloni, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Trilly, le 29, et à Froidville, le 30 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Froidville et
Trilly.
Certificat de célibat de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Poliez-le-Grand et de Trilly, ainsi qu'à
la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

F. Martin
Hilda Martin

Les témoins :

G. Castellano
R. Appolloni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 389
 Pollag
 et
 Lévy

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pollag, Simon - Richard**

celibataire

négociant

originaire de Zurich domicilié à

St Gall né à

St Gall le douze mai

mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de

Julius Pollag, négociant et de

Auguste née Guggenheimer, à St Gall

2. **Lévy, Irma**

celibataire

originaire de Belfort (France) domiciliée à

Lausanne née à

Norges le vingt-trois mars

mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de

Henri dit Charles Lévy, négociant et de

Laure née Schvob, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Siegfried Pollag, négociant, à St Gall
 2. Julius Haymann, fabricant, à Zurich

Les publications ont eu lieu à St Gall, le 26, à Zurich et

à Lausanne, le 27 juin 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
 de St Gall.

Les époux :

R. Lévy
 Irma Pollag

Les témoins :

S. Lévy

Julius Haymann

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil de
 St Gall & de Zurich, ainsi
 qu'à la Chancellerie d'Etat, à
 Lausanne.

Registre des mariages A.

No 390
Gilliard
Stettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard, Louis

veuf de Emma - Beche née Fiset, dès le 28 mai 1911

brigadier de police

originaire de Montpreveyres et Mézières domicilié à

Lausanne né à

Montpreveyres le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jean-Louis Gilliard et de

Marianne née Forchet, décédée

2. Stettler née Mottaz, Adèle - Adèle

veuve de Philippe - Albat Stettler, dès le 23 octobre 1916

ménagère

originaire de Oron-la-Ville domiciliée à

Lausanne née à

Carouge le vingt août

mil huit cent dix-huit fille de

Jules Mottaz et de

Reine née Gilliard, décédée

Comme témoins : 1. Adolphe Gilliard, concubine, à Lausanne

2. Hermance Gilliard, sœur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à 23, à Montpre-

veyres, Mézières et Oron-la-Ville, le 24 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès de la première

veuve du fiancé.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Montpreveyres

Mézières et Oron-la-Ville.

Pour l'acte de décès du premier

mari de la fiancée, voir vol. 48,

fol. 64.

Communiqué à l'état civil de

Repos, de Mézières et

d'Oron-la-Ville.

Les époux :

Louis Gilliard

Adèle Gilliard

Les témoins :

Gilliard

H. Gilliard

L'officier de l'état civil :

Fucini

Registre des mariages A.

no 391
Blanc
Tardy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Andée - Samuel

célibataire

boucher

originaire de Misy domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Louis - Charles Blanc, décédé et de

Rose née Bronny, à Lausanne

2. Tardy, Ida

célibataire

démouille de magasin

originaire de Yvernes domiciliée à

Lausanne née à

Quincy le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Alcès Tardy, mason et de

Marie - Louise, née Dupuis, à Cronay

Comme témoins :

1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

2. Félix Paul, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Misy et

à Yvernes, le 20 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Misy et
Yvernes.

Les époux :

André Blanc
Ida Blanc

Les témoins :

M. Emery

F. Paul

L'officier de l'état civil :

J. Vuille

Communiqué à l'état civil de
Grandcour et de Yvernes.

Registre des mariages A.

N^o 392
Theintz
et
Grüniq

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 7 janvier 1924, déclaré définitif et exécutoire le 21 mars 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 21 avril 1924
L'officier de l'état civil:
L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Theintz, Emile-Léon-Julien
célibataire
boulangier
originaire de Pully domicilié à Lausanne né à Lausanne le premier avril mil huit cent quatre-vingt-seize fils de Jules-François Theintz, sergent de police et de Julie née Décevel, à Lausanne

2. Grüniq, Ida-Blanche
célibataire
couturière
originaire de Bârgistan (Suisse) domiciliée à Lausanne née à La Chaux-de-Fonds le quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix fille de Friedrich Grüniq, remonteur et de Sophie-Lina née Bönzli, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins :
1. Léon Volimant, cafetier, à Lausanne
2. Albert Bangerter, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully et Niblethurey, le 21 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pully et Niblethurey.

Les époux :
Theintz Emile
Theintz Ida

Les témoins :
Léon Volimant
Albert Bangerter

Communiqué à l'état civil de Gimel et de Niblethurey.

L'officier de l'état civil :
J. Ballif

Registre des mariages A.

393
 Rogin
 Grossard

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rogin, Théodore-Marie
 veuf de Marie-Louise née Rossier, dès le 3 avril 1918
 employé de commerce
 originaire de Niverny (Fribourg) domicilié à
 Lausanne né à
 Niverny le vingt-deux avril
 mil huit cent vingt-cinq fils de
 Jacques-George-Fidèle Rogin et de
 Marie-Anne née Rogin, décédés

2. Grossard, Marie-Louise
 célibataire
 maîtresse de pension
 originaire de Ordon (Valais) domiciliée à
 Lausanne née à
 Ordon le douze juin
 mil huit cent septante-six fille de
 Frédéric Rossard et de
 Catherine née Tannev, décédés

Comme témoins :
 1. Armande Filliez, agent de police, à Lausanne
 2. François Regamey, curier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Niverny et
 à Ordon, le 20 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
 Actes de publication du mariage
 à Lausanne, Niverny et
 Ordon.

Pour l'acte de décès de la première
 femme du fiancé, voir fol. 50,
 fol. 50.

Communiqué à l'état civil de
 Courtenay et d'Ordon.

Les époux :

Théodore Rogin
 Marie Rogin

Les témoins :

Armande Filliez
 François Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

14-80

N^o 394
Syrig
et
Huber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Syrig, Rudolf-Alwin**

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Thalwil (Lucerne)

domicilié à

Lausanne

né à

Thalwil

le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Jakob-Alfred Syrig, entrepreneur, à Thalwil et de

Sophie née Luxbacher, décédée

2. **Huber, Bertha**

célibataire

originaire de Adliswil (Lucerne)

domiciliée à

Rüschlikon (Lucerne)

née à

Adliswil

le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-troize

fille de

Gustav Huber, teinturier, à Rüschlikon et de

Bertha née Traltisser, décédée

Comme témoins :
1. Franz Heg, fonctionnaire C.F.F. à Lausanne
2. Louise Halber (d^{lle}), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Thalwil, le 10, à Adliswil et à Rüschlikon, le 11 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Thalwil, Adliswil et Rüschlikon.

Les époux :

Syrig
Bertha Syrig

Les témoins :

Franz Heg
Louise Halber

Communiqué à l'état civil de Thalwil, d'Adliswil et de Rüschlikon.

L'officier de l'état civil :
Jucelet

N^o 395
Champendal
et
Trombert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Champendal, Emile - Benjamin - Eugène**
célibataire

fonctionnaire postal
originaire de Ballens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Emile - Louis Champendal, Chef de service et de
Rosa née Kindlimann, à Lausanne

2. **Trombert, Marguerite - Marie**
célibataire

couturière
originaire de Essert - Romand (M^{te} Lucie), France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Joseph - François Trombert, employé au L.-O. et de
Françoise - Virginie née Chambet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Fernand Chappuis, fonctionnaire postal, à Lausanne
2. Francis Rohat, réparateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, et à Ballens,
le 27 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Consentement des père et mère des fiancés
Acte de publication de mariage à
Lausanne et Ballens.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autourant du Conseil d'Etat.

Les époux :

Champendal
M. Champendal

Les témoins :

F. Chappuis
A. Rohat

L'officier de l'état civil :

Recu!

Communiqué à l'état-civil de
Ballens et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 396
Waidel
Kottaris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Waidel, Alfred**
veuf de Fanny née Desrouslavy, dès le 19 décembre 1848
commerçant
originaire de Pralins — domicilié à
Lausanne — né à
Pralins — le trente juin
mil huit cent septante cinq — fils de
François-Philippe Waidel — et de
Suzette-Marie née Duruz, décédée

2. **Kottaris, Albina-Marie**
célibataire
gouvernante
originaire de Berzona (Tessin) — domiciliée à
Lausanne — née à
Morges — le sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit — fille de
Albino Kottaris, originaire Argentine — et de
Jeanne-Marie-Louise-Catherine née Dupuis, décédée

Comme témoins : } 1. Henri Kottaris, conducteur de tramway à Vevey
2. Louis Langenbach, inspecteur d'enseignement à Corviglia

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Pralins et
à Berzona, le 25 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pralins et
Berzona.
Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 57,
fol. 208.

Les époux :

Alfred Waidel
Albina Waidel

Les témoins :

Henri Kottaris
Louis Langenbach

L'officier de l'état civil :

Lucie

Communiqué à l'état civil de
Domeloge et de Berzona.

Registre des mariages A.

N^o 397
Bel
et
Engel

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 11 janvier 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 8 février
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 12 février 1932.

L'officier de l'état civil:

H. Leibaut
suppl.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bel, Fernand - Marcel

celibataire

commerçant

originaire de Fribourg domicilié à

Lausanne

né à

Genève

le trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Frédéric Bel, ancien négociant et de

Hélène - Angèle - Alice née Dufour, à Genève

2. Engel, Pauline - Jeanne

celibataire

originaire de Signau (Berne) domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jean - Jacob Engel, concierge et de

Pauline - Jeanne - Henriette née Rosset, à Lausanne

Comme témoins :

1. Albert Guillard, représentant, à Genève

2. Pierre Thidy, négociant, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Fribourg et

à Signau, le 22 juillet 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent - neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Fribourg et Signau

Les époux :

Fernand Bel
Pauline Bel

Les témoins :

Albert Guillard
Pierre Thidy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Fribourg et de Signau

Registre des mariages A.

398
Rust
et
Cuénoud

1-98
Les devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rust, Edouard - Joseph
célibataire
comptable
originaire de Belfort (Haut-Rhin), France — domicilié à Belfort
né à Belfort le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf
fils de Dominique Rust, couturier et de Françoise née Zettweg, à Belfort

2. Cuénoud, Berthe - Juliette
célibataire
originaire de Lausanne — domiciliée à Lausanne
née à Lausanne le vingt-jullet mil huit cent quatre-vingt-onze
fille de Gustave - Auguste - Samuel Cuénoud, banquier et de Anaïs - Berthe née Rouiller, à Lausanne

Comme témoins :
1. Dominique Rust, ajusteur, à Belfort
2. Frédéric de Coppet, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, et à Belfort, le 18 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Belfort.
Certificat de capacité des fiancés.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage

Les époux :
Juliette Rust

Les témoins :
D. Rust
F. de Coppet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
P. H. C.

Registre des mariages A.

N^o 399
Gottaux
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gottaux, René-Louis**

célibataire

commis de banque

originaire de Chavannes-le-Chêne et Uvriers domicilié à

Lausanne né à

la Grange de Genève le vingt-neuf mois

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Eugène Gottaux, voyageur de commerce et de

Marie née Tallon, à Lausanne

2. **Blanc, Berthe-Rose-Louise**

célibataire

originaire de Corbières (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Edouard-Louis Blanc, conducteur postal et de

Berthe-Louise née Witt, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Blanc, conducteur postal, à Lausanne

2. Eugène Gottaux, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Corbières, le 1^{er}, à Chavannes-le-Chêne et à Uvriers, le 2^e août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Chavannes-le-Chêne, Uvriers et Corbières.

Les époux :

R. Gottaux

Berthe Gottaux

Les témoins :

E. Blanc

E. Gottaux

L'officier de l'état civil :

Recco!

Communiqué à l'état civil
d'Yvernaud, d'Uvriers et
de Corbières.

Registre des mariages A.

N^o 400
Peneveyre
et
Steffen

7-354

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Peneveyre, Emile-Julien-Georges**
divorcé de Jeanne-Marie-Emma née Reichen, le
le 23 mars 1909, fonctionnaire C.F.F.
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept décembre
mil huit cent soixante-neuf fils de
Marc-Emile-Samuel Peneveyre et de
Julie née Droquet, les deux décédés.

2. **Steffen, Lina-Elise**
célibataire
cuisinière
originaire de Trub (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Trugnax près Gilly le quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Charles-Louis-Auguste Steffen, agriculteur, à Trugny et de
Lina née Pagniez, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Peneveyre, gypsa-peintre, à Lausanne
2. Emile Aubrey, comptable, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, et à Trub,
le 9 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée
Acte de publication de mariage
à Lausanne et à Trub
Pour l'acte de naissance des fiancés,
voir vol. 19, fol. 234.
Pour son acte de mariage, avec
divorce, voir vol. 4 B., fol. 143.

Les époux :
Lina Peneveyre

Les témoins :
L. Peneveyre
E. Aubrey

Communiqué à l'état civil de
Trub.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 101
Bovey
Pfister

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Charles
veuf de Ruth Bovey née Culham, dès le 5 novembre 1918, né à
originaire de Romanel et Chaux domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Alfred Bovey, employé de commerce à Lausanne et de
Marie née Schwab, décédée

2. Pfister, Marie-Madeleine
célibataire
modeste
originaire de Yverdon et La Brévine (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à

aux Ponts-le-Martel (Neuchâtel) le quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Albert Matthey, Docteur et de Frédérique Louise née et de
Théodore Pfister, décédés; fille adoptive de sa tante, veuve de Théodore
Pfister à Lausanne

Comme témoins : 1. Marie Pfister (dame), modeste à Lausanne
2. Alfred Bovey, employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, au Yverdon
et à La Brévine, le 7, à Romanel et à Chaux, le 8 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Romanel Chaux, Yverdon et La Brévine.

Les époux :

C. Bovey.
M. Bovey.

Les témoins :

M. Pfister-Matthey
Bovey Alfred

L'officier de l'état civil :

Juce!

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
du en date du 7. Février 1950.
déclaré définitif et exécutoire le 4.
mars 1950.
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
Tribunal a fixé à deux ^{et demi} mois le délai pendant
lequel le... pourra... contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 27. avril 1950.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

402
Vanoni
et
Monti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vanoni, Louis-Eugène-Félicien
divorcé de Marguerite-Clémentine Chuard, dès le 29 avril 1914
maganier
originaire de Priogno-Beride (Jura) domicilié à
Lausanne né à
Quincy (H^{te} Saône) le trente novembre
mil huit cent septante-trois fils de
Louis Vanoni et de
Anne-Françoise née Montion, à Cully (Fribourg)

2. Monti, Ernestine-Anna-Colombine
célibataire
femme de chambre
originaire de Cuzzago (Vomère), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Montet-Cudrefin le six août
mil huit cent septante-huit fille de
Charles Monti et de
Marie née Monti les deux décédés

Comme témoins : 1. Marius Heuss, concierge, à Lausanne
2. Albert Deglise, agent de police, à Lau-
sanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Priogno-
Beride, le 14, et à Cuzzago, le 27 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent dix-
neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Acte de mariage du fiancé,
avec mention de divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Priogno-Beride
et Cuzzago, avec certif. de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :
J. Vanoni
E. Vanoni

Les témoins :
Heuss
Deglise
L'officier de l'état civil :
Ueli

Communiqué à l'état civil de
Priogno-Beride et à la Chan-
cellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 403
 Dégion
 et
 Perret

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dégion, Charles - Oscar - Léon

Célibataire

Originaire de

Curtelles domicilié à

Lausanne né à

Cortigny - Mont'Alain le deux février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

François - Eugène - Charles Dégion, décédé et de

Joséphine - Françoise née Jaquet, à Lausanne

2. Perret, Clémentine - Marie

Célibataire

originaire de

Martigny près Yverdon domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Henri - Daniel Perret, appareilleur, à Lausanne et de

Lina - Elisa née Samson, décédée

Comme témoins : 1. Daniel Perret, appareilleur, à Lausanne

2. Anna Penseyres (d'elle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Erret-

tines, le 24, et à Curtelles, le 25 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication du mariage
 à Lausanne, Curtelles et
 Erretines.

Les époux :

C. Dégion

Cl. Dégion

Les témoins :

Daniel Perret

Anna Penseyres

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'état civil de
 Lucerne et de Narbonne.

Registre des mariages A.

N^o 404
 Denys
 Darbellay

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 2 février 1931, déclaré définitif et exécutoire le 2 mars 1931, le mariage intervenu ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an(s) le délai pendant lequel _____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 4 mars 1931.
 L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Denys, Lucien - Alfred
 célibataire
 employé T. - L.
 originaire de Aclens domicilié à Lausanne né à Aclens le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de Jules - Constant Denys, agriculteur et de Elisa née Fiauer, à Aclens

2. Darbellay, Marie - Louise - Elisabeth
 célibataire
 médecin
 originaire de Liddes (Valais) domiciliée à Lausanne née à Leytron (Valais) le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de Jean - Vincent Darbellay, agriculteur et de Marie - Elisabeth, née Gauthier, à Liddes

Comme témoins :
 1. Hermann Denys, employé de bureau, à Aclens
 2. Marcel Baiffe, employé C. F. F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Liddes, le 23, à Aclens, le 24 juillet 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication du mariage à Lausanne, Aclens et Liddes.

Les époux :

Denys Lucien
 Denys Louise

Les témoins :

H. Denys
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Lullierens et de Liddes.

Registre des mariages A.

No 405
 Monnet
 De Lapraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnet, Joseph - Benoni

célibataire

cuissier

originaire de Héribles (Valais) domicilié à

Lausanne

né à

Héribles le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jean - Laurent - Bernard Monnet, agriculteur, à et de
 Marie - Sara née Grettenand; décédée Héribles

2. Delapraz, Ida

célibataire

femme de chambre

originaire de Corsaux domiciliée à

Lausanne

née à

Enallens le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Charles - Albert Delapraz, agriculteur et de
 Sophie née Parrod, à St Triphon

Comme témoins :

1. Henri Delapierre, gypsière, à Cimier

2. Edouard Huber, portier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7^e, à Héribles
 et à Corsaux, le 2 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des mariages

à Lausanne, Héribles et
 Corsaux.

Les époux :

Monnet Joseph

Ida Monnet

Les témoins :

Delapierre Henri

Huber Edouard

Communiqué à l'état civil
 de Héribles et de Corsaux.

L'officier de l'état civil :
 Uccé

Registre des mariages A.

N^o 406
Delacuisine
et
Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacuisine, Henri-David-Alfred
célibataire
chef de cuisine
originaire de Daillens domicilié à
Lausanne - Suchy né à
Daillens le dix-huit juin
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de
Henri-Louis Delacuisine, employé de bureau et de
Lucie née Ducet, à Lausanne

2. Genoud, Madeline
célibataire
employée d'hôtel
originaire de Yver (Valais) domiciliée à
Norges née à
Mission vierge Yver le six septembre
mil huit-cent quatre-vingt-troize fille de
Pierre Genoud, agriculteur et de
Geneviève née Rion, à Fierce

Comme témoins : } 1. Emile Nozax, employé de banque, à Lausanne
2. Gustave Ducet, employé aux douanes, à Porly-
Ferdinand

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Daillens,
Pivov et Norges, le 9 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Daillens Pivov
et Norges.

Les époux :

Delacuisine
et Madeline Genoud

Les témoins :

Emile Nozax
G. Ducet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Daillens, de Pivov et de
Norges.

Juce

Registre des mariages A.

no 407
Burnier
Goosli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnier, François-Edouard
célibataire
mécanicien
originaire de Lutry et Frol domicilié à
Lausanne né à
St-Oyens le trente décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
François-Rodolphe Burnier, décédé et de
Emma-Louise née Demont, à Lausanne

2. Goosli, Anna-Marie
célibataire
femme de chambre
originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à
Territet (Planches) née à
Territet le sept août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Jean-Frédéric Goosli, décédé et de
Anna Gessweiler née Ferry, à Territet

Comme témoins :
1. Louis Jaquier, employé de commerce, à Lausanne
2. Walther Goosli, instituteur, à St-Léon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Lutry,
Frol, Sumiswald et Les Planches, le 31 juillet
1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry, Frol,
Sumiswald et Les Planches.

Les époux :

E. Burnier
Anna Burnier

Les témoins :

W. Sooley
L. Jaquier

L'officier de l'état civil :

H. H. H.

Communiqué à l'état-civil de
Lutry, de Frol, de Sumis-
wald et de Montboux.

Registre des mariages A.

No 408
Tomini
et
Bugnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tomini, Oscar - Néôme
célibataire
ingénieur
originaire de Payerne domicilié à
Lausanne né à
Payerne le six décembre
mil huit cent dix-huit-huit fils de
Oscar Tomini, décédé et de
Louise - Elisabeth née Rappin, à Payerne

2. Bugnard, Emma - Julie
célibataire

originaire de Charney (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Charney le vingt-cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Pierre - Célestin Bugnard, mécaniste et de
Lucie - Catherine née Dupanquier, à La Tour de Tressa

Comme témoins : 1. Thérèse Bugnard (delle), à Payerne
2. Maurice Monneyron, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Payerne
et à Charney, le 12 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne,
Payerne et Charney

Les époux :

Oscar Tomini
Emma Bugnard

Les témoins :

Pierre Bugnard
Maurice Monneyron.

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'état civil de
Payerne et de Charney.

Registre des mariages A.

No 409
Weiss
et
Sugin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weiss, Henri-Joseph
célibataire
d'origine
originaire de La Chaux-de-Fonds domicilié à
Grange-Canal (Cologne) né à
La Chaux-de-Fonds le seize mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Henri-Albert Weiss et de
Jeanne-Marie née Recollet, à La Chaux-de-Fonds

2. Sugin, Hélène-Jeanne
célibataire
originaire de Lieu domiciliée à
Grange-Canal (Cologne) née à
Bâle le douze avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Ernest-Jules-Auguste Sugin et de
Jeanne-Christine-Clair née Landry

Comme témoins : } 1. Ernest Sugin, ancien professeur, à Lausanne
2. Jeanne Sugin (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cologne et au Lieu, le 6,
à La Chaux-de-Fonds le 7 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Cologne.

Les époux :

H. Weiss
Hélène Weiss

Les témoins :

Ernest Sugin
Jeanne Sugin

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil de
Grange-Canal (B.C.), de La
Chaux-de-Fonds et au Lieu.

Registre des mariages A.

N^o 410
 Rossier
 Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Pierre - François
 célibataire
 Docteur - médecin
 originaire de Grandsvinaz et Montagny-le-Monto (Fie- domicilié à Layern) né à Villaz-St-Pierre le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de Jean - Lucien Rossier, instituteur et de Rose - Joséphine née August, à Châblle / Orny

2. Dutoit, Marie - Elisabeth - Josépha
 célibataire

originaire de Yvermains (Fribourg) domiciliée à Lausanne née à Gruyères le deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de Pierre - Edouard Dutoit, premier et de Hélène - Philomène née Duceat, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Alexandre Poret, vice-président du Tribunal
 - à Prilly
 2. Joseph August, aubergiste, à Yvermains

Les publications ont eu lieu à Layern, le 4, à Mannens, Montagny-le-Monto et Yvermains, le 5, à Lausanne, le 6 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil huit cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Layern.

Les époux :

P. Fr. Rossier
Elisabeth Rossier

Les témoins :

Jos. Poret
August Jos.

L'officier de l'état civil :

Puel

Communiqué à l'état civil de
Mannens, de Montagny-le-
Monto, de Layern et d'Orny.

No 411
Simonin
et
Fivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simonin, Charles-Jean-Pierre
célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Rances domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
François Simonin, décédé et de
Anna-Elisabeth née Baumgartner, à Lausanne

2. Fivaz, Berthe-Annette
célibataire
modeste
originaire de Payerne domiciliée à
Rolle née à
Rolle le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louis Fivaz, fonctionnaire aux douanes, à Rolle et de
Anne née Prieder, décédée

Comme témoins : } 1. Henri Simonin, commis postal, à Lausanne
2. Henri Fivaz, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Payerne
et à Rolle, le 29, à Rances, le 30 juillet 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Rances, Pa-
yerne et Rolle.

Les époux :

C. Simonin
B. Fivaz

Les témoins :

H. Simonin
H. Fivaz

L'officier de l'état civil :

Wael

Communiqué à l'état civil de
Lausanne, de Payerne et
de Rolle.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
en date du 28 avril 1934
déclaré définitif et exécutoire le 31
juillet 1934
mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
Tribunal a fixé à un an, dès le 31
juillet 1934, le délai pendant
lequel la femme
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 8 août 1934

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 412
Mouron
et
Basset

Par jugement du Tribunal de
dist. de Fribourg, rendu
en date du 13 juin 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 25 septembre
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à — an — le
délai pendant lequel l'—
ne peut contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 1^{er} octobre 1924.
L'officier de l'état civil:

H. Baur

R. du 14. 10. 24.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Mouron, Jacques - Henri
célibataire
gérant - agronome
originaire de Chardonne domicilié à
Lausanne né à

Bourg - la - Reine (Seine) le vingt - un août
France mil huit cent quatre - vingt - six fils de
Louis - Henri - Christian Mouron, décédé et de
Louise - Hélène née Boegner, à Strasbourg

2. Basset, Julie - Reine
célibataire

originaire de Goumoens - la - Ville domiciliée à
Lausanne née à

Protigny - St - Barthélemy le dix - neuf novembre
mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fille de
Georges - Henri Basset, décédé et de
Marie - Henriette née Monachon, à St - Barthélemy

Comme témoins : 1. Hélène Mouron, dame, à Strasbourg
2. Léon Subilia, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Goumoens -
la - Ville, 7, et à Chardonne, le 8 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chardonne et
Goumoens - la - Ville.

Les époux :
M. Mouron
Julie Mouron.

Les témoins :
H. Mauraz
Léon Subilia

Communiqué à l'état civil de
Corney et d' Echallens.

L'officier de l'état civil :
H. Baur

Registre des mariages A.

No 413

van Wassenaer
s' Jacob

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baron van Wassenaer, Karel-Gerrit-Villeem
divorcé de Jeanette-Gerardina-Jacoba née van Steijn,
dès le 31 mai 1818, officier de cavalerie
originaire de Gossel (Gueldre), Hollande domicilié à
Teteringen (Bréda), Hollande né à
Gossel le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Otto, Baron van Wassenaer et de
la Baronne Anna-Ernestina née Martini, décédés
2. s' Jacob, Wolthera-Lucipara
célibataire

originaire de Utrecht (Hollande) domiciliée à
Lausanne née à
Utrecht le vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
François-Frédéric s' Jacob et de

Jacqueline-Edienne-Tuckema née Baronne van Burmania
Rengers, à Lausanne

Comme témoins : 1. Karel-Bernard-Hendrik de Bruijne officier de
cavalerie en retraite, à Lausanne
2. Baron van Burmania-Rengers, Edouard-Hendrik-
Tuckema Major de cavalerie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 juillet, et à
Teteringen, le 2 août 1819

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse de fiancé, acte de naissance, avec
une traduction. Acte du premier mariage
du fiancé, avec traduction. Extrait de
jugement de divorce du fiancé, avec tra-
duction. Consentements pour la fiancée.
Actes de publication à Lausanne et Teteringen.
Dispense de publication. Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat. Forme
de mariage du Département.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

W. R. van Wassenaer
W. R. van Wassenaer

Les témoins :

W. Rengers
W. Rengers

L'officier de l'état civil :

J. P. J. J.

Par arrêt du 27 octobre
1934, déclaré définitif et
exécutoire le 13 novembre
1934, le Tribunal du district
de Lugano-Ville (Cesin) a
déclaré dissous par le di-
vorce le mariage inscrit au
nombre).

Lausanne, le 16 novembre 1934.
L'Officier de l'Etat civil

J. P. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 414
Herzog
et
Kocher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herzog, Werner - Balthasar

célibataire

architecte

originaire de Münster (Lucerne) domicilié à

Lausanne né à

Lucerne le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Josef Herzog instituteur à Lucerne et de

Helwig née Brunner, décédée

2. Kocher, Marthe

célibataire

originaire de Eggen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Pierre (Berne) le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Charles Kocher, représentant et de

Elise-Marie née Fischer à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Kocher, représentant, à Lausanne
2. Walther Herzog, curé, à Laufen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Münster et à Brügg, le 21 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Münster et
Brügg

Les époux :

Werner Herzog
Marthe Herzog

Les témoins :

Ch. Fischer
Walther Herzog, Pr.

L'officier de l'état civil :

P. Reu

Communiqué à l'état civil de
Münster et de Brügg.

N^o 415
 Crausaz
 et
 Saccand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, *Alphonse - Emile*
 veuf de *Emma née De Crausaz*, déc. le 1^{er} septembre 1895
 originaire de *Trey* domicilié à
Lausanne né à
Sarzens le *cinq décembre*
mil huit cent cinquante-neuf fils de
Jean-Louis Crausaz et de
Suzanne - Lydie née Sarnière, les deux décédés.

2. Saccand, *Alice*
 célibataire
 ménagère
 originaire de *Péronloup* domiciliée à
Lausanne née à
Péronloup le *seize août*
mil huit cent soixante-dix-huit fille de
Charles Saccand et de
Félix née Gouin, les deux décédés.

Comme témoins :
 1. *Auguste Dumard*, agent de police, à *Lausanne*
 2. *Marcel Corbaz*, agent de police, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* et à *Trey*, le 8, à
Péronloup, le 9 août 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *trois septembre mil neuf cent dix-neuf*

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cote de décès de la première
femme du fiancé.
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Trey et Pé-
ronloup.

Les époux :

Alph Crausaz
Alice Crausaz

Les témoins :

Dumard Aug.
Corbaz Marcel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de *Trey*
 et de *Lucens*.

Registre des mariages A.

No 416
Trifu
et
Hristesco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trifu, Georges
divorcé de Teodora - Augustine née Karbus, d. le 17 décembre 1912, sous-inspecteur général des Polices
originaire de Bucarest (Roumanie) domicilié à Bucarest
Bucarest né à Bucarest le vingt-neuf janvier
mil huit cent vingt-deux fils de Emilia Trifu, décédée et de Cléopâtre Trifu née Teodoru, à Bucarest

2. Hristesco, Catherine
célibataire

originaire de Catalac (Roumanie) domiciliée à Lausanne
Catalac née à Catalac le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de Michel - Pierre Hristesco et de Eveline Pavulescu, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Gagnebin, organiste, à Lausanne
2. Alexandre Durbec, vice-Consul de Roumanie à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bucarest, le 14 juin, et à Lausanne, le 14 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Extrait de jugement de divorce du fiancé.
Certificat de domicile et de nationalité du fiancé.
Pièce de naissance des fiancés.
Certificat de publication et de capacité.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Actes de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Trifu
Georges Trifu

Les témoins :

Durbec
Henri Gagnebin
L'officier de l'état civil :
Durbec

N^o 417
Kohl
Kendal-Bushe

Par jugement du Tribunal civil de la Seine, à Paris, rendu en date du 25 juin 1936, transcrit dans les registres de la mairie du 16^e arrondissement de Paris le 3 novembre 1936, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce Lausanne le 11 mars 1937
Officier de l'Etat civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohl, Pierre-Auguste-Ernest
célibataire
artiste-peintre
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Monaco le trois février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de Georges-Guillaume-Frédéric Kohl, hôtelier et de Mathilde Schneider, à Lausanne

2. Kendal-Bushe, Marguerite
célibataire
originaire de ~~Lausanne~~ *refugée britannique* domiciliée à Lausanne née à Queenstown (Cap), Afrique le six août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de Charles Kendal-Bushe, décédé et de Marguerite Stuart, à Lausanne

Comme témoins :
1. Harold Troubridge, rentier, à Lausanne
2. Gustave Cauderay, ingénieur, à Lausanne
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Lausanne, le trois septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Comité d'Etat.

Les époux :
P & E Kohl.
Marguerite Kohl.
Les témoins :
H Troubridge.
G Cauderay
Officier de l'état civil :
Juce

Communiqué

Registre des mariages A.

No 418
Bernard
Köpfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernard, Pierre - Louis
veuf de Jeanne - Suzanne née Zahneller, déc. le 29 mars 1916
électricien

originaire de St Jean-de-Maurienne (Savoie), France domicilié à
Lausanne né à

St Jean-de-Maurienne le cinq août
mil huit cent cinquante-deux fils de

Jean-Baptiste Bernard et de
Thérèse née Perret, décédés

2. Köpfer née Braisatz, Marie
divorcée de Emile-Auguste Köpfer, déc. le 19 février
1902, modeste

originaire de Emmetbaden (Slovénie) domiciliée à
Lausanne née à

Eclépens le premier mai
mil huit cent cinquante-neuf fille de

François Braisatz et de
Louise-Henriette née Billacourt, décédés

Comme témoins :
1. Edouard Nitz, archiviste, à Lausanne
2. Charles Baudin, employé S.-T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, et à Emmetbaden,
le 20 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Acte de mariage de la fiancée, avec divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Emmetbaden.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.
Communiqué à l'état civil d'Emmet-
baden et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Les époux :

L. Braisatz
M. Bernard

Les témoins :

E. Nitz
C. Baudin

L'officier de l'état civil :

J. Paul

No 419
Gilomen
et
May

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilomen, Charles-Ernest

célibataire

boucher

originaire de Lerynau (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Charles Gilomen, boucher et de

Marquise née Mischler, à Lausanne

2. May, Louise-Marguerite

célibataire

caimière

originaire de Rances domiciliée à

Lausanne née à

Valeyres-vaux-Rances le premier mai

mil neuf cent fille de

Henri-Louis May, menuisier et de

Marie née Muhlmann, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Blanc, secrétaire, à Lausanne

2. Henri Fontana, fonctionnaire postal, à Lucerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Lerynau

et à Rances, le 24 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lerynau et
Rances.

Les époux :

Ch^e Gilomen
Louise Gilomen

Les témoins :

Ch^e Blanc
Fontana

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de
Lerynau et de Baulmes.

Registre des mariages A.

No. 420
Hermann
et
Schneeberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermann, Alfred
célibataire
employé de banque
originaire de Wädenswil (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt septembre
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean Hermann, décédé et de
Jeanne-Marie née Fischer, à Lausanne

2. Schneeberger, Olga-Elisabeth
célibataire

originaire de Dürrenroth (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-quatre mai
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Elie-Henri-Jules Schneeberger, ancien négociant et de
Elisabeth née Scheidegger, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Charles Hermann, dominant, à Lausanne
2. Jules Schneeberger, ancien commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Wädenswil
et à Dürrenroth, le 31 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Wädenswil et
Dürrenroth.

Les époux :

A. Hermann
O. Hermann

Les témoins :

Hermann
Schneeberger

Communiqué à l'état civil de Wädenswil et de Dürrenroth.

J. Schneeberger
L'officier de l'état civil :
Puce!

Registre des mariages A.

No 421
Baudet
et
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Baudet, Robert-François**
divorcé de **Lina** née **Cuhat**, dès le 22 février 1917
contrôleuse F.-L.
originaire de **Stagnières** domicilié à
Lausanne né à
Stagnières le dix-sept avril
mil huit cent septante-six fils de
Samuel-Louis-Henri Baudet et de
Françoise née **Bonjard**, décédés

2. **Dupuis, Antoinette-Louise-Marie**
divorcée de **Vincent-Louis Milliquet**, dès le 12 septembre
1918 couturière
originaire de **Pully** domiciliée à
Lausanne née à
Stige le vingt-huit octobre
mil huit cent vingt-neuf fille de
Louis Dupuis et de
Marie-Louise née **Regard**, décédés

Comme témoins :
1. **Edmond Kälin**, fonctionnaire postal, à **Lausanne**
2. **Emile Stegler**, comptable, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 14, à **Stagnières**
et à **Pully**, le 16 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de mariage des fiancés,
avec mentions de divorce.
Actes de publication de mariage
à **Lausanne**, **Stagnières**
et **Pully**.

Les époux :

R. Baudet
A. Dupuis

Les témoins :

Kälin
Stegler

Communiqué à l'état civil d'**Ecublens**
et de **Pully**.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 422
Schlegel
et
Kuffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlegel, Marcel - André

célibataire

bourgeois

originaire de Grindelwald (Berne) domicilié à

Lausanne né à

aux Broyards (Neuchâtel) le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Alfred Schlegel, décédé et de

Pauline - Auguste - Elix née Ferin, à Genève

2. Kuffer, Louise

célibataire

coûturière

originaire de Ornet (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Charles - Henri Kuffer, manoeuvre et de

Fanny - Louise née Daccord, à Lausanne

Comme témoins : 1. René Gessenay, plâtrier-peintre, à Lausanne

2. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Grindelwald, le

13, à 7m, le 14 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Grindelwald et Yverdon.

Les époux :

Schlegel Marcel
Louise Schlegel

Les témoins :

Gessenay René
Belet

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de Grindelwald et de Yverdon.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 423
Berset
et
Bovet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berset, Joseph - Tobie
célibataire
magnanier
originaire de Neyruz (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Neyruz le vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Joseph - Tobie Berset et de
Félicité née Bochud, les deux décédés

2. Bovet, Rose - Adélaïde
célibataire
ménagère
originaire de Orvico (Turin), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Orvico le treize février
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Marie - Justine Bovet, à Orvico et de

Comme témoins :
1. Jules Perret, avoué de ville, à Lausanne
2. Pauline Perret (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Neyruz, le 15, et à Orvico, le 27 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Neyruz et
Orvico, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

J. Berset
Rose Bovet

Les témoins :

Perret Jules
P. Perret

L'officier de l'état civil :
Juce

Par jugement du Tribunal... du...
district de Lausanne, rendu
en date du 10 mars 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 2 juin
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari...
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 2 juin 1927.
Lausanne, le 13 juin 1927...
L'officier de l'état civil:

J. Baugy

R. du 20.10.27

Registre des mariages A.

N^o 424
Zbinden
et
Maumary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Zbinden, Jules-Albert**
veuf de Rosalie née Deluche, décédée le 21 octobre 1908
typographe
originaire de Guggisberg (Bern) domicilié à
Lausanne né à
Nejon le vingt-cinq novembre
mil huit cent cinquante-quatre fils de
Jean Zbinden et de
Emilie née Gruet, les deux décédés

2. **Maumary, Clara**
célibataire
couturière
originaire de Dombresson, Savagnier et Le Pâquier domiciliée à
Lausanne — Neuchâtel — née à
Dombresson le deux mai
mil huit cent septante-trois fille de
Ulysse Maumary et de
Elisabeth née Kanner, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Alfred Vuillemin, typographe, à Epalinges
2. Henri Apothéloz, conducteur-typographe
à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg,
Dombresson et Savagnier, le 13 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Guggisberg,
Dombresson et Savagnier.
Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 37, fol. 2.

Les époux :

Albert Zbinden
Clara Zbinden

Les témoins :

A. Vuillemin
H. Apothéloz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Guggisberg, de Dombresson
et de Savagnier.

Registre des mariages A.

No 425
Seydoux
et
Grossard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Seydoux, Louis-Philippe**
célibataire
chauffeur d'autos
originaire de Vaulruz (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Madens (Fribourg) le vingt-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Pierrot - Louis Seydoux, veuve et de
Marie - Séraphine née Frossard, à Bulle

2. **Grossard, Jeanne - Batha**
célibataire
cuisinière
originaire de Vaulruz (Fribourg) domiciliée à
Romont née à
Vaulruz le douze décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Florence - Joséphine Frossard (en France) et de

Comme témoins : } 1. Eugène Schnoberger, décorateur, à La Tour-de-Trélez
2. Henri Mettral, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Vaulruz et à Romont, le 11 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Vaulruz et Romont.

Les époux :

Louis Seydoux
Batha Seydoux

Les témoins :

H. Mettral
Schnoberger Eugène

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de
Vaulruz et de Romont.

Registre des mariages A.

No 426
Maffert
et
Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maffert, Jean-Pierre

célibataire

rentier

originaire de Paris domicilié à

Lausanne, précédemment à Paris, 15^e arr^t né à

Paris, 9^e arr^t le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Louis-Albert Maffert, docteur en droit, à Paris et de

Honore-Alexis-Elisabeth-Daniel vic de Pernay, à Lausanne

2. Burnier, Fanny-Nadine

célibataire

originaire de Lutry et de Cully domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Charles-Jacques Burnier, directeur de la Gazette et de

Ega vic Kervand, à Lausanne

Comme témoins : 1. Mathurin-Livingstone Delafield, à Lausanne

2. Charles Perrin, Directeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Paris, XV^e, le 8, à Lausanne,

le 13, à Lutry, le 14, et à Cully, le 15 août

1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Conventions des père et mère des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Paris, XV^e, Lutry et Cully.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Lutry et de Cully et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Jean Maffert
Nadine Maffert

Les témoins :

Ch. Burnier
Mathurin L. Delafield

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 427
Guisan
et
Guisan

Par décision du 17 janvier 1947
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que les deux époux soient
designés comme étant non seu-
lement de nationalité françai-
se, mais encore originaires d'
Avenches

Lausanne, le 21 janvier 1947
L'officier de l'état civil:

Cqui à Avenches.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Guisan, Serge
célibataire
ingénieur
originaire de nationalité française domicilié à
Marseille (France) né à
Korotossisk (Russie) le six janvier
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
James-François Guisan, décédé et de
Pauline-Petronne née Berquer, à Prévessin (Ain)

2. Guisan, Jeanne-Madeleine
célibataire
originaire de nationalité française domiciliée à
Marseille née à
Marseille le vingt-cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Edouard-Charles-Merri-Louis Guisan, ingénieur et de
Blanche-Marie-Anne née de Ribaupierre, à Marseille

Comme témoins: } 1. François Guisan, avocat, à Lausanne
2. Georges Guisan, ingénieur, à Lausanne
Les publications ont eu lieu à Marseille, le 11 juillet, et à
Lausanne, le 8 août 1947

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées:
Actes de naissance des fiancés
Consentement des père et mère de
la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Marseille.
Certificat de capacité.
Permis de mariage.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
(en un exemplaire).

Les époux:
Serge Guisan
mar. Guisan
Les témoins:
François Guisan
Georges Guisan
L'officier de l'état civil:
J. Vaud

Registre des mariages A.

N^o 128
Tobler
S^{ndi} et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tobler, Arthur

célibataire

mécanicien

originaire de Alt St-Johann (St-Gall) domicilié à Lausanne né à

Alt St-Johann le treize mars mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de

Elias Tobler, mécanicien et de

Rosina née Ferrer, à Paladino (Italie)

2. S^{ndi}, Marie-Rosa

célibataire

originaire de Willadingen (Berne) domiciliée à Lausanne née à

Lausanne le quatre juillet mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de

Gottfried S^{ndi}, mécanicien, à Lausanne et de

Maria-Anna née Medice, d'ici

Comme témoins : } 1. Gottfried S^{ndi}, mécanicien, à Lausanne
2. Jean Häfliger, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Alt St-Johann et à Koppigen, le 14 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Alt St-Johann
et Koppigen.

Les époux :

Arthur Tobler

Rosa Tobler

Les témoins :

Gottfried S^{ndi}

Jean Häfliger.

L'officier de l'état civil :

Rica

Communiqué à l'état civil de Alt St-Johann et de Koppigen.

Registre des familles vol. 21 fol. 331

Registre des mariages A.

N^o 429
Buffat
Duflon

Prés devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Buffat, George-Ernest**
célibataire
agriculteur
originaire de Murten domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jean-Samuel Buffat, décédé et de
Martenne née Lecoanchy, à Chilly

2. **Duflon, Cécile-Louise**
célibataire
femme de chambre
originaire de Riez domiciliée à
Lausanne née à
Grandvaux le dix février
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jules-Henri Duflon, vigneron, à Grandvaux et de
Céline née Challet, décédée

Comme témoins :
1. Daniel Feneveyre, employé postal, à Pully
2. Louis Laurent, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Murten,
le 14, et à Riez, le 15 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Murten et
Riez.

Les époux :

Buffat Ernest
Buffat Louise

Les témoins :

D. Feneveyre
L. Laurent

L'officier de l'état civil :

J. Fucini

Communiqué à l'état civil de
Murten et de Pully.

Registre des mariages A.

N° 430
Birbaum
et
Zingaro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Birbaum, Jean - Dominique dit Alexandre
célibataire

garçon laitier

originaire de Guin (Fribourg) domicilié à

Labanne né à

Fribourg le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Jean - André Birbaum, décédé et de

Marie née Stutz, à Lausanne

2. Zingaro, Eugénie - Emilie
célibataire

aumône de fabrique

originaire de Moronolo (Côme), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Vevey le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Charles - Dominique Zingaro, décédé et de

Rosine née Haquet à Vevey

Comme témoins : 1. Théophile Maurer, charpentier, à Lausanne
2. Charles Zingaro, charpentier en fer, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Didingen, le 25 mai, et à Moronolo, le 13 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Didingen et Moronolo, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Birbaum Alexandre
Zingaro Eugénie

Les témoins :

Th. Maurer
Charles Zingaro

L'officier de l'état civil :
Wael

Communiqué à l'état civil de Didingen et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu en date du 28 février 1924 déclaré définitif et exécutoire le 3 mai 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 21 mai 1924.

L'officier de l'état civil:
B. Baug

P. au 20.5.24

Registre des mariages A.

N^o 431
 Gamberlet
 Gorgérat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gamberlet, Louis-Jules

célibataire

revue

originaire de Grandvaux domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Jules Gamberlet et de

Louise-Suzanne née Cadey, la dame décédée

2. Gorgérat, Rose-Juliette

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Busigny-Morges domiciliée à

Renens née à

Busigny le seize janvier

mil neuf cent un fille de

Alexandre-Robert Gorgérat, décédé et de

Emma née Zbinden, la Renens

Comme témoins :
 1. Alexandre Gorgérat, ouvrier de campagne, à Renens
 2. Emile Gamberlet, employé S. T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Grandvaux,

Busigny et Renens, le 13 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du père de la

fiancée.

Consentement de sa mère.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Grandvaux,

Busigny et Renens.

Communiqué à l'état civil de

Cully, de Busigny et

de Prilly.

Les époux :

L. Gamberlet.

R. Gamberlet

Les témoins :

Alexandre Gorgérat

Emile Gamberlet

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 432
Henny
Schmocker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henny, Lucien
célibataire
employé de commerce
originaire des Monts de Lausanne et de Gurzelen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Alexandre Henny, jardinier et de
Lina née Nitoy, à Lausanne

2. Schmocker née Pataroni, Julie
veuve de Charles - Robert Schmocker, décédé
le 14 août 1918, blanchisseuse
originaire de S^t Beatenberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Champéry (Valais) le dix-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
François - Antoine Pataroni, décédé et de
Marie - Louise née Bidouy, à Champéry

Comme témoins : { 1. Robert Henny, typographe, à Lausanne
2. Friedric Bolomey, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gurzelen, le
22, au Mont et à Beatenberg, le 23 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Le Mont,
Gurzelen et Beatenberg.
Pour l'acte de décès du premier
marriage de la fiancée, voir vol. 50,
fol. 2157.

Les époux :

Lucien Henny
Julie Henny

Les témoins :

Robert Henny
F. Bolomey

L'officier de l'état civil :

J. Uccel

Communiqué à l'état civil de
Trilly, de Gurzelen et de
Beatenberg.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 433
Mayer
et
Heysé

Par jugement du Tribunal civil
du district de Lausanne rendu
en date du 26 novembre 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 5 février
1914, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 février 1914

L'officier de l'état civil: R. du 24. 2. 14

J. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Louis - Henri

célibataire

employé de commerce

originaire de Echallens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-neuf juin

mil huit-cent quatre-vingt-onze

fils de

Georges Mayer, décédé

et de

Marie - Julie - Bertha née Ducret, à Lausanne

2. Heysé, Bertha

divorcée de William - Moïse Chavan, dès le 25 mai

1888, lingère

originaire de Pully

domiciliée à

Lausanne

née à

Bâle

le quinze juillet

mil huit-cent quatre-vingt-un

fille de

Jakob Matter

et de

Karolina née Kuhn, les deux décédés

Comme témoins :

1. Charles Moret, imprimeur, à Renens

2. Cristide Zanarelli, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Pully
et à Echallens, le 22 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize septembre mil neuf-cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Echallens et

Pully.

Copie l'acte de mariage de la

fiancée, avec licence, voir

prot. 34, fol. 174.

Communiqué à l'état civil

d'Echallens et de Pully.

Les époux :

A Mayer

B Heysé

Les témoins :

A Moret

A. Zanarelli

L'officier de l'état civil :

R. du 24. 2. 14

Registre des mariages A.

No 434
Mandly
et
Barby

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mandly, Louis-Adolphe
célibataire
garde-mural
originaire de Ferin (Fribourg) domicilié à
Ferin (Saignes) né à
Ferin le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
François-Amédée Mandly et de
Marie-Alice Urselmet, à Ferin

2. Barby, Marguerite-Constance-Cécile
célibataire
cauturière
originaire de Osens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Auguste-François Barby et de
Marie-Rosalie-Louise Beroud, à Lausanne

Comme témoins :
1. Auguste Barby, employé F.-L. à Lausanne
2. Alfred Vaucher, employé F.-L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Saignes, le 25, à Ferin, Osens et
Lausanne, le 27 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Saignes

Les époux :
Adolphe Mandly
M^{me} Mandly

Les témoins :
Auguste Barby
Vaucher Alfred

Communiqué à l'état civil de
Cussy (Fribourg) et de Echallens,
ainsi qu'à Genève (B.C.).

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Par jugement du Tribunal de
Lausanne de Genève, rendu
en date du 24 octobre 1918, déclaré
définitif et exécutoire le 26 décembre
1918, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 12 janvier 1919.
L'officier de l'état civil :

Le Banig

Registre des mariages A.

N^o 435
Cottier
Arditti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier, Alfred

célibataire

géomètre officiel

originaire de Rougemont

domicilié à

Lausanne

né à

Rougemont

le six juin

mil huit cent dix-huit - douze

fils de

François - Rodolphe Cottier, décédé

et de

Louise née Boyay, à Château-d'Oex

2. Arditti née Russo, Linda - Tafa - Teresiana, veuve de Josef - Kimm Arditti, le 24 décembre 1889

~~originaire de~~ sujette britannique

domiciliée à

Lausanne

née à

Kienne (Autriche) le six février

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de

Joséph Russo

et de

Sultana née Russo, les deux décédés

Comme témoins :

1. Gustave Chatelan, notaire, à Lausanne

2. Fritz Spielmann, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, et à Rougemont, le 21 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du premier mari

de la fiancée.

Actes de publication de mariage

à Lausanne et Rougemont.

Certificat de capacité de la fiancée

autorisé par le Conseil d'Etat.

Autorisations du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Rougemont.

Les époux :

A Cottier
Linda Cottier

Les témoins :

J. Chatelan

F. Spielmann

Maurice ^{non} ~~Archer~~
Vicaire ^{non} ~~Archer~~
L'officier de l'état civil :
Uccu!

Registre des mariages A.

N^o 436
Langie
et
Zerba

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Langie, André - Marcel - basimie
celibataire
bibliothécaire

originaire de Planches (Morbous) domicilié à
Lausanne né à

Payerne le vingt-un septembre
mil-huit cent soixante-onze fils de

Marcel Langie et de
Emilie - Charlotte - Marguerite née Poirin, décédée

2. Zerba, Marie-Louise
celibataire

originaire de Bubbes (Nenchâtel) domiciliée à
Lausanne née à

Fleurier (Nenchâtel) le seize septembre
mil-huit cent quatre-vingt-un fille de

Jean Zerba et de
Anna née Sequier, décédée

Comme témoins : { 1. Marthe Langie (d^{lle}), professeur de piano, à Lau-
sanne
2. Colonel Louis-Henri Bernard, commandant du
1^{er} corps d'armée, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, aux Planches et à
Bubbes, le 26 août 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil-neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Les
Planches et Bubbes

Les époux :

André Langie
M-L Langie

Les témoins :

Blanche-Marthe Langie
L H Bonnard

Communiqué à l'état civil de
Morbous et de Bubbes

L'officier de l'état civil :
Puce!

Registre des mariages A.

N^o 437
Pousaz
et
Gavillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pousaz, Victor-Rodolphe
célibataire
agent de sûreté
originaire de Olon domicilié à
Lausanne né à
St. Triphon le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Philippe-Samuel Pousaz, décédé et de
Sophie-Elisa née Perrod, à Lausanne

2. Gavillet, Ida-Marie
célibataire
originaire de Cernoms et Pionnens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Cernoms le dix janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Antonin Gavillet, tailleur, à Cernoms et de
Elise née Gauch, à Lausanne

Comme témoins :
1. Pierre Peitrequin, cafetier, à Lausanne
2. Max Pabug, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Olon, le 14, à
Huemoz, Cernoms et Pionnens, le 20 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cents
1914

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Olon,
Huemoz, Cernoms et Pion-
nens.

Les époux :

Pousaz
Ida Pousaz

Les témoins :

Peitrequin
Gavillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil
d'Olon et d'Oluz

Registre des mariages A.

No 438
Dupuis
et
Croisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis, Auguste-Fules

celibataire

employé de banque

originaire de Fuarens domicilié à

Lausanne né à

Chavornay le vingt-cinq novembre

mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de

Charles-Auguste Dupuis, décédé et de

Emma née Perrinaz, à Lausanne

2. Croisier, Nery-Jeanne

celibataire

originaire de Echichens domiciliée à

Echichens née à

Echichens le vingt août

mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de

Sigismond Croisier, décédé et de

Marie-Sophie née Blanchoud, à Echichens

Comme témoins : { 1. Henri Dupuis, agriculteur, à Lausanne
2. Paul Croisier, agriculteur, à Echichens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Fuarens, le 7
et à Echichens, les août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne,
Fuarens et Romaz

Les époux :

A. Dupuis
M. Dupuis

Les témoins :

J. Dupuis
P. Croisier

Communiqué à l'état civil de
Fuarens et Romaz

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Registre des mariages A.

N^o 439
Gonmaz
et
Crol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonmaz, Paul
veuf de Emilie-Louise-Julie Perrillat née Forestier, des
le 7 novembre 1914, contre-maître typographe
originaire de Bully et Subry domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois septembre
mil huit cent soixante-trois fils de
Louis-Samuel Gonmaz et de
Marie-Fanny née Pache, décédée

2. Crol, Marie-Lise
divorcée de Eugène Lambelot, d'ici le 5 juillet 1917
ménagère
originaire de Grandvaux domiciliée à
Lausanne née à
Forel (Savauz) le vingt-quatre mai
mil huit cent septante-six fille de
Louis Rize, agriculteur et de
Louise née Corday, à Châbillens

Comme témoins : { 1. Paul Curchod, relieur, à Lausanne
2. Albert Dancet, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Subry, le 23, à
Bully et à Grandvaux, le 24 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent
deux-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance de la fiancée
Acte de mariage de la fiancée
avec divorce. Actes de publi-
cation de mariage à Lau-
sanne, Subry, Bully et
Grandvaux. Pour l'acte de
naissance du fiancé, voir vol.
15, fol. 234. Pour l'acte de décès
de sa 1^{re} femme, voir vol. 45, fol. 241
Communiqué à l'état civil de
Bully et Subry

Les époux :

Gonmaz
Marie Gonmaz

Les témoins :

Paul Curchod
Albert Dancet

L'officier de l'état civil :

Udell

Registre des mariages A.

No 440
Kohler
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohler, Jules-Alfred

celibataire

journalier

originaire de Pizy

Sausanne domicilié à

Sausanne né à

Sausanne le vingt-huit janvier

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit

— fils de

Jules-Alfred Kohler, décédé

— et de

Marie-Rosalie Rochat née Dupuis, à Sausanne

2. Jaquier, Bertha-Lucie

ce libataire, mineure autorisée

ménagère

originaire de Prey-vers-Siviriez et Rossel (Fribourg)

Sausanne domiciliée à

Rossel née à

Rossel le vingt-un novembre

mil-neuf cent un

— fille de

Louis-Antoine Jaquier, sans domicile connu

— et de

Rose-Féboire née Pittet, à Sausanne

- Comme témoins :
- 1. Guelfo Crovari, cordonnier, à Sausanne
 - 2. Lucie Jaquier (dame), à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Prey-vers-Siviriez et à Rossel, le 24, à Sausanne et à Pizy, le 25 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil-neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement de la mère de la fiancée. Autorisation du conseil communal de Rossel pour la fiancée. Déclaration médicale de la fiancée. Autorisation du conseil d'étab. Actes de publication de mariage à Prey-vers-Siviriez, Rossel, Sausanne et Pizy. Communiqué à l'étab civil de Gimel, Siviriez et de Fromentens.

Les époux :

Alfred Kohler
Bertha Kohler

Les témoins :

Guelfo Crovari
Lucie Jaquier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 411
 Dufaux
 et
 Swan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufaux, Jean-Henri
 célibataire
 journalier
 originaire de Châtelard domicilié à
Lausanne né à
Songier, Châtelard le onze octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jouis-Henri Dufaux, décédé et de
Marie née Dufour, à Lausanne

2. Swan, Marie Lucie
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Fuadens, Tribourg domiciliée à
Lausanne née à
Fuadens le quinze septembre
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Julien-Auguste Sudan, agriculteur et de
Marie-Célestine née Gremion, à Fuadens

Comme témoins : { 1. Edouard Forestier, agent de police, à Lausanne
 2. Ernest Deliz, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard et à
Fuadens, le quatre-vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil-neuf-cent
quatre-vingt-trois

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de
mariage à Lausanne, Châ-
telard et Fuadens

Les époux :

Dufaux Jean
Dufaux Marie

Les témoins :

Forestier Edouard
Deliz Ernest

L'officier de l'état civil :

Lucie

Communiqué à l'état civil de
Montreux et Fuadens

Registre des mariages A.

N^o 442
Benggely
et
Röd

Par décision du 12 février 1948
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
"Benggely" soit orthographié
"BINGGELI"

Lausanne, le 17 février 1948
L'officier de l'état civil:

Cqui à Schwarzenburg, Pully, Mézières
Donneloye

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benggely, Charles-Louis
celibataire
fromager
originaire de Fahlern (Berne) et Cheseaux (Vaud) domicilié à
La Chaux né à
La Chaux le six janvier

mil huit cent quatre vingt fils de
Louis Samuel Benggely, agriculteur et de
Henriette née Chamot, à La Chaux

2. Röd, Bertha
celibataire
lingère

originaire de Repraz, Mézières, Dimoret et Borcelles domiciliée à
Repraz née à

Barrouge le neuf octobre
mil huit cent quatre vingt cinq fille de
Henri Röd, agriculteur et de
Odèle née Chappuis, à Repraz

Comme témoins : { 1. Georges Bellet, employé de bureau, à Lausanne
2. Marius Heyri, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux et à Fahlern, le 30, à
Repraz, à Mézières et à Borcelles, le 31 août, à Cheseaux,
le 1^{er}, et à Dimoret, le 2 septembre 1947

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix neuf septembre mil neuf cent quarante huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de Cossonay

Les époux :
C. Benggeli
B. Benggeli

Les témoins :
Bellet
Heyri M^e

L'officier de l'état civil :
Urcel

Communiqué à l'état civil de
Schwarzenburg, de Pully, de
Cossonay, de Repraz, de Mézières
et de Donneloye.

Registre des mariages A.

No 443
Bataillard
et
Pauroux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bataillard, Victor-Stienne

celibataire

employé aux C.F.

originaire de Romanel sur Forges domicilié à

Foudon né à

Romanel 4 Forges le dix-huit septembre

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Henri-Gules-Louis Bataillard, agriculteur et de

Eliza née Ayocat, à Romanel 4 Forges

2. Pauroux, Louise

celibataire

demoiselle de magasin

originaire de Belmont sur Lausanne domiciliée à

Pully née à

Montalain Genève le trois août

mil huit cent quatre vingt dix huit fille de

Gules Pauroux et de

Fanny née Chappuis, décédée

Comme témoins : 1. Emile Pauroux, employé postal, à Lausanne

2. David Michon, commis C.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 3 août, à Foudon, Belmont

et Romanel, le 1^{er} septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent dix

Pièces déposées :

Publisation de l'état
civil de Foudon

Les époux :

Bataillard
L. - Bataillard

Les témoins :

Michon
Pauroux

L'officier de l'état civil :

Jeune

Communiqué à l'état civil de
Pully, Foudon et Belmont

Registre des mariages A.

N° 444

Ammann

et
Dey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ammann, Hans-Oscar

célibataire

loucher

originaire de Olavangen (Churgozie) domicilié à

Lausanne né à

Prözingen (Berne) le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Johann-Caspar Ammann, agriculteur, à ~~Letts~~ et de

Maria née Gygar, décédée

2. Dey, Emma-Josephine

célibataire

tailleuse

originaire de Marsens (Fribourg) domiciliée à

Marsens née à

Marsens le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Nichel Dey, forestier et de

Herbenie née Cornare, à Marsens

- Comme témoins :
- 1. Alfred Bahni, charcutier, à Lausanne
 - 2. Fridolin Dey, agriculteur, à Marsens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Marsens, le 23, et à Olavangen, le 24 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Marsens et Olavangen.

Les époux :

Hans-Oscar Ammann
Emma Ammann

Les témoins :

Alfred Bahni
Dey Fridolin

L'officier de l'état civil :

Jucy

Communiqué à l'habitant de Olavangen et Fribourg.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

Registre des mariages A.

N^o 445
Kaiser
et
Spörri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaiser, Arnold-Robert
célibataire
employé de commerce
originaire de Dätwil (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit levrier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Arnold Kaiser, décédé et de
Marie-Emilie née Dupour, à Lausanne

2. Spörri, Angèle-Julia
célibataire
comptable
originaire de Wettingen (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean-Baptiste Spörri et de
Andrienne-Louise née Dupont, décédée

Comme témoins :
1. Edouard Simon, employé S. N., à Lausanne
2. Oscar Lafont, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juin, à Dätwil
et Wettingen, le 2 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Dätwil
et Wettingen.

Les époux :

A. Kaiser
Angèle Kaiser

Les témoins :

Simon Edouard
O. Lafont

L'officier de l'état civil :

Frœ

Communiqué à l'état civil de
Dätwil et Wettingen.

Registre des mariages A.

No 446
Zigerli
et
Meier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zigerli, Karl-Kalber
celibataire
employé de bureaux
originaire de Sigerz (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Erlach (Berne) le trente mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Rudolf-Adolf Zigerli, directeur et de
Adèle-Emma née Louis, à Erlach

2. Meier, Luise
celibataire
originaire de Zurich domiciliée à
Lausanne née à
Enge Zurich le trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Hans-Nikol Meier, décédé et de
Luise-Elise née Landry, à Schlieren Zurich

Comme témoins :
1. Laure Muller (dame), à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Evranne et à
Zurich, le 23 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent dix
neuf.

Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés
Certificat de publication de
mariage à Lausanne, Evranne
et Zurich

Les époux :

Zigerli
Luise Zigerli

Les témoins :

Laure Muller
M Emery

L'officier de l'état civil :

Uccel

Communiqué à l'épaveuil de
Evranne et Zurich

Registre des mariages A.

14-242

No 417
Humm
Zwahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humm, Robert-Charles
celibataire
employé de bureau
originaire de Strengebach (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize février
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Robert Humm, visiteur C.F.F. et de
Elisa née Hammer, à Lausanne

2. Zwahlen, Louise Marguerite
celibataire
femme de chambre
originaire de Fahlern (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Fontaines (Auchâtel) le vingt-deux avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Gottlieb Zwahlen, agriculteur et de
Anna Marie née Furrer, à Lausanne

Comme témoins :
1. Paul Zwahlen, voiturier, à Lyon
2. Emile Gerber, manœuvre, à Lyon

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Strengebach, le
27, à Fahlern, le 29 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publication des
mariage à Lausanne, Stren-
gebach et Fahlern

Les époux :

R. Humm
Louise Humm

Les témoins :

Paul Zwahlen
Emile Gerber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Strengebach et Schwarzenburg

Registre des mariages A.

No 448
Zeller
et
Calmettes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeller, Jules
célibataire
serurier
originaire de Reichenbach (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Teuchâtel le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jacob Zeller, décédé et de
Emma-Louise née Finard, à Teuchâtel

2. Calmettes, Marie-Françoise
célibataire
employée de pharmacie
originaire de Fillefranche (Aveyron), France domiciliée à
Lausanne précédemment à Paris, 11^e arr. née à
Fillefranche le six juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jean Calmettes et de
Marie née David, décédés

Comme témoins :
1. Ernest Cornamusaz, concierge, à Lausanne
2. Louise Finard (delle), repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Reichenbach,
le 29 juillet et à Paris 11^e, le 2 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des père et mère
de la fiancée. Actes de publi-
cation de mariage à Lausanne,
Reichenbach et Paris, 11^e arr.
Certificat de capacité de la
fiancée. Autorisation du
conseil d'état

Les époux :

Jules Zeller
Françoise Zeller

Les témoins :

L^e Finard
E. Cornamusaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Reichenbach et à la Chan-
cellerie d'état, à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 2.

N^o 449
 Lehmann
 et
 Stübi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehmann, Fernand

celibataire

maître d'équitation

originaire de Langnau (Berne) domicilié à

Lausanne né à

St. Imier (Berne) le hrente-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jean-Frédéric Lehmann et de

Louise née Jacob, à Lausanne

2. Stübi née Aviolat, Marguerite-Rosalie

veuve de Karl Stübi, décédé le 6 octobre 1916

originaire de Rüeggisberg (Berne) domiciliée à

La conversion sur Lubry née à

Lausanne le huit septembre

mil huit cent septante-un fille de

Louis Aviolat et de

Louise-Henriette née Carin, décédée

Comme témoins :
 1. Fritz Lehmann, voiturier, à Prilly
 2. Onésime Huser, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau, Rüeggisberg
et Lubry, le 1^{er} septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent
dis-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Acte de décès du 1^{er} mari de
 la fiancée. Acte de publication
 de mariage à Lausanne, Lang-
 nau, Rüeggisberg et Lubry.
 Pour l'acte de naissance de la
 fiancée, voir vol. 20, fol. 265.

Les époux :

Fernand Lehmann
Marguerite Lehmann

Les témoins :

Jean Frédéric Lehmann
P. Huser

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'état civil de
Langnau, Rüeggisberg et
Lubry

Registre des mariages A.

N^o 450
Deriaz
et
Jayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deriaz, Robert
célibataire
tapissier
originaire de Paulmes domicilié à
Lausanne né à
Paulmes le deux décembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Henri Deriaz, journalier et de
Louise née Wachofer, à Paulmes

2. Jayet, Susanne Marie
célibataire
ménagère
originaire de Hermenches et Houdon domiciliée à
Lausanne née à
Fuchervens le vingt-un janvier
_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Alexis Jayet, agriculteur et de
Jenny née Fagniaux, à Hermenches

Comme témoins :
1. Alfred Etter, ouvrier de ville, à Lausanne
2. Jules Fagniaux, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Paulmes et
Houdon, le 16, à Hermenches, le 17 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Paulmes, Houdon
et Hermenches.

Les époux :
Deriaz
Mari Deriaz

Les témoins :
Etter Alfred
Jules Fagniaux

Communiqué à l'établissement de
Paulmes et Houdon

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 451
Schöb
Götz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schöb, Joseph
 célibataire
 caissier
 originaire de Gams (St. Gall) domicilié à
Lausanne né à
Gams le onze novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Antonina Schöb, à Gams et de

2. Götz, Clémentine
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Unterseen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Unterseen le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jakob Götz, agriculteur et de
Anna-Maria, née Lehner, à Unterseen

Comme témoins : 1. Jean Ranche, employé d'hôtel, à Lausanne
 2. Léon Fournier, portier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Gams et à Unter-
seen, le 6 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés
Certificats de publication de
mariage à Lausanne, Gams
et Unterseen

Les époux :

J. Schöb
C. Schoeb

Les témoins :

Marcel Jean
Léon Fournier

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de
Gams et Unterseen

Registre des mariages A.

N^o 452
Steudler
et
Albrecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steudler, Charles-Auguste

celibataire

maréchal

originaire de Horathigen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

aux Blanchettes (Vevey) le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Henri-Auguste Steudler, agriculteur et de

Rosina née Laper, aux Blanchettes

2. Albrecht, Victorine-Alphonine

celibataire

ménagère

originaire de Fiège (Palais) domiciliée à

Lausanne née à

Fiège le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Nicolas Albrecht, agriculteur, à Fiège et de

Marguerite née Trilly, décédée

Comme témoins : { 1. Robert Parisod, manoeuvre, à Lausanne
2. Georges Albrecht, agriculteur, à Fiège

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Orschin et à
Fiège, le 29 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés,
Certes de publication de
mariage à Lausanne, Orschin
et Fiège.

Les époux :

Auguste Steudler
Victorine Steudler

Les témoins :

R. Parisod
Albrecht Georges

L'officier de l'état civil :

Lucas

Communiqué à l'établi
d'Orschin et de Fiège

Registre des mariages A.

N^o 453
Guichoud
et
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guichoud, Julien

celibataire

jardinier

originaire de Commugny domicilié à

Sausanne né à

Sausanne le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Marc-Etienne Guichoud, jardinier, à St-Tulpin et de

Marie née Sagnaz, décédée

2. Porchet, Germaine

celibataire

repasseuse

originaire de Borelles-le-Forab domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

François Porchet, décédé et de

Julie née Sanin, à Sausanne

Comme témoins : { 1. François Baillens, jardinier, à Sausanne
2. Suzanne Porchet, ouvrière de suite, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 20, à Commugny et à Borelles-le-Forab, le 21 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement de la mère
de la fiancée. Actes de publi-
cation de mariage à Sausanne,
Commugny et Borelles. Pour
l'acte de décès du père de la
fiancée, voir vol. 43, fol. 116.

Les époux :

Guichoud Julien
Germaine Guichoud

Les témoins :

H. Baillens
Porchet Eug.

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil de
Coppet et de Pully

Registre des mariages A.

N^o 454
 Werthmüller
 et
 Bertola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Werthmüller, Ferner

celibataire

emballeur

originaire de Niederisch Bernes domicilié à

Lausanne né à

Diberich (Solures) le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jakob Werthmüller, agriculteur et de

Olina - Cl. - Maria née Käser, à Luchwil (Solures)

2. Bertola, Ida - Ongella

celibataire

couturière

originaire de Chamblon domiciliée à

Mathod née à

Mathod le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Antoine Bertola, entrepreneur et de

Isabelle née Meazza, à Mathod

Comme témoins : { 1. François Grossek, cafetier, à Ogiez
 2. Antoine Bertola, entrepreneur, à Mathod

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Kirchberg et à
Mathod, le 23, à Chamblon, le 25 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf
cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publication de
mariage à Lausanne,
Kirchberg, Mathod et
Chamblon.

Les époux :

F. Werthmüller
Ida Werthmüller

Les témoins :

Bertola Antoine
François Grossek

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Kirchberg, Fontagny et
Mathod

Registre des mariages A.

N^o 455
Roulet
et
Mardi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet, Lucien

célibataire

valet de chambre

originaire de Fontaines

domicilié à

Lausanne

né à

Paris (8^e arr^t)

le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Numa Roulet, ancien négociant, à Grandson

et de

Marie-Rosa née Blanc, décédée

2. Mardi, Bertha

célibataire

femme de chambre

originaire de Rüeggisberg (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Basel (Berne)

le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de

Christian Mardi

et de

Margdalena née Spahr, décédée

Comme témoins :
1. Numa Roulet, propriétaire, à Grandson
2. Henri Roulet, jardinier, à Saligney (Genève)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Fontaines et à Rüeggisberg, le 3 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage à Lausanne, Fontaines et Rüeggisberg

Les époux :

Lucien Roulet
Bertha Roulet

Les témoins :

N Roulet
H Roulet

Communiqué à l'état civil de Fiez et Rüeggisberg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 456
Mäder
et
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mäder, Charles
célibataire
mécanicien
originaire de Mühleberg et Steffisburg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Alfred Mäder, décédé et de
Erdele née Stalder, à Lausanne

2. Chollet, Marie-Louise
célibataire
employée de bureau
originaire de Maracon domiciliée à
Lausanne née à
Fillette le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Antoine-Juste Chollet, carrier et de
Marie-Oliverie née Giroud, à Grandvaux

Comme témoins : } 1. Alfred Mäder, employé de bureau, à Lausanne
2. Oliverie Mäder (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Mühleberg et à
Steffisburg, le 28, à Maracon, le 29 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Carte de naissance des fiancés.
Carte de publication de
mariage à Lausanne, Mühle-
berg, Steffisburg et Maracon.
Pour la carte de naissance du
fiancé, voir vol. 25, fol. 261.

Registre des familles vol. 25 fol. 16.

Communiqué à l'établissement de
Mühleberg, Steffisburg et
Palézieux

Les époux :

Charles Mäder

Marie Mäder

Les témoins :

Reykant

C. Mäder

L'officier de l'état civil :

Leclerc

Registre des mariages A.

N^o 457
Combel
Steffen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Combel, Marcel
celibataire
conducteur aux C.-L.
originaire de Champvent domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
François-Henri-Louis Jules Combel, typographe et de
Alice-Julie née Spacheloz, à Lausanne

2. Steffen, Emilie-Ida-Jeanne-Josephine
celibataire
cousurière
originaire de Saanen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Pampigny le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Emile Steffen, voyageur de commerce et de
Jeanne Julie-Henriette née Fayet, à Dière

Comme témoins : 1. Gustave Girardet, electricien, à Lausanne
2. Emile Steffen, voyageur de commerce, à Dière

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gessenay, le 29, à
Champvent, le 31 août 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq sept cent dix-neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de fiancés.
Acte de publication de
mariage à Lausanne, Gessenay
et Champvent. Pour l'acte
de naissance du fiancé, voir
vol. 26, fol. 205.

Les époux :

Combel Marcel
Combel Emilie

Les témoins :

Gustave Girardet
Steffen

L'officier de l'état civil :

Combel

Communiqué à l'établissement de
Mathod et Saanen

Registre des mariages A.

N^o 458
Zimmerli
et
Grosz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmerli, Arthur-Bertrand
celibataire
confiseur
originaire de Unterentfelden (Argovie) domicilié à
Sausanne né à
Unterentfelden le quatre mars
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Godlieb Zimmerli, décédé et de
Anna-Maria née Crachtel, à Unterentfelden

2. Grosz, Louisa-Margarita
celibataire
originaire de Oberrohrdorf (Argovie) domiciliée à
Sausanne née à
Oberrohrdorf le dix-neuf février
mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Albert Grosz, pâtissier et de
Lina née Brüttschi, à Sausanne

Comme témoins :
1. Albert Grosz, boulanger, à Ouchy
2. Cornel Zimmerli, négociant, à Unterentfelden

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 29, à Unterentfelden,
le 29 et à Oberrohrdorf, le 30 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil-neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Sausanne, Unter-
entfelden et Oberrohrdorf.

Les époux :
Arthur Zimmerli
Margarite Zimmerli

Les témoins :
Alb. Grosz
C. Zimmerli

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil
à Unterentfelden et
Oberrohrdorf

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 459
Juret
et
Robert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Juret, Etienne - Abel
célibataire
professeur à l'Université
originaire de Pierrebourg (Haute-Saône, France) domicilié à
Lausanne né à
Pierrebourg le six décembre
mil huit cent soixante douze fils de
François Juret et de
Reine Adélaïde née Cardinal, décédée

2. Robert née Lalouet, Jeanne - Lucie
veuve de Louis-Joseph Robert, déc. le 8 mars 1911
originaire de Courmou (Saône-et-Loire, France) domiciliée à
Lausanne née à
Courmou le trente avril
mil huit cent soixante-seize fille de
Gabriel Lalouet, décédé et de
Adèle née Pessard, à Courmou

Comme témoins : 1. Georges Pilet, employé de bureau, à Lausanne
2. Félix Heyer, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari
de la fiancée. Acte de publi-
cation de mariage à Lau-
sanne. Certificat de capacité
Autorisation du conseil
d'Etat. Permis de mariage.

Les époux :

Abel Juret
J. Juret

Les témoins :

Pilet
Heyer

L'officier de l'état civil :

Juret

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne (en 2
exemplaires).

Registre des mariages A.

N° 460
Eyacher
et
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eyacher, Jean-Jules-Louis
celibataire
employé de commerce
originaire de Griz (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le hrente mai

mil huit cent quatre-vingt fils de
Jean Eyacher et de

Catherine née Jean Frey, décédée

2. Bovard, Laure-Marie-Charlotte
celibataire
cuisinière

originaire de Pex domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Samuel Bovard et de

Nancy-Rosalie née Henrioud, décédée

Comme témoins : { 1. Auguste Regamey, appareilleur, à Lausanne.
2. Simon Marx, employé de commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Schwarzenegg et
à Pex, le 27 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Carte de naissance du fiancé.
Carte de publication de
mariage à Lausanne, Schwarz
enegg et Pex. Pour l'acte
de naissance de la fiancée,
voir vol. 15, fol. 115.

Les époux :

J. Eyacher
Laure Eyacher

Les témoins :

Aug Regamey
Simon Marx

L'officier de l'état civil :

Puce!

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 12 juin 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 6 juillet
1920, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l'
ne pourr_____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 14 juillet 1920
L'officier de l'état civil :
Puce!

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 461
Rochat
et
Chis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Alexandre
veuf de Mathine née Lagnaz, des le 8 novembre 1916
agriculteur
originaire de L'Abbaye domicilié à
Fulliens, Sépey-dessus né à
Oulens le quatorze octobre
mil huit cent cinquante-neuf fils de

Jean-François Alexandre Rochat et de
Susette-Pauline née Brun, décédée

2. Chis née Blanc, Marthe-Louise
veuve de Adolphe-Hermann Chis, des le 3 octobre
ménagère

originaire de Chexbres domiciliée à
Lausanne née à
aux Perrières le deux mars
mil huit cent soixante-huit fille de

Georges-Harc Blanc et de
Marie-Louise née Schaffler, décédée

Comme témoins : 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne
2. Charles Schrebel, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fulliens le 28, à Lausanne, Chex-
bres et L'Abbaye, le 29 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Publication de l'état civil
de Fulliens

Les époux :

Alexandre Rochat
Marthe Rochat

Les témoins :

M. Emery
Ch. Schrebel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
L'Abbaye, Fulliens et Chexbres.

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne rendu
en date du 12 juin 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 15 juillet
1924, le mariage en question
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à 3 ans le
délai pendant lequel l'
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 24 juillet 1924.
L'officier de l'état civil:

I. Prang

R. au u. 8. ex.

Registre des mariages A.

N^o 462
Kurzen
Bertholet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kurzen, Samuel
celibataire
jardinier
originaire de Frutigen, (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Chexbres le unze mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Louis Kurzen, décédé et de
Julie née Blanc, à Chexbres

2. Bertholet, Louise-Marie
celibataire
originaire de Rougemont domiciliée à
Pully née à
Rougemont le vingt-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Alain-Charles-Auguste Bertholet, décédé et de
Louise née Saussy, à Pully

Comme témoins : { 1. Charles Bertholet, contre-maître, à Baldahon (Doubs), France
2. Robert Bertholet, jardinier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont et Pully, le 6, à Frutigen, le 7 août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lausanne, Rougemont, Pully et Frutigen.

Les époux :

Samuel Kurzen
Louise Kurzen

Les témoins :

C. Bertholet
R. Bertholet

L'officier de l'état civil :

Puccel

Communiqué à l'épave civil de
Frutigen, Rougemont et Pully

Registre des mariages A.

No 463
Kraft
et
Chopard

Par décision du 25 novembre 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'époux soit désigné
comme étant originaire de:

"Montilier (Fribourg) et Genève"

Lausanne, le 27 novembre 1952

L'officier de l'état civil:

Cqué à Morat et Genève, et Sonvilier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Kraft, Albert-Edgar

celibataire

negociant

originaire de Montilier (Fribourg) domicilié à

Zurich né à

Genève le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Alfred-Edouard Kraft, hôtelier, à Salvan (Tessin) et de

Marie-Louise née Sigrist, décédée

2. Chopard, Susanne

celibataire

gouvernante

originaire de Sonvilier (Berne) domiciliée à

Zurich née à

St. Imier (Berne) le six juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Gules-Perbrand Chopard, décédé et de

Susanne-Wilhelmine Elisabeth née Schott, à Lausanne

Comme témoins: 1. Eugène Cerey, agent de sûreté, à Lausanne

2. Blanche Meyer (delle), employée de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, le 13, à Montilier et Sonvilier, le 14 mars 1953

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent cinquante-trois

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de Zurich

Les époux:

A. Kraft

Susanne Kraft

Les témoins:

B. Meyer

E. Cerey

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil de Morat, Zurich et Sonvilier

Registre des mariages A.

N^o 464
Tomini
et
Perrochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tomini, Hérald-Edouard
celibataire
sous-archiviste cantonal
originaire de Payerne domicilié à
Lausanne né à
Rollé le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Edouard Tomini, rebourreur et de
Mathilde-Augustine-Eglantine, née Tomini, à Lausanne

2. Perrochon, Hélène-Marguerite
celibataire

originaire de Cheseaux domiciliée à
Cheseaux née à
Cheseaux le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Constant Perrochon et de
Marie-Eugénie-Henriette, née Delacuisse, décédée

Comme témoins :
1. Edouard Piz fonctionnaire postal, à Lausanne
2. Marcel Péllet, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Payerne, le 27, à
Cheseaux, le 28 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf
cent dix-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Payerne
et Cheseaux

Les époux :

Hérald Tomini, n.d.
Marguerite Tomini

Les témoins :

E. Piz
Pellettaresq.

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'établi de
Payerne et Pully

Registre des mariages A.

No 465

Bettes

Péclard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettes, Marcel-Ernest

celibataire

infirmier

originaire de Combremont-le-Petit domicilié àLausanne né àRomont (Fribourg) le neuf septembremil huit cent quatre-vingt-cinq fils deJules-François Bettes, agriculteur et deMarie-Henriette née Grolliet, à Combremont-le-Petit2. Péclard, Blanche-Marie

celibataire

couturière

originaire de Montcherand domiciliée àLausanne née àLausanne le vingt-cinq juilletmil huit cent quatre-vingt-huit fille deLouis-Samuel Péclard, coiffeur et deFanny née Gasser, à LausanneComme témoins :
1. Léonard Burchod, gérant, à Lausanne
2. Féda Péclard (d^{lle}), couturière, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne et à Montcherand, le
6, à Combremont-le-Petit, le 7 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent
dieux-neuf

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés
Copies de publication des
mariage à Lausanne, Mont-
cherand et Combremont-le-
Grand

Les époux :

Ernest BettesBlanche Bettes

Les témoins :

L. BurchodF. Péclard

L'officier de l'état civil :

J. J. J.Communiqué à l'ébabeuil de
Combremont-le-Grand et Orbe.

Registre des mariages A.

N^o 466
Groux
et
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux, Eugène-Edouard-Henri

celibataire

électricien

originaire de Payerne domicilié à

Lausanne né à

Yverne le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fil de

Edouard-François Groux, employé B.F.F.

et de

Elise Chaubert née Chaubert, à Lausanne

2. Gillieron, Marguerite-Marie

celibataire

employée de commerce

originaire de Forlens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Henri Gillieron et de

Georgine-Marie née Procy, décédée

Comme témoins :

1. Edouard Groux, employé B.F.F., à Lausanne

2. Gustave Dumuid, maraîcher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Payerne, le 3, à

Forlens, le 4 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication des
mariages à Lausanne, Payerne
et Oron-la-ville

Les époux :

E. Groux
Marie Groux

Les témoins :

(Signature)
Dumuid Groux

Communiqué à l'établi de
Payerne et Oron-la-ville.

L'officier de l'état civil :
(Signature)

Registre des mariages A.

N^o 467
 Michaud
 et
 Chatelain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud, Louis-Théophile

célibataire

payeur

originaire de Frasses (Fribourg) domicilié à

Sausanne né à

Cugy (Fribourg) le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Marie Michaud, à Payerne et de

2. Chatelain, Elise-Césarine

divorcée de Hermann-Joseph Fogt, de le 2 février 1866,

horlogère

originaire de Grenchen (Solure) domiciliée à

Sausanne née à

Yverne le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Fules-Henri Chatelain, décédé et de

Marie-Elise née Scheiner, à Yverne

Comme témoins :

1. Gustave Blazer, sieur, à Sausanne

2. Edouard Bonny, employé L.-E.-P., à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, à Grenchen, le 6,
et à Frasses, le 8 septembre 1898.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés.
Celes de mariage de la fiancée,
avec divorce. Celes de
publication de mariage à
Sausanne, Grenchen et
Frasses.

Les époux :

Michaud Louis Théophile

Elise Michaud

Les témoins :

Bonny Edouard

Gustave Blazer

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de
Monthey (P. P. Broye) et
Grenchen.

Registre des mariages A.

N^o 468
 Pochon
 et
 Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon, Edmond

celibataire

fonctionnaire aux C.F.F.

originaire de Chavannes-le-Chêne et Denezey domicilié à

Cressier (Teuchâtel) né à

Cressier le trois juillet

mil huit cent quatre vingt-douze fils de

François Pochon et de

Anna-Elise née Fauchs

2. Rossier, Blanche

celibataire

institutrice

originaire de Villarzel domiciliée à

Trangins née à

Villarzel le vingt-trois janvier

mil huit cent quatre vingt-dix fille de

Charles Rossier et de

Marie née Foliquin

Comme témoins :
 1. Emile Gauthey, charbon, à Yverdon
 2. Louis Hugli, commis C.F.F., à Pully

Les publications ont eu lieu à Cressier et Chavannes-le-Chêne, le 24, à Trangins, le 30 août et à Denezey, le 1^{er} septembre 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Cressier

Les époux :

E. Pochon

B. Rossier

Les témoins :

Emile Gauthey

Louis Hugli

L'officier de l'état civil :

Ucc!

Communiqué à l'état civil de
 Yverdon, Denezey, Cressier,
 Villarzel et Yvon

Registre des mariages A.

N^o 469
Rosenstein
et
Lazerme

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosenstein, Jacques
celibataire
médecin
originaire de Odessa (Russie) domicilié à
Lausanne né à
Odessa le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Isaac Rosenstein, médecin et de
Catiana née Palkchek, à Odessa

2. Lazerme, Madeleine-Amélie-Julie
celibataire
originaire de Périgueux (Dordogne), France domiciliée à
Lausanne née à
Périgueux le dix novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Albert-Marie-Joseph-Anatole Lazerme, décédé et de
Feame née Genin, à St-Sulprien (France)

Comme témoins :
1. Marcel Perolz, employé de bureau, à Lausanne
2. Charles Strobel, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de notoriété, tenant lieu
d'acte de naissance du fiancé.
Acte de naissance de la fiancée.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère. Acte
de publication de mariage à Lausanne.
Déclaration du ministre israélite
et certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Consul d'Israël. Formes
de mariage. Engagements de mariage civils.
Communiqué de la Chancellerie
d'Israël, à Lausanne, en six
exemplaires.

Les époux :

J. Rosenstein
Madeline Rosensteyn

Les témoins :

Marcel Perolz
Ch. Strobel

L'officier de l'état civil :

Perce

Registre des mariages A.

N^o 470
Litzistorf
et
Jaquemet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Litzistorf, Henri-Etienne
celibataire
voyageur de commerce
originaire de Chesepelloz (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Etienne Litzistorf, employé au C.L. et de
Marie Geneviève née Pauchard, à Lausanne

2. Jaquemet, Anna
celibataire
caissière
originaire de Corcelles près Payerne domiciliée à
Lausanne née à
Corcelles près Payerne le vingt-un août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Charles Jacquemet et de
Elisa née Rabin, décédée

Comme témoins :
1. Etienne Litzistorf, employé C.L., à Lausanne
2. Robert Vabonen, secrétaire au Département de Justice et Police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chesepelloz et Corcelles, le 1^{er} septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage à Lausanne, Chesepelloz et Corcelles.

Les époux :
H. Litzistorf
A. Litzistorf

Les témoins :
Etienne Litzistorf
Anna Jaquemet

Communiqué à l'abbé curé de Belfaux et Corcelles

L'officier de l'état civil :
Fucé

Registre des mariages A.

N^o 471

Golay

Keller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Maurice-Henri

célibataire

employé de commerce

originaire de Lieu et du Chemin domicilié àMarseille (France) né àAlger le douze octobremil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils deAuguste-Henri Golay et deBerthe née Rapin2. Keller Augusta dite Olga

célibataire

giletière

originaire de Fillars-Epeney domiciliée àMarseille née àLausanne le vingt juillet

mil neuf cent

Hules-Henri Keller et deSophie née Jank

Comme témoins :

1. Hules-Charles manoeuvre, à Lausanne2. Marius Heys, concierge, à LausanneLes publications ont eu lieu à Le Sentier et au Lieu, leg. auPrassus, le 10, et à Fillars-Epeney, le 11 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Publication de l'état
civil du Sentier

Les époux :

Maurice GolayOlga Golay

Les témoins :

Charles HulesMarius Heys

L'officier de l'état civil :

AccelCommuniqué à l'état civil de
Lieu, du Sentier et du Prassus.

Registre des mariages A.

N^o 472
Jaccotet
et
Dufau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccotet, Fernand - Emmanuel

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Echallens domicilié à

Lausanne né à

Echallens le huit novembre

mil huit cent quatre vingt six fils de

Joseph - Alfred Jaccotet, décédé et de

Clémence Maria Rosalie née Despont, à Lausanne

2. Dufau, Maria - Stella - Cesarina

célibataire

ménagère

originaire de Forges (Surin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Forges le vingt-un juin

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Amando Dufau, agriculteur, à Forges et de

Maria - Eliza née Jacquin, décédée

Comme témoins : 1. Marcel Durab, négociant, à Rolle

2. Alfred Requedaz, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Echallens, le 14, à

Forges, le 27 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage à Lausanne, Echallens et Forges, avec certificat de célibat. Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'établiement Echallens et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

F. Jaccotet

M. Jaccotet

Les témoins :

M. Durab

A. Requedaz

L'officier de l'état civil :

J. Jaccotet

Registre des mariages A.

No 473
 Aebersold
 et
 Schwab

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aebersold, Arnold
 célibataire
 chauffeur aux C.F.F.
 originaire de Kirchdorf, (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Delémont, (Berne) le huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Arnold Aebersold, décédé et de
Sauve Lina née Wenger, à Delémont

2. Schwab née Hopstetter, Anna-Bertha
 veuve de Henri Schwab, délégué le 4 mars 1915

originaire de Benken (St-Gall) domiciliée à
Lausanne née à
Buchs (St-Gall) le premier septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Johann-Josef Hopstetter et de
Anna née Bächtold, décédés

Comme témoins :
 1. Guillaume Hopstetter, conducteur C.F.F., à Pfei-
 ringen (Berne)
 2. Louis Clément, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kirchdorf et Benken
 le 24 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent
deux-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès du 1^{er} mari de
la fiancée. Actes de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Kirchdorf et Benken

Registre des familles vol. 24 fol. 132.

Communiqué à l'état civil de
Kirchdorf et Benken.

Les époux :

A. Aebersold
B. Schwab

Les témoins :

W. Hopstetter
L. Clément

L'officier de l'état civil :

P. Vuille

N^o 474
Spiro
Schalit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spiro, Maurice
celibataire
docteur, ingénieur
originaire de Varsovie (Pologne) domicilié à
Lausanne né à
Varsovie le quatre, seize avril
mil huit cent quatre-vingt-douze — fils de
Saül Spiro, fabricant, à Lodz (Pologne) et de
Amela née Heyman, décédée

2. Schalit, Eugénie
celibataire
originaire de Tourjès (Gorjab, Russie) domiciliée à
Lausanne née à
Tourjès le huit-vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Chaim - Seibowitsch Schalit, médecin, en Russie et de
Chaja - Springa Berkouna, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Isaac Charodoub, journaliste, à Lausanne
2. Maxim Ryzowach, cand. phil., à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
avec traductions. Certificat
de capacité du fiancé. Décla-
ration du Ministre israélite.
Acte de publication de mariage
à Lausanne. Autorisation
du Conseil d'Etat. Permis
de mariage. Engagement à
mariage religieux.
Communiqué à la Chancellerie
cantonale, à Lausanne
(en 1 exemplaire).

Les époux :
M. Spiro
Eugénie Spiro
Les témoins :
Isaac Charodoub
M. Ryzowach
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 475

Favre

et
Grullmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Alfred-Louis

célibataire

sous-brigadier de police

originaire de Prebigny - St. Barthélemy

domicilié à

Lausanne

né à

Prebigny - St. Barthélemy le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Jacques-Emilien-Joseph Favre, agriculteur

et de

Louise-Léa née Ferreux, à Echallens

2. Grullmann, Paulina

célibataire

ménagère

originaire de Seelisberg (Svi)

domiciliée à

Lausanne

née à

Seelisberg

le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Johann-Josef Grullmann, décédé

et de

Franziska née Oeschwanden, à Seelisberg

Comme témoins :

1. Joseph Chappuis, agent de police, à Lausanne

2. Léon Klägly, retueur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Prebigny - St. Barthélemy, le 11, et à Seelisberg, le 12 septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de

mariage à Lausanne, Pre-

bigny - St. Barthélemy et

Seelisberg

Les époux :

Favre Alfred

Grullmann Paulina

Les témoins :

Chappuis Joseph

Klägly Léon

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état civil de
Echallens et Seelisberg

Registre des mariages A.

No 476
Hager
et
Somazzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hager, Gottfried-Alfred
celibataire
journier
originaire de Trubigen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Bienne le quinze août
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Alfred-Constant Hager, mécanicien C.F.F. et de
Rosina née Banerker, à Lausanne

2. Somazzi, Hermine-Jacqueline
celibataire
originaire de Intragna (Soyare), Valais domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Constantin Somazzi, décédé et de
Bertha-Elise, née Gubmann, à Lausanne

Comme témoins :
1. Théodore Frech, conducteur typographe, à Lausanne
2. Robert Rogoz, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Trubigen, le 12 et
à Intragna, le 24 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Trubi-
gen et Intragna, avec cer-
tificat de capacité. Autori-
sation du Conseil d'Etat.

Les époux :
Homme Hager

Les témoins :
Théodore Frech
Robert Rogoz

L'officier de l'état civil :
Frech

Communiqué à l'établi quil de
Trubigen et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 477
Mottaz
Bolomey^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz, Albert-Lucien
celibataire
employé de bureau
originaire de Liers et Montpreveyres domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-sept
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Eugène Mottaz et de
Marquise-Françoise Barbaz née Dumuid, à La Sallaz

2. Bolomey, Ida
celibataire
cousine
originaire de Subry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Vincent Bolomey, employé C.F.F. et de
Fanny Emma née Paudenbacher, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Jules Gayet, employé C.F.F., à Lyon
2. John Fersel, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Subry, le 27, à Lyon
et Montpreveyres, le 30 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Subry,
Lyon et Montpreveyres

Les époux :

Mottaz
Ida Mottaz

Les témoins :

Jules Gayet
Fersel

L'officier de l'état civil :

Fersel

Communiqué à l'établissement de
Moudon, Repraaz et Subry

Registre des mariages A.

N^o 478
Dehant
et
Selhofer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dehant, Louis-Alexandre-Joseph-Guillaume
celibataire

commis-greffier de Justice de Paix

originaire de Camines (Namur), Belgique domicilié à

Camines né à

Camines le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Hippolite Dehant, décédé et de

Louise née Trouet, à Camines

2. Selhofer, Fiolette-Louise-Frédérique
celibataire

originaire de Geryensee (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Berne le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Paul-Rudolf-Hermann Selhofer, décédé et de

Frédérique née Blondel, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Charles Blondel, confiseur, à Lausanne
2. Paul Selhofer, étudiant médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Geryensee, le 6, et à
Camines, le 7 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père du
fiancé. Consentement de sa
mère. Actes de publication de
mariage à Lausanne, Geryensee et
Camines. Certificat de capacité
du fiancé. Autorisation du
Conseil d'état. Permis de
mariage.

Communiqué à l'échecivil de
Geryensee et à la chancellerie
d'état, à Lausanne.

Les époux :

L. Dehant
Léon Dehant

Les témoins :

C. Blondel
Paul J. Pellissier

L'officier de l'état civil :

P. Pellissier

Registre des mariages A.

N^o 479
Cuany
et
Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuany, Charles-André
célibataire
manoeuvre
originaire de Cheyroux domicilié à
Lausanne né à
Goumoens-la-Fille le quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jules-Auguste Cuany, charretier et de
Marie-Alphonsine née Paret, à Lausanne

2. Maillard, Olga-Julie
célibataire
ménagère
originaire de Chesalles 4. Oron domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit janvier
mil neuf cent fille de
Nicolas Maillard, manoeuvre et de
Rose née Perrin, à Lausanne

Comme témoins :
1. Etienne Perrin, agent de police, à Lausanne
2. Marie Heyri, comerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Cheyroux et
Chesalles, le 11 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Consentement des père et
mère de la fiancée. Acte de
publication de mariage
à Lausanne, Cheyroux et
Chesalles. Pour l'acte de nais-
sance de la fiancée, voir vol.
30, fol. 44

Communiqué à l'état civil de
Grandcour et Oron-la-Fille.

Les époux :

André Cuany
Olga Cuany

Les témoins :

Perrin
Heyri

L'officier de l'état civil :

Paret

N^o 480
Dubacq
et
Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubacq, Louis-Eugène-Jacques
célibataire
artiste dramatique
originaire de Paris domicilié à Paris, 14^e arr.
Paris (14^e) le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de Jules-Désiré Dubacq, décédé et de Juliette-Louise-Eugénie née Doublet, à Paris (14^e)

2. Meyer, Hélène
célibataire
cousurière
originaire de Laufen (Berne) domiciliée à Lausanne
Lausanne le six octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Joseph-Émile Meyer, tailleur, à Lausanne et de Hélène-Henriette née Grossenbacher, décédée

Comme témoins : 1. Gustave Signol, employé de bureau, à Lausanne
2. Ferdinand Meyer, marchand tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Laufen, le 24 août, à Paris, 14^e arr., le 6 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent dix-trois

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cote de décès du père du fiancé. Consentement de la mère. Cotes de publication de mariage à Lausanne, Laufen et Paris, 14^e. Certificats de capacité des fiancés. Publication au tribunal d'État. Permis de mariage.
Communiqué à l'établi civil de Laufen et à la Chancellerie d'État, à Lausanne

Les époux :

Dubacq
H. Dubacq

Les témoins :

Signol
F. Meyer

L'officier de l'état civil :

Reu

Registre des mariages A.

N^o 481
 Forster
 et
 Gotteral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forster, Hans-Samuel-Arnold

célibataire

commis postal

originaire de Orlach (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Berne le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Alfred-Oskar Forster et de

Marie née Müller, décédée

2. Gotteral, Elise

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Forrens domiciliée à

Gollion née à

Lucens le sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Guisebaye Gotteral, employé de bureau et de

Héna Laure-Emma née Milloud, à Gollion

Comme témoins : 1. Georges Grim, fonctionnaire postal, à Lausanne

2. Paul Richer, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Orlach, le 3, à Forrens

et Gollion, le 4 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Orlach, Forrens et Gollion.

Les époux :

Hans Forster

Elise Forster

Les témoins :

G. Grim

Paul Richer

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'établissement de
Orlach, Poliez-le-Grand et
Cossonay

Registre des mariages A.

N^o 482
Versel
et
Gorchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Versel, John Edouard
célibataire
employé postal
originaire de Roray domicilié à
Lausanne né à
Yvonand le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Auguste-Frédéric Rodolphe Versel, employé postal et de
Adèle née Burdet, à Yvonand

2. Gorchet, Marguerite
célibataire
cuisinière
originaire de Corcelles-le-Forab domiciliée à
Lausanne née à
Corcelles-le-Forab le sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Melanie Gorchet, décédée et de

Comme témoins : { 1. Auguste Versel, facteur postal, à Yvonand
2. Emile Séchaire, facteur postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Roray et Corcelles-le-Forab, le 4 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés
Cotes de publication des
mariage à Lausanne, Roray
et Corcelles-le-Forab

Les époux :
Versel
M. Versel

Les témoins :
Versel
E. Séchaire

Communiqué à l'état civil de
Yvonand et Roray

L'officier de l'état civil :
Pucelet

No 453
Chablais
et
Wagner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chablais, Marius-Edouard
celibataire
maître d'hôtel
originaire de Porb-Falais (Falais) domicilié à
Sausanne né à
Porb-Falais le quatre décembre
mil huit cent quatre vingt fils de
Edouard Chablais, instituteur et de
Sylvie née Wagner, au Rouvres

2. Wagner, Anna
celibataire
institutrice
originaire de Harbau (Glatz), Prusse domiciliée à
Sausanne née à
Glaesendorf (Harbau) le vingt-trois août
mil huit cent quatre vingt-deux fille de
David Wagner, propriétaire et de
Theresa née Dittber, à Neuheide près Harbau

Comme témoins :
1. Dimitry Andropoff, à Sausanne
2. Kubin Baumgartner, chef de service, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 23, à Porb-Falais, le
25 avril et à Harbau, le 6 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publication de
mariage à Sausanne, Porb-
Falais et Harbau. Certificat
de capacité de la fiancée. Du
consentement du Conseil d'Etat.

Les époux :

Marius Chablais
Anna Chablais

Les témoins :

D. Andropoff.
Baumgartner

L'officier de l'état civil :
Puce!

Communiqué à l'état civil de
Porb-Falais et à la Chancellerie
d'Etat à Sausanne.

Registre des mariages A.

N^o 484
de Kaenel
Abühl

5-13-13
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Kaenel, Charles
célibataire
employé de banque
originaire de Creschi (Berne) et Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-seize fils de Alfred de Kaenel, décédé et de Caroline née Singele, à Lausanne

2. Abühl, Alice-Porthe
célibataire
infirmière
originaire de Dürstetten (Berne) domiciliée à Lausanne née à Yverdon le vingt-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-seize fille de Jean Abühl, restaurateur et de Sophie Henriette née Fiaz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean Abühl, restaurateur, à Lausanne
2. Henri Taccard, professeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Creschi et Dürstetten, le 6 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent dix-trois

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lausanne, Creschi et Dürstetten

Les époux :
C. de Kaenel
Alice de Kaenel

Les témoins :
Abühl
Taccard de Kaenel

Communiqué à l'état civil de Creschi et Dürstetten

L'officier de l'état civil :
Puccel

Registre des mariages A.

N^o 485
Ginaud

Gallay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ginaud, Claude

celibataire

clerc de notaire

originaire de Lozenges (Allier), France domicilié àCharreil-Minbrat (Allier) né àLozenges le quatre maimil huit cent quatre-vingt-douze fils deFrançois Ginaud, cultivateur et deAnne née Fourin à Charreil-Minbrat2. Gallay, Alice-Eugénie

celibataire

originaire de La Côte d'Orbroz (Hte-Savoie), France domiciliée àLausanne née àLausanne le six octobremil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille dePhilippe Gallay, négociant et deMarie-Philomène née Ramel, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jean Ramel, hôtelier, à Paris2. Anoine Chapon, entrepreneur, à St. Julien (Allier), FranceLes publications ont eu lieu à Lausanne, les, et à Charreil-Minbrat,le 12 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Actes de naissance des fiancés. Consentement des père et mère du fiancé. Consentement des père et mère de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne et Charreil-Minbrat. Certificat de capacité. Autorisation du conseil d'état. Permis de mariage.

Communiqué à la chancellerie d'état à Lausanne (en 2 exp.)

Les époux :

C. Ginaud
Alice Eugénie Ginaud

Les témoins :

J. Ramel
Alloy

L'officier de l'état civil :

Rece

Registre des mariages A.

No 486

Huser

et
Franz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huser, Henri-Onésime
veuf de Thérèse-Annette Chezenaz, d'âge 3 décembre 1817
Boucheroriginaire de Gressy domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit janviermil-huit cent quatre-vingt-huit fils de
Nathias-Onésime Huser, boucher, à Lausanne et de
Louise-Suzanne née Hilliguet, décédée2. Franz, Denise-Lucie-Jeanne
celibataireoriginaire de Mülterfingen (Berne) domiciliée à
Lausanne née àParis (Marais) le vingt juin
mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
François Franz, dentiste et de
Jeanne-Françoise née Oudiot, à LausanneComme témoins : { 1. François Franz, chirurgien-dentiste, à Lausanne
2. Jean Franz, étudiant médecin, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, Gressy, le 16, à
Oberhofen, le 18 septembre 1898Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lausanne, le sept octobre mil-neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne Gressy
et Mülterfingen. Pour l'acte
de décès de la 1^{re} femme du
fiancé, voir vol. 44, fol. 244.

Les époux :

Huser
Franz

Les témoins :

F. Franz
J. Franz

L'officier de l'état civil :

Prac

Registre des mariages A.

No 487
Roulet
et
Badel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet, Clément-Eugène
celibataire
facteur postal
originaire de Yverdon domicilié à
Lausanne né à
Proyence le seize mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Pules-Eugène Roulet, bailleur et de
Hélène-Adèle née Delay, à Lausanne

2. Badel, Marguerite-Féanne
celibataire
cuisinière
originaire de Gimel et Longirod domiciliée à
Saubraz née à
Saubraz le seize août
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Pules-Eugène Badel, agriculteur et de
Fanny née Hüller, à Saubraz

Comme témoins :
1. Eugène Roulet, bailleur, à Lausanne
2. Gustave Moser, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon et Longirod,
le 17, à Gimel et Saubraz, le 18 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Yverdon,
Longirod, Gimel et Saubraz.

Les époux :

Roulet
et
Badel

Les témoins :

Eugène Roulet

Moser

L'officier de l'état civil :

Roulet

Communiqué à l'état civil de
Yverdon, Gimel et Longirod.

Registre des mariages A.

No 488
Chiocchetti

Blanc

11-186

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chiocchetti, César - Ernest
celibataire
commerçant
originaire de Laurino, Togyare, Italie domicilié à
Lausanne né à
Belépens le sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis Chiocchetti et de
Angèle née Gianna, décédée

2. Blanc, Hélène - Marie - Louise
celibataire
originaire de Lausanne domiciliée à
Pully née à
Lausanne le onze juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
François-Louis-Henri-Félix Blanc, décédé et de
Louise née Girardet, à Pully

Comme témoins :
1. Guebayer Hammerli, architecte, à Lausanne
2. Henri Blanc, horticulteur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Pully, le 25 juillet, à
Laurino le 17 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Pully
et Aubins, avec certificats de
capacité. Publication du
bonnet d'étab. Permis de
mariage

Communiqué à la chancellerie
d'étab. à Lausanne, et à l'état
civil de Pully

Les époux :

Chiocchetti César
Hélène Chiocchetti

Les témoins :

G. Hammerli
H. Blanc

L'officier de l'état civil :

Lucet

Registre des mariages A.

N^o 489
Buffat
Sollberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat, Albert-Jules

garçon de Marie-Lélie-Forbense Hum, née Germond, décédée le 2 août 1918, électricien

originaire de Quarrens domicilié à

Lausanne né à

Schallens le douze octobre

mil huit cent soixante-seize fils de

Cheophilie Buffat et de

Sina, née Gohet, décédée

2. Sollberger, Marie

célibataire

menagère

originaire de Willadingen (S. Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Halten (Soleure) le seize avril

mil huit cent soixante-quinze fille de

Johann-Urich Sollberger et de

Elisabeth, née Brügger, décédée

Comme témoins : 1. Oscar Delaz, employé S.-T. à Lausanne

2. Charles Ford, employé S.-T. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Koppigen, le 18,

et à Quarrens, le 19 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Koppigen
et Quarrens. Pour l'acte de
décès de la 1^{re} femme du fiancé,
voir vol. 50, fol. 281.

Les époux :

Buffat
Marie Buffat

Les témoins :

Bretar Oscar
et Ford

L'officier de l'état civil :

Prece

Communiqué à l'état civil de
Quarrens et Koppigen.

Registre des mariages A.

N^o 490
Stehli
et
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stehli, Henri-Charles-Alto
celibataire
ingénieur - chimiste
originaire de Deugsb am Albis / Zurich domicilié à
Paris, IX arr^t né à
en Espagne le vingt-cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
adoptif de Alto Stehli et de

2. Porchet, Louise dite Henriette
celibataire
institutrice
originaire de Corcelles-le-Forab domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Emile Porchet et de
Oline Rubatel

Comme témoins :
1. Emile Porchet, bailleur de services à Lausanne
2. Arnold Rubatel, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Deugsb, le 17, à Lausanne, le 19, et à
Corcelles-le-Forab, le 21 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'établi civil
d'Deugsb a. A.

Les époux :
Henri Stehli
Henriette Stehli

Les témoins :
Emile Porchet
A. Rubatel

Communiqué à l'établi civil de
Deugsb a. A. et Noysey

L'officier de l'état civil :
Receuil

Registre des mariages A.

N^o 491
 Gaschoud
 et
 Recordon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaschoud, Emile
 veuf de Hélène, née Dupuisin, décédée le 10 mars 1886
 ouvrier de ville
 originaire de Subry domicilié à
Lausanne né à
Saigny le vingt novembre
mil huit cent cinquante-cinq fils de
François-Frédéric Gaschoud et de
Reanne-Louise, née Parisod, décédée

2. Recordon, née Haubier, Ernestine
 veuve de Emile-Fules Recordon, décédé le 1 mai 1881
 ménagère
 originaire de Bercher domiciliée à
Lausanne née à
Paris (8^e arr.) le quinze décembre
mil huit cent soixante-sept fille de
Charles-Eugène Haubier et de
Mauricette-Virginie, née Tringollet, décédée

Comme témoins : { 1. Auguste Pugnion, ouvrier de ville, à Lausanne
 2. Eugène Haubier, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Subry, le 19, à Bercher,
le 22 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Copie d'acte de naissance de la
fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Ber-
cher et Subry. Pour l'acte de
décès de la 1^{re} femme du fiancé,
voir vol. 47, fol. 154. Pour celui
du 1^{er} mari de la fiancée, voir
vol. 50, fol. 107.
 Communiqué à l'état civil de
Subry et St-Gingou.

Les époux :

Gaschoud Emile
Ernestine Gaschoud

Les témoins :

Pugnion Auguste
Eug. Haubier

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

No 492
Paschoud
et
Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paschoud, Jules
célibataire
charretier
originaire de Forel et Saigny domicilié à
Lausanne né à
Épesses le sept juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Henri Paschoud, décédé et de
Lea née Imhof, à Riex

2. Laurent, Marie-Amélie
célibataire
ménagère
originaire de Fey domiciliée à
Lausanne née à
Fey le cinq février
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jules Laurent, décédé et de
Lina née Fiaux, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Gustave Paschoud, boulanger, à Prilly
2. Henri Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forel, Saigny et Fey
le 14 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Forel,
Saigny et Fey

Les époux :
Paschoud Jules
Marie Paschoud

Les témoins :
Paschoud Gustave
Heysé H^s

Communiqué à l'ébéniste de
Forel, Saigny, Saigny et Fey

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 493
Grobet
et
Cruman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobet, Paul-Auguste

celibataire

limoux

originaire de Montcherand domicilié à

Ballaigues né à

Ballaigues le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

David-Henri-Achille Grobet, décédé et de

Marie-Louise née Flaction, à Ballaigues

2. Cruman, Susanne Louise

celibataire

hailleuse de limes

originaire de Falloche domiciliée à

Falloche née à

Falloche le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Gustave-Henri-Louis Cruman, aiguiseur de limes et de

Arminah-Ida-Adèle née Jaquet, à Falloche

Comme témoins : { 1. Alfred Barraud, agriculteur, à Pusigny
2. Jules Raymond, commis b. P. P., à Denger

Les publications ont eu lieu à Falloche, le 12, à Ballaigues, le 13, et à Montcherand, le 14 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisations de l'ébaveuil de Ballaigues

Les époux :

Grobet Paul
Susanne Grobet

Les témoins :

Alfred Barraud
Jules Raymond

L'officier de l'état civil :

Puget

Communiqué à l'ébaveuil de Orbe, Ballaigues et Falloche

Registre des mariages A.

N° 494
Campiche
et
Gasser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Campiche, Charles-Louis
célibataire
laitier
originaire de Sainte-Croix domicilié à
Pallaigues né à
Pallaigues le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Rodolphe-Louis Campiche, agriculteur, à Pallaigues et de
Rose-Emmeline née Bourgeois, décédée

2. Gasser, Marie
célibataire
ménagère

originaire de Günsberg (Soleure) domiciliée à
Pallaigues née à
Morges le huitième avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Marie-Anna Gasser, cuisinière, à Grandson et de

Comme témoins : { 1. Alfred Baraud, agriculteur, à Pausigny Morges
2. Jules Reymond, commis, P.F., à Morges

Les publications ont eu lieu à Pallaigues, Ste-Croix et Les Granges
de Ste-Croix, le 19, à Günsberg, le 21 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-septième mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
Autorisation de l'étab. civil
de Pallaigues

Les époux :
Campiche Charles
Marie Campiche

Les témoins :
Alfred Baraud
Jules Reymond

L'officier de l'état civil :
Puce

Communiqué à l'étab. civil de
Ste-Croix, Pallaigues et
Günsberg

Registre des mariages A.

No 495

Pilet

Châtelan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet, Ernest-Henri

célibataire

s'écrouant

originaire de Château-d'Oex domicilié à

Lausanne né à

Leyrin le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Henri Pilet, décédé et de

Elise-Amélie née Ogney, à Lausanne

2. Châtelan, Angèle-Marguerite

célibataire

brocheuse

originaire de Prebigny-sur-Morrens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le sept avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis-Henri Châtelan, appareilleur, à Lausanne et de

Julie née Paquier, décédée

Comme témoins : 1. Henri Châtelan, appareilleur, à Lausanne

2. Eugène Baudouin, commis-pöchal, à Leyrin

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Château-d'Oex, le

3, à Prebigny-sur-Morrens, le 4 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de

mariage à Lausanne,

Château-d'Oex et Prebigny

sur Morrens

Les époux :

E. Pilet

Angèle Pilet

Les témoins :

Châtelan Henri

Baudouin Eugène

L'officier de l'état civil :

Pillet

Communiqué à l'établi de
Château-d'Oex et Prebigny

No 496
Delisle
et
Giddey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle, Henri-Ulysse
célibataire
employé de commerce
originaire de Froidexville domicilié à
Lausanne né à
Cheseaux le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Alexis Delisle, cordonnier, à Lausanne et de
Eugénie-Henriette-Adèle née Brocard, décédée

2. Giddey, Hortense-Amélie
célibataire
couburière
originaire de Lubry et Grandvaux domiciliée à
Lausanne née à
Grandvaux le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fille de
François Samuel Giddey et de
Lydie née Chappuis, décédée

Comme témoins :
1. Harcel Perret, agent de police, à Lausanne
2. Ernest Delisle, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lubry, le 17, à Froidexville, le 18, et à Grandvaux, le 19 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne,
Lubry, Froidexville et Grand-
vaux

Les époux :

Henri Delisle
Hortense Delisle

Les témoins :

Ernest Marcel
E. Delis

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'établissement de
Police-le-Grand, Lubry et
bully

R. sur 17, 11, 23.

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du septembre 1913 déclaré
définitif et exécutoire le 28 novembre
1913, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel l'e mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 10 décembre 1913
L'officier de l'état civil:

E. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 497
 Fomerod
 et
 Dougoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fomerod, Auguste
 célibataire
 chauffeur
 originaire de Dombidier (Fribourg) domicilié à
 Montbagny-la-Pille (Fribourg) né à
 Dombidier le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 François-Flavie Fomerod, cordonnier et de
 Marie-Amélie née Schmidt, à Montbagny-la-Pille

Dougoud, Pauline-Adèle
 célibataire
 ménagère

originaire de Torny-le-Grand (Fribourg) domiciliée à
 Payerne née à
 Torny-le-Grand le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Philippe Dougoud, journalier, à Payerne et de
 Colette née Gerde, d'écclée

Comme témoins :
 1. Fautsine Gillieron (dame), à Lausanne
 2. Fernand Dougoud, vigneron, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Dombidier, Montbagny-la-Pille et
 Torny-le-Grand, le 18, et à Payerne, le 19 septembre 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent quarante-quatre

Pièces déposées :

Autorisations de l'état
 civil de Montbagny

Les époux :

Fomerod Auguste
 Fomerod Pauline

Les témoins :

Fautsine Gillieron
 Fernand Dougoud

L'officier de l'état civil :

Rece

Registre des familles vol. 19 fol. 156

Communiqué à l'état civil de
 Dombidier, Montbagny-la-Pille,
 Torny-le-Grand et Payerne.

Par jugement du Tribunal du district
 de Lausanne
 rendu en date du 24 avril 1944
 déclaré définitif et exécutoire le
 16 mai 1944
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
 divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
 16 mai 1944, le délai pendant
 lequel la femme
 ne pourra contracter un nouveau mariage.
 Lausanne, le 29 mai 1944

L'officier de l'état civil :

Rece

suppléant

Registre des mariages A.

No 498
 Braillard
 et
 Monnerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Braillard, Auguste
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Houdon, Bussy et Solbens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Ferdinand Braillard, secrétaire, à Lausanne et de
Rose-Elisabeth Dombald née Pache, décédée

2. Monnerat, Marguerite-Jeanne-Mary
 célibataire

originaire de Bombremont-le-Grand domiciliée à
Pully née à
Lausanne le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Adrien Monnerat, propriétaire et de
Louisa-Fulie née Husy, à Pully

Comme témoins :
 1. Ferdinand Braillard, secrétaire, à Lausanne
 2. Charles Dombald, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 21, à Lausanne, et Bombre-
mont-le-Grand, le 22, à Houdon, Bussy et Solbens, le
23 septembre 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent dix
neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication des
mariage à Pully, Lausanne,
Bombremont-le-Grand, Hou-
don, Bussy et Solbens. Pour
l'acte de naissance de la
fiancée voir vol. 33, fol. 162.

Les époux :

A. Braillard
M. Braillard

Les témoins :

Braillard
C. Dombald

L'officier de l'état civil :

Uccel

Communiqué à l'état civil de
Houdon, Bussy, Bombre-
mont-le-Grand et Pully.

Registre des mariages A.

N^o 499
Messerli
et
Flagel

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 15 décembre 1925 déclaré définitif et exécutoire le 2 mars 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an... le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 13 mars 1926.

L'officier de l'état civil:

L. Franig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messerli, Alfred
divorcé de Anna née Fischer, de le 30 novembre 1915
portier à hôtel
originaire de Rimligen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Berne le onze janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Bertha Messerli, à Francfort et de

2. Flagel née Courvoisier, Lina - Josette
divorcée de Renaud Flagel, de le 12 octobre 1910
femme de chambre
originaire de Courroux (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Doyebier (Berne) le deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jean - Jacques Courvoisier, décédé et de
Marguerite Loxiol née Gaignat, à Sépreis (Berne)

Comme témoins : { 1. Charles Fiesel, commissionnaire, à Lausanne
2. Henri Fiesel, commis de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fühlebühren et Courroux
le 22 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent
vingt-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de mariage de chacun
des fiancés, avec divorces.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Fühle-
bühren et Courroux

Les époux :

Messrs Alfred
Lina Messerli

Les témoins :

Charles Fiesel
Henri Fiesel

L'officier de l'état civil :

Franig

Communiqué à l'état civil de
Fühlebühren et Courroux.

Registre des mariages A.

No 500
Urech
Schelling

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Urech, Rudolf-Louis
celibataire
negociant
originaire de Leon (Argovie) domicilié à
Baden (Argovie) né à
Fällorbe le sept mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Rudolf Urech, negociant et de
Elisabeth, née Legienbühl, à Fällorbe

2. Schelling, Marie-Mathilde
celibataire
secrétaire
originaire de Berneck (St Gall) domiciliée à
Fourey (Valais) née à
Fourey le neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Ulrich Schelling, negociant et de
Louise, née Fierz, à Fourey

Comme témoins :
1. Albert Urech, fonctionnaire postal, à Fällorbe
2. Ulrich Schelling, employé de commerce, à Filan

Les publications ont eu lieu à Baden, le 24, à Leon, Berneck
et Fourey, le 25 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Publisation de l'état-civil
de Baden

Les époux :

R. Urech
M. Mathilde Urech

Les témoins :

Albert
U. Schelling

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil de
Leon, Baden, Berneck et
Fourey

Registre des mariages A.

N^o 501

Zolla

et
Diacci

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zolla, Jean-Baptiste

veuf de Marie-Cesarine-Marguerite née Fanni, d'âge soixante-huit ans, entrepreneur

originaire de Penthaï _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Ghezio (Italie) _____ le seize avril _____

mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de

Victor Zolla, forgeron _____ et de

Angela née Fanni, à Ghezio _____

2. Diacci, Marie-Clémentine-Antoinette
célibataireoriginaire de Massiola (Novare), Italie _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-sept janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Jacques-Joseph Diacci, ferblantier _____ et de

Marie-Madeleine née Redondi, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Jacques Magnin, représentant, à Lausanne
2. Henri Pacion, secrétaire, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne et Penthaï, le 27^{juillet} à Massiola, le 10 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Actes de publi-
cation de mariage à Lau-
sanne, Penthaï et Massiola,
avec certificats de capacité.
Autorisation du conseil
d'Etat

Les époux :

Jean Zolla

Marie Zolla

Les témoins :

Magnin
Pacion

L'officier de l'état civil :

Pacion

Communiqué à l'état civil de
Sullens et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne _____

Registre des mariages A.

N^o 502
 Pigno
 et
 Sollaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pigno, Antonin
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Préziers (Hérault), France domicilié à
Préziers né à
Préziers le vingt-cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Antonin Pigno, négociant et de
Louise née Colombier, à Préziers

2. Sollaz, Mme Lucie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Gumefens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Füsternens en Gex (Fribourg) vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
reconnue de Xavier Sollaz, absent et de
Françoise Prayer, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Charles Hürner, typographe, à Lausanne
 2. Charles Huguenin, magasinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Gumefens, le 7 et à
Préziers, le 8 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Actes de naissance des fiancés. Consentement des père et mère du fiancé. Actes de publication de mariage à Lausanne, Gumefens et Préziers. Certificats de capacité du fiancé. Autorisation du Conseil d'Etat. Permis de mariage.

Communiqué à la chancellerie d'Etat, à Lausanne et à l'état civil à Gex devant Pont.

Les époux :

Antonin Pigno
Lucie Sollaz

Les témoins :

Huguenin Charles
Hürner Charles

L'officier de l'état civil :

Frues

Registre des mariages A.

No 503
Schmied
et
Roth

Par jugement du Tribunal "Zivilge-
richt" de Bâle-Ville rendu
en date du 6 juin 1944,
déclaré définitif et exécutoire le 6
juin 1944 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 9 août 1944.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmied, Johannes

celibataire

serrurier

originaire de Wählern (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Polligon (Berne) le sept août

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Johannes Schmied et de

Marie-Elise née Käbli, décédée

2. Roth, Barbara

celibataire

couvrière

originaire de Brüttheim (Sulz), Wurtemberg domiciliée à

Weidgarden-Schleefeld (Bavière) née à

Brüttheim le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Johann-Georg Roth, décédé et de

Anne-Marie née Hülzinger, à Brüttheim

Comme témoins : 1. Marcel Ferret, agent de police, à Lausanne

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6 août Wählern, le

7 juin 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes
de naissance des fiancés. Actes
de publication de mariage
à Lausanne et Wählern. Certi-
ficat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Johanna Hans

Barbara Schmidt

Les témoins :

Ferret Marcel

M Emery

L'officier de l'état civil :

Ferret

Communiqué à l'état civil de
Schwarzenburg et à la Chan-
cellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 504
Liardet
et
Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet, Etienne - Benjamin - Louis
 célibataire
 agent de police
 originaire de Belmont sur Jully domicilié à
Lausanne né à
Belmont le sept mars
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Louis Liardet, décédé et de
Henriette née Blanc, à Belmont

2. Perret, Anna - Berthe
 célibataire
 originaire de Essertines sur Yverrens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf avril
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Louis - Jules Perret, agriculteur et de
Jeanne - Rose - Christine née Brunner, à Chailly

Comme témoins : { 1. Marcel Perret, agent de police, à Lausanne
 2. Justin Brun, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont et Essertines
 le 24 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés
Cotes de publication des
mariage à Lausanne, Bel-
mont et Essertines

Les époux :
Etienne Liardet
Anna Liardet

Les témoins :
Perret Marcel
Brun Justin

Communiqué à l'état civil de
Jully et Yverrens

L'officier de l'état civil :
Perret

Registre des mariages A.

N^o 505
 Arraga Vidal
 et
 Plessy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arraga Vidal, Enrique-Antonio Lazaro

celibataire

avocat et diplomate

originaire de la République de l'Uruguay domicilié à
 Lausanne né à

Montevideo, Uruguay le dix-sept décembre

mil huit cent soixante-huit fils de

Reinaldo Arraga et de

Moaguina Vidal, décédée

2. Plessy, Camila Leopoldina

celibataire

originaire de la République de l'Uruguay domiciliée à
 Lausanne née à

Montevideo le dix-huit juillet

mil huit cent septante-sept fille de

Cerbuliana -^{de} dos Placeres Plessy, décédée et de

Comme témoins :

1. Pedro Reguena Bermudez, chargé d'affaires de l'Uruguay à Lausanne
2. Aurelio Proena, diplomate, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traductions. Acte de publication de mariage à Lausanne. Certificat de capacité, avec traduction. Autorisation du Conseil d'Etat. Permis de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Les époux :

H. Arraga Vidal
 C. d'Arraga Vidal

Les témoins :

P. Reguena Bermudez
 Aurelio Proena

L'officier de l'état civil :

Plessy

Registre des mariages A.

N^o 506
Magnenat
et
Daccord

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat, Marc-Élie
celibataire
instituteur
originaire de Faulion domicilié à
Pex né à
Faulion le vingt-cinq février
mil-huit-cent quatre-vingt-treize fils de
Jean-Auguste Magnenat, décédé et de
Julie-Elise née Magnenat, à Faulion

2. Daccord, Alice-Louise
celibataire
originaire de Subry et Cully domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix février
mil-huit-cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles-Auguste Daccord et de
Marie-Annette-Emilie née Grizel, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Louis Lenoir, employé C. L., à Lausanne
2. Louis Bühlmann, instituteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pex, Subry et Faulion, le 18, à Lau-
sanne et à Cully, le 19 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre, mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'évêque
civil de Pex

Les époux :

M. Magnenat

Alice Magnenat

Les témoins :

Bühlmann

Lenoir

L'officier de l'état civil :
Puce!

Communiqué à l'évêque civil de
Faulion, Pex, Subry et Cully

Registre des mariages A.

N^o 507
Burkhalter
Wenger^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burkhalter, Emile

celibataire

chauffeur à Oubos

originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Witzwil-Gampelen (Berne) le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Johann-Jakob Burkhalter, décédé et de

Margaritha née Kämpfer, à Lausanne

2. Wenger, Ida-Temmy

celibataire

originaire de Chirachorn (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Fillette le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Charles Wenger, agriculteur et de

Suzette née Diserens, au Cronchet 4, Fillette

Comme témoins : { 1. Emile Lugin, agent de police, à Lausanne
2. Victor Guénoud, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, Sumiswald, le 20,
et Chirachorn, le 22 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Sumiswald et Chirachorn.

Les époux :

Emile Burkhalter
Ida Burkhalter

Les témoins :

Victor Guénoud
Lugin Emile

L'officier de l'état civil :

Placcé

Communiqué à l'éb. ab. eglise de
Sumiswald et Chirachorn

Registre des mariages A.

N^o 508
Cibisz
Gilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cibisz, Arthur - Albert

celibataire

dessinateur - technicien

originaire de Marthorenges domicilié à

Lausanne né à

Houdon le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-douze — fils de

Franz Cibisz, coiffeur et de

Charlotte Fuller née Tinard, à Houdon

2. Gilet, Marguerite - Jeanne

celibataire

originaire de Château-d'Œx domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Constant Alexis Gilet, employé de bureau et de

Marie - Louise née Fournier, à Lausanne

Comme témoins : 1. Yvonne Gilet, couturière, à Lausanne

2. William Jacques, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Château-d'Œx, le

25, et à Marthorenges, le 28 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Acte de publication des
mariages à Lausanne, Château-
d'Œx et Marthorenges. Pour
l'acte de naissance de la
fiancée, voir vol. 23, fol. 165.

Les époux :

Albert Cibisz
Marguerite Gilet

Les témoins :

Yvonne Gilet

William Jacques

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de
St-Léger et Château-d'Œx.

Registre des mariages A.

N^o 509
 Dufey
 et
 Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey, Robert
 célibataire
 employé aux C.F.F.
 originaire de Palézieux domicilié à
Fauderens (Fribourg) né à
Palézieux le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
François-Frédéric Dufey, sellier et de
Emma née Rouvroux, à Palézieux

2. Wenger, Lina-Susanne
 célibataire
 couturière
 originaire de Skvätzligen (Berne) domiciliée à
Cron-la-Fille née à
Cron-la-Fille le dix-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jean-Gottfried Wenger, dépeché et de
Elisabeth née Lütli, à Cron-la-Fille

Comme témoins :
 1. Emile Wenger, mécanicien, à Lausanne
 2. Ernest Michod, conducteur C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Fauderens et Choune,
 le 1^{er}, à Cron-la-Fille, le 2 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Subscription de l'état
civil de Vevy

Les époux :

Robert Dufey
Lina Dufey

Les témoins :

H. Michod
E. Wenger

L'officier de l'état civil :

Prad

Communiqué à l'état civil de
Palézieux, Vevy, Choune
et Cron-la-Fille

Registre des mariages A.

N^o 510
Richard
Fattébert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Ernest
célibataire
bouanger
originaire de Pailly domicilié à
Lausanne né à
Pailly le dix mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Jean-Denis Richard, agriculteur et de
Odile-Alice, née Jordan, à Pailly

2. Fattébert, Elise
célibataire
ménagère
originaire de Fillars-Bramard domiciliée à
Lausanne née à
Hermiez le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Edouard Fattébert, décédé et de
Elise, née Paschoud, à Fillars-Bramard

Comme témoins : 1. René Richard, agriculteur, à Pailly
2. Marius Heppi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Pailly, le 25, et
à Fillars-Bramard, le 26 septembre 1945

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent quarante-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Pailly
et Fillars-Bramard

Les époux :

Richard Ernest
Elise Richard

Les témoins :

René Richard
Heppi M^s

L'officier de l'état civil :
Fucini

Communiqué à l'habitant de
Fuarrens et Fillarzel.

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
rendu en date du 17 mai 1945
déclaré définitif et exécutoire le
12 juin 1945
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 12
juin 1945, le délai pendant
lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 25 juin 1945

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 511
Reinle
et
Ballay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reinle, Edmond Charles-Edo
celibataire
actuaire
originaire de Stein (Argovie) domicilié à
Paris né à
Leuzersville / Berne le vingt-trois juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Hermann Reinle, professeur et de
Lina née Hallweger, à Lausanne

2. Ballay, Maria Helina
celibataire
demoiselle de magasin
originaire de Besançon (France) domiciliée à
Berne / Berne née à
Porrentruy le premier novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Emile Ballay, horloger et de
Marie-Madeleine née Foisard

Comme témoins : 1. Gustave Reiser, secrétaire au Département de
l'Instruction publique à Lausanne
2. Gustave Bobillier, négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Stein, le 22, et à Berne, le 23
septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état
civil de Stein.

Les époux :

Edmond
Maria Reinle

Les témoins :

G. Reiser
G. Bobillier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de
Stein et Berne, et à la
Chancellerie d'Etat, à Lau-
sanne.

Registre des mariages A.

No 512
Berthoud
Gry^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthoud, Henri-Louis
 célibataire
 commis postal
 originaire de Couvet (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Ste-Croix le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Charles-Louis-Rodolphe-Jean Berthoud, mécanicien et de
Marie-Adèle née Landry, à Lausanne

2. Gry, Anboinette-Elisabeth
 célibataire
 gouvernante
 originaire de Travers (Neuchâtel) domiciliée à
Sainte-Croix née à
Sainte-Croix le premier avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Jules-Emi Gry, mécanicien et de
Louise née Messerli, à Ste-Croix

Comme témoins :
 1. Charles Berthoud, mécanicien, à Lausanne
 2. Jules Gry, mécanicien, à Ste-Croix

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Travers, Ste-Croix et
Granges de Ste-Croix, le 10, à Couvet, le 11 septembre
1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Travers,
Ste-Croix, Granges de Ste-
Croix et Couvet.

Les époux :
H Berthoud
A Berthoud

Les témoins :
C Berthoud
Jules Gry

Communiqué à l'état civil de
Couvet, Travers et Ste-Croix.

L'officier de l'état civil :
Reuel

Registre des mariages A.

N^o 513
 Durgniat
 et
 Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durgniat, Emile-Ambroise

celibataire

instituteur

originaire de Ormont-dessous domicilié à

Aubonne né à

Crassier le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Emile-Fincent Durgniat, négociant et de

Anna-Julie née Rogues, à Crassier

2. Zbinden, Kelly-Marguerite

celibataire

institutrice

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le douze novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Christian-Adolphe Zbinden, chef de bureau C.F. et de

Sophie Zbinden née Atherton, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Adolphe Zbinden, chef de bureau C.F., à Lausanne
 2. Emile Zbinden, instituteur, à Montbroye

Les publications ont eu lieu à Aubonne, le 11, à Ormont-dessous
Lausanne, le 11, à Guggisberg le 20 septembre 1899

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil d'Aubonne

Les époux :

Emile Durgniat

Kelly Durgniat

Les témoins :

A. Zbinden

E. Zbinden

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Aubonne, Ormont-dessous
et Guggisberg

Registre des mariages A.

N^o 514
Demont
Echaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demont, Ferréol - François
célibataire
agriculteur
originaire de Fullières et Grancy domicilié à
Lausanne né à

Fullières le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Julien - Alfred Demont, agriculteur et de
Elisa - Julianne - Marie née Gremay, à Monthorand

2. Echaud, Ida - Jeanne
célibataire
ménagère

originaire de Cugy domiciliée à
Cugy née à
Cugy le vingt-six décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Paul - Louis Echaud, décédé et de
Célestine née Faney, à Cugy

Comme témoins :
1. Albert Berney, agriculteur, à Cottenens
2. Fanny Berney, dame, à Cottenens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fullières et Cugy,
le 17, à Grancy, le 11 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent dix-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Fullières, Cugy et Grancy

Les époux :

Ferréol Demont
Ida Demont

Les témoins :

Albert Berney
Fanny Berney

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'établissement de
Fullières, Grancy et
Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

No 515
Hans
et
Chouet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hans, Alfred-Marius

célibataire

scieur

originaire de Seuss / Freiburg domicilié à

Crassier né à

Lausanne le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jean-Charles-Sylvius Hans, et de

Mézi-Fanny Pointet, décédée

2. Chouet, Berthe-Elisabeth

célibataire

commerçante

originaire de La Rippe domiciliée à

La Rippe née à

La Rippe le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Julien-Ambroise Chouet, maréchal et de

Julie-Herberte-Adèle née Hugon, à La Rippe

Comme témoins : 1. Marcel Perret, agent de police, à Lausanne

2. James Vuillemin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Crassier et La Rippe, le 23, à

Seuss, le 24 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Publication de l'état civil de Gingins

Les époux :

M. Hans
B. H. Chouet

Les témoins :

Marcel Perret
James Vuillemin

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'état civil de
Crassier et Gingins

Registre des mariages A.

N^o 516
Reynaud
et
Duvissel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reynaud, Etienne - Jean-François
célibataire
employé de commerce
originaire de d'origine française domicilié à
Grenoble (Isère), France né à
Roste (Isère) le vingt-trois février
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Etienne Reynaud, décédé et de
Josephine Louise Berthet, à Roste (Isère)

2. Duvissel, Adrienne - Emma
célibataire
institutrice
originaire de Chesalles sur Foudon domiciliée à
Chapel Châblard-Mombrevin née à
Subry le dix juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Adrien Duvissel, décédé et de
Marie née Porba, à Lausanne

Comme témoins :
1. Comte Dubit, professeur, à l'Université, à Lausanne
2. Hermann Hfner, fonctionnaire, S.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châblard, le 10, à Chesalles, Foudon et Grenoble, le 17 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'étab. civil de Mombrevin

Les époux :
Reynaud
M. Reynaud

Les témoins :
Dubit prof.
H. Hfner

L'officier de l'état civil :
Fucet

Communiqué à l'étab. civil de Lucens et Mombrevin et à la Chancellerie d'étab. à Lausanne

Registre des mariages A.

No 517
 Morton
 et
 Rizmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morton, Arthur-Pavick
 célibataire
 homme d'affaires
 originaire de Londres (Angleterre) domicilié à
Fey né à
Londres le neuf décembre
mil huit cent soixante-un fils de
Thomas Morton et de

Anne née Fitzgerald, décédée
 2. Rizmann, Maria-Elise
 célibataire
 dame de compagnie
 originaire de Oberrlingen (Schaffhouse) domiciliée à
Fey née à
Berne le dix-huit novembre
mil huit cent soixante-neuf fille de
Johann Rizmann, décédé et de
Barbara née Sidler, à Fey

Comme témoins :
 1. Conrad Rizmann, hôtelier, à Clarens
 2. Jean Braun, blanchisseur, à Fey

Les publications ont eu lieu à Fey, le 18, et à Oberrlingen, le 20
septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Fey

Les époux :

A. P. Morton
Elise Morton

Les témoins :

C. Rizmann

J. Braun

M. J. Braun
 L'officier de l'état civil :

Heck

Communiqué à l'état civil de
Fey et Oberrlingen

No 518
Weber
et
Léchaire

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal civil du district de Lausanne définitif et exécutoire dès le 12 janvier 1962. Lausanne, le 26 janvier 1962.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Alfred
célibataire
ébéniste
originaire de Hahleren (Berne) domicilié à Lausanne
Lausanne le dix-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de Jean Weber, ébéniste et de Marie Spring née Libby à Lausanne

2. Léchaire, Louise Elvine
célibataire
cuisinière

originaire de Soyabens domiciliée à Lausanne née à Goumoens-la Ville le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de Emile Léchaire, agriculteur et de Mustine-Elisa née Famy, à Soyabens

Comme témoins :
1. Emile Léchaire, agriculteur, à Soyabens
2. Jean Weber, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Hahleren, le 1^{er} et à Soyabens, le 2 septembre 1960

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent soixante-dix

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée
Actes de publication de mariage à Lausanne, Hahleren et Soyabens. Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 24, fol. 23

Les époux :
Weber A.
Weber Louise

Les témoins :
Emile Léchaire
J. Weber

Communiqué à l'établissement de Schwarzenburg et Lucens.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 519

Perret
et
Makhey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Henri-Marc

celibataire

destinataire

originaire de Esserlines-sur-Yverdon domicilié àFrey né àLausanne le six septembremil huit cent quatre-vingt-quatre fils deMarc Perret et deMarie-Fanny-Louise, née Sellweger, à Lausanne2. Makhey, Yvonne-Lina-Charlotte

celibataire

originaire de Loche (Pouchatel) domiciliée àFrey née àFrey le six févriermil huit cent quatre-vingt-quinze fille deCarl-Alfred Makhey, horloger et deAmélie-Georgina Lohm, à FreyComme témoins :
1. Auguste Soreban, destinataire, à Lausanne
2. Louise Perret, téléphoniste, à LausanneLes publications ont eu lieu à Frey, le 14, au Loche, le 20, et à
Esserlines, le 22 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi de Frey

Les époux :

H. Perret
Yvonne Perret

Les témoins :

Louise PerretAug. Soreban

L'officier de l'état civil :

PerretCommuniqué à l'établi de
Esserlines, Frey et Le Loche

Registre des mariages A.

No 520
Wiegandt
et
Goetschel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wiegandt, Ernest-Marcel

divorcé de Marguerite-Eugénie Praxoux, de le 2 juillet 1918

officier _____

originaire de Genève _____ domicilié à

Genève _____ né à

Genève _____ le quatre juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Christian-Heinrich-Robert-Silvestre Wiegandt, officier et de

Julie née Riccard, à Genève _____

2. Goetschel, Caroline

célibataire _____

_____ originaire de Paris _____ domiciliée à

La Chaux-de-Fonds (Leuchâtel) _____ née à

Paris _____ le vingt-neuf juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Noise Goetschel, de cette _____ et de

Lucie née Lévy, à La Chaux-de-Fonds _____

Comme témoins : { 1. Robert Wiegandt, officier, à Genève _____

2. Auguste Goetschel, d'alle, brodeuse, à La Chaux-de-Fonds _____

Les publications ont eu lieu à Genève, le 17, à Paris et La Chaux-

de-Fonds, le 20 septembre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-septième mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi de Genève _____

Les époux :

M. Wiegandt
Caroline Wiegandt

Les témoins :

André Goetschel
Robert Wiegandt

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'établi de Genève, P. B. La Chaux-de-Fonds et à la chancellerie d'état, à Lausanne _____

Registre des mariages A.

N^o 521
 Mermoud
 et
 Menétray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermoud, Alfred-Paul
 célibataire
 employé postal
 originaire de Poliez-le-Grand domicilié à
Lausanne né à
Poliez-le-Grand le dix-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Fritz Mermoud, décédé et de
Elise née Mermoud, à Poliez-le-Grand

2. Menétray, Lucie
 célibataire
 couturière
 originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à
Poliez-le-Grand née à
Poliez-le-Grand le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jules Menétray, décédé et de
Elise née Michoud, à Poliez-le-Grand

Comme témoins :
 1. Jules Ringard, brigadier de police, à Lausanne
 2. Auguste Mathy, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, et Poliez-le-Grand,
le 11 septembre 1910

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne et
Poliez-le-Grand

Les époux :

Mermoud
Lucie Mermoud

Les témoins :

Ringard Jules
Mathy Auguste

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à
Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

N^o 522
Muller
et
Muller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muller, Jules-Eugène
célibataire
 vigneron
originaire de Gens domicilié à
Lausanne né à
Gens le vingt-deux août
mil huit cent septante-huit fils de
Louis-François Muller, décédé et de
Marquise Henriette née Dupuis, à Lausanne

2. Muller, Henriette-Elisa
célibataire
cuisinière
originaire de Gens domiciliée à
Nyon née à
Gens le vingt juin
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Jules-Louis-Ernest Muller, décédé et de
Henriette-Elisa née Rubert, à Lausanne

Comme témoins :
1. François Muller, manoeuvre, à Lausanne
2. Elisa Muller, (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gens et Nyon, le 1^{er}
septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication des
mariages à Lausanne, Gens
et Nyon

Les époux :
Eug. Muller
Henriette Muller

Les témoins :
François Muller
Elisa Muller

Communiqué à l'établi de
Pillars-sous-Gens et Nyon.

L'officier de l'état civil :
F. Uccel

No 523
Hunyady de Kéthely
de Bellegarde

rép. le 11.11.46

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comte Hunyady de Kéthely, Joseph-Ladislas-Emanuel Marie, veuf de Madeline de Riqueb, Comtesse de Caraman-Chimay, d. le 28 décembre 1844, propriétaire originaire de nationalité hongroise domicilié à Kéthely (Sarmogy), Hongrie; de passage à Gand, villa Prangins né à Urmény, Hongrie, le seize décembre

mil huit cent soixante-trois fils de feu le Comte Emerich-Bachim-François Hunyady de Kéthely et de feu Felicie née Comtesse György de Radány

2. Comtesse de Bellegarde Gabriela-Farica-Emanuela-Adolfina-Ignatia-Albina célibataire

originaire de Fienne (Autriche) domiciliée à Fienne, de passage à Gand, villa Prangins née à Gross-Herrlitz (Steudenthal) le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de Comte Auguste de Bellegarde, propriétaire, à Gross-Herrlitz et de feu Henriette née Comtesse de Larisch-Mönnich

Comme témoins : 1. S. M. L'Empereur et Roi apostolique Charles I^{er} de la République nationale Publique Hongroise, à Gand, villa Prangins 2. S. A. I. L'Archiduc Maximilien, à Gand, villa Prangins

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15 octobre 1846

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil huit cent quarante-six

Pièces déposées :

Acte de notoriété, tenant lieu d'acte de naissance du fiancé et d'acte de décès de sa femme. Acte de naissance de la fiancée. Acte d'origine de la fiancée. Télégramme constatant la publication à Gross-Herrlitz. Acte de publication de mariage à Lausanne. Réception du télégramme de Lyon, constatant que la fiancée a demandé son acte de naissance, sous réserve. Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne, en 2 exp.

Les époux :

Comte Joseph Hunyady
Comtesse Gabrielle Hunyady

Les témoins :

Charles Empereur d'Autriche Roi d'Hongrie
Archiduc Max d'Autriche

L'officier de l'état civil :

F. Weil

Registre des mariages A.

N^o 524
Leonard
Wiri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leonard, Frederick - Angelino
veuf de Jeanne Madaline née Tribarne, déc. le 19 août 1868
courrier
originaire de sujets britannique domicilié à
Lausanne né à
East Kilbride (Ecosse) le sept jan
mil huit cent septante huit fils de
Thomas Leonard et de
Madaline Leonard née Sulkana, décédés

2. Wiri, Katharina
célibataire
gouvernante d'ébage
originaire de Ekhiwil (Suisse) domiciliée à
Lausanne née à
Rothkreuz - Risch (Soug) le neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Josef Wiri et de
Katharina née Steiner, décédés

Comme témoins :
1. Jean Heuberger, caissier, à Lausanne - Puchy
2. Ernest Föll, conierge, à Lausanne - Puchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, et à Ekhiwil, le 3
septembre 1891

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent
neuf.

Pièces déposées :
Acte de naissance des fiancés
Acte de décès de la 1^{re} femme du
fiancé. Actes de publication de
mariage à Lausanne et Ekhiwil.
Certificat de capacité du fiancé
Autorisation du Conseil d'Etat
Permis de mariage.

Communiqué à l'étab. civil de
Ekhiwil

Les époux :
Leonard
Kath. Leonard

Les témoins :
Heuberger
Föll
L'officier de l'état civil :
F. Naef

No 525
Blanc
Blanc

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 31 mars 1930, déclaré définitif et exécutoire le 11 juin 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 11 juin 1930. Lausanne, le 11 juin 1930.

L'officier de l'état civil:

Is Bauff

2-158
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Blanc, Eugène - André
célibataire
ferblantier
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le 29 octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de Antoine-Louis-Stienne Blanc, décédé et de Hortense née Chapel, à Lausanne

2. Blanc, Renée - Blanche
célibataire
sommelière
originaire de Lausanne domiciliée à Lausanne née à Lausanne le treize août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de Marie Clara Blanc, à Lausanne et de

Comme témoins : 1. Henri Nigot, manoeuvre, à Lausanne
2. Jules Guignier, couvreur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6 octobre 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux octobre mil neuf cent trente

Pièces déposées :

Cote de naissance de la fiancée.
Cote de publication de mariage à Lausanne. Pour l'acte de naissance du fiancé, voir fol. 20, fol. 361.

Les époux :

Eugène Blanc
M^{me} Renée Blanc

Les témoins :

Nigot Henri
Jules Guignier

L'officier de l'état civil :

Is Bauff

Communiqué

Registre des mariages A.

6-363

N^o 526
Burnat
et
Caillens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnat, Julien-Jules
celibataire
ouvrier de ville
originaire de Froideville domicilié à
Lausanne né à
Froideville le douze juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Eugène Burnat et de
Fanny née Porche, décédée

2. Caillens, Juliette-Lina
celibataire
ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Eugène Caillens, manoeuvre et de
Georgine-Louise Chambaz, née Challet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Théophile Thomney, cordonnier, à Lausanne
2. Ernest Caillens, employé C. S., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, et à Froideville, le
18 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés
Cotes de publication des
mariages à Lausanne et
Froideville

Les époux :
Julien Burnat
Juliette Burnat

Les témoins :
T. Thomney Caillens
Caillens Ernest

Communiqué à l'établi de
Riez-le-Grand

L'officier de l'état civil :
Fues

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N° 527

Amy
et
Henggeler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amy Georges-Armand

celibataire

servicier

originaire de Gens domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Abraham Samuel Amy, décédé

et de

Marie née Moser, à Lausanne

2. Henggeler, Susanne - Anna-Maria

celibataire

originaire de Chavigney / Loug domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Constant Henri Jules Henggeler, tailleur

et de

Fanny-Louise née Porgeant, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Louis Herreb, employé de commerce, à Lausanne
 - 2. Robert Colomb, peintre-décorateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Chavigney, le 18,

et à Gens, le 20 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés
Certificats de publication de mariage à Lausanne, Chavigney et Gens

Les époux :

Amy Armand
Susanne Amy

Les témoins :

Louis Herreb
Robert Colomb

L'officier de l'état civil :

Rece

Le jugement du Tribunal du district de Lausanne en date du 21 mai 1919, déclaré définitif et exécutoire le 16 juin 1919, mariage inscrit ci-contre a été dissous par le Tribunal a fixé à trois ans, dès le 16 juin 1919, le délai pendant lequel la femme pourra contracter un nouveau mariage à Lausanne, le 6 juillet 1919.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

11-319

N^o 528
Favrat

Abetel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favrat, Gustave-Julien
 veuf de Odile-Marie Fleury née Pionnet, de 23 ans
 1877, employé aux S. T.
 originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Romand 4 Lausanne le vingt-huit juin
mil huit cent septante-huit fils de
Paul Favrat, décédé et de
Marie-Fanny née Lavanchy, à Genève

2. Abetel, Alice-Somma
 célibataire
 ménagère
 originaire de Belmont 4ully domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf février
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Hubs-Emile Abetel, manoeuvre, à Lausanne et de
Sydie-Cyeline-Louise née Pugnion, décédée

Comme témoins :
 1. Félix Curchod, sous-officier de police, à Lausanne
 2. Edouard Schützel, employé au service des P. T. T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, et à Belmont, le 2^e octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage à Lausanne et Belmont. Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé, voir vol. 48, fol. 526

Les époux :
Favrat Gustave
Alice Favrat

Les témoins :
Curchod Félix
Edouard Schützel

Communiqué à l'état civil de ully

L'officier de l'état civil :
Puech

Registre des mariages A.

No 529
de Charrière de Sivey
et
Jandorf

^{L. 286}
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Charrière de Sivey, Robert-Jack-Ferdinand
célibataire
officier instructeur
originaire de Lausanne, Cossouay et Séjery domicilié à
Berne né à
Lausanne le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Alouï-Ferdinand de Charrière de Séjery, banquier et de
Ella-Sophie-Marie Baird, à Lausanne

2. Jandorf, Nelly
célibataire
originaire de nationalité allemande domiciliée à
Lausanne née à
Frankfort s/ Main le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Ignatz-Jacob Jandorf, négociant, à Frankfort et de
Henriche Selter, à Lausanne

Comme témoins : 1. Max de Rham, architecte, à Lausanne
2. Aurele Jandorf, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 19, à Séjery, le 21, à Lau-
sanne, le 22, et à Cossouay, le 28 septembre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent
dix-neuf.

Pièces déposées :
Autorisation de l'étabeijil
de Berne

Les époux :
Jack de Charrière de Sivey
Nelly de Charrière de Sivey

Les témoins :
M. de Rham
A. Jandorf

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'étabeijil de
Cossouay, Grancy et Berne
et à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne

Par jugement du Tribunal du
district de Berne, rendu
en date du 17 avril 1925, déclaré
définitif et exécutoire le même
jour, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 14 mai 1925.
L'officier de l'état civil:

P. du 5.6.25.

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 530
Gillieron
et
Chéraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Alfred-Ernest-Louis
célibataire, mineur autorisé
jardinier
 originaire de Serpion domicilié à
Sausanne né à
Sausanne le trois mars
mil neuf cent fils de
Alfred Gillieron, cafetier et de
Alphonine-Léonie née Feannin, à Sausanne

2. Chéraz, Marie-Alphonsine
célibataire
cuisinière
 originaire de Fully (Palais) domiciliée à
Sausanne née à
Fully le deuxième décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Henri-Josue Chéraz, agriculteur, à Fully et de
Marie-Louise née Chéraz, de icidie

Comme témoins : { 1. Jules Chabrey, chiffonnier, à Sausanne
 2. Alexis Gaudin, jardinier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 19, à Fully, le 20, et à
Serpion, le 22 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-troisième mil neuf cent
plus neuf

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère
du fiancé. Autorisation du
conseil d'étab. Cotes de
publication de mariage à
Sausanne, Fully et Serpion.

Les époux :

A. Gillieron
A. Gillieron

Les témoins :

Chabrey Jules
Gaudin Alexis

L'officier de l'état civil :
Pucet

Communiqué à l'étab. civil de
Oron-la-ville et Fully

Registre des mariages A.

N^o 531
Ramel
et
Bühler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramel, Paul

célibataire

ouvrier d'usine

originaire de Château-d'Oex domicilié à

Lausanne né à

Château-d'Oex le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Vincent-Edouard Ramel, décédé et de

Madeleine née Escheler, à Château-d'Oex

2. Bühler, Sophie-Lina

célibataire

couturière

originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Yvonand le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Charles-Emile Bühler, décédé et de

Catherine-Laurence née Niedegger, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Pourquin, employé de bureau, à Lausanne

2. Charles Strobel, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Oex et

Sigriswil, le sept octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent
1914

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés

Cotes de publication de mariage

à Lausanne, Château-d'Oex

et Sigriswil

Les époux :

Paul Ramel

Lina Ramel

Les témoins :

H. Pourquin

C. Strobel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établissement de

Château-d'Oex et Sigriswil

Registre des mariages A.

N^o 532
Chapuis
et
Jorand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Ernest
célibataire
huissier au conseil d'état
originaire de Romanel y. Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Romanel le huit février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jules-François Chapuis et de
Julie-Marie née Fland, décédée

2. Jorand, Eva-Perthe
célibataire
institutrice
originaire de Bougy-Fillars domiciliée à
Sullens née à
Esserlines y. Rolle le vingt-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Julien-Hector Jorand, décédé et de
Louise-Harthe née Herminet, à Clarens

Comme témoins :
1. Jules Raymond, relieur, à Lausanne
2. Jules Halpoy, employé au pénitencier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Sullens, le 3, à
Romanel et Bougy-Fillars, le 4 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :
Certes de naissance des fiancés,
Certes de publication de
mariage à Lausanne,
Sullens, Romanel et Bougy-
Fillars

Les époux :
E. Chapuis
Eva Chapuis

Les témoins :
Jules Raymond
J. Halpoy

Communiqué à l'état civil de
Prilly, Aubonne et Sullens.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 533
White

Mouron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. White, Eric-Noël

célibataire

dessinateur architecte

originaire de sujet britannique

domicilié à

Chardonne

né à

Gorleston (Angleterre) le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

William-Henry White

et de

Gertrude-Mártha née Colman, décédée

2. Mouron née Syvet, Emélie-Henriette

divorcée de Henri-Louis Mouron, des le 8 février 1908,

garde-malades

originaire de Chardonne

domiciliée à

Chardonne

née à

Pully

le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Pierre-Henri Syvet, absent

et de

Fanny née Brunner, décédée

Comme témoins :

1. Marius Heyre, comierge, à Lausanne.

2. Henri Bourquin, employé de bureau, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, le 6 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Publisation de l'état
civil de Mouron

Les époux :

Eric Noël White
Emélie White

Les témoins :

H. Bourquin

Henri M^s
M. J. M. M.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de
Chardonne.

Registre des mariages A.

N^o 534
Lux
et
Ramuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lux, Jean-Guillaume dit William
divorcé de Sophie dite Susanne Pournand née Bachler,
dès le 11 octobre 1874, commerçant
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lannes le sept. novembre
mil huit cent septante six fils de
Jean-Georges-Louis Lux, décédé et de
Sépine née Durussel, à Lausanne

2. Ramuz, Marie
célibataire
institutrice
originaire de Sullens domiciliée à
Lausanne née à
Suchy le treize octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Charles-Marc-Emile Ramuz, instituteur, à Lausanne et de
Adèle-Louise née Henry, décédée

Comme témoins :
1. Charles Ramuz, instituteur, à Lausanne
2. Henri Berthod, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Sullens, le 15 septembre
1878

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Sullens.
Pour l'acte de mariage des fiancés, avec divorce, voir fol. 26 fol. 274

Les époux :
W. Lux
M. Lux
Les témoins :
A. Ramuz
H. Berthod
L'officier de l'état civil :
F. [Signature]

Communiqué à l'état civil de Sullens

Registre des mariages A.

N^o 535Duruz
et
Perroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duruz, Marcel

célibataire

menuisier

originaire de Bofflens domicilié à
Lausanne né àDigoin (Saône-et-Loire), France le sept mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Louis Duruz, menuisier et de

Louise née Cesuz, à Lausanne

2. Perroz, Elise

célibataire

originaire de Cressier (Suisse) domiciliée à
Lausanne née àFoudon le dix-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jean-Nicolas Perroz, décédé et de

Anna-Marie née Weiss, à Foudon

Comme témoins :

1. Louis Duruz, menuisier, à Lausanne
2. Emilie Duruz (delle), employée de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Cressier, le 26, à
Bofflens, le 27 septembre 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Cressier
et Bofflens

Les époux :

Marcel Duruz
Elise Duruz

Les témoins :

Duruz Louis
Emilie Duruz

L'officier de l'état civil :

P. Duruz

Communiqué à l'état civil de
Romainmôtier et Cressier.

Registre des mariages A.

No 536
 Pahud
 et
 Maccand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Eugène
 célibataire
 machiniste
 originaire de St. Georges domicilié à
Lausanne né à
St. Georges le dix octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Daniel Georges Pahud et de
Adèle née Pache, décédée

2. Maccand, Alice-Louise
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Challens domiciliée à
Lausanne née à
Arzier le deux décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Louis-Frédéric Maccand et de
Marie-Suzanne-Louise née Lavanchy à Lausanne

Comme témoins :
 1. Amy Paley, métallurgiste, à Pully
 2. Emile Luprin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Challens, le 30
septembre et à St. Georges, le 1^{er} octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés
Cotes de publication de
mariage à Lausanne, Chal-
lens et St. Georges

Les époux :
Pahud Eugène
Alice Pahud

Les témoins :
Paley Ami
Luprin Emile

Communiqué à l'ébéniste de
St. Georges et Challens

L'officier de l'état civil :
Pucelet

Registre des mariages A.

N^o 537

Mayer

Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, André
 célibataire
 chauffeur
 originaire de Echallens domicilié à
Lausanne né à
Pallaigues le onze octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Rose Susanne-Elisa Mayer, à Lausanne et de

2. Chapuis, Jeanne
 célibataire
 couturière
 originaire de Epalinges domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le vingt-cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jean-Théodore Marc-Fuler Chapuis, journalier, à Yverdon et de
Yda née Mayer, décédée

Comme témoins : { 1. Jacques Raymond, maroquinier, à Lausanne
 2. Ami Raymond, limonier, à Pallaigues

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Echallens, le 10, à Epalinges, le 11 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent
treize

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de
mariage à Lausanne, Echal-
lens et Epalinges

Les époux :

André Mayer
Jeanne Mayer

Les témoins :

Ami Raymond
Jacques Raymond

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'établissement des
Epalinges et Echallens

Registre des mariages A.

No 538
Mardi
Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mardi, Charles
peuf de Laure-Paney née Duperré, dès le 21 novembre 1918
agriculteur
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Epalinges né à
Epalinges le cinq-nouf novembre
mil huit cent quatre-vingt
fils de
Jacob-Henri Mardi et de
Sophie née Pache, décédés

2. Perrin, Lucile-Alice
célibataire
femme de chambre
originaire de Chonon (Haute-Savoie), France domiciliée à
St-Légier née à
Sully (Vaud) le dix octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux
fille de
Marie-François Perrin et de
Louise-Sophie née Corbaz, décédés

Comme témoins :
1. Edouard Pignoni, secrétaire, à Lausanne
2. Henri Mouron, employé postal, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le 17, à Guggisberg et
St-Légier, le 18 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-cinq octobre mil-neuf-cent-dix-neuf.

Pièces déposées :
Autorisation de l'étab
civil d'Epalinges

Les époux :
Mardi Charles
Alice Mardi

Les témoins :
Pignoni
Henri Mouron

L'officier de l'état civil :
Pache

Communiqué à l'étab civil de
Guggisberg, Epalinges et St-
Légier et à la chancellerie
d'étab, à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 539
Bardet
et
Krieger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bardet, Robert-Constant

celibataire

facteur postal

originaire de Fillars-le-Grand domicilié à

Sausanne né à

Sausanne le dix-neuf mars

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Marie-Susanne Bardet, décédée et de

2. Krieger, Lina-Omaïs

celibataire

originaire de Romont (Fribourg) domiciliée à

Sausanne née à

Sausanne le vingt-deux août

mil-neuf cent fille de

Jean-Baptiste Krieger, employé au S.P.F. et de

Julia née Dubois, à Sausanne

Comme témoins : { 1. Marcel Corbaz, agent de police, à Sausanne
2. Marins Heysé, concierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Romont, les 1^{er} et 2^o à
Fillars-le-Grand, le 9 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil-neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Consentement des père et
mère de la fiancée. Acte de
publication de mariage à
Sausanne, Romont et Fillars-
le-Grand. Pour l'acte de nais-
sance de la fiancée, voir fol.
31, fol. 111

Communiqué à l'état civil de
Robert Pellerin et Romont.

Les époux :

Rob. Bardet
Lina-Omaïs

Les témoins :

Corbaz Marcel
Heysé M^s

L'officier de l'état civil :

P. Bess

Registre des mariages A.

N^o 540
Rivier
et
Gallaz

7-211.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rivier, Jean-Louis-Rodolphe
célibataire
employé de banque
originaire de Lausanne, Rubanne, Genève et Yverdon domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Chiodore-Emile Rivier, secrétaire-général de la B^o et de
Louise née Geigy, à Lausanne — Fige-Hermann

2. Gallaz, Alice-Emma
célibataire
couturière

originaire de Ormonb-dessus domiciliée à
Lausanne née à
Nyon le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
François-Louis Gallaz et de
Julie-Henriette-Adèle née Pétet, à Olarons

Comme témoins : 1. Emile Rivier, secrétaire, à Lausanne.
2. Emilie Geigy/d'elle, à Pâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rubanne et Genève, le
26, à Yverdon-Nezery et Ormonb-dessus, le 27 septem-
bre 1884

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent
dit-nouv.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Rubanne
Genève, Yverdon-Nezery et
Ormonb-dessus

Les époux :

J. Rivier
Alice Rivier

Les témoins :

J. Rivier
E. Geigy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi civil de
Rubanne, Genève (B.C.), Pully
et Ormonb-dessus

Registre des mariages A.

N^o 541
Pisciani
et
Morandi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pisciani, Elvezio
celibataire
chauffeur aux C.F.F.
originaire de Minusio (Cessin) domicilié à
Lausanne né à
Minusio le deux mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Battista Pisciani, menuisier et de
Caterina née Frizzi, à Minusio

2. Morandi, Rosalie-Olga
celibataire
cousurière
originaire de Isola San Giulio (Sogara), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Constantin - Sébastien - Paul Morandi, menuisier et de
Marie - Térèse née Egloff, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean Zanoni, ouvrier C.F.F., à Lausanne
2. Charles Bétrix, chauffeur C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Minusio, le 11,
et à Isola San Giulio, le 21 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés
Cotes de publication de
mariage à Lausanne,
Minusio et Isola San Giulio
Cotes multiples de rapport
autorisation du Conseil
d'Etat

Les époux :

Pisciani Elvezio
Rosalie Pisciani

Les témoins :

Zanoni Jean
Bétrix Charles

L'officier de l'état civil :

Prece!

Communiqué à l'établissement de
Minusio et à la Chancellerie
de l'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 542
Secoubre
et
Madin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secoubre, Ernest-Alfred

celibataire

supérieur de ville

originaire de Chenib

domicilié à

Lausanne

né à

Nyon

le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Eugène-Alfred Secoubre, menuisier

et de

Stéphanie-Amélie née Fuarpetin, à Lausanne

2. Madin, Ida-Germaine

celibataire

originaire de Fallegres-sous-Montagny

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux décembre

mil neuf cent

filles de

John-Louis Madin, voiturier

et de

Fanny, née Bayin, à Lausanne

Comme témoins : 1. John Madin, voiturier, à Lausanne

2. Fernand Faucherre, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Sentier, le 24, au

Brassus, le 25 et à Fallegres-sous-Montagny, le 26 septembre

1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Conseil de famille des père et
mère de la fiancée. Actes de
publication de mariage à
Lausanne, Le Sentier, Le Brassus
et Fallegres-sous-Montagny.
Pour l'acte de naissance de
la fiancée, voir vol. 31, fol. 293.

Communiqué à l'état civil de
Sentier et Montagny

Les époux :

Secoubre Ernest

Secoubre Ida

Les témoins :

Madin John

Faucherre

L'officier de l'état civil :

Uccel

Registre des mariages A.

N^o 513
Dudan
et
Crotiaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dudan, Henri
veuf de Lydie - Susanne née Rochat, déc. le 8 septembre 1916
inhabitant
originaire de Grandcour domicilié à
Lausanne né à
Grandcour le dix-sept décembre
mil huit cent soixante-quatre fils de
Philippe - Louis Dudan et de
Susanne née Marcuard, décédée

2. Crotiaz née Böhy, Sophie - Julie
veuve de Lucien - Charles - François Crotiaz, déc. le 20
août 1916
originaire de St. Barthélemy domiciliée à
Genève née à
Genève le quinze octobre
mil huit cent septante-six fille de
Charles - Henri Böhy, décédé et de
Anna - Susanne née Ruffet, à Genève

Comme témoins :
1. Maurice Deltan, fonctionnaire public, à
Lausanne
2. Henri Bourquin, employé de bureau, à
Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Grandcour et
Genève, le 4, à St. Barthélemy, le 6 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent
deux-vingt

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés
Celes de décès des précédents
conjoints. Celes de publication
de mariage à Lausanne,
Grandcour, Genève et St.
Barthélemy

Les époux :

H. Dudan
S. Crotiaz

Les témoins :

M. Dudan
H. Bourquin

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de
Grandcour, Echallens et
Prilly

Registre des mariages A.

N^o 544
Lambelet
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet, Auguste-Louis
célibataire
employé aux C.F.F.
originaire de Grandvaux domicilié à
Lausanne né à
Pully le hrente-un octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze - fils de
Louis Lambelet, manoeuvre et de
Marie-Alexandrine née Prognuz, à Lully

2. Martin, Henriette Ida
célibataire
ménagère
originaire de Stagnières domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le trois février
mil huit cent quatre-vingt-seize - fille de
Fules-Germain Martin, payeur, à Yverdon et de
Ida-Charlotte Caroline née Jenny, décédée

Comme témoins :
1. Henri Pociou, employé de bureau, à Lausanne
2. Henri Bourquin, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Stagnières, le 9,
et à Grandvaux, le 10 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent
treize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Sta-
gnières et Grandvaux

Les époux :
Lambelet Aug.
Lambelet Henriette

Les témoins :
H. Bourquin
H. Pociou

Communiqué à l'état civil
de Pully et Echallens

L'officier de l'état civil :
Puceat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 515
Chalom
et
Hirsch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chalom, Willy
celibataire
avocat
originaire de sujs britannique domicilié à
Lausanne né à

Caire (Egypte) le brante novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jacques-Messim Chalom, décédé et de
Nazli née Ouda, à Lausanne

2. Hirsch, Helen
celibataire

originaire de Etats-Unis d'Amérique domiciliée à
Lausanne née à

New-York (Etats-Unis) le vingt-neuf juin
mil neufcent un fille de
Felix Hirsch, industriel et de
Julia née Koch à Lausanne

Comme témoins :
1. Nazli Chalom, (dame), à Lausanne
2. Emoine Kupli, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neufcent
quatorze

Pièces déposées :

Actes de notoriété, bon au lieu
d'actes de naissance des fiancés.
Conseil des père et mère
de la fiancée. Acte de publica-
tion de mariage à Lausanne.
Certificat de capacité des fiancés.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage. Engagement
à mariage religieux.

Communiqué

Les époux :

W. Chalom
Helen Chalom

Les témoins :

Nazli Chalom
Emoine Kupli
Officier de l'état civil :
F. J. J. J.

Par jugement du Tribunal de la
Canton de Lauch, 3^e section, rendu
en date du 24.10.14. 11.34.
déclaré définitif et exécutoire le 24.
11.14. le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 26.11.14. 11.34.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 546
Souller
Rithener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Souller, Frédéric-Julien
celibataire
maître-relieur
originaire de Orige domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize janvier
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de
François-Julien Souller, décédé et de
Emma-Marie née Blanchard, àully

2. Rithener, Régina-Adrienne-Elise
celibataire
employée de commerce
originaire de Schioleyres et Château-d'Oex domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente-un mai
mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de
Théodore-Louis Rithener, comptable et de
Fanny-Elise née Boulenger, à Lausanne

Comme témoins :
1. Maurice Souller, herétaire, à Lausanne
2. Charles Rithener, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Orige et Cha-
teau-d'Oex, le 18, aux Schioleyres, le 19 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Orige
Château-d'Oex et Les
Schioleyres

Les époux :

F. Souller
R. Rithener

Les témoins :

M. Souller
Ch. Rithener

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'étab. s. g. d. de
Orige, Cron-la-Falle et
Château-d'Oex

N^o 547
 Devaud
 et
 Bovard

21-213
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devaud, Robert-Louis
 célibataire
 supérieur de ville
 originaire de Lausanne domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
 Victor-Samuel Devaud, décédé et de
 Thérèse née Liniger, à Lausanne

2. Bovard née Daccord, Alice-Anna
 veuve de René-Edmond Bovard, dès le 25 août 1888
 ménagère
 originaire de Epesses domiciliée à
 Lausanne née à
 Subry le dix-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Henri-Louis Daccord, vigneron, à Subry et de
 Fanny-Fanny-Marie née Henry, décédée

Comme témoins : } 1. Edouard Bignens, secrétaire, à Lausanne
 } 2. Emmanuel Bovard, supérieur de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10 et à Epesses, le
 12 octobre 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent dix
 neuf.

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés
 Certes de publication de
 mariage à Lausanne et
 Epesses. Pour l'acte de décès
 du 1^{er} mari de la fiancée,
 voir vol. 50, fol. 335

Les époux :

Devaud, Robert
 et Alice Devaud.

Les témoins :

Bignens
 Bovard

L'officier de l'état civil :

Rude

Communiqué au tabac de
 Sully

Registre des mariages A.

N^o 548
Bugnion
et
Cuénoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnion, Emile - Ernest

jeu de féry Polomey dès le 21 décembre 1818
conducteur aux C.L.

originaire de Belmont sur Pully domicilié à
Lausanne né à

Belmont le dix septembre
mil huit cent septante-huit fils de

Francis Bugnion, de cédé et de
Tommy née Pache, à Belmont

2. Cuénoud, Germaine - Tommy

retabaire

demoiselle de magasin

originaire de Subry et Forel domiciliée à
Lausanne née à

Subry le dix février
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Auguste Cuénoud, portillon et de
Elise - Rosine - Marie - Henriette née Polomey, à Lausanne

Comme témoins :
1. Auguste Cuénoud, portillon, à Lausanne
2. Henri Cuénoud, employé C.L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont, Forel, le 22,
et à Subry, le 23 septembre 1819

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de
mariage à Lausanne, Bel-
mont, Forel et Subry. Pour
l'acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé, voir vol. 51, fol. 229.

Les époux :

Ernest Bugnion

Germaine Bugnion

Les témoins :

Auguste Cuénoud
Henri Cuénoud

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'établi de
Pully, Subry et Forel (Lausanne).

No 549
 Bertschinger
 et
 Graf

Par jugement du Tribunal... des...
 district de Lyon... rendu
 en date du 7 novembre 1923, déclaré
 définitif et exécutoire le 27 décembre
 1923... le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an... le
 délai pendant lequel la femme
 ne pourra... contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 14 janvier 1924.

L'officier de l'état civil:

H. Ballif

R. du 522

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertschinger, Heinrich-Hermann
 veuf de Bertha-Juda Saugain née Geissbiller, des
 le 9 décembre 1918, contre-maître
 originaire de Lenzburg (Argovie) domicilié à
 Lausanne né à

Winterthur (Lucerne) le vingt-deux mai
 mil huit cent septante-sept fils de
Hermann-Arnold Bertschinger et de

Maria-Margaretha née Grützner, décédée

2. Graf, Elise
 célibataire
 couturière

originaire de Wintersingen (Bâle-Campagne) domiciliée à
 Lausanne née à
Bâle le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Theodor Graf, démissionnaire et de
Marie-Elise-Josephine née Chaperon, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Theodore Graf, technicien, à Lausanne
 2. Ernest Roth, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lenzburg, le 8, à
Wintersingen, le 9 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huitième octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de publication de
mariage à Lausanne,
Lenzburg et Wintersingen.
Pour l'acte de décès de la
première femme du fiancé, voir
vol. 57, fol. 493.

Les époux :

H. Bertschinger
E. Bertschinger

Les témoins :

Graf
Er. Roth

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à l'état civil de
Lenzburg et Wintersingen.

Registre des mariages A.

N° 550
Bercier
et
Deillon

Per décision du 3 février 1954
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de facts ci-dessus, en ce
sens qu e. l'époux soit désigné com-
me étant né le :

"Vingt-quatre août mil huit cent
nonante et un."

Lausanne le 5 février 1954
L'officier de l'état civil :

Cqué à Vuadens et La Joux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bercier, Jules-Edouard
celibataire
fonctionnaire postal
originaire de Vuadens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Vuadens le vingt-quatre août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
François-Auguste Bercier, journalier et de
Marie-Colette née Gillet, à Vuadens

2. Deillon, Ida-Seraphine
celibataire
institutrice
originaire de La Joux (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
La Tour-de-Tréme (Fribourg) le six octobre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Florentin-Edouard Deillon, marchand de détail et de
Marie-Catherine née Buchs, à Bulle

Comme témoins :
1. Famille Fournier, garçon de café, à Lausanne
2. Amy Bordey, agent de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à La Joux, le 9, et
à Vuadens, le 10 octobre 1954

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent cinquante

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, La
Joux et Vuadens

Les époux :
Jules Bercier
Ida Deillon

Les témoins :
Bordey Ami
Fournier Camille

Communiqué à l'état civil de
Vuadens et La Joux

L'officier de l'état civil :
Puce!

Registre des mariages A.

N^o 551

Beer

Le Gouaille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beer, Max _____
 célibataire _____
 écrivain _____
 originaire de Hambourg (Allemagne) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Fiemme _____ le huit juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-tix _____ fils de
 Peter-Ferdinand Beer, décédé _____ et de
 Ernestine née Reichmann, à Hambourg _____

2. Le Gouaille, Martha _____
 célibataire _____
 originaire de Quintin (Cotes-du-Nord), France _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Quintin _____ le vingt-un octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fille de
 Léopold-Pierre-Marie Le Gouaille, décédé _____ et de
 Marie-Thérèse Dufour née Durand, à Paris _____

Comme témoins : { 1. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne
 2. Marcel Dewez, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6 octobre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un octobre mil neuf cent _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de publication de
 mariage à Lausanne. Certi-
 ficat de capacité des fiancés.
 Autorisation du conseil
 d'étab. Permis de mariage.

Les époux :

Max Beer
 Martha Beer

Les témoins :

Belet
 Marcel Dewez

L'officier de l'état civil :

J. P. _____

Communiqué à la chancellerie
 d'étab. à Lausanne, en 2
 exp. _____

Registre des mariages A.

No 552
 Matthey
 et
 Gastens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey, Charles-Henri-David
 divorcé de Elise-Berthe Loresche, déc. le 20 janvier 1913
 limoux

originaire de Fallorbe domicilié à

Fallorbe né à

Fallorbe le vingt-six juin

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Hules-Louis Matthey et de

Rose-Louise née Matthey, décédée

2. Gastens, Rosine-Marie

célibataire

suppléante en limes

originaire de Renens domiciliée à

Fallorbe née à

Fallorbe le sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Frédéric-Louis Gastens, décédé et de

Rosine-Jeanette née Fayre, à Fallorbe

Comme témoins : } 1. Georges Beck, employé de bureau, Lausanne
 } 2. Marcel Devolz, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fallorbe, le 3, et à Renens, le
4 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huitième octobre mil neuf cent
et dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état
civil de Fallorbe

Les époux :

Henri Matthey

Rosine Matthey

Les témoins :

Marcel Devolz

Beck

L'officier de l'état civil :

Ueli

Communiqué à l'état civil de
Fallorbe et Pully

Registre des mariages A.

N^o 553
 Chemuz
 Heller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chemuz, Paul-Félix

célibataire

agriculteur

originaire de Nontricher domicilié à

Nontricher né à

Nontricher le vingt-cinq février

mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de

Henri-Alexandre Chemuz, agriculteur et de

Anna-Elisabeth-Félicité née Felger, à Nontricher

2. Heller, Marie

célibataire

ménagère

originaire de Courteyon et Surbigen (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Guschelmuth (Fribourg) le quatorze juin

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Alfred Heller et de

Elise née Herlach, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Ernest Heller, agriculteur, au Mont-
de Lausanne
 2. Alfred Heller, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nontricher, le 5, à Lausanne, le

6, à Courteyon et Surbigen, le 7 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil-huit cent
dix-neuf

Pièces déposées :

Publisation de l'état
civil de L'Hôtel

Les époux :

Paul-Félix Chemuz
Marie Heller

Les témoins :

Ernest Heller
Alfred Heller

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de
L'Hôtel, Neuchâtel et Morat

Registre des mariages A.

No 554
Aeschbach
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschbach, Richard

célibataire

chauffeur aux C.F.F.

originaire de Leubwil (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

St-Louis (Alsace) le sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jakob Aeschbach, décédé et de

Marie née Heimann, à St-Louis

2. Schmid, Louise

célibataire

téléphoniste

originaire de Leihen (Argovie) et Essert-sous-Champ domiciliée à

Lausanne née à

St-Maurice (Fribourg) le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

François-Casimir Schmid et de

Marie-Louise Rappaz née Pabik, décédée

- Comme témoins :
- 1. Antoine Kronenberg, chef-laitier, à Lausanne
 - 2. Albert Kuhn, chauffeur C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Leubwil et Leihen, le 16, à Essert-sous-Champ, le 17 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le honte un octobre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés. Celes de publication de mariage à Lausanne, Leubwil, Leihen et Essert-sous-Champ

Les époux :

Aeschbach Richard
Louise Aeschbach

Les témoins :

Ant. Kronenberg
Kuhn Albert

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Leubwil, Leihen et Essert.

Registre des mariages A.

N^o 555
Goy
et
Bovy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy, Georges - Auguste

celibataire

agent de police

originaire de Fribourg

domicilié à

Lausanne

né à

Font-le-Grand

le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Louis-Isaac Goy, agent de police

et de

Louise Georgette née Chevalley, à Fribourg

2. Bovy, Marie

celibataire

couvrière

originaire de Fufflens-le-Château

domiciliée à

Pully

née à

Pully

le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Sigis-Henri Bovy, agriculteur

et de

Domy Louise - Sophie - Françoise née Gabalin, à Pully

Comme témoins :

1. Victor Bubby, agent de police, à Lausanne

2. René Monnet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully le 13, à Lausanne, Fribourg et Fufflens-le-Château, le 16 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage à Pully, Lausanne, Fribourg et Fufflens-le-Château.

Les époux :

Goy Georges.
Marie Goy

Les témoins :

V. Bubby
Monnet René

Communiqué à l'ébaviseur de Fribourg, Romaz et Pully.

L'officier de l'état civil :

Fues

Registre des mariages A.

No 556
Beyner
et
Chanson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beyner, Edmond
celibataire
appareilleur
originaire de Schüpfen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
St. Imier (Berne) le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Henri-Mylse Beyner, agriculteur et de
Rachel née Raline, à Lausanne

2. Chanson, Germaine-Lucie
celibataire
cuisinière
originaire de Bursinel et Mont-le-Grand domiciliée à
Gland née à
Bremblens le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Julien-Odolphe Chanson, agriculteur et de
Jenny née Cappy, à Gland

Comme témoins :
1. Charles Schenk, serrurier, à Lausanne
2. Jules Fauché, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schüpfen, Bursinel et
Gland, le 19, à Mont-le-Grand, le 20 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariages à Lausanne, Schüpfen,
Bursinel, Gland et Mont-le-Grand.

Les époux :

Beyner Edmond
Germaine Beyner

Les témoins :

C. Schenk
Jules Fauché

L'officier de l'état civil :

Recueil

Communiqué l'état civil de
Schüpfen, Gully, Rolle et
Bérenin

Par décision du 29 décembre 1947
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patrony-
mique "Beyner" est
orthographié "Beyner".

Lausanne, 31 décembre 1947.
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 557
Rochat
Cohet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Auguste
celibataire
conducteur au C.L.
originaire de L'Abbaye domicilié à
Lausanne né à
Oulens près Echallens le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt onze fils de
Louis-Samuel Rochat, agriculteur et de
Emma née Giroud, à Oulens

2. Cohet, Fiolette-Marie
celibataire
garde-malades
originaire de Suchy domiciliée à
Prilly née à
Lausanne le treize août
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de
Charles-Samuel Cohet, ouvrier de ville et de
Lina née Wulschleger, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Rochat, gendarme, à Olon
2. Charles Feller, gendarme, à Fallerbe

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Prilly, le 24, à L'Abbaye
le 25, et à Suchy, le 26 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Prilly,
L'abbaye et Suchy

Les époux :

Rochat Auguste
Cohet Fiolette

Les témoins :

L. Rochat
Feller Charles

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de
L'abbaye, Belmont 4, Herdon
et Prilly

Registre des mariages A.

N^o 558
Zoellner
et
Féru

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zoellner, Otto-Oscar-Léopold
jeu^s de Paula Liwertz van Reesema, dite Reesema
imprimeur
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à
Genève le vingt-sept
mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de
Charles-Louis Zoellner, imprimeur et de
Anna-Amalia-Julienne Winkler, à Genève

2. Féru, Marie-Marguerite-Georgette-Ambroisine-Thérèse
célibataire
originaire de Siege (Belgique) domiciliée à
Lausanne née à
Siege le vingt-un octobre
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Théodore-Robert-Charles Féru, décédé et de
Florentine-Marie-Elise-Lupéne née Bourdoux, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Zoellner, imprimeur, à Genève
2. Gaston Künz, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, et à Genève, le 11
octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme du
fiancé. Acte de décès du père de
la fiancée. Consentement de la
mère. Actes de publication de
mariage à Lausanne et Genève.
Certificat de capacité de la fiancée.
Publication du contrat d'état.

Les époux :

O.O.Z. Zoellner
Thérèse Féru

Les témoins :

Kallauer
Gaston Künz

L'officier de l'état civil :

Rea

Communiqué à l'état civil de
Genève, P. L. Job à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

N° 559

Marti

Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marti, Hermann

célibataire

biscuitier

originaire de Carwangen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Rannwyll - Carwangen le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Hermann Marti, décédé et de

Maria née Rytz, à Carwangen

2. Borgeaud, Marguerite

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Penthalaz domiciliée à

Lausanne née à

Penthalaz le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Adolphe Borgeaud, agriculteur et de

Alice - Emma née Hermoud, à Penthalaz

Comme témoins :
1. Wilhelm Humbel, serrurier, à Lausanne
2. Elise Fillette (dame), à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, Carwangen, le 9 et Penthalaz, le 10 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage,

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent
— dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Carwangen et Penthalaz

Les époux :

Hermann Marti.
Marguerite Marti

Les témoins :

Wilhelm Humbel.
Elise Fillette

Communiqué à l'établi civil de Carwangen et Bossey.

L'officier de l'état civil :

Fuss

Registre des mariages A.

N° 560
Hungerbühler
et
Schmitt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hungerbühler, Ernest
celibataire
comptable
originaire de Holz-Romanshorn (Churgovie) domicilié à
Sierre / Talain né à
Sanggreub-Egnach le douze mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Albert Hungerbühler, à Egnach et de
Barbara née Brüllmann, décédée

2. Schmitt, Marguerite-Elisabeth
celibataire
couburière

originaire de Oub (Ochsenfurth), Bavière domiciliée à
Lausanne née à
Puchâtel le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Karl Schmitt et de
Marie-Elisabeth née Weisser, décédée

Comme témoins :
1. Edouard Helfer, fonctionnaire S.P., à Lau-
garnes
2. Georges Boleb, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sierre, le 27 septembre, à Lau-
sanne et Romanshorn, le 1^{er} octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cents
dix-neuf.

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de Sierre

Les époux :
[Signature]
M. Hungerbühler

Les témoins :
[Signature]
Boleb

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Romanshorn et Sierre et
à la chancellerie d'état à
Lausanne

R. du 09.12.24.
Par jugement du Tribunal cantonal
fédéral, à Sion, rendu
en date du 23 octobre 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 3 décembre
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an., le
délai pendant lequel l'_____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 20 décembre 1924.
L'officier de l'état civil:
B. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 561
 Meylan
 Meltschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Henri-Alfred
 célibataire
 gendarme
 originaire de Lieu domicilié à
Fallobre né à
rière Fechy le dix-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Louis-Henri-Frédéric Meylan et de
Anna-Adelina née Aldry, décédée

2. Meltschi, Bertha-Ida
 célibataire
 ménagère
 originaire de Därstetten / Berne domiciliée à
Villars-sous-Yens née à
Villars-sous-Yens le onze février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Gottfried Meltschi, décédé et de
Emma-Cécile née Grand, à Villars-sous-Yens

Comme témoins : } 1. Ulrich Meylan, agent de police, à Lausanne
 2. Ida Blanc (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fallobre, le 5, à Därstetten, Vil-
lars-sous-Yens et au Lieu, le 6 octobre 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cents
dix-neuf

Pièces déposées :

Publisation de l'état
civil de Fallobre

Les époux :

Meylan Alfred
Berthe Meylan.

Les témoins :

A. Meylan.
I. Blanc

L'officier de l'état civil :

Præl

Communiqué à l'état civil du
 Lieu, Fallobre, Därstetten
 et Villars-sous-Yens

No 562
Heuberger
et
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heuberger, Hans-Ulrich
celibataire
secrétaire d'hôtel
originaire de Elfingen (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Hädenswil (Lucerne) le dix-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Rudolf Heuberger et de
Maria née Koller, décédée

2. Schmid, Anna-Maria
celibataire
secrétaire d'hôtel
originaire de Flawil (St-Gall) domiciliée à
Weggis (Lucerne) née à
Romanshorn (Thurgovie) le quinze mars
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Anna-Maria Gempert, fille adoptive de Johann et de
Schmid, à Weggis

Comme témoins :
1. Rodolphe Heuberger, ingénieur, à Pörschen
2. Philippe Forer, maître d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Flawil et Weggis,
le 11, à Elfingen, le 12 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée. Actes
de naissance des fiancés. Actes
de publication de mariage
à Lausanne, Flawil, Weggis
et Elfingen

Les époux :
Heuberger
Marie Heuberger

Les témoins :
R. Kempfer
P. Forer

Communiqué à l'habitant de
Elfingen, Flawil et Weggis.

L'officier de l'état civil :
Fuerst

R. du 29. 9. 24.

Par jugement du Tribunal du
district de Yverdon (Argovie) rendu
en date du 27 juillet 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 25 août
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an., le
délai pendant lequel l.
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 8 septembre 1924.
L'officier de l'état civil:

H. Pauly

N^o 563
 Martin
 et
 Gonmaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Jules-Marie-Henri
 célibataire
 facteur postal
 originaire de Chamson, (Palais) domicilié à
St. Maurice, (Palais) né à
St. Maurice le quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Wilfrid Martin et de
Anais née Pirat, à St. Maurice

2. Gonmaz, Emma-Rose
 célibataire
 négociante
 originaire de Savoy-Ferret, Bully et Subry domiciliée à
Châtel vier Pex née à
Pex le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Abram-François Gonmaz et de
Julie, née Trob, à Pex

Comme témoins :
 1. Jean Berger, ébéniste, à Lausanne
 2. Suzanne Berger, (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St. Maurice, le 1^{er}, à Subry, le 2, à
Pex, Savoy, Bully et Chamson, le 3 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Publisation de l'état
civil de St. Maurice

Les époux :

Jules Martin
Rose Martin

Les témoins :

Jean Berger
Suzanne Berger

L'officier de l'état civil :

Piret

Communiqué à l'état civil de
Chamson, St. Maurice,
Pex, Bully et Subry

Registre des mariages A.

N^o 564
Recloux
et
Ramuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recloux, Victor
celibataire
forgeron
originaire de Godarville / Hainaut, Belgique domicilié à
Godarville né à
Godarville le quatre septembre
mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Victorien Recloux, houilleur et de
Adèle née Seclere, à Godarville

2. Ramuz, Térène
celibataire
originaire de Sullens domiciliée à
Sausanne née à
Forges le ouze août
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Sules-Henri Ramuz, charpentier et de
Françoise Marguerite née Haaz, à Sausanne

Comme témoins :
1. Louis Ramuz, ébéniste, à Pully
2. Rose Meng (dame), à Feges

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 8, à Sullens, le 9, et à
Godarville, le 10 août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre, mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Sausanne, Sullens
et Godarville. Certificat de
capacité du fiancé. Autorisa-
tion du Conseil d'étab. Permis
de mariage.

Les époux :

Recloux
Térène Recloux

Les témoins :

Rose Meng
L. Ramuz

L'officier de l'état civil :

Recloux

Communiqué à l'état civil à
Sullens et à la Chancellerie
d'étab, à Sausanne

Registre des mariages A.

No 565

Boček
et
Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boček, Clément

célibataire

bailleur

originaire de la république tchécoslovaque domicilié à

Lausanne né à

Chylicie (Moravie) le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean Boček, agriculteur, à Chylicie et de

Marianne née Pijáček, décédée

2. Maillard, Alfreda

célibataire

fourreuse

originaire de Chesalles sur Oron domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt

dix-huit fille de

Victor Maillard, chef de train retraité et de

Elise née Kouhn, à Lausanne

Comme témoins :
1. Edouard Bolomey, bailleur, à Lausanne.
2. Louise Zens, épouse, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, et à Chesalles, le 3 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
une traduction. Actes de
publication de mariage à
Lausanne et à Chesalles. Certi-
ficat de capacité du fiancé.
Autorisation du conseil d'Etat.
Permis de mariage

Les époux :

Boček Clément
Alfreda Boček

Les témoins :

Louise Zens
Edouard Bolomey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'étab. civil d'Oron
la-Fille et à la chancellerie
d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 566Doxie
Maillefer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doxie, Julius-Karl

célibataire

passeur

originaire de Karlsruhe (Prusse)

domicilié à

Karlsruhe

né à

Karlsruhe

le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Herrmann Doxie, retraité des chemins de fer, à Karlsruhe et de
Barbara née Holz, décédée

2. Maillefer, Lilienne-Rosalinde

célibataire

originaire de Ballaigues et Lignerolle

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Louis-Auguste Maillefer

et de

Lina née Pusan, décédée

Comme témoins :

1. Madeleine de Montmollin, ^{dette} garde-malade, à Lausanne
2. Arthur Maillefer, professeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Ballaigues et

Lignerolle, le 2, à Karlsruhe, le 4 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat d'origine du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Ballaigues, Lignerolle et Karlsruhe.
Autorisation du Conseil d'étab. Permis de mariage

Les époux :

J. Doxie
Lilienne Doxie

Les témoins :

M. de Montmollin
Maillefer

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'étab. civil de Ballaigues et Lignerolle et à la Chancellerie d'étab. Lausanne

Registre des mariages A.

No 567
Blanc
et
Cuérel

1-187
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Louis-Frédéric-Aimé

veuf de Marguerite Corbaz, dès le 15 décembre 1918
menuisier

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le douze février

mil huit cent septante-sept fils de

Marc-Louis Blanc et de

Frédérique-Aimée Kannaz née Poyau, décédée

2. Cuérel, Blanche-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Villars-St-Croix domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le douze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Henriette-Marie Cuérel, à Lausanne et de

Comme témoins :

1. Marcel Devolz, employé de bureau, à Lausanne

2. Charles Strehel, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, et à Villars-St-Croix, le 7 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Carte de naissance de la fiancée.

Carte de publication de mariage à Lausanne et

Villars-St-Croix. Pour l'acte

de naissance du fiancé, voir

vol. 2, fol. 118. Pour l'acte de

décès de sa femme, voir vol. 51,

fol. 211

Les époux :

Blanc Louis

Blanche Blanc

Les témoins :

Ch. Strehel

Marcel Devolz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'éberc-eijul de
Bussigny 4. Forges

Registre des mariages A.

No 568
Rattaz
et
Rudaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rattaz Joseph-Hilaire
celibataire
charcutier
originaire de Filleneyve / Fribourg domicilié à
Lausanne né à
Filleneyve le sept août
mil huit cent quatre vingt-quatorze fils de
Joseph-Léonard Rattaz, agriculteur, à Epalinges et de
Brigide-Augustine née Bosson, décédée

2. Rudaz Germaine
celibataire
brodeuse
originaire de Fribourg et La Borbay domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Mme Jean Siegfold Rudaz et de
Sophie Ida née Leclercq, décédée

Comme témoins :
1. Joseph Rattaz, manoeuvre, à Epalinges
2. Georges Rudaz, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fribourg et La Borbay, le
22, à Filleneyve, le 23 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Fribourg
La Borbay et Filleneyve

Les époux :

Hilaire Rattaz
Germaine Rattaz

Les témoins :

Joseph Rattaz
Rudaz Georges

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'épave civil de
Surpierre, Fribourg et Porflun

Registre des mariages A.

N^o 569
Baur
et
Champion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baur, Jacob - Antoine

celibataire

mécanicien

originaire de Gaiserwald (St. Gall) domicilié à

Lausanne né à

Büfelden - Linach (Chaux-de-Fonds) le trois décembre

mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de

Charles Baur, décédé et de

Marie-Caroline née Herbermann, à Bazenheid (St. Gall)

2. Champion, Angèle - Augusta

celibataire

originaire de Seewen (Soleure) domiciliée à

Lausanne née à

St. Croix le dix-neuf octobre

mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis-Henri-Pictor Champion, cafetier et de

Marie née Singer, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Barbier, employé de commerce, à Lau-

2. Ernest Banaac, employé de commerce, à Lau-

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Gaiserwald,

le 25, et à Seewen, le 26 septembre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six novembre mil-neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de

mariage à Lausanne, Gaiser-

wald et Seewen

Les époux :

Baur

Augusta Baur

Les témoins :

Barbier
Banaac

L'officier de l'état civil :

Mue

Communiqué à l'état civil de

Chivil et Seewen

Registre des mariages A.

N^o 570
 Herren
 et
 Bezençon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herren, Louis-Emile

celibataire

employé de commerce

originaire de Oberbalm (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Oubonne le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean-Fules-Louis Herren, décédé et de

Emilie-Adeline-Charlotte-Haline, née Chavallaz, à Lausanne

2. Bezençon, Hélène

celibataire

originaire de Selagnens domiciliée à

Lausanne née à

Selagnens le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Vincent-Edouard Bezençon, agriculteur, à Selagnens et de

Marie, née Dupour, décédée

Comme témoins : { 1. Auguste Genbon, typographe, à Lausanne
 2. Laure Genbon, (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Oberbalm, le, et à

Selagnens, le 9 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
 Cotes de publication de mariage à Lausanne, Oberbalm et Selagnens.

Les époux :

Louis Herren

Hélène Herrens

Les témoins :

Genbon Auguste

Genbon Laure

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'établissement de Oberbalm et Selagnens.

Registre des mariages A.

N^o 571
 Ecuyer
 et
 Ducraux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ecuyer, Roger-Eduin
 divorcé de Marie-Thérèse Hayencourt, dès le 24 juin 1898
 ouvrier de fabrique
 originaire de Envy _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le six septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Georges Ecuyer, vigneron _____ et de
 Sophie-Lina, née Faquier, à Paudex _____

2. Ducraux, Emma-Elise
 célibataire
 ménagère
 originaire de St-Légier _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Olon _____ le sept mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Marc-Louis Ducraux, ouvrier de fabrique, à Olon et de
 Elise née Chablain, décédée _____

Comme témoins : } 1. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne
 2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à St-Légier, le
 30 septembre, et à Envy, le 1^{er} octobre 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance de la fiancée.
 Acte de mariage du fiancé,
 avec divorce. Actes de publica-
 tion de mariage à Lausanne,
 St-Légier et Envy. Pour l'acte
 de naissance du fiancé,
 voir vol. 11, fol. 284.

Les époux :

Ecuyer Eduin
 Emma Ecuyer

Les témoins :

Belet
 M. Emery

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'établissement de
 Romandmôtier et St-Légier

Registre des mariages A.

N^o 572
Grobet
et
Picot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobet Jules-François-Henri
veuf de Louise-Jeanne-Henriette née Roussy, déc.
le 30 novembre 1818, industriel
originaire de Fallorbe domicilié à
Fallorbe né à
Fallorbe le vingt-quatre octobre
mil huit cent soixante-quatre fils de
Jules-Frédéric Grobet et de
Rose-Françoise née Matthey, décédée

2. Picot Marguerite-Lucie
célibataire
originaire de Paris (France) domiciliée à
Lausanne née à
Paris (18^e arr^t) le seize octobre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Emile-Joseph Picot et de
Marie-Jeanne née Chenu, décédée

Comme témoins :
1. Edouard Steinmetz, négociant, à Genève
2. Alexandre Bailler, directeur, à Bâle (Suisse)

Les publications ont eu lieu à Fallorbe, le 16, à Lausanne et à
Paris, le 17 octobre 1884

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Fallorbe

Les époux :

H. Grobet
Marg^{te} Picot

Les témoins :

Steinmetz
Bailler

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Communiqué à l'état civil de
Fallorbe et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 573Mégroz
Sedrey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mégroz, François-Charles

celibataire

appareilleur

originaire de Peney-le-Forak domicilié àLausanne né àLausanne le vingt-huit octobremil huit cent quatre-vingt-neuf fils deAntoine Mégroz, ouvrier de ville et deMarie née Perrinaz, à Lausanne2. Sedrey, Marie-Elise

celibataire

couburière

originaire de Lubry et Grandvaux domiciliée àLausanne née àLausanne le treize maimil huit cent quatre-vingt-treize fille deJean-Henri-Samuel Sedrey, décédé et deHenriette née Emper, à LausanneComme témoins : } 1. Albert Huotaz, employé postal, à Lausanne
2. Olivier Mégroz, héliographe, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Lubry 4, à Peney-le-Forak, le 6 et à Grandvaux, le 7 octobre 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent
vingt-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lubry, Peney-le-Forak et Grandvaux.
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 16, fol. 153.

Les époux :

Ch. Mégroz
Marie Mégroz

Les témoins :

Adriestaz
Mégroz

L'officier de l'état civil :

H. Siehant
2000Communiqué à l'établi de
Popraz, Lubry et Cully

Registre des mariages A.

No 574
 Merkli
 et
 Wieland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merkli, Emile-Hermann
 célibataire
 conducteur-typographe
 originaire de Wettingen (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit août

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Gaspard Merkli, manoeuvre, à Lausanne et de
Maria-Elève Geneviève née Escher, décedée

2. Wieland, Yvonne-Clémence-Marie
 célibataire

originaire de Wohlen (Berne) domiciliée à
Pully née à
Pully le dix-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Fanny Wieland, à Pully et de

Comme témoins : { 1. Marius Honod, typographe, à Lausanne
 2. François Bally, appareilleur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wettingen, Wohlen
et Pully, le 13 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent
seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne,
Wettingen, Wohlen et Pully.

Les époux :

Hermann Merkli
Yvonne Merkli

Les témoins :

M. Honod
François Bally

L'officier de l'état civil :

H. Seihant
 2014

Communiqué à l'échec de
Wettingen, Wohlen et
Pully

Registre des mariages A.

N^o 575
Rappaz
Gaberel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rappaz, Hector - Maximilien
celibataire
électricien
originaire de St-Maurice (Palais) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Emile Rappaz, fonctionnaire postal et de
Lina née Kämpfer, à Lausanne

2. Gaberel, Adèle - Emilie
celibataire
demoiselle de magasin
originaire de Savagnier (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Orge le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Hules-Louis Gaberel, surveillant d'usine et de
Marie-Louise née Buchuat, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Gaberel, mécanicien, à Lausanne
2. Emile Chapuis, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à St-Maurice,
le 15 et à Savagnier, le 17 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés
Cotes de publication de mariage à Lausanne, St-Maurice et Savagnier

Les époux :
Hector Rappaz
Emilie Rappaz

Les témoins :
Chapuis
Gabriel Henri

Communiqué à l'établissement
de St-Maurice et Savagnier

L'officier de l'état civil :
H. Lichant
comp.

Registre des mariages A.

N^o 576
Curchod
Chévenaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Louis-Fernand

célibataire

marbrier

originaire de Dommarin et Pillars-Ciercelin domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Pirot-Daniel Curchod, décédé et de

Anna-Maria née Sommer, à Lausanne

2. Chévenaz, Mina-Eugénie

célibataire

ménagère

originaire de Bulle domiciliée à

Lausanne née à

St-Louis le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Louis-Henri Chévenaz, limonadier et de

Sophie-Eugénie née Dunod, à Lausanne

Comme témoins : 1. Hermann Badertscher, électricien, à Lausanne

2. Louisa Chévenaz (delle), Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Bulle, et à Dommarin et Pillars-Ciercelin, le 18 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés. Copies de publication de mariage à Lausanne, Bulle, Dommarin et Pillars-Ciercelin.

Les époux :

L. Curchod
Mina Curchod

Les témoins :

Louisa Chévenaz
H. Badertscher

L'officier de l'état civil :

A. Leclercq

Communiqué à l'état civil de Poliez-le-Grand et de Bulle.

Registre des mariages A.

No 577
Schneeberger
et
Budy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneeberger, Henri-François-Louis
divorcé de févy Trolliet, dès le 11 mars 1918
employé postal
originaire de Dürrenroth, (Berne) domicilié à
Corseaux né à
Corseaux le six octobre

mil huit cent septante-cinq fils de

Henri Schneeberger, décédé et de
Marie née Grand, à Corseaux

2. Budy, Marguerite
célibataire

ménagère

originaire de Ecobœux domiciliée à

Feybaux née à

Richmond Surrey (Angleterre) vingt-deux juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Charles Budy, jardinier et de

Annie Georgina Grigory, à Feybaux

Comme témoins : 1. Charles Budy, jardinier, à Feybaux

2. Robert Omy, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corseaux, le 20, à Feybaux, le 21,
à Dürrenroth et à Ecobœux, le 22 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil de Corseaux

Les époux :

François Schneeberger
Marguerite Schneeberger

Les témoins :

Ch. Budy
R. Omy

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
comp.

Communiqué à l'état civil de
Dürrenroth, Corseaux, Palé,
zioux et Moutrens

Par jugement du Tribunal au
district de Fribourg, rendu
en date du 20 septembre 1918, déclaré
définitif et exécutoire le 6 décembre
1918, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 12 décembre 1918.

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Registre des mariages A.

No 578
Gaillard
Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Emile-Fictor
celibataire
concierge
originaire de Ordon (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Feyras (Valais) le dux-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Joseph Gaillard, agriculteur, à Feyras et de
Louise née Omoos, décédée

2. Michaud, Marie-Clodie
celibataire
fille de salle
originaire de Frasses (Vroye), Fribourg domiciliée à
Lausanne née à
Châtel-St-Denis, Fribourg le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Lucien Michaud, décédé et de
Fanny née Gilloud, à Châtel-St-Denis

Comme témoins :
1. Adolphe Jaun, employé d'hôtel, à Lausanne
2. Jean Caviezol, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Ordon, le 18
à Frasses, le 20 octobre 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent
deux-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Or-
don et Frasses

Les époux :

Gaillard Emile
Gaillard Maria

Les témoins :

Jaun Adolphe
Caviezol Jean

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état civil de
Ordon et Monteb (Vroye)

Registre des mariages A.

N^o 579
de Raemy
de Weck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Raemy, Maurice-Hypolite-François-Marie
celibataire

ingénieur
originaire de Fribourg et Granges-Paccot (Fribourg) domicilié à
Berne né à

Fribourg le douze septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Philippe-Joseph de Raemy, instituteur et de

Marie-Marguerite de Weck, à Fribourg

2. de Weck, Odile-Marie-Joséphine
celibataire

originaire de Fribourg, Pierrafortsch et Börsingen (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Bulle (Fribourg) le vingt-quatre mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

François-Alphonse de Weck, inspecteur a. s. t. F. et de
Elberkine-Elisabeth de Gottrau, à Lausanne

Comme témoins :
1. Chédore de Weck, étudiant, à Lausanne
2. Georges de Weck, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 18, à Fribourg, Granges-Paccot, Börsingen et Lausanne, le 19 et à Pierrafortsch, le 21 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :

Publication de l'état civil
de Berne

Les époux :

M. de Raemy
Mlle de Raemy

Les témoins :

Georges de Weck
Phil de Weck

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état civil de
Fribourg, Givisiez, Berne,
Marly et Börsingen

Registre des mariages A.

No 580
Marendaz
et
Viqueral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marendaz, Georges-Edmond
celibataire
employé de banque
originaire de Méthod domicilié à
Lausanne né à
Méthod le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Emile-Georges-Edmond Marendaz, Juge de Paix et de
Ida-Marie-Rosa née Roulet, à Method

2. Viqueral, Emile-Louise
celibataire
originaire de Donneloye domiciliée à
Donneloye née à
Donneloye le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Jean-Arnold Viqueral, propriétaire et de
Adèle-Louise née Gallandab, à Donneloye

Comme témoins : { 1. Charles de Maenol, caissier, à Lausanne
2. Edmond Faridel, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Méthod, le 16, Lausanne, le 17
à Donneloye, le 18 octobre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent dix
neuf.

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Certificats de publication de
mariage à Lausanne, Method
et Donneloye

Les époux :

G. Marendaz
E. Marendaz

Les témoins :

C. de Maenol
E. Faridel

L'officier de l'état civil :

H. Siebent
Lucas

Communiqué à l'habitant de
Méthod et Donneloye

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 581
Sahli
et
Wignol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sahli, Robert
célibataire
agriculteur
originaire de Kohlen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Houbleson sur Lausanne le cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Jacob Sahli, agriculteur et de

Anna Maria née Wittwer, à Houbleson
2. Wignol, Ida-Sophie-Fenny
célibataire
fille de salle
originaire de St-George et du Chenib domiciliée à
Lausanne née à
St-George le dix-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Jules-Louis Wignol, agriculteur, à St-George et de
Lina-Bertha née Berseth, décédée

Comme témoins : { 1. Alfred Menetrey, nettoyeur, à Lausanne
2. Louis Menetrey, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kohlen, St-George, Sentier et Brassus, le 30 octobre 1941.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize novembre mil neuf cent
quarante et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lausanne, Kohlen, St-George, Sentier et Brassus.

Les époux :

Robert Sahli
Ida Sahli

Les témoins :

Louis Menetrey
Alfred Menetrey

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
comp

Par jugement du Tribunal des districts
de Lausanne
rendu en date du 28 mai 1941
déclaré définitif et exécutoire le 21
juin 1941
mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le
vorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans à dater du 21
juin 1941 le délai pendant
lequel l'un ou l'autre des époux
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 6 août 1941

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 L. d. - 1913.

Communiqué à l'établissement de
Kohlen, Longirod et du
Sentier

Registre des mariages A.

N^o 582
Regamey
et
Diserens

10/11 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Charles-Louis-Théodore
celibataire
employé de banque
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne

le quinze novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Charles-Louis Regamey, décédé et de
Louisa-Marie-Fanny Lucie Blanc, à Lausanne

2. Diserens, Germaine-Juliette
celibataire
originaire de Saigny domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne

le six novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Fernand-Oscar Diserens, cafetier et de
Nancy-Emma née Zwahlen, à Lausanne

Comme témoins :
1. Oscar Diserens, cafetier, à Lausanne
2. Edouard Regamey, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, et à Saigny, le 21 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Certificats de naissance des fiancés.
Certificats de publication de mariage à Lausanne et Saigny.

Les époux :
Regamey
Regamey & Regamey

Les témoins :
Diserens
Regamey

Communiqué à l'état civil de Saigny

L'officier de l'état civil :
Pruet

Registre des mariages A.

N^o 553
 Jaccard
 et
 Pothey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard, Arthur - Ami
 célibataire
 maréchal
 originaire de Sainte-Croix domicilié à
Fiez né à
La Tracornaz, Granges de Ste-Croix le onze avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Ami - Auguste Jaccard et de

Rosa - Lina née Graf, aux Granges de Ste-Croix
 2. Pothey, Marguerite - Louise
 célibataire
 couturière
 originaire de Fiez domiciliée à
Fiez née à
Fiez le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Alfred - Lucien Pothey et de
Henny née Boulay, à Fiez.

Comme témoins : { 1. Ulysse Graf, inspecteur d'assurances, à Lausanne
 2. Alice Jaccard, (dette), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fiez, le 28, et à Ste-Croix, le 29
septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab
civil de Fiez

Les époux :

A. Jaccard,
Marguerite Jaccard

Les témoins :

U. Graf
Alice Jaccard

L'officier de l'état civil :

J. Jaccard

Communiqué à l'étab civil de
Ste-Croix et Fiez

Registre des mariages A.

N^o 584
Métraux
Dubrez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Métraux, Gustave
célibataire
employé de tramway
originaire de Hermenches domicilié à
Plampalais (Genève) né à
Hermenches le vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Jean-Abram Métraux, agriculteur et de
Julie née Rossier, à Hermenches

2. Dubrez, Elise-Elie
célibataire
blanchisseuse
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Epalinges le vingt-deux avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Edouard-Jean Dubrez, ouvrier de campagne et de
Elie née Etter, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alfred Dubrez, teinturier, à Genève
2. Henri Métraux, agriculteur, à Hermenches

Les publications ont eu lieu à Plampalais, le 20, à Hermenches
et Lausanne, le 22 octobre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Plampalais

Les époux :
Métraux Gustave
Elise Métraux

Les témoins :
A Dubrez
H Métraux

Communiqué à l'état civil de
Noudon et Genève (S.C.)

L'officier de l'état civil :
Puech

Registre des mariages A.

No 585

Adjémian
et
Erganian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Adjémian, Ghéjont

celibataire

docteur-médecin

originaire de sujet ottoman

domicilié à

Constantinople

né à

Turkmenie (Piledjick) le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Hadji-Minass Adjémian

et de

Marian née Kapandjian, décédée

2. Erganian, Siroun

celibataire

originaire de sujette ottomane

domiciliée à

Lausanne, Chailly

née à

Constantinople le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Korikor Erganian, décédé

et de

Marguerite née Albounian, à Chailly

Comme témoins :

1. Chaneuse Joussofian, professeur, à Lausanne

2. Anbranig Mikitarian, docteur-médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé, avec traduction. Acte de notoriété, le même lieu, d'acte de naissance de la fiancée. Acte de publication de mariage à Lausanne. Certificat de capacité. Certificat de l'archiprêtre de l'Église arménienne. Autorisation du conseil d'état. Permis de mariage. Engagement à mariage religieux

Les époux :

M. P. Adjémian
Siroun Adjémian

Les témoins :

Chaneuse Joussofian
M. A. Mikitarian

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

N^o 586
Becheret
et
Lallion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Becheret, Louis-Wilhelm
célibataire
militaire
originaire de Lausanne domicilié à
Leysin né à
Lausanne le vingt-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Louis-Wilhelm Becheret et de
Louise-Charlotte née Pages

2. Lallion née Berse, Marie-Louise
veuve de Gaspard Lallion, déc. le 7 avril 1917
hôtelière
originaire de Liddes (Palais) domiciliée à
Marigny (Palais) née à
Bagnes (Palais) le deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Etienne-Louis Berse et de
Oline-Philomène née Cortray

Comme témoins : { 1. Georges Luy, négociant, à Morges
2. Mas Becheret, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leysin et Marigny ville, le 16, à
Lausanne et Liddes, le 17 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Leysin

Les époux :

Louis Wilhelm Becheret
Marie Louise Berse

Les témoins :

Georges Luy
Mas Becheret

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil de
Leysin, Liddes et Marigny
Ville

No 587
Favre
et
Schumacher

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 3 novembre 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 30 avril
1925... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 5 mai 1925
L'officier de l'état civil:

J. Baillif

R. au 14.5.25.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Charles-Henri
veuf de Odeline-Blanche Henneb, dès le 12 juin 1917
Directeur
originaire de Chivrens domicilié à
Lausanne né à
Prière le six avril
mil huit cent septante-huit fils de
Jean Favre et de
Lina née Pally, décédée

2. Schumacher, Marie-Anne
célibataire
infirmière de la Croix-Rouge française
originaire de Creiten (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Foudon le premier juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Etienne Schumacher et de
Renée-Louise Jeanette née Roberbi, décédée

Comme témoins :
1. Jules Petter, employé C.F., à Lausanne
2. Jacques Rathgeb, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Ins, le 26 et à
Chivrens, le 27 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Ins
et Chivrens. Pour l'acte de
décès de la 1^{re} femme des
fiancés, voir fol. 48, fol. 28.

Communiqué à l'officier civil de
St-Borges et Ins

Les époux :

C. Favre
M. A. Favre

Les témoins :

J. Petter
J. Rathgeb

L'officier de l'état civil :

J. Schaub

Registre des mariages A.

No 588
Brasier
et
Rais

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brasier, Anastase - Emanuel
celibataire
sommelier
originaire de Enfers (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Muriaux (Berne) le dix août
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Anastase Brasier, décédé et de
Marie - Célestine Cécile née Henner, à Genève

2. Rais, Marie - Marguerite
celibataire
sommelière
originaire de Courbételle (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Courbételle le vingt-six avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
François - Joseph Rais, décédé et de
Julia - Mathilde née Beuchat, à Delémont

Comme témoins :
1. Germain Gentil, sommelier, à Lausanne
2. Ranche Baille (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ronflaillon et Cour-
bételle, le 22 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cents
dix-neuf

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés
Cotes de publication de
mariage à Lausanne Ronfla-
illon et Courbételle.

Les époux :
E. Brasier.
Marie Rais
Les témoins :
Jean Juvio
Ranche Baille

Communiqué à l'établi de
Ronflaillon et Courbételle.

L'officier de l'état civil :
H. Schaub
curé

Par jugement du Tribunal du...
district d'aigle, rendu
en date du 13 septembre 1914, déclaré
définitif et exécutoire le 21 novembre
1914, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 23 novembre 1914.
L'officier de l'état civil:

J. Juvio
R. du 6.3.28.

Registre des mariages A.

No 559
Dängeli
et
Cuenot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dängeli, René
celibataire
mécanicien
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) le dix-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Frédéric Dängeli et de
Anna née Freiburghaus, à La Sarraz

2. Cuenot, Marguerite-Marie-Armanda
celibataire

originaire de Noël-Corneux (Doubs, France) domiciliée à
Lausanne née à
Noël-Corneux le dix-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Lucien Cuenot, cultivateur et de
Marie-Frma née Lambert, à Noël-Corneux

Comme témoins : } 1. Raphaël Maus, négociant, à Lausanne
2. Arthur Arnould, parfumeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er} et à Guggisberg,
le 2 octobre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent dix-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentements des père
et mère de la fiancée. Actes
de publication de mariage
à Lausanne et Guggisberg.
Certificat de capacité de la
fiancée. Autorisation du
conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de
Guggisberg et à la Chaux-de-Fonds
et à Lausanne.

Les époux :

René Dängeli
Marguerite Dängeli

Les témoins :

Maus Raphaël
A. Arnould

L'officier de l'état civil :

Lichard
sans

Registre des mariages A.

N^o 590
 Guignard
 et
 Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard, Adrien-Joseph
 célibataire
 employé au C. L.
 originaire de Lieu domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit août
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jules-Edouard Guignard et de
Adèle-Marie née Bayel, décédée

2. Porchet, Berthe-Alice
 célibataire
 ménagère
 originaire de Corcelles-le-Fort domiciliée à
Lausanne, Chaleb-à-Jobet née à
Bully le vingt juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Vincent Porchet, décédé et de
Rosa-Louise née Chappuis, au Chaleb-à-Jobet

Comme témoins : } 1. Marcel Perret, agent de police, à Lausanne
 } 2. Jean Eisenhub, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Lieu, le 22, à Corcelles-le-Fort, le 23 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil-neuf-cent-dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Lieu et Corcelles-le-Fort.

Les époux :

Guignard Adrien
Guignard Berthe

Les témoins :

Perret Marcel
Eisenhub

L'officier de l'état civil :

A. Lehmann

Communiqué à l'état civil du
Lieu et de Préparaz

Registre des mariages A.

N^o 591Zaugg
et
Roch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zaugg, Christian-Pierre
divorcé de Alexandrine-Fanny-Elisa-Denise née Pur-
rens, dès le 9 avril 1888, servantes
originaires de Unterlangenegg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit mai
mil huit cent soixante-huit fils de

Pierre Zaugg et de
Charlotte-Marie-Fanny née Besson, décedée

2. Roch, Adèle-Augustine
divorcée de Siméon-Fernand, dès le 10 décembre 1888
cuisinière

originaires de Ormont-dessous domiciliée à
Lausanne née à
Ormont-dessous le vingt-cinq juillet

mil huit cent soixante-neuf fille de
David-Auguste Roch et de
Marianne née Guigon, décedée

Comme témoins : } 1. Samuel Siegrist, agent de police, à Lausanne
2. Marcel Perret, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Schwarzenegg,
le 30 octobre, à Ormont-dessous, le 1^{er} novembre 1888

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent dix
neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de mariage de la fiancée
avec divorce. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Schwar-
zenegg et Ormont-dessous. Pour
l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 18, fol. 201. Pour son acte
de mariage, avec divorce, voir
vol. 14, fol. 207.

Communiqué à l'état civil de
Schwarzenegg et Ormont-
dessous.

Les époux :

J Zaugg Roch
Adèle Zaugg

Les témoins :

S. Siegrist
Perret Marcel

L'officier de l'état civil :

H. Siehart
cent

Registre des mariages A.

N^o 592
Forelay
et
Albertella

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forelay, Louis-Daniel
veuf de Marie-Séville née Soray, dès le 30 juillet 1918 —
marchand de poissons —
originaire de St-Sulpice — domicilié à
Lausanne — né à
Lausanne — le six mars —

mil huit cent quatre-vingt-onze — fils de
Jacques-Louis Forelay — et de
Henriette-Lucie née Rubin, décédée —

2. Albertella née Delere, Françoise-Virginie
veuve de Benedetto Albertella, dès le 5 décembre 1918 —
ménagère —

originaire de Cannobio (Novare), Italie — domiciliée à
Lausanne — née à

Cyran-les-Bois, St-Louis premier avril —
mil huit cent quatre-vingt-trois — fille de
Louis Delere — et de

Marie née Georges, décédée —

Comme témoins : { 1. Edouard Rubin, employé de commerce, à Lausanne
2. Jules Rubin, garçon de café, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à St-Sulpice, le 11 et
à Cannobio, le 26 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Acte de décès du
1^{er} mari de la fiancée. Acte de
publication de mariage à
Lausanne, St-Sulpice et Can-
nobio, avec certificats de capacité
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'établissement de
Reubens et fils, Chancellerie
rie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Louis Forelay
Virginie Forelay

Les témoins :

Edouard Rubin
Jules Rubin

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
1919

Registre des mariages A.

No 553
Zumbunnen
et
Monod

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Fribourg rendu en date du 29 juin 1925, déclaré définitif et exécutoire le _____, le mariage _____ a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a _____ an _____ le délai pendant lequel _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 13 décembre 1926.
L'officier de l'état civil:

L. Faivre

69^{me} à Fribourg et
Lucens. R. du 13.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumbunnen, Charles-Robert
célibataire
caissier
originaire de Fribourg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Henri-Frédéric-Léon Zumbunnen, chef de tram et de
Louisa née Grosjean, à Lausanne

2. Monod, Marie-Lina
célibataire
employée de bureaux
originaire de Brenles domiciliée à
Lausanne née à
Corsier le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Henri Monod, conducteur de travaux, à Genève et de
Lina née Gayin, décédée

Comme témoins :
1. Henri Zumbunnen, chef de tram, à Lausanne
2. Elie Delessert, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Fribourg, le 28 et à Brenles, le 29 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Fribourg et Brenles.

Les époux :

C. Zumbunnen
M. Zumbunnen

Les témoins :

H. Zumbunnen père
E. Delessert

Communiqué à l'établissement de
Fribourg et Lucens.

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
1927

Registre des mariages A.

N^o 594
Cuany
et
Bracher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuany, Paul-Frédéric des Gules
celibataire
garçon de laboratoire
originaire de Chexroux domicilié à
Lausanne né à
Palangin (Vaud) le dix-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Bélie-Pauline Cuany née Finard, décédée et de

2. Bracher, Marie-Margherite
celibataire
cuisinière
originaire de Sysnach (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Sysnach le treize novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Jakob Bracher, fromager et de
Anna-Maria née Linder, à Sysnach

Comme témoins :
1. Louis Barbey, tapissier, à Lausanne
2. David Cuany, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Kirchberg le
25 et à Chexroux, le 26 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Kirch-
berg et Chexroux.

Les époux :

Paul Cuany
Marie-Margherite Cuany

Les témoins :

Louis Barbey.
David Cuany

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
2014

Communiqué à l'établissement de
Grandcour et Kirchberg.

Registre des mariages A.

No 505
Bourgeois
et
Muller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourgeois, Charles-Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Yens

domicilié à

Yens

né à

Yens

le quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

François-Louis-Fules Bourgeois, décédé

et de

Louise-Julie née André, à Yens

2. Muller, Rosa

célibataire

originaire de Yens

domiciliée à

Yens

née à

Yens

le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Edouard-Fules Muller, décédé

et de

Henny-Lydie née Chabelain, à Yens

Comme témoins :

1. Edouard Muller, agriculteur, à Yens

2. Ida Muller (veuve), à Salquenen (Stablin)

Les publications ont eu lieu à Yens, le 14 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent
Le dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisations de l'évêque
évêque de Fribourg-sous-Yens.

Les époux :

Emile Bourgeois

Rosa Bourgeois

Les témoins :

Muller Edouard

Fr. Ida Muller

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
1914

Communiqué à l'évêque évêque de
Fribourg-sous-Yens

Registre des mariages A.

N^o 596
 Chaubert
 et
 Henry

Par jugement du Tribunal du...
 district de Lausanne, rendu
 en date du 4 juin 1931... déclaré
 définitif et exécutoire le 21 septemb.
 1931, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans le
 délai pendant lequel la femme
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 30 septembre 1931.
 L'officier de l'état civil:

L. Bauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Chaubert, Maurice Alfred Louis
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Songny domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Alfred Chaubert, jardinier et de
Henry-Augustine née Cappel, à Lausanne

2. Henry, Evia-Blanche
 célibataire
 ménagère
 originaire de Fullières domiciliée à
Lausanne née à

Yverdon le vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Emile Henry, employé aux C.F.F. et de
Flavie-Foséphine née Périssaz, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Flavie Henry (dame), à Lausanne
 2. Auguste Dumont, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fullières, le 29, à
Songny, le 30 octobre 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent
trois-vingt

Pièces déposées :
Acte de naissance des fiancés.
Acte de publication de
mariage à Lausanne, Fullières
et Songny

Les époux :
M. Chaubert
E. Chaubert

Les témoins :
J. Henry
Dumont Eug.

Communiqué à l'état civil de
Sorsur et Fullières

L'officier de l'état civil :
H. Lühaut
comp

Registre des mariages A.

N^o 597
 Nothomb
 et
 Cornu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nothomb, René-Jean-Frédéric-Henri
 célibataire
 ingénieur, sous-lieutenant à l'armée belge
 originaire de nationalité belge domicilié à
 Koekelberg, Belgique, précédemment à Bruxelles né à
 Bruxelles le six mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Lucien-Pierre-Marie-Léopold Nothomb et de
 Clémentine Louise-Marie née Crabbe, décédée

2. Cornu, Bertha-Hélène
 célibataire

originaire de Corcelles-Cormondrée et Neuchâtel domiciliée à
 Lausanne née à
 Neuchâtel le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Fritz Cornu, commerçant et de
 Bertha née Haller, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Marguerite Cornu (delle), à Lausanne
 2. Fritz Cornu, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles-Cormondrée
 et Neuchâtel, le 24, à Koekelberg et Bruxelles, le
 26 octobre 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent
 dix-neuf.

Pièces déposées :

Promesse de fiancée. Actes de
 naissance des fiancés. Actes de
 publication de mariage à Lau-
 sanne, Corcelles-Cormondrée,
 Neuchâtel, Koekelberg et Bruxelles.
 Autorisation militaire. Cer-
 tificat de capacité du fiancé.
 Autorisation de domicile.
 Permis de mariage.

Communiqué à l'ébaudant à
 Corcelles et Neuchâtel et à
 la Chancellerie d'Etat, à
 Lausanne.

Les époux :

René Nothomb
 Hélène Nothomb

Les témoins :

Marguerite Cornu.
 Fritz Cornu

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 598
Jean-Mairex
et
Basset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jean-Mairex, Georges-Ali
célibataire

boulangers

originaire de La Sagne et des Ponts-de-Martel, domicilié à
Lausanne né à

aux Ponts-de-Martel le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Alfred-Théodore Jean-Mairex, horloger et de

Léa née Jeannet, aux Ponts-de-Martel

2. Basset, Alice-Lydie

célibataire

lingère

originaire de Goumoens-la-Fille domiciliée à

Lausanne née à

Goumoens-la-Fille le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Pules-François Basset, charbon et de

Tenny-Elise née Faquier, à Goumoens-la-Fille

Comme témoins :

1. François Basset, charbon, à Goumoens-la-Fille

2. Tenny Basset (dame), à Goumoens-la-Fille

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à La Sagne et aux

Ponts-de-Martel, le 18, et à Goumoens-la-Fille, le 21

septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de

mariage à Lausanne, La

Sagne, Les Ponts-de-Martel

et Goumoens-la-Fille

Les époux :

G. Jeanmairex

Alice Jeanmairex

Les témoins :

François Basset

Tenny Basset

L'officier de l'état civil :

H. Lühmann

2019

Communiqué à l'état civil de

La Sagne, des Ponts et

d'Orchens

Registre des mariages A.

N^o 399
Paccot
et
Carbasse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paccot, Jean-Louis
célibataire
employé de commerce
originaire de Finzier, H^{te}-Savoie, France domicilié à
Lausanne né à

Sabour-de-Peilz le douze mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Jean-Marie Paccot, décédé et de
Josephine née Chevalley, à Feys

2. Carbasse, Martha-Julie-Edeline
célibataire
couturière
originaire de Coul, Haute-Savoie, France domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Alexandre-Léon Carbasse, décédé et de
Louise Coralie née Radd, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marcel Gagnières, fonctionnaire C. P. F., à Lau-
samme
2. Julien Paccot, agriculteur, à Feys

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8 et 14 Finzier, le 12
octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père du fiancé.
Consentement de sa mère. Acte
de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère. Actes
de publication de mariage à
Lausanne et Finzier. Certificat
de capacité. Autorisation du
conseil d'Etat. Permis de mariage
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne (en 2
expl.)

Les époux :

[Signature]
M. Paccot.

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]
1914

Registre des mariages A.

No 600
Négroz
et
Brechbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Négroz, Jules Maurice
celibataire
employé d'hôtel
originaire de Subry et Epesses domicilié à
Lausanne né à
Sully le dix-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Louis Négroz et de
Marie-Pauline née Formier, décédés

2. Brechbühl, Julia
celibataire
cousurière
originaire de Crub (Berne) domiciliée à
Lausanne, Duchy née à
Genève le deux juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Wilhelm-Franz Brechbühl et de
Sida-Maria-Magdalena née Dracher, décédés

Comme témoins :
1. Alois Légeret, facteur postal, à Lausanne
2. Robert Formier, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Subry et Crub, le
30, à Epesses, le 31 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Subry, Crub et Epesses.

Les époux :

Jules Négroz
Julia Négroz

Les témoins :

Alois Légeret
Robert Formier

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil de
Subry, Sully et Crub

Registre des mariages A.

N^o 601
Rose
et
Maccabey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rose Auguste
celibataire
employé de bureau
originaire de Ballaigues domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Charles-Auguste Rose et de
Sophie née Darbey, décédée

2. Maccabey née Kohler, Hélène Adolphe
veuve de Jean-Eugène Maccabey, décédé le 31 janvier 1877
originaire de Gorgier (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le six juillet
mil huit cent septante-cinq fille de
Jean-Jacques Kohler et de
Jeanne Marie née Dubrez, décédée

Comme témoins :
1. Henri Fidoudez, notaire, à Lausanne
2. Auguste Haldy, bijouvier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, le 2, à Lausanne et
à St. Aubin, le 3 novembre 1884

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil huit cent
quatre-vingt-quatre

Pièces déposées :

Acte de décès du 1^{er} mari de
la fiancée. Acte de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Ballaigues et St. Aubin. Pour
l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 13, fol. 124. Pour celui
de la fiancée, voir vol. 23, fol.
125.

Les époux :

Aug. Rose
Hélène Rose

Les témoins :

H. Giroud,
Haldy

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à l'état civil de
Ballaigues et St. Aubin

Registre des mariages A.

No 602
 Delieubraz
 et
 Jouvet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delieubraz, Lucien
 célibataire
 confiseur
 originaire de Genève domicilié à
 Lausanne né à
 Plainpalais (Genève) le vingt-un juin
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
 Jean-Alfred Delieubraz, confiseur et de
 Marie-Louise née Tachoux, à Ferrier

2. Jouvet, Rose-Lina
 célibataire
 ménagère
 originaire de Aymaville (Swin), Thalie domiciliée à
 Lausanne née à
 au Locle (Nuchâtel) le vingt-deux août
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Jean-Laurent Jouvet, fumiste, à Lausanne et de
 Jeanne née Ferdenberg, décédée

Comme témoins :
 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
 2. Georges Deleb, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Genève, le 23
 août et à Aymaville, le 21 septembre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent
 1911

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
 Actes de publication de
 mariage à Lausanne, Genève
 et Aymaville, avec certificats
 de capacité. Autorisation du
 Conseil d'Etat

Les époux :

L. Delieubraz
 R. Delieubraz

Les témoins :

Pamblanc
 Deleb

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
 2011

Communiqué à l'état civil de
 Genève (P.C.) et à la Chan-
 cellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 603
Mermoud
et
Calon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermoud, Robert

célibataire

représentant

originaire de Poliez-le-Grand domicilié à

Lausanne né à

Precher le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Elie Mermoud, ancien chef de gare et de

Sonie née Collet, à Romanel

2. Calon, Blanche Auguste

célibataire

originaire de Châtelard domiciliée à

Glion, Planches née à

Glion le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Marc-Vincent Calon, chef de gare et de

Marie-Louise née Duplan, à Glion

Comme témoins : 1. Germaine Calon (Pelle), à Glion

2. Gustave Robert, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Les Planches, Le Châ-

telard, le 5, à Poliez-le-Grand, le 6 novembre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne Les
Planches, Le Châtelard
et Poliez-le-Grand

Les époux :

Mermoud
Blanche Mermoud

Les témoins :

G. Robert
Germaine Calon

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil de
Poliez-le-Grand et Precher.

Registre des mariages A.

N^o 604
Moses
Wolff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moses, Michel
celibataire
économiste à l'Hôpital Rothschild
originaire de nationalité française domicilié à
Paris, 12^e arr^t
né à
Sultz-sous-Forêts (Alsace) le vingt-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Samuel Moses, décédé et de
Henriette née Kolitz, à Sultz-sous-Forêts

2. Wolff Marguerite-Marie
celibataire
infirmière
originaire de nationalité française domiciliée à
Lausanne, précédemment à Paris, 12^e arr^t
née à
Lausanne le trente-un août
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Nathan Wolff négociant et de
Jeanne née Bloch, à Lausanne

Comme témoins :
1. Joseph Lob, négociant, à Lausanne
2. Claron Lehmann, ministre israélite, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Paris, 12^e, le 16 et à Lausanne, le
29 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Actes de
naissance des fiancés. Consen-
tement du père et mère de la
fiancée. Actes de publication
de mariage à Paris, 12^e et Lau-
sanne. Certificat de capacité.
Autorisation du conseil d'Etat.
Pernis de mariage.

Communiqué à la Chancellerie
cantonale (en 1 exp.)

Les époux :

M. Moses
Marguerite Moses

Les témoins :

Claron Lehmann
Joseph Lob

L'officier de l'état civil :

F. Ucel

Registre des mariages A.

N^o 605
 Terenzio
 et
 Agopian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terenzio, Rodolfo

célibataire

rentier

originaire de Trieste (Italie)

domicilié à

Lausanne

né à

aux Planches-Morbues le six décembre

mil-huit cent quatre-vingt-neuf

— fils de

Pio Terenzio, décédé

— et de

Coralie née de Scamasi, à Rome

2. Agopian, Catherine dite Katy

célibataire

originaire de d'origine arménienne, protégée anglaise domiciliée à

Alexandrie (Egypte)

née à

Alexandrie

le vingt-huit avril

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit

— fille de

Paul Agopian, décédé

— et de

Anna Agopian née Matossian, à Alexandrie

Comme témoins :

1. Jean Rosen, artiste peintre, à Lausanne

2. Albert Dubarb, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil-neuf-cent-dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès du père de la fiancée. Consentement de sa mère. Acte de publication de mariage à Lausanne. Certificats de séparation des fiancés. Certificats de nationalité de la fiancée. Autorisation du Consul d'Italie. Permis de mariage.

Communiqué à la Chancellerie Cantonale (en 1 exempl.)

Les époux :

Rodolfo Terenzio

Katy Terenzio

Les témoins :

Jean Rosen

Albert Dubarb

L'officier de l'état civil :

Puce!

Registre des mariages A.

No 606
Gillieron
et
Damestoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Jean-Rodolphe
celibataire
restaurateur
originaire de Popraz domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Alfred Gillieron, décédé et de
Sophie née Rod, à Popraz

2. Damestoy née Montebrouq, Olyda
veuve de Pierre-Ormand-Paul Damestoy, dès le 28
octobre 1918,
originaire de Biarritz (Basses-Pyrénées), France domiciliée à
Lausanne, précédemment à Biarritz née à
Biarritz le dix-huit janvier
mil huit cent soixante-trois fille de
Auguste Montebrouq, décédé et de
Augusta née Barucq, à Biarritz

Comme témoins : { 1. Georges Beleb, employé de bureau, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Popraz, le 25 et
à Biarritz, le 28 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent
dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du mari de
la fiancée. Acte de publica-
tion de mariage à Lausanne
Popraz et Biarritz. Certificat
de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil
d'Etat.

Les époux :

J. Gillieron
A. Gillieron

Les témoins :

Beleb
M. Emery

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'étab civil de
Popraz et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 607

Leduc

Huguenin-Élie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leduc, Louis-Georges

célibataire

carreleur

originaire de Paris

domicilié à

Fillemonble (Seine), France

né à

Paris (10^e arr.) le dix-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Paul-Nicolas Leduc, carreleur

et de

Louise-Marie-Marguerite née Perin, à Fillemonble

2. Huguenin-Élie, Ida-filée

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Loche (Neuchâtel)

domiciliée à

Lausanne, Duchy

née à

La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Fanny-Adeline Huguenin-Élie, à Lausanne

et de

Comme témoins :

1. Gustave Michet, employé de douanes, à Lausanne

2. Edouard Pellissier, chef de bureau des étrangers, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, au Loche, le 8 et à

Fillemonble, le 10 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Actes de naissance des fiancés. Consentement des père et mère du fiancé. Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Loche et Fillemonble. Certificat de capacité du fiancé. Autorisation du conseil d'Etat. Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Loche et à la chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

L. Leduc
Ida-filée

Les témoins :

G. Michet
E. Pellissier

L'officier de l'état civil :

J. Pucet

No 608
 Williquet
 et
 Chaignat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Williquet, Maurice Charles
 veuf de Florine-Emilie Emma-Aune-Paquerite née
 Meijulle, née le 16 décembre 1818, chimiste
 originaire de Pully _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Pully _____ le trente mars _____
 mil huit cent septante-six _____ fils de
 Charles-Louis Williquet _____ et de
 Louise-Henriette née Perney, décédée _____

2. Chaignat, Marie-Emma
 célibataire
 ménagère
 originaire de Seub (Perney) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Pleujouse (Perney) _____ le vingt-neuf février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 François Chaignat _____ et de
 Marie née André, décédée _____

Comme témoins : { 1. Gustave Dufflon, employé de commerce, à Lausanne
 2. Vasimir Schaffter, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Pully, le 21, à
 Gloyelier, le 23 septembre 1881.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent
 dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de
 mariage à Lausanne, Pully et
 Gloyelier. Pour l'acte des
 déces de la 1^{re} femme des
 fiancés, voir fol. 51, fol. 216.

Les époux :

M. Williquet
E. Williquet

Les témoins :

V. Schaffter
J. Dufflon

L'officier de l'état civil :

Wau!

Communiqué à l'établi de
 Pully et Gloyelier.

Registre des mariages A.

13-195

N^o 609

Blanc
et
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Henri-Théodore

celibataire
agriculteur

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne, Fers-chez-les-Blanc né à

Fers-chez-les-Blanc le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Marc-Louis Blanc, décédé et de

Louise née Tappe, à Fers-chez-les-Blanc

2. Barraud, Susanne-Rosine

celibataire
ménagère

originaire de Bussigny et Villars-Ciercelin domiciliée à

Lausanne, Fers-chez-les-Blanc née à

Fers-chez-les-Blanc le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Marc-François Barraud, agriculteur et de

Caroline-Louise née Peneyres, à Fers-chez-les-Blanc

- Comme témoins :
- 1. Louis Regamey, piqueur, à Lausanne
 - 2. Frédéric Regamey, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3 à Villars-Ciercelin, le 4 et à Bussigny, le 5 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés
Certes de publication de mariage à Lausanne, Villars-Ciercelin et Bussigny

Les époux :

Blanc Henri
Susanne Blanc

Les témoins :

Louis Regamey
Frédéric Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'épave-civil de Bussigny, M. Georges et Polig le Grand

Registre des mariages A.

No 610
Béroux
Delafontaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béroux, Louis-Elie-Frédéric Charles
celibataire
employé postal
originaire de Epalinges et Belmont 4, Pully domicilié à
Lausanne né à
Epalinges le deux juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Alais Béroux, facteur postal et de
Emma Marie Danielle née Tiederhauser, à Lausanne

2. Delafontaine, Berthe
celibataire
couturière
originaire de Cornier domiciliée à
Lausanne née à
Fessey le deux février
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Henri Delafontaine, mécanicien, à Rosé, Fribourg et de
Julie née Maillard, de l'Isère

Comme témoins :
1. Alais Béroux, facteur postal, à Lausanne
2. Amalia Delafontaine, d'Ép., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 octobre, à Belmont
et Cornier, le 1^{er}, à Epalinges, le 2 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Bel-
mont, Cornier et Epalinges.

Les époux :

L. Béroux
B. Béroux

Les témoins :

Béroux
Delafontaine Amalia

L'officier de l'état civil :

Guille

Communiqué à l'état civil de
Epalinges, Pully et Cornier.

Registre des mariages A.

No 610
Béroux
Delafontaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béroux, Louis-Elie-Frédéric Charles
celibataire
employé postal
originaire de Epalinges et Belmont 4, Pully domicilié à
Lausanne né à
Epalinges le deux juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Alais Béroux, facteur postal et de
Emma Marie Danielle née Tiederhauser, à Lausanne

2. Delafontaine, Berthe
celibataire
couturière
originaire de Cornier domiciliée à
Lausanne née à
Fessey le deux février
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Henri Delafontaine, mécanicien, à Rosé, Fribourg et de
Julie née Maillard, de l'Isère

Comme témoins :
1. Alais Béroux, facteur postal, à Lausanne
2. Amalia Delafontaine, d'été, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 octobre, à Belmont
et Cornier, le 1^{er}, à Epalinges, le 2 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Bel-
mont, Cornier et Epalinges

Les époux :

L. Béroux
B. Béroux

Les témoins :

Béroux
Delafontaine Amalia

L'officier de l'état civil :

Guille

Communiqué à l'état civil de
Epalinges, Pully et Cornier

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux.				Epouses.		
Adjémian	Ghéront-	Turquie	375	Abbühl,	Alice - Berthe	Suisse	274
Aebrecht	Jean - Justin	Suisse	150	Abtella née	Delere, Françoise - Virginie		382
Aebersold	Arnold	"	263	Abetel	Alice - Emma		318
Aegerter	Emil - Oskar	"	142	Agopian	Catherine dite Katy, Anglaise		295
Aeschbach	Richard	"	344	Albrecht	Victorine - Alphonse	Suisse	242
Ammann	Hans - Oscar	"	234	Arditti née	Lusso, Linda - Laski - Veneziana		225
Amy	Georges - Armand	"	317	Aviolat	Marguerite - Rosalie	Suisse	239
Andezegg	Leopold - Frédéric	"	44				
André	Henri - Alfred	"	134				
Apot'hélos	Charles - Alfred	"	67				
Atzga Vidal	Enrique - Antonio	Sarago, Uruguay	295				
Auberson	André - Georges	Suisse	117				

Le volume se termine par le n° 610 de l'année 1919.
 La suite se trouve dans le n° 48, commençant par le n° 611.
 Un double du présent registre a été remis au Département de
 Justice et Police, conformément à la loi.
 Lequel nous certifions.



Lausanne, le 24 novembre 1919.
 L'officier de l'état civil:
 H. Schaub

Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
		Eoux				Epouses.		
	Hardet	Robert-Constant	Suisse	329	Hadel	Marguerite- Jeanne,	Suisse	277
	Hasset	Edmond-Edouard	"	55	Hallay	Maria-Celina	France	301
	Hataillat	Victor-Etienne	"	233	Handelier	Marie	Suisse	87
	Haudet	Robert-François	"	211	Harby	Marguerite-Constance-Cécile	"	224
	Haut	Jacob-Antoine	"	359	Hatone	Moderste-Marguerite	Italie	48
	Hébergux	Louis-Elie-Frédéric-Charles	"	400	Hattand	Suzanne-Rosine	Suisse	399
	Hécherl	Louis-Wilhelm	"	376	Hasset	Julie-Rosine	"	202
	Héer	Maximilien	Allemagne	341	id.	Alice-Sydie	"	388
	Héer	Fernand-Marcel	Suisse	187	Helligard	Gabriela-Maria-Emanuela-Adolfina	Suisse	313
	Hélet	Gustave-Auguste	"	1	Hent	Marie-Elizabeth	Suisse	7
	id.	Louis	"	89	Hetzer	Agathe	"	79
	Hellanger	Charles-Henri	France	153	id.	Marie-Louise	"	108
	Henggely	Charles-Louis	Suisse	232	Hernard	Sydie	"	99
	Hetchter	Ernest-Walter	"	7	Hethet	Philomène-Joséphine-Albertine	France	76
	Hernard	Pierre-Louis	France	208	Hetholet	Louise-Marie	Suisse	252
	Herset	Joseph-Tobie	Suisse	213	Hetola	Ida-Angella	"	242
	Hethoud	Henri-Louis	"	302	Hethrand	Louise-Anna	France	138
	Hetzschinger	Heinrich-Henmann	"	339	Hesse	Sophie	Suisse	85
	Heltex	Marcel-Ernest	"	255	id.	Yvette-Eugénie	"	96
	Heyner	Edmond	"	346	id. (Lathion)	Marie-Louise	"	376
	Hitzi	Jean-Frédéric	"	202	Hizençon	Helène	"	360
	Hitzi	Charles-Louis	"	202	Hillaud	Pauline	"	105
	Hitbaum	Jean-Dominique dit Alexandre	"	220	Hlanc	Marthe-Louise	"	257
	Hlanc	Louis-Emile	"	116	id.	Angèle-Helène	"	57
	id.	Charles-Louis	"	128	id.	Louise-Elizabeth	"	164
	id.	Louis-Emile	"	135	id.	Olga-Jeanne	"	170
	id.	André-Samuel	"	181	id.	Beithe-Rose-Louise	"	189
	id.	Eugène-André	"	315	id.	Helène-Marie-Louise	"	248
	id.	Louis-Frédéric-Himé	"	357	id.	Renée-Blanche	"	315
	id.	Henri-Théodore	"	399	Hlondel	Suzanne	"	46
	Höck	Clément	Tchécoslovaquie	355	id.	Gabrielle-Adrienne	"	136
	Holler	Paul	Suisse	72	Höhy (Crottag)	Sophie-Julie	"	333
	Horio	Michele-Umberto	Italie	74	Hoilod	Fernande	"	4
	Hock	Eugène	Suisse	95	Holomey	Henriette	"	53
	Hohnhauser	Teachim	"	73	id.	Jenny-Lina	"	146
	Hougeois	Charles-Emile	"	385	id.	Ida	"	267
	Houquin	William	"	132	Hoirgeaud	Marguerite	"	349
	Hovey	Alexandre-Emile	Etats-Unis	14	Horgognon	Lina-Alice	"	19
	id.	Charles	Suisse	191	Houlet	Helena	"	40
	Hahier	Anastase-Emanuel	"	378	Hovard	Laure-Marie-Charlotte	"	257
	Hatillat	Auguste	"	218	id. née Daccord	Alice-Anna	"	337
	Hüdel	Gaston-Philippe-Charles-Ernest	"	82	Hovet	Rose-Adelaide	Italie	213
	Hochet	Edmond	"	138	Hovy	Marie	Suisse	345
	Hucher	Frédéric	"	81				

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eoux				Eouses		
Huffat	Georges - Ernest	Suisse	219	Hacher	Marie-Mertha	Suisse	389
id.	Albert - Jules	"	279	Haidaz	Marie	"	208
Hugnon	Emile - Ernest	"	338	Hrechbühl	Julia	"	310
Huttkaller	Emile	"	297	Hreitling	Angèle - Olga	"	41
Huznat	Julien - Jules	"	316	Hüod	Marie - Lydie	"	33
Huznier	François - Edouard	"	197	Hün	Alice - Yvette	"	77
				Hucher	Mathabina	Bade	38
				Hudzy	Marguerite	Suisse	369
				Hugnard	Anna - Julie	"	118
				Hühler	Sophie - Lina	"	321
				Hürdi	Maria - Barbara	"	128
				^{Suz} Hünard	Olga Blanche	"	63
				Huznier	Louise - Julie	"	67
				Huzni	Fanny - Nadine	"	216
				Huzie	Olga - Blanche	"	63
				Hushe (Kendal)	Marguerite	"	209
				Hüttirofer	Rosa	Suisse	27

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eoux.				Epouses.		
Caillet	Samuel-Charles-Louis	Suisse	56	Caccia	Lucie-Marguerite	Italie	74
Camélique	Emile-Joseph	"	85	Calmatles	Marie-Françoise	France	228
Campicche	Charles-Louis	"	284	Canlin	Marie-Adèle	Suisse	17
Caspar	Franz	"	28	Cattard	Berthe-Blanche	"	57
Chablais	Maurice-Edouard	"	273	Cetjat (de)	Elisabeth-Marguerite-Henriette	"	13
Chalom	Willy	Angleterre	335	Chabloz née Bernard	Sydie	"	98
Chamot	Jules-Allys-Alfred	Suisse	100	Chaignat	Marie-Emma	"	398
Champendal	Emile-Benjamin-Eugène	"	185	Champion	Angèle-Augusta	"	357
Chanon	Robert	Suisse	157	Chanon	Germaine-Lucie	"	346
Chapuis	Charles-Eugène	"	80	Chapuis	Suzanne	"	14
id.	Jules-Auguste	"	100	id.	Jeanne	"	327
id.	Ernest	"	322	Charbonnet	Louise-Marcelle	France	75
Chattière de	Sévère (de), Robert-Jack-Fer-	"	319	Charbonnet	Gabrielle-Germaine S.	"	102
Chaubert	Maurice-Alfred-Louis	"	386	Chatelain	Elise-Césarine	"	257
Chenuz	Paul-Felix	"	343	Chatelan	Angèle-Marguerite	"	285
Chiocchetti	César-Ernest	Italie	278	Chaubert	Marguerite-Valentine-Elise	"	81
Cibisz	Arthur-Albert	Suisse	298	Chenevard	Adèle-Olga	"	20
Combet	Marcel	"	277	Chesaux	Germaine-Edmée	"	113
Conne	Jean-François	"	52	Chollet	Marie-Louise	"	246
Coquecand	Emile-François-Julien	"	9	Chopard	Suzanne	"	253
Cossy	Ernest	"	57	Chouet	Berthe-Elisabeth	"	305
Cottier	Alfred	"	225	Cleis née Blanc	Marie-Louise	"	257
Crausa	Martial-Alois	"	48	Collet	Florette-Marie	"	347
id.	Alphonse-Emile	"	205	Como	Josephine	France	52
Cruchen	Henri	"	40	Cozni	Bertha-Hélène	Suisse	387
Cuany	Charles-André	"	259	Courvoisier	Lina-Posette	"	289
id.	Paul-Frédéric dit Jules	"	384	Courvoisier	Hélène-Henriette	"	86
Cujean	Edouard-Georges-Samuel	"	125	Coste	Rose-Madeleine	"	94
Curchod	Louis-Ferdinand	"	366	Croisier	Méty-Jeanne	"	228
Czaplicki	Jean-Léopold	Pologne	167	Crot	Marie-Elise	"	229
				Crotkay née Böhy	Sophie-Julie	"	333
				Cuennet	Marie-Elisabeth	"	156
				Cuenot	Marguerite-Marie-Amanda	"	379
				Cuénoud	Berthe-Juliette	"	188
				id.	Germaine-Jenny	"	338
				Cuèzel	Blanche-Louise	"	357

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eoux.				Eouses.		
Dance	Charles	Suisse	83	Daccord	Alice - Louise	Suisse	296
Dangeli	René	"	379	id. (Bouard)	Alice - Anna	"	337
de Châtillière de	Robert - Jack	Ferdinand	319	Damesloy	née Montestrucq (Alian)	France	396
De Francesco	Francis - Joseph	Suisse	64	Darbella	Maria - Louise - Elizabeth S.	"	194
Deglise	Albert - François	"	5	de Hellefard	Cabriela - Maria - Emanuela - Adolffina - Irma	"	313
Dejlon	Charles - Oscar - Léon	"	193	de Cerjat	Henriette	Alsace	13
Dehant	Louis - Alexandre - Joseph	Belgique	268	Decollogny	Jeanne - Marguerite	"	118
de Haenel	Charles	Suisse	274	Deu	Emma - Josephine	"	234
de Héthely	(Hunyady), Joseph - Ladizlas - Emma	"	313	Dellon	Tda - Séraphine	"	340
Delacuisine	Henri - David - Alfred	Suisse	196	Delafontaine	Berthe	"	410
Delessert	Edouard - Louis	"	175	Delapiaz	Tda	"	195
Deleuzat	Lucien	"	392	Deleze	Françoise - Virginie	Italie	382
Delisle	Henri - Myrre	"	286	de Lozada	Trigoyen - Sanchez	Carolina	110
de Menzon	Marcel - Robert	"	13	id. id.	id. id.	id.	124
Demont	Ferdol - François	"	304	de Madeysha	née Gyszkowska, Sophie	Pologne	167
Deny	Lucien - Alfred	"	194	Demont	Elvire - Angèle	Suisse	174
de Henry	Maurice - Hypolite - François	"	369	Deprez	Agathe	"	116
Deia	Robert	"	240	id.	id.	"	135
de Sevecy (de)	Charicres, Robert - Jack - Ferdinand	"	319	de Sinnet	(Redmayne), Catharina - Henriette	"	9
Destraz	Paul	Suisse	47	Desmeules	Emilie - Emma - Anna	Suisse	173
Devand	Robert - Louis	"	337	Desponds	Olga - Lydie	"	58
Disereus	Marius - Alfred	"	130	de Weck	Odile - Marie - Josephine	"	369
Dormond	Charles - Eugène	"	121	Diaceti	Maria - Clementine - Antoinette	"	291
Dorie	Julius - Paul	Bade	356	Dietlicher	Elise	Allemagne	166
Dubied	Paul - Emile	Suisse	102	Disereus	Henriance - Flora	Suisse	104
Dubois	Ami - Louis	"	133	id.	Germaine - Juliette	"	372
Duckert	Gaston - Joseph - Gustave	"	78	Dombaki	Cécile - Estelle	"	89
Dudan	Maurice - Lucien	"	103	Domenjoz	Berthe - Rose - Henriette	"	28
Dudan	Hemi	"	333	Dougoud	Pauline - Adèle	"	287
Dusaux	Jean - Hemi	"	231	Dubois	Mathilde	"	24
Dusox	Robert	"	299	id.	Marthe - Helene	"	131
Dupuis	Auguste - Jules	"	228	Dubrez	Elise - Alice	"	374
Dutigniat	Emile - André	"	303	Dubril, Simone	Carlotta - Louise - Françoise - Au-	"	82
Dutiz	Edouard	"	36	Duc née Burnard	Louise - Julie	Suisse	67
Duzuz	Marcel	"	325	Ductaux	Emma - Elise	"	361
Dutacq	Louis - Eugène - Marcel	France	270	Dusau	Maria - Stella - Cesarina	Italie	262
				Duslon	Cécile - Louise	Suisse	219
				Dumoulin	Germaine - Emma	"	143
				Dupuis	Antoinette - Louise - Marie	"	211
				Düi	Maria - Louise	"	154
				Durussel	Adrienne - Emma	"	306
				Duzuz	Anne - Marie	"	43
				Dutoit	Maria - Elizabeth - Josepha	"	200

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses.		
Ecuyer	Roger - Edwin	Suisse	361	Echard	Ida - Jeanne	Suisse	304
Eckert	Jean - Jean - Auguste	Suisse	91	Elie (Augustine)	Ida - Milca	"	397
Eggimann	Jean	Suisse	114	Engel	Pauline - Jeanne	"	187
Ehterly	Files	"	168	Eplattenier (L')	Germaine - Christine	"	163
Eyacker	Robert - Oscar	"	57	Erganian	John	Langue	375
id.	Jean - Files - Louis	"	258	Etienne	Sauve - Jenny	Suisse	99

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Gavral	Jules-Louis-François	Suisse	111	Gattebert	Elise	Suisse	200
id.	Gustave-Julien	"	318	Gavre	Jeanne-Elisabeth	"	80
Gavre	André-Charles-Louis	"	11	Gelu	Marie-Marguerite-Georgette-Ardoimette-Jeanne	"	348
id.	Charles-Arthur-Samuel	"	122	Givaz	Berthe-Annette	"	201
id.	Louis-Eugène	"	141	Glazel	née Couvissiat, Lina-Tosette	"	289
id.	Alfred-Louis	"	265	Gontaine	(La), Kathleen-Nay	Angleterre	155
id.	Charles-Henri	"	377	Gorster	Albertine-Tina	Suisse	148
Giaux	Louis-Robert	"	37	Glanz	Denise-Lucie-Jeanne	"	276
Giaux	Edouard	"	173	Grenk	(son Schützenau), Émy-Marianne	"	127
Gischer	Émile-Louis-Jean	"	75	Grossard	Marie-Louise	Suisse	183
Gozelay	Louis-Daniel	"	382	id.	Jeanne-Bertha	"	215
Gorneod	Auguste	"	287				
Gorney	Marcel-Ernest	"	92				
id.	François-Louis dit Ernest	"	99				
Gorster	Hans-Samuel-Arnold	"	271				
Gortwengler	Charles-Stienne	"	88				
Guchs	Robert	"	129				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses.		
Gacon	Georges - Emile	Suisse	156	Gaberel	Adèle - Emilie	Suisse	365
Gaillard	Emile - Victor	"	368	Gailloud	Berthe - Julie - Eugénie	"	133
Gavillet	Paul - Emile	"	165	Galay	Elise - Mathilde	"	161
Geisler	Karl - Firmin	"	66	Galland	Fanny	"	132
Gilbard	Abiam	Suisse	159	Gallay	Alice - Eugénie	France	275
Gilliard	Louis	Suisse	180	Galla	Alice - Emma	Suisse	330
Gillieton	Alfred - Ernest - Louis	"	320	Gamon	Charlotte - Marie	"	22
id.	Jean - Rodolphe	"	396	Gardel	Nelly - Louise	"	103
Gilomen	Charles - Ernest	"	209	Gasser	Marie	"	284
Gindrat	Anatole	"	24	Gaudard	Marie - Rosa	"	29
Gizod	Louis - Ulrich	"	71	Gauthier	Eugénie - Jeanne	"	111
Golay	Hemi - Oscar	"	31	Gavillet	Paul - Marie	"	227
id.	Julien - Henri	"	172	Gay	Alice - Susanne	Italie	90
id.	Maurice - Henri	"	261	Gembud	Madeleine	Suisse	196
Gottraux	René - Louis	"	189	Gerster	Blanche - Susanne	"	121
Götschin	William - Felix	"	70	Gidey	Hortense - Amélie	"	286
Goumaz	Charles	"	146	Giesler	Marie - Elise	"	88
Goy	Georges - Auguste	"	345	Gillieton	Marguerite - Marie	"	256
Grandjean	Julien - Auguste	"	67	Giorgi	Severina	Italie	37
Gredih	Etienne - Constantin	"	144	Gizatdin	Alice - Laurence - Maria	Suisse	152
Gigotin	Georges	Rumanie	110	Goetschel	Caroline	France	310
id.	id.	"	124	Gonthier né	Etienne - Louise - Jenny	"	99
Gobet	Paul - Auguste	Suisse	283	Gorgetat	Rose - Juliette	Suisse	221
id.	Julien - Francis - Henri	"	362	Göltz	Célestine	"	241
Goux	Emile - Edouard	"	4	Gouaille	Le) Marthe	France	341
id.	Eugène - Edouard - Henri	"	256	Gras	Elise	Suisse	339
Guichoud	Julien	"	243	Giezzi	Annita - Marie	Italie	92
Guignard	Adrien - Joseph	"	380	Gobety	Lina - Marie	Suisse	272
Guisan	Serge	France	217	Grosjean	Helene - Eugénie	France	450
				Gross	Stanislas - Marie	Suisse	31
				Groux	Rose - Albertine	"	16
				Grüning	Sda - Blanche	"	182
				Guillard	Frida	"	144
				Guisan	Jeanne - Madeleine	France	217
				Gygli	Marguerite	Suisse	125

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses.		
Flager	Gottfried	Suisse	266	Flabitzinger	Elise - Lucie	Bavière	97
Flakdy	Auguste Jules	"	93	Flagmann	née Pasche, Jeanne Marie - Louise	"	137
Flans	Alfred - Marius	"	305	Flainpp	Hilda	Allemagne	178
Flenny	Lucien	"	222	Flautier	Ernestine	Suisse	281
Flenzen	Louis - Emile	"	360	Flainlicher	Marguerite - Berthe	"	153
Flitzmann	Alfred	"	210	Flitzer	Maria	"	343
Flitzog	Weiner - Baltasar	"	204	Flingeler	Susanne - Anna - Maria	"	317
Flubérger	Hans - Ulrich	"	352	Flinty	Yvonne - Susanne	"	1
Flitz	Jean - Fabier	"	94	Flinty	Erica - Blanche	"	386
Flavaček	Joseph	Tchécoslovaquie	176	Flisè	Bertha	"	223
Flöser	Fritz - Adolphe	Suisse	23	Flirsch	Helen	E.-U. d'Amérique	335
Flösmann	René - Victor	"	131	Flisletter	Anna - Bertha	Suisse	263
Flumm	Robert - Charles	"	237	Flolland	Barbara	Bavière	32
Flungetbühler	Ernest	"	350	Flustesco	Catherine	Roumanie	206
Flunghady	Nichely	Joseph - Ladislas - Emmanuel - Marie	313	Fluquenin	Elie, Ida - Milca	Suisse	307
Flusèr	Hemi - Désiré	Suisse	276	Flüchlin	Maria - Olga	"	73
				Fluber	Bertha	"	184

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses.		
Baccard	Arthur-Ami	Suisse	373	Jacob (s)	Wollhera Lucipera	Hollande	203
Baccotlet	Fernand-Emmanuel	"	262	Jandorf	Nelly	Allemagne	310
Baccoud	François-Georges-Auguste	"	108	Jaquemel	Anna	Suisse	260
Bäger	Jakob	"	6	Jaquier	Bertha-Lucie	"	230
Baques	Albert-Henri	"	77	Jayet	Suzanne-Marie	"	240
Baton	Lucien	"	45	Jff	Lina	"	142
Baun	Adolf	"	154	Jinhof, Marie-Thérèse dite Albertine	"	"	57
Bayet	Auguste	"	68	Jozand	Eva-Berthe	"	322
Béan-Maitet	Georges-Ali	"	388	Jouvet	Rose-Lina	Italie	392
Bomini	Oscar-Terôme	"	198	Jugoyen	Sanchez de Lozada, Carolina	Bohème	110
id	Réa-Edouard	"	254	id.	id. id. id.	id. id.	124
Jordan	Eugène-Robert	"	17				
id	Emile-Fritz-Emmanuel	"	90				
Jochi	Louis-Henri	"	15				
Juzet	Etienne-Abel	France	240				

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses		
Kaenel (de)	Charles	Suisse	24	Käezer	Clotilde dite Clara	Suisse	66
Kaiser	Camille-Henri		144	Keller	Augusta dite Olga		261
id.	Arnold-Robert		235	Kendal-Bisire	Marguerite	Angleterre	207
Kean (Mc)	James-Fitz-James	Irlande	127	Klinge	Hedwige-Liddy	Allemagne	8
Kéthely (Carpody de)	Joseph-Ladiolas		313	Kocher	Mathie	Suisse	204
Kohl	Pierre-Auguste-Ernest	Suisse	207	Kochler	Marie-Eugénie	France	5
Kohler	Fules-Alfred		230	Kohler (Naccabeg)	Helène-Clotilde	Suisse	391
Kraatz	Albert-Edgar		253	Kohli	Antoinette-Eva		189
Kriess	Karl		38	Köpfer nee	Bronsz, Marie		208
Kunzen	Samuel		252	Krieger	Lina-Maria		329
Kyriacou	Georges	Grèce	137	Kriemas	Sophie	Grèce	119
				Kußer	Louise	Suisse	212

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eoux				Euses		
Lachiche	Fernand- Louis	France	43	La Fontaine	Kathleen- May	Angleterre	155
Lafond	Edouard- Jean	Suisse	107	Lalouet	Jeanne- Lucie	France	249
id.	Oscar- Alfred	"	147	Lambelet	Jeanne- Fanny	Suisse	149
Lahmann	Gustav- Heinrich	"	39	Laktion née	Besse, Marie- Louise	"	376
Lambelet	Louis- Jules	"	221	Lalient	Marie- Amélie	"	282
id.	Auguste- Louis	"	334	Lavanchy	Blanche- Marie	"	70
Lang	Emile- Oswald	"	16	Laydu	Mathilde- Louise	"	130
Langie	André- Marcel- Casimir	"	226	Lazetme	Madeleine- Amélie- Julie	France	259
Lavanchy	Charles- Francois	"	123	Lecco	Kapasia	Serbie	107
id.	Albert- Ernest	"	148	Léchaize	Louise- Hélène	Suisse	308
Lecoultre	Ernest- Alfred	"	332	Ledezey	Marie- Elise	"	363
Leduc	Louis- Georges	France	397	Le Goutaille	Marthe	France	341
Légeret	César- Adrien	Suisse	112	L'plattenier	Genevieve- Christine	Suisse	163
Lekmann	Fernand	"	239	Leuba	Marie- Louise	"	226
Leonard	Federick- Angelino	Angleterre	314	Lévy	Irma	France	179
Liatdet	Etienne- Benjamin- Louis	"	294	Logoz	Berthe- Céline	Suisse	128
Litzistorf	Kemi- Etienne	Suisse	260	Lomazzi	Hermine- Jacqueline	Italie	266
Lux	Jean- Guillaume- William	"	324	Loosli	Anna- Marie	Suisse	107
				Lozada Trigoien	(Banchyde), Carolina	"	114
				id	id. id. id.	"	124
				Livi	Marie- Rosa	Suisse	218
				Lugin	Hélène- Jeanne	"	199

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses.		
Mäder	Charles	Suisse	246	Maccabey	née Hochler, Hélène	Clot hilde S.	311
Maffet	Jean-Pierre	France	216	Maccand	Alice-Louise	"	326
Magnenat	Marcel-Victor	Suisse	295	Mack	Georgette	Suisse	12
Maklad	Oscar	"	79	Madeyska (de), née Tyzkowska	Sophie	Pologne	167
Maitet (Jean)	Georges-Ali	"	388	Maghin	Augusta	Suisse	35
Mändly	Louis-Adolphe	"	224	Mtillard	Olga-Julie	"	259
Marendaz	Georges-Edmond	"	370	id.	Alfreda	"	355
Marti	Charles	"	328	Maillefer	Lilienne-Rosalinde	"	356
id.	Hermann	"	349	Malherbe	Jeanne	"	157
Martigniet	Hippolyte-Marius	"	27	Mansola	Calliope	Grèce	145
Martini	Fernand-Louis	"	178	Marquetat	Marquerte-Marie	Suisse	93
id.	Jules-Marie-Henri	"	353	Matti	Bertha	"	245
Marx	Simon	France	105	Martin	Jeanne-Marie	"	100
Matthey	Charles-Henri-David	Suisse	342	id.	Tda Germaine	"	332
Mayer	André-Stienne	"	87	id.	Henriette-Tda	"	334
Mayer	Charles-Pierre	"	145	Matthey	Ysanne-Lina-Charlotte	"	309
id.	Louis-Henri	"	223	Maumary	Clara	"	214
id.	André	"	327	May	Louise-Marguerite	"	209
M ^e Jean	James-Fitz-James	Irlande	127	Mäzelin	Blanche	France	67
Mégroz	Albert	Suisse	53	Meier	Louise	Suisse	236
id.	François-Charles	"	363	Ménétreu	Lucie	"	311
id.	Jules-Maurice	"	300	Merget	Elisabeth	"	64
Mérinat	Charles-Félix	"	149	Mettal	Germaine	"	115
Méthli	Emile-Hermann	"	364	Mettiaux	Lina-Elise	"	60
Mermoud	Alfred-Paul	"	311	Mewly	Maria	"	6
id.	Robert	"	303	Meyer	Hélène	"	270
Messerli	Alfred	"	289	Meylan	Rachel-Louise	"	169
Métraux	Gustave	"	374	Méthaud	Marie-Blodie	"	358
Merton (de)	Marcel-Robert	"	13	Mignot	Tda-Sophie-Jenny	"	371
Meyer	Agiles-Jules	"	34	Monnezat	Marquerte-Jeanne-Mary	"	288
Meylan	Henri-Alfred	"	357	Monod	Marie-Lina	"	383
Méthaud	Louis-Théophile	"	257	Montestruca (Damestoy)	Alida	France	396
Milliquet	Maurice-Charles	"	398	Monti	Ernestine-Anna-Colombine	"	192
Mivela	Jean-Pierre	"	49	Montillet	Marie-Antoinette	France	11
Monachon	Joseph	"	104	Mozandi	Rosalie-Elga	Italie	331
Monnet	Joseph-Béroni	"	195	Mottaz	Adèle-Julie	Suisse	180
Monod	Gustave	"	62	Mouton	née Sylvest, Emilie-Henriette	"	323
Motel	Firmin-Arnold	"	152	Müller	Henriette-Elisa	"	312
Moziggia	Etienne-Jean-René	"	136	id.	Rosa	"	385
Mozik	Gerald-Thomas-Goodmann	"	155				
Morton	Arthur-Patrick	Angleterre	305				
Moses	Michel	France	394				
Mottaz	Albert-Lucien	Suisse	267				

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Mouzon	Jacques-Henri	Suisse	202				
Muller	Jules-Eugène	"	312				
Mussy	Jules-Louis-Henri	"	22				

M

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses.</u>		
Neuenschwander,	Carl	Suisse	120	Kottaris,	Albina-Marie	Suisse	186
Kothomb,	René-Jean-Frédéric-Joseph	Belgique	387				
Koverzaz	Albert	Suisse	42				

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Epoux</u>				<u>Epouses.</u>		
Baccot	Jean-Louis	France	389	Baccand	Alice	Suisse	205
Bache	Jean	Suisse	10	Bala	Rose-Louise	Italie	101
Bahud	André	"	59	Banchaud	Marie-Julie	Suisse	71
id.	Eugène	"	326	Basche	Jeanne-Marie-Louise	"	137
Baschoud	Maurice	"	139	Pasteur	Rosine-Marie	"	342
id.	Emile	"	281	Battaroni	Julie-Angèle	"	222
id.	Julien	"	282	Bathiey	Marguerite-Louise	"	373
Bavid	Maurice-Louis	"	63	Baurdux	Lucie	"	233
Béclard	Ernest	"	300	Béclard	Blanche-Marie	"	255
Beneveyze	Emile-Julien-Georges	"	190	Bella née Domengy	Beathe-Rose Henriette	"	28
Bernet	Ernest-Rodolphe	"	97	Berdizat	Lea	"	77
Bertéard	Hemi-Paul	"	19	Bernet	Sophie-Alpsie	"	2
id.	Edmond-Marc	"	26	Berret	Marthe-Alice	"	84
Berret	Hemi-Marc	"	309	id.	Helene-Marie	"	103
Bigne	Antonin	France	292	id.	Anna-Beathe	"	294
Bilet	Ernest-Hemi	Suisse	285	Berrière	Cécile-Alice	France	328
Binaud	Claude	France	275	Betrochon	Helene-Marguerite	Suisse	257
Bisciani	Elvegio	Suisse	331	Berroud née Broillet	Marie-Madelene-Antoinette	"	21
Billet	Jean-Henri-Antoine	"	30	Berruchoud	Odile-Virginie	Suisse	45
Bochon	Edmond	"	258	Bersod	Elise	"	325
Bollag	Simon-Richard	"	179	Bistet	Marie-Madeleine	"	191
Bonraz	Paul	"	224	Bichard	Helene	"	56
Bontet	Edouard-Hemi	"	20	Bicot	Marguerite-Lucie	France	362
Borchet	Alexis	"	161	Bilet	Marguerite-Jeanne	Suisse	298
Bouza?	Victor-Rodolphe	"	224	Billet	Marie-Alphonsine	"	37
Brogin	Théodore-Marie	"	183	Blessy	Camila-Leopoldina	Uruguay	295
				Bonraz	Emma-Rose	Suisse	337
				Borchet	Germaine	"	243
				id.	Marguerite	"	292
				id.	Louise-dite Henriette	"	280
				id.	Berthe-Alice	"	380
				Bottet	Elise	"	271
				Bouly, Louis	Julie-Catherine-dite Julienne	"	62
				Bu	Antoinette-Elizabeth	"	302

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses.		
Maccouriet	Oscar	Suisse	33	Mais	Marie-Marguerite	Suisse	378
Maemy (de)	Maurice-Hippolyte-François-Marie	France	369	Manuz	Marie	"	324
Manet	Paul	Suisse	321	id.	Verène	"	354
Manelet	Charles-François	"	84	Mappaz	Louise-Emma	"	123
Mapin	Dené-Albert	"	41	May	Lucie	"	141
Mappaz	Pector-Maximilien	"	365	Mebillet	Caroline-Marie	"	61
Matta?	Joseph-Hilaire	"	358	Mecordon	née Hautier, Germaine	"	281
Mecloix	Victor	Belgique	354	Medmayne	née de Sinner, Catharina-Perilette	"	9
Megamey	Charles-Louis-Théodore	Suisse	372	Megamey	Blanche-Violette	Suisse	68
Meinle	Edmond-Charles-Otto	"	301	id.	Victorine-Emma	"	162
Meymond	Louis-Albert	"	98	Menau	Lucie-Louise	"	157
Meynaud	Etienne-Jean-François	France	306	Mieben	Constance-Alsine	"	55
Mithard	Hermi-Alfred	Suisse	60	Mithener	Régina-Adrienne-Elise	"	336
Mies	André	"	166	Mitter	Sybil-Liane-Bertha	Bresil	171
Mivier	Jean-Louis-Rodolphe	"	330	Mizmann	Maria-Elze	Suisse	307
Mochat	Alexandre	"	257	Mobert	née Lalouet, Jeanne-Lucie	France	241
id.	Auguste	"	347	Moch	Adèle-Auguste	Suisse	381
Mose	Auguste	"	391	Mod	née Berger, Marie-Louise	"	108
Mosenstein	Jacques	Prusse	254	Mod	Felicie	"	134
Mossier	Jean-Albert	Suisse	69	id.	Bertha	"	232
id.	Alfred-Emile	"	113	Mohr	Paula-Mathilde	"	144
id.	Pierre-François	"	200	Mossier	Blanche	"	258
Moulet	Lucien	"	245	Moth	Barbara	Allemagne	293
id.	Clément-Eugène	"	279	Muchti	Jeanne	Suisse	23
Must.	Edouard-Joseph	France	188	Mudaz	Germaine	"	358
				Murro	Linda-Lafa-Veneziano	Angleterre	225
				Mutschmann	Tulie	Suisse	158
				Mysor	Rosa dite Olga	"	120

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses.		
Sahli	Robert	Suisse	37	Sanchez de Ezada Trigoyen,	Carolina		110
Santschy	Charles-Ami	"	51	id.	id.		124
Sauer	Auguste-Louis	"	159	Santeze	Marquerite	France	65
Sauthier	Alfred-Jean	"	158	id.	Maria-Julie	"	177
Schauvelberger	Georges-FredERIC	"	140	Säuberli	Marie-Marguerite	"	49
Schlecht	Ernest	"	26	Schalit	Eugénie	Russie	254
Schlegel	Marcel-André	"	212	Schätzer	Louise-Emma	Suisse	42
Schmi ed	Johannes	"	293	Schelling	Marie-Mathilde	"	290
Schneeberger	Remi-François-Louis	"	367	Schmid	Louise	"	344
Schneiter	Jules	"	152	id.	Anna-Maria	"	352
Schob	Joseph	"	241	Schmitt	Marquerite-Elizabeth	Davière	350
Schoch	Ernest-Gotthilf	Allemagne	8	Schnoeker	née Pataroni, Julie-Angèle		222
Schreiner	Nicolas-Eugène	Suisse	164	Schneeberger	Elga-Julienne	Suisse	210
Schünemann	Richard-Karl-Walther	"	143	Schott née Stödy	Madeleine-Cécile	"	30
Seitert	Pierre-Eugène-Julien	France	153	Schumacher	Marie-Ange	"	377
Sévéry (de Chauvière de)	Robert-Jack-Ferdinand	Suisse	319	Schützenau-Frenck	(son), Emmy-Marianne		127
Sevilik	Alexandre	Ukraine	177	Schwab	Emma-Rosa	Suisse	158
Seydoux	Louis-Philippe	Suisse	25	Schwab	née Koptelzer, Anna-Patha	"	253
Siegenthaler	Théophile-Auguste	"	96	Selhofer	Violette-Louise-Frédérique	"	268
Simonin	Charles-Jean-Pierre	"	201	Senn	Lenny-Henriette	"	175
Siniger	Robert-Samuel-Wilhelm	"	106	s' Jacob	Waltera-Lucipara	Hollande	203
Soukter	FredERIC-Julien	"	336	Sindelarova	Anna	Tchécoslovaquie	176
Spizo	Maurice	Pologne	264	Sinnet (Redmayne de)	Catharina-Henriette-Emilie		1
Stehli	Remi-Charles-Otto	Suisse	280	Sjordet	Aine-Elizabeth	Suisse	78
Stepankowski	Wladimir	Ukraine	65	Sollberger	Marie	"	279
Steuler	Charles-Auguste	Suisse	242	Sollmann	Yvonne-Jeanne-Alice	"	28
Suttner	Johann-Baptist	Davière	32	Sotta	Anne-Lucie	"	292
Syfrig	Rudolf-Alwin	Suisse	184	Espagnol	Jeanne-Marie	"	54
				Spötzi	Berthe-Alice	"	147
				id.	Angèle-Julie	"	235
				Stainsberg	Sarah	Roumanie	159
				Stausser	Margaritha	Suisse	83
				Stauss	Maria	Allemagne	72
				Steffen	Lina-Elise	Suisse	190
				id.	Emilie-Jeanne-Josephine	"	247
				Stettler née Mottaz	Adèle-Julie	"	180
				Stahl	Julia	Suisse	30
				Staubly	Anne-Marie	Suisse	129
				Stübi née Adolat	Marquerite-Rosalie	"	238
				Stucki	Marie-Marguerite	"	160
				Sudan	Marie-Lucie	"	231
				Suter	Rosa-Nelly	"	139
				Syvet	Emilie-Henriette	"	223

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Gauxe	Joseph	Suisse	29	Baillens	Juliette - Gina	Suisse	316
Beccier	Jules - Edouard	"	340	Balon	Danche - Augusta	"	393
Bezenzio	Rodolphe	Italie	395	Batbesse	Martine - Julie - Adeline	France	389
Bheintz	Emile - Leon - Julien	Suisse	182	Batz	Tela	Suisse	181
Bhommen	Auguste	"	50	Bhébaz	Marie - Alphonsine	"	320
Bhuillard	Gustave	"	18	Bhévenaz	Mina - Eugénie	"	366
Boblez	Arthur	"	218	Binkard	Lucie - Emma	"	3
Breack	Robert	Suisse	25	Bitten	Berthe - Marguerite	"	15
Brisu	Georges	Roumanie	206	Broillet	Marie - Madeleine - Antoinette	"	21
Brivelli	Victor - François	Suisse	58	Brombeck	Marguerite - Marie	France	185
Bucovanni	soit Bucovanni, Ange - René	"	151	Brost	Suzanne - Margarita	Suisse	248
Buavanni	(Bucovanni soit) id.	"	151	Bruan	Suzanne - Louise	"	283
				Büttmann	Paulina	"	265
				Byszowska	Sophie	Pologne	167
				Bzand	Clemence - Olga	Suisse	26

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
				Aleksi Abdy	Bertha-Ida Madeleine-Cécile	Suisse	351 30

U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Walther	Charles - Arthur	Suisse	115	Wagner	Anna	Allemagne	273
Vanlede, Daniel	Constant - Joseph	Belgique	119	Wagnière	Clara - Eugénie	Suisse	36
Vanoni	Louis - Eugène - Félicien	Suisse	192	Wäskelin	née Duruz, Anne - Marie	"	43
van Wassenac	Karel - Gerrit - Willem	"	203	Waldi	Rosalie	France	117
Waidel	Alfred	Suisse	186	Valet	Depe - Emilie	Suisse	106
Wassenac	(Van), Karel - Gerrit - Willem	Hollan.	203	Vautsien	Marie - Louise	"	57
Vaytier	Edouard - Marc - Auguste	Suisse	118	Weck (cte)	Odile - Marie - Joséphine	"	359
Weber	Alfred	"	308	Weidmann	Elise	"	165
Weiss	Henri - Joseph	"	199	Wetti	Rosa - Anna	"	18
Weiknauer	Fritz - Alexander	"	12	Wenger	Ida - Jenny	"	207
Wells	Noël - Hu	Angleterre	171	id.	Lina - Susanne	"	209
Verzey	Jules - Henri	Suisse	9	Verucchi	Enrica - Angiolina	Italie	122
Versel	John - Edouard	"	272	Veyre	Blanche - Marguerite	Suisse	44
Wethmüller	Werner	"	244	Wieland	Josephine - Cécile - Marie	"	364
White	Eric - Noël	Angleterre	323	Willi	Katharina	"	314
Widal	Arage, Enrique - Antonio - Lazara	"	215	Viquetat	Emilie - Louise	"	370
Widmer	Alfred - Henri	Suisse	46	Viktor	Anna - Louise dite Anny	"	91
Wiegand	Ernest - Marcel	"	310	Wolf	Marguerite - Marie	France	394
Wicks	Gustave - Louise - Antoine	"	21	Voltri	Albertine - Marguerite - Valentine	"	11
Wöhrendorf	Richard	Autriche	107	von Schützenau	Genck	Emmy - Mariane	127
Wörner	Marcel - William	Suisse	76	Vuilleumier	Marguerite - Louise	Suisse	95
Wüthrich	Ferdinand	"	126				
Wylet	Francis	"	35				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Zahnd	Alfred. Gottlieb	Suisse	178	Zbinden	Marthe. Louise. Marie	Suisse	112
Zaugg	Christian. Pierre	"	381	id. Cecile.	Hélène. Pauline	Suisse	140
Zbirschen	Albert. Auguste	"	159	id.	Velly. Marguerite	"	303
id.	Jules. Albert	"	214	Zingaro	Théonie. Emilie	Italie	220
Zeller	Jules	"	238	Zwahlen	Louise. Marguerite	Suisse	237
Zigerli	Karl. Walter	"	236				
Zihmecli	Arthur. Bertrand	"	248				
Zoellner	Otto. Oscar. Leopold	"	348				
Zolla	Jean. Baptiste	"	291				
Zumbunnen	Charles. Robert	"	383				

